

**PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

**19 décembre 2017
14h00 à Marseille (Salle du Conseil)**

**PV approuvé par le conseil d'administration
En sa séance du 23 janvier 2018**

Etaient présents :

Collège A

M. Yvon BERLAND
M. Philippe AGRESTI
Mme Angela BARTHES
Mme Corine CAUVET-LEGRAND
M. Stefan ENOCH
Mme Patricia GAITAN
M. Guy GIMENEZ

Collège B

M. Christophe DEMARQUE
M. Jérémie FOA
M. Yann GARCENOT
Mme Virginie MERCIER
M. Didier VANDAMME

Collège « BIATSS »

Mme Isabelle DE SAINTE-MARIE
Mme Chantal GUITTET-DURAND
M. Georges RELJIC
Mme Sabine ROPARS
Mme Fathia TIR

Collège Usagers

M. Jean BOULHOL
Mme Marianne FADDOUL
Mme Carolina FAYE
M. Alexandre PLESSY

Personnalités Extérieures

M. Johan BENCIVENGA
Mme Florence DELETTRE
M. Younis HERMES
Mme PORTIGLIATTI
M. Hubert RIZZO
Mme Marie-Laure ROCCA-SERRA

Etaient représentés :

Mme Aurélie DAUMAS	A donné pouvoir à Mme MERCIER
Mme Sabine LUCIANI	A donné pouvoir à Mme CAUVET-LEGRAND
Mme Guylaine MOLINA	A donné pouvoir à Mme BARTHES
Mme Nathalie TEISSIER	A donné pouvoir à M. VANDAMME
Mme Maryse JOISSINS	A donné pouvoir à M. AGRESTI
Mme Florence DELETTRE	A donné pouvoir à M. BERLAND

Etait absent sans représentation : 4

33 membres présents ou représentés

Etaient présents :

Membres de droit

Directrice Générale des Services	Mme Dominique ESCALIER
Agent comptable	Mme Isabelle LECLERCQ

Membres invités

Madame Galand	Madame Carpentier
Madame Mouret	Madame Campillo
Monsieur Ginestie	Monsieur Laffont
Madame Granier	Madame Lengrand-Jacoulet
Madame Dignat-Georges	Madame de Barnier
Monsieur Afonso	Madame Plelestor
Monsieur Gilles	Madame Bouffier
Monsieur Paul	Monsieur Berti
Madame de Barnier	Monsieur Falda
Madame Piclet	Madame Nedjar
Madame Domeizel	Madame Piclet
Monsieur Berton	Monsieur Afonso
Madame Carpentier	Monsieur Chiappetta
Madame Lecuyer	Monsieur Boussat
Monsieur Léonetti	

Le Président ouvre la séance à 14h00.

I / Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 28 novembre 2017

Le procès-verbal du conseil d'administration du 28 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

II / Intervention de Monsieur Boulhol

Monsieur Boulhol souhaite faire la déclaration suivante :

« Monsieur le président,

Madame le vice-président,

Mesdames messieurs les membres du CA,

C'est avec une émotion toute particulière que je m'exprime devant vous aujourd'hui. En effet c'est pour moi la fin de presque 4 ans de mandat au conseil d'administration de la plus grande université francophone du monde, 2 mandats pour lesquels je me suis pleinement investi au service des étudiants et de l'université. Alors depuis les débuts d'AMU, juste après la si redoutée fusion, un immense travail, ô combien difficile, a été effectué et je voudrais saluer tous ceux qui y ont participé, en priorité vous, Monsieur le Président, pour faire d'AMU l'université que nous connaissons, que nous aimons et dans laquelle il fait si bon vivre. Bien évidemment, un grand travail reste à faire pour améliorer cette université : que ce soit les conditions d'étude des étudiants, l'insertion professionnelle ou parfaire sa reconnaissance nationale et internationale mais je sais que ce sera chose faite dans l'avenir.

Je voudrais saluer quelques personnes avec lesquelles j'ai pu beaucoup travailler.

Tout d'abord je souhaite remercier Leila Nedjar pour le travail qu'elle a accompli et les nombreux échanges toujours utiles et efficaces que nous avons pu avoir ainsi que toute l'équipe de la DAJI notamment Valérie Martin. Ensuite Sophie Lamouroux qui a été d'une disponibilité, d'une écoute sans faille, Jean-Philippe Agresti ou plutôt Monsieur de Doyen de la faculté de droit avec lequel nous avons beaucoup travaillé, je sais qu'il sera un doyen à l'écoute de ses étudiants et c'est une chose importante qui change à la fac de droit, je souhaite également remercier le travail remarquable effectué par Guy Mourier et son équipe en matière de sécurité sur le campus Schuman, reconnu et apprécié des étudiants. Enfin je souhaite vous remercier toutes et tous (je ne peux pas citer tout le monde), nous avons pu faire avancer cette université alors même que nous n'étions pas tous d'accord, nous avons œuvré dans l'intérêt de tous.

Ce dernier ÇA est pour moi une source de vive émotion. Ces dernières années ont été extrêmement enrichissantes et j'en sors grandi et fier

Je vous souhaite à tous et toutes une excellente continuation, un bon CA et du courage pour la suite !

Mais nous nous reverrons rapidement, j'en suis sûr. »

III / Campagne d'emplois Enseignants et BIATSS 2018

Le Président présente la campagne d'emplois enseignants et BIATSS 2018 (cf. diaporama joint au procès-verbal).

Madame de Sainte-Marie fait lecture de la déclaration suivante :

« Déclaration CGT FERC Sup, SNESUP-SNASUB FSU, Sud Education et UNEF pour la campagne d'emploi 2018 au Conseil d'Administration du 19 décembre 2017

A l'occasion de la présentation du bilan social, nos organisations syndicales ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'université en devenir au regard notamment de l'augmentation de la précarité et du nombre croissant de personnels non titulaires. Lors des différents échanges, le président de l'université était même convenu qu'il faudrait plus de personnels titulaires BIATSS et enseignants pour fonctionner au mieux.

La campagne d'emplois 2018 qui nous est présentée aujourd'hui conforte nos inquiétudes. Sur 439 postes BIATSS soumis à la campagne d'emplois, il nous est demandé de valider 218 recrutements ANT, 21 décalages de recrutement et 6 postes supprimés (dont 4 pour repyramidage).

Sur 456 postes Enseignants Chercheurs soumis à la campagne d'emplois, il nous est demandé de valider 296 recrutements ANT, 36 décalages de recrutement et une suppression de poste.

Près de 3/4 des postes ne sont pas prévus pour des titulaires dans le cas des Enseignants-Chercheurs, et plus de la moitié dans le cas des BIATSS.

Pour la CGT FERC Sup, le SNESUP et SNASUB FSU, Sud Education et l'UNEF cette politique d'emploi ne répond pas aux besoins et détériore la vie des personnels, alors que le nombre d'étudiants augmente chaque année dans notre établissement. Nous refusons la dégradation des conditions de travail et l'augmentation des charges de travail qui pèsent sur les personnels ; nous refusons la dégradation des conditions d'études des étudiants ; nous refusons la détérioration des rapports collectifs entre et au sein des services et composantes ; nous refusons le maintien des salaires à leur plus bas niveau, la perte constante de pouvoir d'achat et l'appauvrissement des personnels.

Cette politique d'emploi découle des lois LRU et du passage aux RCE réclamés par les présidents d'université, combattus par nos organisations syndicales. Le désengagement de l'Etat est néfaste pour le système universitaire.

La CGT FERC Sup, le SNESUP et SNASUB FSU, Sud Education et l'UNEF refusent le vote de la campagne d'emplois qui va condamner notre université à une situation de plus en plus précaire et dégradée. »

Le Président insiste sur le fait que depuis 2013, 197 postes de personnels titulaires ont été créés. Il précise que dans un souci de transparence, ont été mentionnés sur les tableaux présentés, l'ensemble des postes vacants y compris temporairement, et pas seulement ceux correspondant à des départs en retraite.

Il explique que certains postes sont occupés par des agents titulaires qui ne sont pas en position d'activité dans l'établissement, et précise que ces supports ne peuvent pas être utilisés.

Il ajoute que s'agissant des postes de contractuels BIATSS, ces derniers varient en fonction des contrats de recherche ANR et Idex.

Il souligne également que, contrairement à certaines universités françaises, aucune campagne d'emplois n'a été supprimée.

Il rappelle qu'en 2012, au moment de la fusion, l'université avait dû faire face à un déficit de 25 millions d'euros, et que, malgré cela, 200 postes ont été titularisés et qu'un grand nombre de personnels contractuels a été recruté.

Il précise également qu'aujourd'hui l'établissement dispose d'une masse salariale et que parler de postes n'a plus de sens. Il prend l'exemple du repyramidage qui fait diminuer le nombre d'emplois mais permet de faire évoluer les compétences de l'établissement en matière de ressources humaines.

Madame de Sainte-Marie explique avoir pris en compte les lignes ou il était indiqué « suppression » ou « repyramidage » qui étaient occupées en 2017. Elle prend l'exemple des lignes 31, 75 et 84.

Le Président répond qu'il est dans la stratégie de l'établissement de repyramider les postes.

Madame de Sainte-Marie ajoute que deux postes gagés ont été supprimés de la campagne d'emplois.

Madame Escalier répond que les postes gagés sont des supports budgétaires d'Etat dont l'établissement supporte la charge financière sur d'autres ressources que la dotation d'Etat. Elle rappelle qu'il a été décidé de supprimer ces postes au fur et à mesure des départs des personnels.

Madame de Sainte-Marie déplore qu'outre la campagne de « déprécarisation » via le protocole Sauvadet, peu de postes aient été ouverts aux concours.

Le Président répond qu'il s'agit de titulariser les agents contractuels et qu'aucune université en France n'a pérennisé un tel nombre d'agents.

Madame de Sainte-Marie s'agissant de la parution dans le journal «Le Ravi» qui mentionnait la suppression de 600 postes au sein d'Aix-Marseille Université, fait savoir qu'un correctif a été publié sur le site par son organisation syndicale. Ce rectificatif indiquait que « lors d'ORIGAMU, il a été recensé 600 postes de catégorie C dans la BAP Patrimoine et Logistiques. Ces postes ont été jugés « externalisables » et tous les départs (mutations, retraites, etc.) ne seront pas obligatoirement remplacés ».

Le Président remercie d'avoir publié ce correctif.

Madame Guittet-Durand note l'effort réalisé par l'établissement dans le cadre de cette campagne d'emplois et apprécie également la transparence de cette dernière. Elle se félicite de l'ouverture de postes de catégorie A sur des supports de BOE (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi).

Elle demande s'il existe une politique d'établissement permettant d'afficher l'ensemble des recrutements d'ATRF en « ATRF principal deuxième classe ».

Madame Escalier répond que c'est le profil de poste à pourvoir qui détermine l'affichage et non une politique d'établissement

Monsieur Bousat ajoute que dans les tableaux communiqués, seuls deux ou trois postes, liés à des métiers de la logistique apparaissent en ATRF deuxième classe.

Monsieur Demarque, au vu des éléments qui lui ont été communiqués, ne sait pas évaluer si un rééquilibrage est intervenu avec le bonus masse salariale. Il aurait souhaité avoir connaissance de la masse salariale attribuée à chaque composante.

Le Président indique qu'il existe plusieurs raisons à l'existence du bonus masse salariale : le rééquilibrage mais aussi le soutien à la pédagogie, aux plateformes de recherche, à la formation. Il ajoute être très attentif au respect de ces critères.

Monsieur Demarque demande quelles composantes ont bénéficié du bonus masse salariale.

Le Président répond que la faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines n'a pas été déficitaire.

Monsieur Demarque s'interroge sur les variations du nombre de postes d'ATER dans les composantes, et de leur affectation au sein de ces dernières.

Le Président répond que les besoins et la stratégie varient d'une composante à une autre et que l'affectation est à la discrétion de la composante.

Le conseil d'administration approuve par 26 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions la campagne d'emplois Enseignants-Chercheurs et BIATSS pour l'année 2018.

IV / Budget de l'Université pour l'année 2018

Le Président introduit le point puis donne la parole à **Madame Carpentier** (cf powerpoint annexé au procès-verbal).

Le Président, en résumé, indique que le projet de budget fait apparaître un résultat positif de 1,1 million, une capacité d'autofinancement non négligeable, et un prélèvement sur fonds de roulement qui permettra d'engager les investissements présentés lors du conseil d'administration de mai dernier.

Madame de Sainte-Marie demande si le glissement vieillissement technicité (GVT) est compensé en totalité par la dotation de l'Etat pour l'année 2018.

Le Président répond par l'affirmative et ajoute qu'en 2017 aucune dotation n'avait été perçue.

Madame de Sainte-Marie s'étonne de lire : « par ailleurs la reconduction du gel des droits d'inscription aux diplômes nationaux ne soutient pas notre besoin de financement lié à la hausse des effectifs étudiants » car selon elle, un nombre accru d'étudiants génère une augmentation des ressources et demande quel financement supplémentaire l'établissement aurait souhaité.

Le Président répond que ce paragraphe signifie seulement que les droits d'inscription n'augmentent pas.

S'agissant de l'enveloppe des heures complémentaires fixée à 20 millions d'euros, **Madame de Sainte-Marie** demande s'il est prévu dans l'avenir de la réduire.

Le Président répond qu'il ne sait pas comment les choses vont évoluer avec la mise en œuvre du plan étudiants. Il explique qu'une enveloppe financière va être attribuée aux Recteurs afin d'accompagner les universités en fonction de leurs capacités et du travail supplémentaire généré par la mise en œuvre de ce dispositif.

Madame de Sainte-Marie, en matière de gestion du patrimoine, demande si la rénovation des systèmes défectueux de chauffage est programmée. C'est un sujet crucial

pour les conditions d'accueil et d'études des usagers mais aussi pour le confort au travail des personnels.

Le Président répond que des travaux importants vont être effectués sur le site de Saint-Charles, notamment sur le bâtiment 5.

Monsieur Moulin ajoute que s'agissant du chauffage, une convention vient d'être signée avec la Caisse des Dépôts afin de financer 620 000 euros de travaux.

Madame de Sainte-Marie note une baisse de 10 ETPT (Equivalent Temps Plein annuel Travaillé) entre le budget rectificatif n°2 de 2016 et celui de 2017, ainsi qu'une baisse de 123 ETPT sur le budget prévisionnel de 2017 et le budget prévisionnel de 2018.

Madame Escalier répond qu'il y a une augmentation de postes sur le budget Etat, et une diminution sur les postes sur ressources propres, en lien avec la diminution des contractuels recherche.

Le Président précise que la baisse prévisionnelle des effectifs liés à la fin de certains contrats Idex fera probablement l'objet d'une hausse de la masse salariale sur ressources propres lors du prochain budget rectificatif avec des nouveaux appels à projets A*Midex.

Madame de Sainte-Marie s'interroge sur la ligne relative au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) qui est transférée de la masse «ressources de personnels» à la masse «ressources de fonctionnement», et qu'elle ne retrouve pas dans cette rubrique.

Madame Carpentier répond que cette ligne est intégrée dans les dépenses globales de fonctionnement telles qu'elles apparaissent dans le tableau 2 des autorisations d'engagements et de crédits de paiements, ou bien dans le tableau 6 en droits constatés.

Madame de Sainte-Marie demande si ce montant a augmenté ou diminué.

Madame Escalier répond que ce montant a baissé : il est passé d'1,9 million à 1,750 million.

Madame de Sainte-Marie note en page 9 que l'un des principes d'élaboration de la campagne d'emplois 2018 est le maintien des décalages de recrutement de la campagne précédente. Or en 2017 il était également question du maintien de décalages de recrutement de la campagne précédente. Selon elle il s'agit de gels de postes.

Madame Escalier répond qu'il y a davantage de concours ouverts que de départs à la retraite, auxquels viennent s'ajouter les recrutements de personnels non titulaires.

Madame de Sainte-Marie note en page 11 un remboursement d'emprunt de 5 204 000 euros et demande si ce montant sera inscrit chaque année.

Monsieur Isar indique que ce montant durera le temps du remboursement de l'emprunt.

Le Président précise qu'une économie totale d'environ 9,1 millions a été réalisée en empruntant auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Pour terminer, **Madame de Sainte-Marie**, sur le tableau 7 de la page 14 s'interroge sur le montant de 22 millions d'euros de fonctionnement de la fondation A*Midex, qui est supérieur de 9 millions à celui de l'année précédente.

Le Président rappelle que la fondation A*Midex a intégré la fondation AMU et qu'elle gère désormais le fonctionnement de l'ensemble des labex, des RHU, des écoles universitaires, et des instituts de convergence.

Madame Faye s'inquiète de savoir ce qui se passerait si l'enveloppe nécessaire à la mise en œuvre du plan Etudiants n'était pas suffisante pour couvrir l'ensemble des dépenses occasionnées par ce nouveau dispositif. Elle se questionne sur l'avenir de l'accès libre à l'enseignement supérieur et sur le montant des frais d'inscription qui risquent d'augmenter de 30%.

Le Président répond que la question des frais d'inscription sera connue en juillet prochain. Il ajoute ne pas avoir connaissance d'une hausse de 30%.

S'agissant du plan étudiants, le Président déclare ne pas connaître le montant de la dotation qui sera apportée à l'établissement. Néanmoins, la loi allant être votée, l'établissement va devoir se préparer à y répondre.

Le Président précise avoir rencontré le Recteur à ce sujet. Il lui a signifié que lors de l'adoption des capacités d'accueil qui devra intervenir en janvier, deux types de propositions co-existeront : une avec accompagnement financier et une sans. Il ne connaît pas les critères qui seront pris en compte par le Recteur.

Il se dit préoccupé par le sujet des capacités d'accueil qui devront être enregistrées avant le 17 janvier dans la nouvelle plateforme.

Madame de Sainte-Marie s'étonne que la structure budgétaire soumise au vote n'ait pas été communiquée avec l'ensemble des éléments financiers.

Madame Carpentier rappelle qu'il s'agit de la structure financière telle qu'elle apparaît dans le logiciel Sifac, et que cela n'a aucun impact budgétaire.

Le conseil d'administration approuve par 26 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions le budget de l'université pour l'année 2018.

Le conseil d'administration approuve par 32 voix pour et 1 abstention la structure budgétaire SIFAC 2018 de l'université.

Le conseil d'administration approuve par 26 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention le montant de l'enveloppe des moyens destiné à la Recherche pour l'année 2018 à hauteur de 9,522 millions d'euros.

V / Projet d'établissement pour la période contractuelle 2018/2022

Le Président présente ce point (cf document annexé au procès-verbal).

Pour **Monsieur Demarque**, il y a des choses positives et consensuelles notamment sur le renforcement de l'accès à la culture. Certains points lui posent problème toutefois, notamment :

- la généralisation des appels à projets pour des activités pédagogiques élémentaires qui sont chronophages pour les enseignants-chercheurs. D'où des demandes de budgets récurrents notamment pour l'activité pédagogique, et ce afin de travailler sereinement, sans mise en compétition.
- La politique de l'établissement en matière de relations avec le monde socio-économique qui va vers une tendance à l'"adéquationnisme". Pour illustrer ces propos, il fait référence à la page 20 du projet d'établissement où il est inscrit qu'il faut «impulser une dynamique volontariste concernant l'enseignement des langues et de la mobilité internationale» car les «partenaires socio-économiques d'AMU ont unanimement recommandé que le niveau de maîtrise des langues étrangères soit substantiellement rehaussé». Il déplore la convention avec le MEDEF qui pour rappel du contexte venait de faire une campagne qui avait pour slogan «si l'école faisait son travail, j'aurais du travail».

Le Président répond que ce slogan est sorti après la signature de la convention sans quoi il s'en serait ému. Pour répondre à l'exemple donné il précise qu'il s'agit d'une recommandation et non d'une obligation.

Il indique qu'un grand nombre de réunions s'est tenu afin de préparer la future offre de formation. L'établissement a pensé être dans une bonne démarche en discutant avec les partenaires socio-économiques et les collectivités pour avoir leur sentiment. Il est compliqué, après avoir échangé avec ces derniers de ne pas prendre en compte leurs remarques.

Monsieur Demarque note en page 19 qu'il est mentionné la possibilité d'effectuer une licence en quatre semestres. Or à ce jour, le parlement n'a pas encore voté cette disposition. Il demande s'il est opportun de mettre dans un projet d'établissement des éléments qui à ce jour n'ont pas été votés.

Monsieur Paul répond que dans le cadre du schéma directeur de l'offre de formation, et lors des réunions qui se sont tenues, la possibilité de moduler le rythme de la licence a été évoquée. Ensuite est paru le «plan étudiants» dans lequel l'idée de faire passer la licence en moins de 6 semestres est clairement exprimée. Cela pourrait être un objectif pour l'établissement. Cependant la mise en œuvre peut être compliquée, et pourrait être envisagée avec le recours à la formation à distance.

Monsieur Garcenot indique que ce projet de contrat d'établissement est le reflet d'une politique et des actions à mener dans les années à venir et le budget présenté la concrétisation de cette vision pour l'année 2018.

Un certain nombre de dossiers sont consensuels mais d'autres comme la dévolution du patrimoine le sont moins.

Il pose ensuite la question des moyens. Au regard du budget 2018 il doute de la capacité de l'établissement à réaliser la totalité des missions présentées.

Le Président rappelle qu'il s'agit d'un projet de contrat et non du contrat. Jusqu'à présent les engagements pris ont été tenus.

Il rappelle qu'il a été adopté au mois de mai dernier le plan d'investissement de 20 millions avec des financements de l'ordre de 1,7 million pour la pédagogie. Le fait que l'établissement soit bien géré permet de dégager des marges de manœuvre pour concrétiser des actions.

Monsieur Paul indique que sur la base de ce financement, il avait été pensé, après consultation des composantes, de lancer un appel à projets dédié à la pédagogie. Les réponses des composantes étant très hétérogènes au niveau de la nature des projets proposés et des financements demandés, la conclusion a été que l'appel à projets n'était peut-être pas le bon format.

Après discussion avec le Président, le vice-président délégué au CIPE, la solution proposée a été de lancer un plan d'investissement pédagogique en collaboration avec les directions des composantes afin de les accompagner au fil de l'eau, en montant avec eux des projets transformant avec un impact significatif sur la pédagogie.

Monsieur Boulhol déclare qu'il faudrait sensibiliser davantage les étudiants sur la nécessité de participer aux élections. Ainsi les étudiants se sentiront mieux informés et mieux représentés.

S'agissant de la responsabilité sociétale de l'université, il propose d'inclure davantage les élus étudiants dans les actions menées dans le cadre du développement durable afin qu'ils puissent relayer les informations à l'ensemble des usagers.

Madame Tir souhaite revenir sur le renforcement de la responsabilité sociétale : la politique présentée en matière de lutte contre les discriminations lui semble minimaliste par rapport à la visibilité de l'université sur notre site. Elle déplore que l'existence d'un référent laïcité ne soit pas mentionné dans le document.

Madame Masclat répond que la nomination d'un référent laïcité et d'un référent racisme, n'est pas quelque chose de nouveau. Ce projet de contrat a pour ambition de se projeter tout en continuant de travailler sur les actions engagées.

Il ne semble pas à **Madame Tir** que la question de la discrimination raciale ait été abordée lors des différents groupes de travail auxquels elle a participé.

Madame Masclat répond que cette question fait partie des prérogatives de la vice-présidente égalité femmes / hommes. Il existe un groupe de travail qui traite l'ensemble des inégalités.

Madame Tir compte tenu de la part importante que l'université occupe sur le site pense qu'il est crucial de sensibiliser la population universitaire afin de prévenir les dérives.

Le Président indique que l'établissement souhaite se projeter avec un dépôt de dossier de candidature au label égalité-diversité, afin de développer et de rendre plus efficaces les politiques d'égalité et de diversité déjà mises en œuvre au sein de l'établissement.

Le conseil d'administration approuve par 26 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions le projet d'établissement pour la période contractuelle 2018/2022.

VI / Proposition de désignation de commissaires aux comptes pour les besoins de la certification de comptes annuels

Mesdames Leclercq et Piclet présentent ce point (cf powerpoint annexé au procès-verbal).

Madame de Sainte-Marie note que les lots 1 et 2 sont strictement identiques et souhaite savoir pourquoi les tarifs demandés sont différents.

Madame Leclercq répond que six candidats ont répondu à l'appel d'offres avec chacun six tarifs différents.

Le conseil d'administration approuve par 31 voix pour et 2 abstentions la désignation des deux cabinets de commissaires aux comptes.

VII / Création d'une UFR des Sciences médicales et paramédicales

Monsieur Léonetti présente ce point (cf powerpoint annexé au procès-verbal).

Monsieur Reljic demande comment les personnels de l'école de Maïeutique ont vécu ce changement.

Monsieur Léonetti répond que ce projet a été voté à l'unanimité dans les instances de la faculté de Médecine et de l'école de maïeutique. Aucune difficulté n'a été soulevée par les personnels.

Madame Tir souhaite savoir comment a émergé ce souhait de mutualisation.

Monsieur Léonetti répond que la conférence santé nationale sous l'égide du Premier Ministre, a été marquée par la volonté de l'Etat de s'engager dans l'universitarisation des formations paramédicales. Cette orientation est mentionnée dans les rapports conjoints de l'IGAS et de l'IGAENR.

Madame Tir demande quels seront pour les patients les avantages de cette nouvelle organisation.

Monsieur Léonetti répond que la prise en charge du patient sera améliorée car elle sera plus globale, avec l'intervention de différents professionnels de santé qui auront appris à travailler davantage ensemble.

Monsieur Boulhol demande si les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) ont vocation à intégrer cette nouvelle composante.

Monsieur Léonetti répond que les écoles ont vocation à continuer d'exister car elles sont réparties sur le grand ouest de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et que toutes ne pourront pas être centralisées en un même point. Il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de dispositions sont communes à tous les IFSI, avec un enseignement et un contrôle de connaissance communs à l'ensemble des 16 IFSI, pour tendre progressivement vers une habilitation par l'université de l'ensemble du parcours de formation.

Le Président pense que l'organisation de l'offre de soin dans notre pays est trop basée sur le tout médecin. Il doit y avoir une graduation de prise en charge qui commence par des métiers « soft » (infirmières) puis des métiers intermédiaires de niveau master de pratiques avancées, puis l'intervention plus médicale. C'est un point fondamental qui permettra de mieux utiliser les compétences de chacun.

Cela dégagera du temps médical pour s'occuper des cas qui le nécessiteront le plus.

Ce partage d'expérience amènera à plus de compréhension de ce que fait l'un et de ce que fait l'autre.

Monsieur Boulhol demande combien d'étudiants vont intégrer cette nouvelle composante.

Monsieur Léonetti répond qu'avec l'ensemble des formations paramédicales listées environ 6000 étudiants devraient s'inscrire, sans compter les étudiants en médecine.

Le Président ajoute que s'agissant des IFSI, l'universitarisation a deux significations :

- Apporter une formation universitaire et un grade de master,
- Mettre dans l'université un certain nombre de professions qui n'y étaient pas.

Madame Faddoul souhaite savoir si à terme les facultés de Pharmacie et d'Odontologie vont rejoindre cette grande composante.

Monsieur Léonetti répond qu'aujourd'hui, la priorité de l'établissement est la problématique de l'universitarisation des formations paramédicales.

Madame Tir demande quand va être créée cette nouvelle composante.

Madame Nedjar précise que juridiquement les UFR sont créées par délibération du conseil d'administration et après avis du conseil académique. L'école universitaire de Maïeutique a été créée par arrêté du Ministère après avis du conseil d'administration et du CNESER. Le parallélisme des formes veut que la suppression se fasse de la même manière. C'est pourquoi il est proposé aujourd'hui d'approuver la création de l'UFR des sciences médicales et paramédicales, mais aussi de se prononcer sur la suppression de la faculté de Médecine et de donner un avis sur la suppression de l'école universitaire de Maïeutique. Et pour terminer d'approuver la modification de l'article 5 des statuts de l'université listant ses composantes.

Monsieur Léonetti répond que cela devrait amener la création de cette nouvelle UFR courant du premier semestre 2018.

Monsieur Garcenot s'agissant de l'article 6 relatif aux droits de suffrages note que les personnels enseignants-chercheurs et enseignants titulaires sont affectés en position d'activité dans l'UFR. Il est resté sur l'idée que c'est en position d'activité dans l'établissement.

Madame Nedjar répond que la subtilité à laquelle Monsieur Garcenot fait référence, puisque certains échanges sur la question ont déjà eu lieu, est liée au fait que le Code de l'éducation prévoit que les enseignants chercheurs titulaires peuvent voter dans deux conseils de composante, disposition qui, en droit, viendra nécessairement s'appliquer aux scrutins organisés par l'UFR dont il est ici question.

Le conseil d'administration approuve par 31 voix pour et 2 abstentions la création de l'UFR des sciences médicales et paramédicales.

VIII / Accréditation 2018 : Ajustements de la partie haute de l'offre de formation

Monsieur Paul mentionne que deux tableaux ont été distribués en séance :

- le premier tableau fait suite à un vote précédant sur la création d'un master mention «Economie du Droit» dans lequel une virgule, après le mot Business, apparaissait

dans l'intitulé du parcours-type «Business Law and Economics» qu'il convient de supprimer. Ce détail change la signification du parcours-type.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la correction de l'intitulé d'un parcours-type du master mention «Economie du Droit»..

- le second tableau est un ajustement de la partie haute de l'offre de formation votée précédemment en conseil. Il rappelle que la faculté d'économie gestion avait fourni un travail important pour rationaliser ce qui concernait la formation en lien avec l'expertise comptable, le contrôle de gestion et l'audit organisationnel.

Le travail a abouti à la création d'une seule et même mention qui était la mention «Comptabilité-Contrôle-Audit».

Pendant que la faculté d'économie gestion œuvrait sur cette question, la profession des experts comptables a fait remonter de façon assez insistante auprès du Ministère qu'elle souhaitait positionner cette mention de «Comptabilité-Contrôle-Audit» comme étant une mention mono parcours complètement centrée sur l'expertise comptable. L'établissement a reçu au mois de septembre les avis de l'HCERES concernant le projet de la future offre de formation ; ce dernier a repris à son compte cette exigence de la profession des experts comptables. Le HCERES recommande fortement de ne pas intégrer plusieurs parcours dans cette mention.

Par conséquent, en prenant acte de la position de l'HCERES, et en anticipant la décision qui sera probablement prise par la DGESIP, il est proposé d'éclater cette mention en deux mentions : mention «Comptabilité-Contrôle-Audit» avec pour objectif de former les cadres de haut niveau dans le domaine de l'expertise comptable, et une seconde mention «Contrôle de gestion et audit organisationnel».

Madame de Sainte-Marie souhaite savoir si le parcours-type «audit légal et commissariat aux comptes» a disparu.

Monsieur Paul répond qu'effectivement dans l'opération ce parcours-type disparaît de la future offre de formation.

Monsieur Granier indique qu'il n'est pas exclu qu'à mi-parcours la question de ce parcours soit rediscutée.

Monsieur Garcenot souhaite savoir si dans le premier parcours «Business Law and Economics» les enseignements sont dispensés en anglais.

Monsieur Paul répond qu'il s'agit d'un parcours type dans le cadre d'Erasmus Mundus, le Master 1 étant enseigné en français et le Master 2 étant dispensé entièrement en anglais.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la restructuration du master mention «Comptabilité-Contrôle-Audit», ainsi que la création du master mention «Contrôle de gestion et audit organisationnel».

IX / Maquettes d'enseignement 2018 : vague 1

Point reporté au conseil d'administration du 23 janvier 2018

X / Tarifs divers

Monsieur Paul précise qu'il s'agit de faire approuver les tarifs de l'Institut interuniversitaire d'études et de culture juives qui propose des cours et séminaires à destination d'auditeurs libres et d'étudiants d'AMU.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les tarifs relatifs aux cours et séminaires proposés par l'Institut d'Etudes et de Culture Juives (IECJ).

XI / Modification des statuts de la Fondation A*Midex

Monsieur Bony rappelle qu'il y a quelques mois avaient été présentées les modifications des statuts de la Fondation A*Midex en intégrant deux articles, les articles 14 et 15 qui concernaient la création d'une nouvelle structure : le comité d'évaluation stratégique, son fonctionnement et ses compétences.

Ce comité s'est réuni récemment et souhaite modifier son nom en conseil stratégique international dénommé « board international ».

Madame de Sainte-Marie mentionne que son organisation est contre l'anglicisme.

Le Président accepte de retirer le terme «board» des articles 14 et 15.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la modification des statuts de la Fondation A*Midex consistant à renommer le «Comité d'Evaluation Stratégique» en «Conseil Stratégique International».

XII / Question diverse

Les élus CGT FERC Sup et Sud Education souhaitent que soit abordée question du «plan étudiants »

- D'informer dans les plus brefs délais les personnels et les étudiants sur ce plan et ses conséquences au niveau local ;
- De permettre les débats et la libre circulation de l'information et des opinions à travers l'ouverture d'une liste de diffusion non modérée ;
- De se prononcer sur ce plan, conformément aux prérogatives qui sont les siennes et pour lesquelles leurs représentants ont été élus.

Le Président indique qu'il n'est pas favorable à l'ouverture d'une liste de diffusion non modérée. Les organisations syndicales s'expriment sur l'ensemble des sujets via les listes de diffusion syndicales.

Il ajoute ne pas bien comprendre ce que signifie «se prononcer sur ce plan» car une fois la loi votée il conviendra de s'y soumettre. Il précise que très rapidement les étudiants vont devoir s'inscrire sur cette plateforme et qu'il faudra qu'ils en aient la possibilité.

Pour ce faire il est demandé à l'établissement de renseigner la plateforme en mentionnant les capacités d'accueil ainsi que la déclinaison locale des attendus.

Madame de Sainte-Marie précise qu'il existe effectivement des listes de diffusion syndicales mais que les enseignants ne sont pas forcément syndiqués.

Elle indique que même si la loi n'est pas encore adoptée, le conseil peut exprimer son sentiment sur ce point.

Le Président informe qu'une discussion sera engagée sur les capacités d'accueil lors du conseil d'administration du 15 janvier prochain.

Monsieur Demarque remarque que ce plan pose beaucoup de questions notamment sur son application, que ce soit au niveau des capacités d'accueil ou celui des attendus.

Le Président, s'agissant des attendus, explique qu'il y a eu des orientations nationales très larges et qu'il est maintenant proposé aux établissements d'avoir leurs propres attendus. Il fait savoir que les représentants des formations se réunissent au niveau national pour essayer d'obtenir une cohérence d'ensemble.

Il pense que pour cette première année il ne faut pas que les préconisations de l'université soient trop drastiques par rapport aux préconisations faites au plan national.

Il ajoute qu'il ne faut pas oublier que 40% des étudiants de notre université ne se présentent pas aux examens.

S'agissant des attendus, pour la licence de mathématiques par exemple, au niveau des attendus nationaux, il était prévu que l'exigence du baccalauréat série S puisse être supprimée. Se pose alors la question de pouvoir faire des mathématiques sans un niveau minimal.

Madame Mouret confirme qu'en effet les attendus nationaux ne font plus référence aux séries du baccalauréat. Des discussions entre doyens vont avoir lieu afin que les spécificités locales soient les mêmes qu'au niveau national afin qu'il n'y ait pas de concurrence entre les universités.

Monsieur Gilles indique qu'il est important de distinguer les attendus, les critères et les capacités d'accueil. La question des attendus répond à une première intention de mieux faire connaître les formations. L'échec des étudiants est parfois dû à une méconnaissance de certaines formations, celle-ci entraînant un découragement qui fait que les étudiants décrochent.

Les doyens ont été sollicités sur la question des attendus lors des conférences de doyens. Au fur et à mesure des réunions les attendus ont été élargis pour laisser ensuite une possibilité aux universités de les préciser, en sachant que l'ensemble des conférences de doyens souhaite que les universités ne rentrent pas en concurrence.

Le Président demande à madame Mouret et monsieur Gilles ce qu'ils entendent par concurrence.

Monsieur Gilles répond que le problème de la concurrence n'est pas sur la question des attendus en tant que telle, mais sur la définition des critères et des éléments à considérer. Une fois ces attendus déposés il faudra identifier des critères, c'est-à-dire quels sont éventuellement les notes prises en compte.

Par exemple certaines universités qui pourront prendre uniquement en compte la note de français, elles pourront le faire avec plus ou moins d'exigence (note à 10, à 12 ...).

Ce qu'il est important de voir dans la réforme c'est qu'au-delà des attendus et des critères, si un étudiant postule avec une note inférieure à celle exigée, la réponse sera «oui si», c'est-à-dire qu'il sera proposé aux étudiants d'avoir un accompagnement afin qu'ils acquièrent les compétences souhaitées.

Il mentionne qu'il est important de regarder l'ensemble des éléments, à savoir :

- les attendus c'est-à-dire ce qui est affiché pour l'information des étudiants,
- les éléments qui permettent de savoir quelle réponse va être apportée,
- les capacités d'accueil pour les trois filières en tension : droit, psychologie et STAPS.

Il conclut en indiquant que pour les filières ALLSH il n'y a pas eu de tirage au sort l'an passé, en dépit de fortes demandes. Tous les étudiants ont été accueillis.

Madame de Sainte-Marie demande comment, en définissant des capacités d'accueil, la possibilité d'accueillir davantage d'étudiants va pouvoir être mise en œuvre, et comment les universités auront connaissance des capacités fixées par les autres universités et cela dans le but d'éviter la concurrence.

Monsieur Paul répond que les attendus et les critères seront des éléments publics affichés sur la plateforme.

Monsieur Gilles précise que c'est un point de vigilance soulevé lors des conférences de doyens. Par exemple pour les capacités d'accueil problématiques telle que la filière STAPS, on note une forte coordination au niveau national.

La difficulté réside dans le calendrier très contraint. Beaucoup de dossiers vont devoir être traités car les vœux ne sont pas hiérarchisés.

Monsieur Garcenot note que le baccalauréat est une condition nécessaire mais pas suffisante. Dans les dossiers post-bac, les décisions sont prises au deuxième trimestre.

Sur la question de la suppression des mentions de baccalauréat, c'est la volonté du gouvernement de faire en sorte que les universités se retrouvent face aux usagers. Le message envoyé est que ce n'est pas le gouvernement qui fixe cette contrainte mais les universités.

Le Président déplore que 40% des étudiants ne présentent pas les examens. Quelles qu'en soient les raisons pour lui c'est un véritable sujet.

Madame Faye demande si les capacités d'accueil de la rentrée prochaine (souvent basées sur les années précédentes) sont connues pour l'établissement.

Le Président répond qu'il ne peut pas dire aujourd'hui ce qui sera proposé comme capacités d'accueil filière par filière.

Monsieur Paul ajoute qu'il est important de préciser que pour la très grande majorité des mentions de licence, les responsables pédagogiques ne pourront pas répondre «non» aux desideratas des étudiants. La réponse donnée sera soit «oui», soit «oui si».

Le «oui si» est prescriptif c'est-à-dire qu'un étudiant est retenu à la condition qu'il accepte le «si», c'est-à-dire le parcours d'accompagnement.

Madame Mouret indique que la question de fond qui est posée dans la réussite des étudiants en première année de licence et le challenge qui est proposé est d'améliorer la formation de l'étudiant. Car quelles que soient les formations, certaines disciplines sont nouvelles par rapport au lycée. Les étudiants, souvent, ignorent quels sont les attendus de ces disciplines. Il est important que les professeurs de terminale puissent dialoguer avec eux sur ces attendus. Un travail doit être fait avec chaque lycéen pour améliorer sa connaissance de l'offre de formation et ainsi contrer l'échec.

Monsieur Boulhol indique que tous les étudiants n'ont pas vocation à entrer à l'université. Selon lui c'est mentir aux étudiants que de leur dire qu'il est nécessaire d'entrer à l'université pour suivre une formation, obtenir un diplôme et entrer dans le monde du travail.

L'orientation est très importante. Au forum de son ancien lycée, les plaquettes présentées n'étaient pas attractives. Il souhaiterait un support sur lequel apparaîtrait exclusivement la filière. Il ajoute qu'il ne faudrait pas attendre le mois de décembre pour communiquer auprès des lycéens.

Madame Faye s'inquiète de la mise en place du plan étudiants que ce soit au niveau du seuil des capacités d'accueil mais aussi en termes de réussite pour l'étudiant.

Le Président conclut que si ce plan se met en place, s'il est accompagné de moyens, il faudra laisser suffisamment de temps ensuite pour que les choses se mettent en place. Mais aujourd'hui on doit améliorer l'orientation des étudiants et on ne peut pas laisser le système tel qu'il est. Dès la seconde il faudrait communiquer auprès des lycéens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40.

Fait à Marseille, le 08 janvier 2018


Le Président d'Aix-Marseille Université

Yvon BERLAND



CAMPAGNE D'EMPLOIS 2018- BIATSS / CT CA du 19 décembre 2017.

Informations sur le poste													Propositions de la structure					Propositions pour avis des instances					
Ordre	Type de service	Composante ou service	Numéro de poste	Budget	Type de vacance	Corps du support	Motif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date fin de PVT	Utilisation actuelle du support	Date début de contrat	Date fin de contrat	Proposition d'utilisation 2018	Observations précisions sur la demande	Nature du concours	Corps de publication concours	BAP	Emploi Type REFERENS 2	Titularisation 2018	Recrutement titulaire rentrée 2018	Agent non titulaire rentrée 2018	Décalage	Autres (transformation, ...)
1	Direction	AC	62170	Titre 2.	PV	ADJENES	Liste d'aptitude	01/09/2017		Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude	REHAUSSEMENT DU POSTE ADJENES EN SAENES A COMPTER DU 1/09/2017						X			
2	Direction	AC	59290	Titre 2.	PV	ADJENES	Mutation	31/08/2013		CDD			Maintien de l'ANT									X	
3	Direction	AC	64909	Titre 2.	PV	ADJENES	Mutation	31/08/2010		CDD	11/07/2017	10/07/2018	Maintien de l'ANT									X	
4	Direction	AC	59134	Titre 2.	PV	ADJENES	Retraite	31/08/2015		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT									X	
5	Direction	AC	50729	Emploi gagé RP.	PV	ASI		15/01/2017			01/09/2017	31/08/2018	Positionnement d'un agent depuis poste Etat	L'AC souhaite que ce poste gagé ne soit pas supprimé et positionner un titulaire afin de ne pas perdre l'embauche						X			
6	Direction	AC	57621	Titre 2.	PV	ASI	Concours ou mutation interne	13/11/2017					Concours		Externe	ASI	BAP J GP	Assistant en Gestion Financière et Comptable		X			
7	Direction	AC	60612	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	05/12/2015		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Concours	Support actuellement occupé par un contractuel.	Externe	ATRF	BAP J GP	Assoint en gestion administrative		X			
8	Direction	AC	67399	Titre 2.	PVT	ATRF	Détachement entrant	31/08/2018	31/08/2018	titulaire			Personnel détaché entrant							X			
9	Direction	AC	58892	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	26/10/2018					Recrutement par mobilité interne ou externe	Recrutement à compter du 1/11/2018							X		
10	Direction	AC	70913	Titre 2.	PV	ATRF							Recrutement par mobilité interne ou externe	Recrutement en cours au 26/09/17							X		
11	Direction	AC	62673	Titre 2.	PVT	IGE	Détachement entrant	30/04/2018	30/04/2018	Titulaire			Titulaire	renouvellement détachement entrant						X			
12	Direction	AC	62610	Titre 2.	PV	SAENES	Mutation	31/08/2013					Concours		Externe	TECH	BAP J GP	GESTIONNAIRE EN GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE		X			
13	Direction	AC	64724	Titre 2.	PVT	SAENES	Détachement	12/06/2016	12/06/2016	Titulaire	12/06/2017	12/06/2018	Titulaire	maintien ANT ou retour du titulaire						X			
14	Direction	AC	69106	Titre 2.	PVT	TCH nes	Détachement entrant	30/09/2017	30/09/2017	titulaire			Personnel détaché entrant							X			
15	Direction	AC	67657	Titre 2.	PV	TCH nes	Concours ou mutation interne			titulaire			Concours		Interne	TECH	BAP J GP	GESTIONNAIRE EN GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE		X			
16	Composante	ALLSH	66624	Titre 2.	PV	AAE	Retraite	31/08/2018					Positionnement d'un agent depuis poste Etat								X		
17	Composante	ALLSH	66610	Titre 2.	PV	AAE		31/08/2014		CDD	16/01/2017	15/01/2018	Maintien de l'ANT								X		
18	Composante	ALLSH	66609	Titre 2.	PV	AAE	Retraite	31/08/2018					Recrutement par mobilité interne ou externe								X		
19	Composante	ALLSH	62119	Titre 2.	PV	ADJENES	Retraite	31/08/2015		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
20	Composante	ALLSH	62188	Titre 2.	PV	ADJENES	Mutation	31/08/2015		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
21	Composante	ALLSH	62225	Titre 2.	PVT	ADJENES	Disponibilité	31/03/2016	31/08/2018	CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
22	Composante	ALLSH	62057	Titre 2.	PV	ADJENES	Retraite	31/12/2014		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Concours		Interne	ATRF P2	BAP J GP	J5X41 - ADJOINT-E EN GESTION ADMINISTRATIVE		X			
23	Composante	ALLSH	62227	Titre 2.	PV	ADJENES	Retraite	43343					Recrutement par mobilité interne ou externe								X		
24	Composante	ALLSH	59371	Titre 2.	PV	ADJENES	Mutation	31/08/2017					Restitution de poste										X
25	Composante	ALLSH	62123	Titre 2.	PV	ADJENES	Retraite	30/08/2011					Autre	sauvadet						X			
26	Composante	ALLSH	62156	Titre 2.	PV	ADJENES	Mutation	31/08/2011					Autre	sauvadet						X			
27	Composante	ALLSH	62134	Titre 2.	PV	ADJENES	Retraite	31/08/2014					Concours		Externe	ATRF P2	BAP J GP	J5X41 - ADJOINT-E EN GESTION ADMINISTRATIVE		X			
28	Composante	ALLSH	62027	Titre 2.	PV	ADJENES	Nom.liste d'aptitude	01/09/2017					Décalage de recrutement	GEL DU POSTE SUITE LA 2017									X
29	Composante	ALLSH	66029	Titre 2.	PVT	ASI	Détachement entrant	31/10/2017	31/10/2017	titulaire			Personnel détaché entrant							X			
30	Composante	ALLSH	56	Titre 2.	PV	ASI				CREATION BONUS MS 2018			Concours	CREATION BONUS 2018 - ASI	Externe	ASI	BAP E ICS	GESTIONNAIRE PLATEFORME TECHNIQUE		X			
31	Composante	ALLSH	66429	Emploi gagé RP.	PV	ATRF	Mutation	28/02/2017					Suppression à la vacance	suppression poste gagé suite mutation externe gagé									X
32	Composante	ALLSH	60957	Titre 2.	PV	ATRF	Fin de Fonction	28/05/2017		CDD	13/09/2017	31/08/2018	Concours	concours BOE ATRF	BOE	ATRF P2	BAP J GP	J5X41 - ADJOINT-E EN GESTION ADMINISTRATIVE		X			
33	Composante	ALLSH	60864	Titre 2.	PVT	ATRF	Disponibilité		31/08/2018				Décalage de recrutement										X
34	Composante	ALLSH	71257	Titre 2.	PVT	IGE	Détachement entrant	31/08/2018	31/08/2018	titulaire			Personnel détaché entrant							X			
35	Composante	ALLSH	56591	Titre 2.	PV	IGE	Retraite	30/06/2018					Maintien de l'ANT									X	
36	Composante	ALLSH	55	Titre 2.	PV	IGE				CREATION BONUS MS 2018			Concours	CREATION BONUS 2018 - IGE	Externe	IGE	BAP F DEC	Ingénieur pour l'enseignement numérique en formation à distance		X			
37	Composante	ALLSH	53219	Titre 2.	PV	IGE		31/12/2016					Concours		Externe	IGE	BAP F DEC	F2B46 - Chargé-e de médiation scientifique		X			
38	Composante	ALLSH	72927	Titre 2.	PV	IGR							Concours	concours IGR infructueux en 2017 (création bonus MS CE 2017)	Externe	IGR	BAP D SHS	D1A41 - Production et analyse de traitement de données et enquêtes		X			

Informations sur le poste												Propositions de la structure					Propositions pour avis des instances						
Ordre	Type de service	Composante ou service	Numéro de poste	Budget	Type de vacance	Corps du support	Motif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date fin de PVT	Utilisation actuelle du support	Date début de contrat	Date fin de contrat	Proposition d'utilisation 2018	Observations précisions sur la demande	Nature du concours	Corps de publication concours	BAP	Emploi Type REFERENS 2	Titularisation 2018	Recrutement titulaire rentrée 2018	Agent non titulaire rentrée 2018	Décalage	Autres (transformation, ...)
39	Composante	ALLSH	61951	Titre 2.	PV	SAENES				Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude	Dégel poste SAENES (gelé en 2011 - plan d'économie) pour liste d'aptitude 2017 -						X			
40	Composante	ALLSH	61991	Titre 2.	PV	SAENES	Retraite	30/09/2011					Décalage de recrutement										X
41	Composante	ALLSH	61979	Titre 2.	PV	SAENES	Retraite	31/08/2018					Recrutement par mobilité interne ou externe								X		
42	Composante	ALLSH	61909	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	01/11/2011					Autre						X				
43	Composante	ALLSH	61958	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	01/12/2011					Autre						X				
44	Composante	ALLSH	64213	Titre 2.	PVT	TCH nes	Disponibilité	31/10/2017	31/10/2020				Décalage de recrutement	POSTE GELE 2018								X	
45	Composante	ALLSH	66030	Titre 2.	PV	TCH nes		22/10/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe								X		
46	Composante	ALLSH	69491	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	29/02/2016			CDD	13/09/2017	31/08/2018	Concours	Externe	TECH	BAP J GP	J4C42 - TECHNICIEN EN GESTION ADMINISTRATIVE		X			
47	Composante	ALLSH	64219	Titre 2.	PV	TCH nes	Concours ou mutation interne	13/11/2017					Concours	Interne	TECH	BAP J GP	J4C42 - TECHNICIEN EN GESTION ADMINISTRATIVE		X				
48	Direction	CAB	51227	Titre 2.	PVT	IGE	Détachement	31/08/2015	31/08/2018	CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
49	Direction	DACI	50544	Titre 2.	PV	IGE		09/04/2012					Recrutement par mobilité interne ou externe	Recrutement en cours au 26/09/17							X		
50	Direction	DAF	68757	Titre 2.	PV	AAE	Mutation	31/08/2016		CDD	04/07/2017	03/07/2018	Maintien de l'ANT								X		
51	Direction	DAF	68746	Titre 2.	PV	AAE	Retraite	01/09/2015		CDD	01/04/2016	12/11/2017	Concours	Transformation AAE -> IGE □ CONCOURS IGE EXTERNE	Externe	IGE	BAP J GP	Chargé de la Gestion Financière et Comptable		X			
52	Direction	DAF	64774	Titre 2.	PV	ADJENES	Retraite	30/06/2018					Concours		Externe	ATRF	BAP J GP	ADJOINT EN GESTION ADMINISTRATIVE		X			
53	Direction	DAF	62221	Titre 2.	PV	ADJENES		12/02/2017					Autre	REPYRAMIDAGE de 2 postes C (62221+72944) en 1 B									X
54	Direction	DAF	64820	Titre 2.	PVT	ADJENES	Congé Longue Durée	17/07/2017	17/10/2017	Titulaire			Titulaire	Agent en CLD							X		
55	Direction	DAF	72943	Titre 2.	PV	ASI							Concours	Concours ASI Externe	Externe	ASI	BAP J GP	Assistant en Gestion Financière et Comptable		X			
56	Direction	DAF	72944	Titre 2.	PV	ATRF							Autre	REPYRAMIDAGE de 2 postes C (62221+72944) en 1 B									X
57	Direction	DAF	70912	Titre 2.	PV	ATRF							Concours	REHAUSSEMENT du poste en catégorie B pour faire un concours BOE TECH	BOE	TECH	BAP J GP	Technicien-ne en gestion financière et comptable		X			
58	Direction	DAF	73359	Titre 2.	PVT	IGR	Détachement entrant	31/03/2018	31/03/2018	titulaire			Personnel détaché entrant	Maintien en détachement entrant.							X		
59	Direction	DAF	6	Titre 2.	PV	TCH nes				CREATION PAR REPYRAMIDAGE 2C->1B (62221+72944)			Concours	REPYRAMIDAGE de 2 postes C (62221+72944) -> Création 1 B - Recrut. d'1 contractuel 9 mois "B Volant" + Concours 3mois	Interne	TECH	BAP J GP	Gestion financière et comptable		X			
60	Direction	DAF	64935	Titre 2.	PV	TCH nes	Nom.liste d'aptitude	01/09/2017		Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude	REHAUSSEMENT du poste 64935 TECH en ASI à compter du 01/09/2017 pour LA							X		
61	Direction	DAJI	67121	Titre 2.	PV	IGE				CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
62	Direction	DCOM	62154	Titre 2.	PVT	ADJENES	Disponibilité	30/11/2014	31/08/2018				Recrutement par mobilité interne ou externe	Dégel du poste, recrutement borné aux dispo du titulaire -> 31/08/18							X		
63	Direction	DCOM	34	Titre 2.	PV	IGE				Création			Concours	Création concours BAP F Chargé de Communication	Externe	IGE	BAP F DEC	Chargé de Communication		X			
64	Direction	DCOM	65029	Titre 2.	PVT	TCH nes	Disponibilité	31/12/2012	31/12/2018	CDD	01/01/2018	31/12/2018	Maintien de l'ANT								X		
65	Direction	DCP	61746	Titre 2.	PV	ATRF	Fin de Fonction	05/06/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe	REHAUSSEMENT DU POSTE ATRF EN TECH pour recrutement Contractuel							X		
66	Direction	DCP	51178	Titre 2.	PV	IGE				Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude	Rehaussement du poste 51178 d'IGE en IGR à compter du 1/09/17 pour la LA							X		
67	Direction	DCP	51147	Titre 2.	PV	IGE	Mutation	03/12/2012		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
68	Direction	DDPI	63873	Titre 2.	PV	ATRF		14/10/2015					Décalage de recrutement										X
69	Direction	DDPI	60337	Titre 2.	PV	IGE	Fin de Fonction	31/08/2013					Recrutement par mobilité interne ou externe	Demande de transformation du poste IGE 60337 en ASI pour recrutement l'agent contractuel (non renouvellement 31/08/17) à compter du 1/01/18							X		
70	Direction	DDPI	64475	Titre 2.	PV	TCH nes		16/05/2014					Concours	Concours TCH EXTERNE	Externe	TECH	BAP J GP	J4C42 - Technicien-ne en gestion administrative		X			
71	Direction	DDPI	66934	Titre 2.	PV	TCH nes							Autre	Demande de rehaussement poste TECH en ASI pour positionner remplacement agent contractuel (FEB validée en avril 2017, recrutement en cours) dès le 1/01/18									X
72	Direction	DEPIL	59230	Titre 2.	PV	ADJENES	Retraite	08/09/2014		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
73	Direction	DEPIL	59130	Titre 2.	PV	ADJENES	Mutation	31/08/2015		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
74	Direction	DEPIL	62533	Titre 2.	PV	ASI	Nom.liste d'aptitude	01/09/2017		Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude	REHAUSSEMENT POSTE ASI EN IGE pour promotion LA 2017 01/09/2017							X		
75	Direction	DEPIL	58923	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	12/12/2018					Autre	suppression pour repyramidage 2C => 1B pour Concours Interne TECH BAP J (support TECH 58923+69502)									X
76	Direction	DEPIL	60590	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/08/2016		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		

Informations sur le poste													Propositions de la structure						Propositions pour avis des instances					
Ordre	Type de service	Composante ou service	Numéro de poste	Budget	Type de vacance	Corps du support	Motif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date fin de PVT	Utilisation actuelle du support	Date début de contrat	Date fin de contrat	Proposition d'utilisation 2018	Observations précisions sur la demande	Nature du concours	Corps de publication concours	BAP	Emploi Type REFERENS 2	Titularisation 2018	Recrutement titulaire rentrée 2018	Agent non titulaire rentrée 2018	Décalage	Autres (transformation, ...)	
77	Direction	DEPIL	58959	Titre 2.	PVT	ATRF	Disponibilité	31/01/2017	31/01/2018	CDD	01/08/2017	31/01/2018	Maintien de l'ANT	contrat à renouveler selon les dates de disponibilité de titulaire							X			
78	Direction	DEPIL	67322	Emploi gagé RP.	PVT	ATRF	Congé Longue Durée	24/04/2016	24/04/2018	CDD	26/10/2017	25/04/2018	Maintien de l'ANT								X			
79	Direction	DEPIL	59212	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	30/04/2015		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X			
80	Direction	DEPIL	62242	Titre 2.	PV	ATRF		13/11/2016		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X			
81	Direction	DEPIL	59031	Titre 2.	PV	ATRF	Retr. pr. invalidité	04/01/2013		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X			
82	Direction	DEPIL	58906	Titre 2.	PVT	ATRF	Disponibilité	29/12/2016	30/09/2017				Positionnement d'un agent depuis RP								X			
83	Direction	DEPIL	60852	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	01/03/2018					Recrutement par mobilité interne ou externe								X			
84	Direction	DEPIL	69502	Titre 2.	PV	ATRF		31/08/2017					Autre	suppression pour repyramidage 2C => 1B pour Concours Interne TECH BAP J (support TECH 58923+69502)									X	
85	Direction	DEPIL	58894	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/08/2015		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Concours	Concours BOE Opérateur logistique affect.1/11/18-	BOE	ATRF	BAP G PLPR	G5B45 - Opérateur-trice logistique		X				
86	Direction	DEPIL	62137	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/08/2016		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X			
87	Direction	DEPIL	50559	Titre 2.	PV	IGE	Retraite	23/08/2018					Recrutement par mobilité interne ou externe								X			
88	Direction	DEPIL	68664	Titre 2.	PV	IGR	Fin de Fonction	01/09/2017		CDD			Maintien de l'ANT								X			
89	Direction	DEPIL	64939	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	31/08/2017					Concours	CONCOURS INTERNE TECH LOG BAP G	Interne	TECH	BAP G PLPR	Technicien-ne logistique G4B48		X				
90	Direction	DEPIL	3	Titre 2.	PV	TCH nes				repyramidage			Concours	Repyramidage 2C => 1B pour Concours Interne TECH BAP J (58923+69502) ARBITRAGE BAP J	Interne	TECH	BAP J GP	J4C42 - Technicien-ne en gestion administrative		X				
91	Direction	DEPIL	66472	Titre 2.	PV	TCH nes				CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X			
92	Direction	DEVE	62198	Titre 2.	PV	ADJENES	Retr. pr. invalidité	01/07/2013		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X			
93	Direction	DEVE	66683	Titre 2.	PV	ASI		31/12/2017		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X			
94	Direction	DEVE	72947	Titre 2.	PV	ASI							Concours	Maintien ANT -Concours ASI infructueux 2017 demande de concours pour 2018	Interne	ASI	BAP J GP	Assistant en Gestion Administrative		X				
95	Direction	DEVE	61707	Titre 2.	PV	ATRF		31/08/2014		CDD	01/09/2017	31/10/2018	Recrutement par mobilité interne ou externe								X			
96	Direction	DEVE	61643	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/12/2012		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X			
97	Direction	DEVE	60608	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/08/2011					Positionnement d'un agent depuis poste gagé	Positionnement d'un agent actuellement SAUVADET sur gagé des RP sur poste état au 1/01/2018					X					
98	Direction	DEVE	59094	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	30/01/2018					Concours	Rehaussement poste ATRF en TCH pour concours Externe	Externe	TECH	BAP J GP	J4C42 - Technicien-ne en gestion administrative		X				
99	Direction	DEVE	62509	Titre 2.	PVT	IGE	Disponibilité	19/11/2016	20/01/2018	CDD	18/04/2017	20/01/2018	Maintien de l'ANT								X			
100	Direction	DEVE	69480	Titre 2.	PVT	IGE	Disponibilité	20/11/2016	30/09/2017	Titulaire			Titulaire	retour du titulaire							X			
101	Direction	DEVE	72928	Titre 2.	PV	IGE							Recrutement par mobilité interne ou externe	Concours session 2017 infructueux							X			
102	Direction	DEVE	33	Titre 2.	PV	IGE				CREATION BONUS MS 2018			Recrutement par mobilité interne ou externe	Création Bonus CE 2018 pour CIPE à compter du 1/09/2018							X			
103	Direction	DEVE	40	Titre 2.	PV	TCH nes							Recrutement par mobilité interne ou externe	Recrutement Technicien pour Apogée							X			
104	Direction	DGS	74494	Titre 2.	PV	AAE				Titulaire			Titulaire	création de poste DGS chargé de mission 01/09/2017						X				
105	Direction	DGS	60661	Emploi gagé RP.	PVT	ATRF	Disponibilité	31/08/2015	31/08/2018	CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X			
106	Direction	DGS	60856	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	24/08/2018					Restitution	Restitution de poste de SCIENCES au Centre										X
107	Direction	DGS	61216	Titre 2.	PV	ATRF		05/01/2016					Restitution	Restitution de poste de SCIENCES au Centre										X
108	Direction	DGS	50594	Titre 2.	PV	IGE	Concours ou mutation interne	13/11/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe	Poste restitué de Sciences à la Gouvernance afin d'obtenir un poste de Pilotage pour la Formation, □ Recrutement IGE pour DGS							X			
109	Direction	DGS	30	Titre 2.	PV	IGE				CREATION BONUS MS 2018			Recrutement par mobilité interne ou externe	Création Bonus CE 2018 pour nouvelle structure Hexagone Luminy							X			
110	Direction	DGS	31	Titre 2.	PV	IGE				CREATION BONUS MS 2018			Recrutement par mobilité interne ou externe	Création Bonus CE 2018 pour nouvelle structure CUBE à compter du 1/09/2018							X			
111	Direction	DGS	38	Titre 2.	PV	IGE							Recrutement par mobilité interne ou externe	Repyramidage des postes restitués Sciences ATRF 60856 + 61216 = 1 IGE Qualité							X			
112	Direction	DHSE	61850	Titre 2.	PV	ATRF	Retr. pr. invalidité	01/10/2012					Restitution de poste	Restitution du poste de Catégorie C par la DHSE dans le cadre de sa contribution à la politique de l'établissement									X	
113	Direction	DHSE	61896	Titre 2.	PV	ATRF	Nom. après concours	02/10/2017					Positionnement d'un agent depuis RP	Positionnement de l'agent contractuel au 1/01/2018							X			
114	Direction	DHSE	60644	Emploi gagé RP.	PV	ATRF	Retraite	03/04/2018					Suppression à la vacance	Emploi gagé libéré par une retraite au 3/04/18, la DHSE propose de ne pas recruter sur l'année 2018 et demande à pouvoir conserver la MS correspondante à un titulaire ATRF pour prévoir un réhaussement de poste SAENES en ASI en CE 2019									X	
115	Direction	DHSE	53047	Titre 2.	PVT	IGR	Détachement	31/08/2012	31/08/2017	CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X			
116	Direction	DHSE	62678	Titre 2.	PV	SAENES	Retraite	31/03/2017					Maintien de l'ANT	Recrutement en cours pour le 1/10/17							X			

Informations sur le poste													Propositions de la structure					Propositions pour avis des instances					
Ordre	Type de service	Composante ou service	Número de poste	Budget	Type de vacance	Corps du support	Motif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date fin de PVT	Utilisation actuelle du support	Date début de contrat	Date fin de contrat	Proposition d'utilisation 2018	Observations précisions sur la demande	Nature du concours	Corps de publication concours	BAP	Emploi Type REFERENS 2	Titularisation 2018	Recrutement titulaire rentrée 2018	Agent non titulaire rentrée 2018	Décalage	Autres (transformation, ...)
156	Direction	DRH	62667	Titre 2.	PVT	IGE	Détachement	01/11/2017	31/10/2020				Recrutement par mobilité interne ou externe	remplacement directrice adjointe pole pilotage							X		
157	Direction	DRH	23	Titre 2.	PV	IGE							Recrutement par mobilité interne ou externe	Repyramidage 2 ATRF (57759+57757) en 1 IGE pour recrutement Pôle GPEC contractuel							X		
158	Direction	DRH	69060	Titre 2.	PV	IGE	Concours ou mutation interne	01/01/2018					Recrutement par mobilité interne ou externe	Recrutement responsable bureau EC							X		
159	Direction	DRH	55013	Titre 2.	PVT	IGE	Disponibilité	20/04/2014	20/04/2020				Positionnement d'un agent depuis poste Etat	Bascule ANT au 18/09							X		
160	Direction	DRH	61907	Titre 2.	PV	SAENES		31/10/2013					Recrutement par mobilité interne ou externe	Poste transféré DRH->DAF Recrutement gestionnaire SIFAC DRH							X		
161	Direction	DRH	64749	Titre 2.	PV	SAENES	Retraite	01/07/2018					Concours		Externe	TECH	BAP J GP	Gestionnaire RH		X			
162	Direction	DRH	62640	Titre 2.	PV	SAENES		19/11/2013		CDD	10/02/2017	09/02/2018	Autre	Repyramidage chef adjoint Pôle PETREL									X
163	Direction	DRH	66665	Titre 2.	PV	SAENES				CDD	01/03/2017	28/02/2018	Concours		Interne	TECH	BAP J GP	Gestionnaire RH		X			
164	Direction	DRH	64806	Titre 2.	PV	SAENES		12/04/2016		CDD	25/08/2017	31/08/2018	Concours		Interne	TECH	BAP J GP	Gestionnaire RH		X			
165	Direction	DRH	61941	Titre 2.	PV	SAENES	Retraite	31/08/2013					Décalage de recrutement									X	
166	Direction	DRH	67555	Titre 2.	PV	TCH nes	Mutation	31/08/2013					Concours		Externe	TECH	BAP J GP	Gestionnaire RH		X			
167	Direction	DRH	64515	Titre 2.	PV	TCH nes	Concours ou mutation interne	13/11/2017					Concours	Concours TECH BOE (1/11)	BOE	TECH	BAP J GP	Gestionnaire RH		X			
168	Direction	DRH	22	Titre 2.	PV	TCH nes							Recrutement par mobilité interne ou externe	création gestionnaire Pôle PETREL							X		
169	Direction	DRH	21	Titre 2.	PV	TCH nes							Recrutement par mobilité interne ou externe	création gestionnaire Pôle PETREL							X		
170	Direction	DRH	64193	Titre 2.	PV	TCH nes		26/11/2017					Autre	Repyramidage du poste de tech => ipe pour responsable concours									X
171	Direction	DRH	64992	Titre 2.	PV	TCH nes	Fin de Fonction	16/11/2014		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Concours		Externe	TECH	BAP J GP	Gestionnaire RH		X			
172	Direction	DRH	64927	Titre 2.	PV	TCH nes	Mutation	31/03/2017		CDD	28/08/2017	27/02/2018	Maintien de l'ANT	coordination paye							X		
173	Direction	DRH	64476	Titre 2.	PV	TCH nes		02/10/2014		CDD	01/07/2017	30/06/2018	Maintien de l'ANT								X		
174	Direction	DRH	65109	Titre 2.	PV	TCH nes	Retr. pr. invalidité	18/01/2012					Positionnement d'un agent depuis RP	Positionnement de ANT Cont.sauvaidetisable 2018 à/c 01/01/2018					X				
175	Direction	DRH	67662	Titre 2.	PV	TCH nes	Fin de Fonction	31/08/2016		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
176	Services Communs	DRI	50765	Titre 2.	PVT	ASI	Disponibilité	31/08/2016	01/06/2018	CDD	01/12/2017	01/06/2018	Maintien de l'ANT								X		
177	Services Communs	DRI	59018	Titre 2.	PVT	ATRF	Disponibilité	10/09/2017	11/07/2018	CDD	21/08/2017	20/06/2018	Maintien de l'ANT								X		
178	Services Communs	DRI	51221	Titre 2.	PV	IGE	Retraite	28/02/2018					Recrutement par mobilité interne ou externe								X		
179	Services Communs	DRI	60332	Emploi gagé RP.	PV	IGE	Mutation	15/10/2017					Suppression à la vacance	suppression emploi gagé et remplacement ANT sur RP									X
180	Services Communs	DRI	62668	Titre 2.	PV	SAENES	Retraite	01/01/2018					Recrutement par mobilité interne ou externe								X		
181	Services Communs	DRI	62630	Titre 2.	PV	SAENES	Mutation	31/08/2017		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Concours	bascule sur ETAT du 010118 au 011018 puis concours dès le 021018	Interne	TECH	BAP J GP	technicien-ne en gestion administrative		X			
182	Services Communs	DRI	65543	Titre 2.	PVT	TCH nes	Disponibilité	30/04/2017	30/04/2018	CDD	04/09/2017	30/04/2018	Maintien de l'ANT								X		
183	Direction	DRV	68558	Titre 2.	PVT	AENESR	Détachement entrant	01/09/2018	01/09/2018	Titulaire			Titulaire	renouvellement détachement entrant						X			
184	Direction	DRV	69267	Titre 2.	PV	ASI	Fin de Fonction	31/08/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe	la DRV souhaite avoir un recrutement IGE ANT □							X		
185	Direction	DRV	62258	Titre 2.	PVT	ATRF	Disponibilité	31/08/2017	31/08/2018	CDD	01/09/2017	31/08/2018	Recrutement par mobilité interne ou externe	Recrutement en cours, remplacement sur dispo de l'agent							X		
186	Direction	DRV	67569	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	31/08/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe	Recrutement en cours au 29/09/17							X		
187	Composante	EJCAM	1	Titre 2.	PV	ATRF				CDD		31/08/2018	Recrutement par mobilité interne ou externe	Recrutement ANT sur rompu catégorie C suite départ retraite pour la gestion de l'accueil site Marseille et l'accueil intervenants extérieurs (dossiers et paiements sur ARES)							X		
188	Composante	EJCAM	51168	Titre 2.	PV	IGE	Retraite	13/02/2014		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT	Personnel en charge des studios radio/télé renouvellement ANT indispensable pour le fonctionnement de la spécialité journalisme de l'EJCAM							X		
189	Composante	ESPE	68755	Titre 2.	PV	AAE	Retraite	31/12/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe	Poste mis à la mobilité, remplacement à compter du 1er janvier 2018							X		
190	Composante	ESPE	66620	Titre 2.	PV	AAE	Mutation	31/08/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe	demande de transformation AAE en IGE au 1er janvier 2018 (recrutement en cours fin 2017) changement de BAP J en F							X		
191	Composante	ESPE	66627	Titre 2.	PV	AAE	Mutation	31/08/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe								X		
192	Composante	ESPE	66616	Titre 2.	PV	AAE	Fin de Fonction	30/09/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe								X		
193	Composante	ESPE	61193	Titre 2.	PV	ATEC	Retr. pr. invalidité	03/06/2015					Positionnement d'un agent depuis RP	bascule des RP à ETAT au 1er janvier 2018							X		
194	Composante	ESPE	61170	Titre 2.	PVT	ATRF	Congé Longue Durée	01/11/2016	01/11/2017	Titulaire			Titulaire	CLD jusqu'au 1 novembre 2017 hypothèse retour de l'agent titulaire						X			

Informations sur le poste												Propositions de la structure							Propositions pour avis des instances				
Ordre	Type de service	Composante ou service	Numéro de poste	Budget	Type de vacance	Corps du support	Motif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date fin de PVT	Utilisation actuelle du support	Date début de contrat	Date fin de contrat	Proposition d'utilisation 2018	Observations précisions sur la demande	Nature du concours	Corps de publication concours	BAP	Emploi Type REFERENS 2	Titularisation 2018	Recrutement titulaire rentrée 2018	Agent non titulaire rentrée 2018	Décalage	Autres (transformation, ...)
195	Composante	ESPE	66866	Titre 2.	PV	IGE				CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
196	Composante	ESPE	72953	Titre 2.	PV	IGE							Concours		Interne	IGE	BAP J GP	Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel		X			
197	Composante	ESPE	56950	Titre 2.	PV	IGE	Mutation	30/06/2016		CDD	18/04/2017	17/04/2018	Maintien de l'ANT								X		
198	Composante	ESPE	56529	Titre 2.	PV	IGE	Retraite	31/08/2018					Concours		Externe	IGE	BAP J GP	Chargé-e d'appui au projet de recherche		X			
199	Composante	ESPE	46	Titre 2.	PV	IGE				CREATION BONUS MS 2018			Concours	CREATION BONUS MS	Externe	IGE	BAP F CCP et diffusion des savoirs	Ingénieur pour l'enseignement numérique		X			
200	Composante	ESPE	61847	Titre 2.	PVT	SAENES	Congé parental	14/12/2015	14/12/2017	Titulaire			Titulaire	titulaire en c parental						X			
201	Composante	ESPE	61851	Titre 2.	PV	SAENES	Retraite	31/10/2016		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
202	Composante	ESPE	61918	Titre 2.	PV	SAENES	Mutation	31/08/2014					Positionnement d'un agent depuis RP								X		
203	Composante	ESPE	61829	Titre 2.	PV	SAENES	Retraite	30/09/2013		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
204	Composante	ESPE	61853	Titre 2.	PV	SAENES	Nom.liste d'aptitude	01/09/2017		Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude	Réhaussement du support SAENES en AAE à compter du 1er septembre 2017 LA						X			
205	Composante	ESPE	64216	Titre 2.	PVT	TCH nes	Détachement entrant	31/08/2018	31/08/2018	titulaire			Personnel détaché entrant							X			
206	Composante	FDSP	59242	Titre 2.	PV	ADJENES		31/08/2017		Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude	rehaussement du poste ADJENES 59242 en SAENES au 1/09/17						X			
207	Composante	FDSP	55750	Emploi gagé EC	PV	ADJENES	Détachement	31/08/2016	31/08/2017				Suppression à la vacance	Suppression du poste gagé à la vacance, ANT sur ce support bascule sur RP									X
208	Composante	FDSP	59121	Titre 2.	PVT	ADJENES	Congé Longue Durée	18/03/2017	18/03/2018				Autre							X			
209	Composante	FDSP	64923	Titre 2.	PV	ASI	Nom.liste d'aptitude	01/09/2017	01/09/2017				Concours	Concours ASI	Interne	ASI	BAP J GP	Assistant en Gestion Administrative		X			
210	Composante	FDSP	72384	Titre 2.	PV	ASI	Mutation	17/10/2016		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Concours		Interne	ASI	BAP J GP	33D45 Assistant des ressources humaines		X			
211	Composante	FDSP	59089	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/01/2018					Concours	CONCOURS ATRF	Externe	ATRF	BAP J GP	Adjoint en Gestion Administrative		X			
212	Composante	FDSP	59060	Emploi gagé RP	PV	ATRF		07/06/2017					Suppression à la vacance	Suppression poste gagé suite retraite pour invalidité de l'agent au 7/06/2017									X
213	Composante	FDSP	66550	Emploi gagé RP	PV	ATRF	Retraite	22/12/2017					Suppression à la vacance	Agent retraite 22/12/17. REMPLACEMENT par mobilité sur le poste 70934									X
214	Composante	FDSP	59209	Titre 2.	PV	ATRF	Nom.liste d'aptitude	01/09/2017	01/09/2017				Recrutement par mobilité interne ou externe								X		
215	Composante	FDSP	70934	Titre 2.	PV	ATRF							Recrutement par mobilité interne ou externe								X		
216	Composante	FDSP	50487	Titre 2.	PV	IGE	Retraite	30/11/2016		Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude							X			
217	Composante	FDSP	13	Titre 2.	PV	IGE				CREATION BONUS MS 2018			Concours	Création Bonus cE 2018 pour Maison de la Recherche	Externe	IGE	BAP J GP	Chargé de Gestion Administrative et d'aide au pilotage opérationnel		X			
218	Composante	FDSP	37	Titre 2.	PV	IGE				CREATION BONUS MS 2018			Concours	Création Bonus 2018 concours Ingénieur pédagogie	Externe	IGE	BAP J GP	Chargé de Gestion Administrative et d'aide au pilotage opérationnel		X			
219	Composante	FDSP	64442	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	30/11/2017		Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude	Positionnement de TECH à compter du 1/12/17						X			
220	Composante	FEF	70473	Titre 2.	PV	ASI	Retraite			TITULAIRE			Recrutement par mobilité interne ou externe	recrutement ANT 11mois							X		
221	Composante	FEF	62335	Titre 2.	PV	ATRF		02/04/2017		CDD	15/06/2017	14/06/2018	Maintien de l'ANT								X		
222	Composante	FEF	62308	Titre 2.	PVT	ATRF	Disponibilité	30/10/2013	30/10/2017	CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
223	Composante	FEF	61545	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/05/2016					Concours	repyramidage avec le poste 51 102 transformation TECH	Externe	TECH	BAP J GP	GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES 14D47		X			
224	Composante	FEF	62187	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/03/2018		TITULAIRE			Recrutement par mobilité interne ou externe	recrutement titulaire ATRF suite départ retraite au 01/04/18							X		
225	Composante	FEF	66719	Titre 2.	PV	ATRF	Nom. après concours	02/10/2017					Autre	suppression suite repyramidage avec le poste 61732									X
226	Composante	FEF	61732	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	30/11/2018					Recrutement par mobilité interne ou externe	repyramidage avec 66719 réhaussement ASI - recrutement ANT ASI 1 mois en 2018 en attendant concours 2019							X		
227	Composante	FEF	51189	Titre 2.	PV	IGE	Retraite	30/09/2016		CDD			Maintien de l'ANT	Recrutement en cours fin 2017 - maintien ANT sur 2018							X		
228	Composante	FEF	62519	Titre 2.	PV	IGE	Fin de Fonction	13/11/2016		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
229	Composante	FEF	51102	Titre 2.	PV	IGE	Retraite	31/03/2015					Concours	DEGEL transformation IGE en ASI dans le cadre du re pyramidage avec le poste 61 545 (ATRF ---> TECH) pour mise au concours (IGE + ATRF = ASI + TECH)	Interne	ASI	BAP J GP	Assistant en gestion administrative 33C44		X			

Informations sur le poste													Propositions de la structure					Propositions pour avis des instances						
Ordre	Type de service	Composante ou service	Número de poste	Budget	Type de vacance	Corps du support	Motif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date fin de PVT	Utilisation actuelle du support	Date début de contrat	Date fin de contrat	Proposition d'utilisation 2018	Observations précisions sur la demande	Nature du concours	Corps de publication concours	BAP	Emploi Type REFERENS 2	Titularisation 2018	Recrutement titulaire rentrée 2018	Agent non titulaire rentrée 2018	Décalage	Autres (transformation, ...)	
230	Composante	FEG	54	Titre 2.	PV	IGE				CRÉATION BONUS MS 2018			Concours	CREATION BONUS 2018 - IGE	externe	IGE	BAP F DEC	Ingénieur-e pour l'enseignement numérique E2D57		X				
231	Composante	FEG	50690	Titre 2.	PV	IGR				TITULAIRE			Décalage de recrutement									X		
232	Composante	FEG	67504	Titre 2.	PVT	TCH nes	Congé Longue Durée	17/02/2014	17/02/2018	Titulaire			Titulaire	Prévision retour titulaire en CLD						X				
233	Composante	FEG	64599	Titre 2.	PV	TCH nes		14/06/2017		Titulaire			Titulaire	Retour du titulaire en congé parental ou maintien ANT						X				
234	Composante	FEG	72961	Titre 2.	PV	TCH nes				Titulaire			Titulaire	Poste réservé pour affectation lauréat éventuel 2018 à intégrer en CE 2019					X					
235	Composante	FEG	64568	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	31/03/2018					Recrutement par mobilité interne ou externe	Recrutement Uniquement ANT 8 mois dans l'attente ouverture concours TECH interne gestionnaire financier en CE 2019							X			
236	Composante	FSS	61782	Titre 2.	PVT	ATRF	Détachement entrant	30/06/2018	30/06/2018	Titulaire			Titulaire	maintien titulaire en détachement							X			
237	Composante	FSS	61577	Titre 2.	PVT	ATRF	Congé parental	30/06/2015	30/09/2017	CDD			Maintien de l'ANT								X			
238	Composante	FSS	24	Titre 2.	PV	IGE							Concours	transformation du poste 70026 PR en IGE au 151118	Interne	IGE	BAP J GP	Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel		X				
239	Composante	IAE	59055	Titre 2.	PVT	ATRF	Congé parental	11/08/2013	12/01/2019				Positionnement d'un agent depuis RP	positionnement d'un ANT depuis RP du 010118 au 120119 dans l'attente d'une prolongation ou non de la disponibilité - DEGEL							X			
240	Composante	IAE	64450	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	11/03/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe	FEB validée pour recrutement CERGAM et pilotage (ne devrait plus être vacant en 2018) - Prévu en CE 2017								X		
241	Composante	IMPGT	62061	Titre 2.	PV	ADJENES	Retraite	12/07/2012		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Recrutement par mobilité interne ou externe	Remplacement (agent sur RP partant en retraite le 01/09/2018) par un titulaire et bascule ANT sur RP au 01/01/18			BAP J GP	Gestionnaire scolarité			X			
242	Composante	IMPGT	55023	Titre 2.	PV	ATRF		12/10/2016		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT	Maintien de l'agent			BAP J GP	Gestionnaire scolarité			X			
243	Composante	IMPGT	16	Titre 2.	PV	IGE							Autre	transformation au 010118 PAST 50% (51507) en IGE pour mobilité interne ou externe			BAP J GP	Chargé de valorisation de la recherche et de la coopération internationale						
244	Composante	IUT	66635	Titre 2.	PV	AAE				CDD	02/05/2017	01/05/2018	Maintien de l'ANT								X			
245	Composante	IUT	64903	Titre 2.	PV	ADJENES	Retraite	31/08/2013		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X			
246	Composante	IUT	64950	Titre 2.	PV	ADJENES	Retraite	31/08/2016		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X			
247	Composante	IUT	64899	Titre 2.	PV	ADJENES		31/08/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe								X			
248	Composante	IUT	53377	Titre 2.	PV	ASI		13/11/2016		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X			
249	Composante	IUT	50907	Titre 2.	PV	ASI	Retraite	30/09/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe	recrutement validé en CE 2017 recrutement en cours							X			
250	Composante	IUT	50910	Titre 2.	PV	ASI	Fin de Fonction	31/12/2015		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Concours	concours EXTERNE ASI 2018	Externe	ASI	BAP C SIIS	Assistant en instrumentation scientifique et techniques expérimentales		X				
251	Composante	IUT	56506	Titre 2.	PV	ASI		30/09/2009					Décalage de recrutement									X		
252	Composante	IUT	59040	Titre 2.	PV	ATRF	Nom. après concours	02/10/2017		titulaire			Suppression à la vacance	suppression poste ATRF pour repyramidage 4 C pour 3 B									X	
253	Composante	IUT	69534	Titre 2.	PV	ATRF				CDD	20/10/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X			
254	Composante	IUT	70554	Titre 2.	PV	ATRF				CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X			
255	Composante	IUT	58933	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	14/09/2017		CDD			Maintien de l'ANT								X			
256	Composante	IUT	61758	Titre 2.	PV	ATRF	Mutation	31/08/2014		CDD	01/11/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X			
257	Composante	IUT	58431	Titre 2.	PV	ATRF	Concours ou mutation interne	02/10/2017		titulaire			Concours	Demande de transformation de 4 ATRF en 3 TECH	Interne	TECH	BAP J GP	J4C42 Technicien-ne en gestion administrative		X				
258	Composante	IUT	58919	Titre 2.	PV	ATRF	Concours ou mutation interne	02/10/2017		titulaire			Concours	repyramidage 4C en 3B	Interne	TECH	BAP J GP	J4C42 Technicien-ne en gestion administrative		X				
259	Composante	IUT	62344	Titre 2.	PV	ATRF	Concours ou mutation interne	02/10/2017		titulaire			Concours	Repyramidage 4C en 3B	Interne	TECH	BAP J GP	J4C42 Technicien-ne en gestion administrative		X				
260	Composante	IUT	58917	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	01/01/2018					Concours	Recrutement ponctuel d'un ANT du 01/01/2018 au 31/08/2018, ensuite ouverture du poste au concours BOE	BOE	ATRF	BAP C SIIS	CSB41 : Adjoint-e technique en instrumentation, expérimentation et mesure		X				
261	Composante	IUT	51051	Titre 2.	PV	IGE	Retraite	26/01/2018					Décalage de recrutement									X		
262	Composante	IUT	66960	Titre 2.	PV	IGE	Retraite	31/01/2018		CDD			Maintien de l'ANT								X			
263	Composante	IUT	53368	Titre 2.	PVT	IGR	Détachement entrant	28/08/2018	28/08/2018	titulaire			Personnel détaché entrant								X			

Informations sur le poste													Propositions de la structure					Propositions pour avis des instances					
Ordre	Type de service	Composante ou service	Número de poste	Budget	Type de vacance	Corps du support	Motif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date fin de PVT	Utilisation actuelle du support	Date début de contrat	Date fin de contrat	Proposition d'utilisation 2018	Observations précisions sur la demande	Nature du concours	Corps de publication concours	BAP	Emploi Type REFERENS 2	Titularisation 2018	Recrutement titulaire rentrée 2018	Agent non titulaire rentrée 2018	Décalage	Autres (transformation, ...)
264	Composante	IUT	64786	Titre 2.	PV	SAENES	Retraite	14/09/2011		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
265	Composante	IUT	62616	Titre 2.	PV	SAENES	Retraite	28/02/2015					Recrutement par mobilité interne ou externe	ANT jusqu'au 31 décembre 2017 puis recrutement mobilité interne							X		
266	Composante	IUT	74214	Titre 2.	PV	SAENES		13/11/2014		Liste d'aptitude 2017	01/09/2016	31/08/2017	Liste d'aptitude	Liste d'aptitude au 01/09/2017 POSTE TECH transfo en SAENES						X			
267	Composante	IUT	64556	Titre 2.	PV	TCH nes		29/02/2016		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
268	Composante	IUT	66801	Titre 2.	PV	TCH nes				CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
269	Composante	IUT	67515	Titre 2.	PV	TCH nes	Fin de Fonction	15/09/2015		CDD			Maintien de l'ANT	décès de l'agent titulaire précédemment en CLD							X		
270	Composante	IUT	67519	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	31/12/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe	Demande de recrutement pour rle secrétariat pédagogique du département TC de Marseille St Jérôme							X		
271	Composante	MEDECINE	68760	Titre 2.	PVT	AAE	Détachement entrant	14/09/2018	43357	titulaire			Personnel détaché entrant								X		
272	Composante	MEDECINE	64854	Titre 2.	PV	ADJENES	Mutation	31/08/2015		CDD	42979	43343	Maintien de l'ANT								X		
273	Composante	MEDECINE	64807	Titre 2.	PV	ADJENES	Mutation	31/08/2016		CDD	42979	43343	Maintien de l'ANT								X		
274	Composante	MEDECINE	64714	Titre 2.	PV	ADJENES	Retraite	30/04/2015		CDD	42979	43343	Maintien de l'ANT								X		
275	Composante	MEDECINE	61364	Titre 2.	PVT	ADJENES	Disponibilité	16/03/2017	43175				Décalage de recrutement	MISE EN DISPO D'OFFICE - GEL DU POSTE							X		X
276	Composante	MEDECINE	66681	Titre 2.	PVT	ASI	Détachement entrant	31/08/2018	43343	titulaire			Personnel détaché entrant								X		
277	Composante	MEDECINE	50993	Titre 2.	PVT	ASI	Détachement entrant	31/08/2018	43343	CDD			Maintien de l'ANT								X		
278	Composante	MEDECINE	72874	Titre 2.	PV	ASI				CDD	01/09/2017	31/08/2018	Concours		Interne	ASI	BAP J GP	J3D45 Assistant- e des Ressources Humaines		X			
279	Composante	MEDECINE	58931	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	30/04/2015					Recrutement par mobilité interne ou externe								X		
280	Composante	MEDECINE	62265	Titre 2.	PV	ATRF	Fin de Fonction	02/11/2010					Recrutement par mobilité interne ou externe								X		
281	Composante	MEDECINE	62151	Titre 2.	PV	ATRF		31/08/2017					Décalage de recrutement									X	
282	Composante	MEDECINE	62122	Titre 2.	PVT	ATRF	Disponibilité	23/07/2010	23/07/2018				Positionnement d'un agent depuis poste Etat								X		
283	Composante	MEDECINE	61552	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	30/04/2015		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
284	Composante	MEDECINE	62145	Titre 2.	PVT	ATRF	Congé Longue Durée	27/06/2013	27/12/2017	CDD			Maintien de l'ANT								X		
285	Composante	MEDECINE	62157	Titre 2.	PVT	ATRF	Congé Longue Durée	05/01/2016	05/01/2018				Décalage de recrutement									X	
286	Composante	MEDECINE	61880	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/12/2016					Concours	concours pour scolarité	Interne	ATRF	BAP J GP	J5X41 - Adjoint en gestion administrative		X			
287	Composante	MEDECINE	61655	Titre 2.	PV	ATRF		28/05/2017		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
288	Composante	MEDECINE	61571	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	30/09/2015		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
289	Composante	MEDECINE	61861	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	14/11/2014		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
290	Composante	MEDECINE	70654	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	01/09/2018					Recrutement par mobilité interne ou externe	POSTE LABO - MAINTENU LABO MD1 TMCD2							X		
291	Composante	MEDECINE	61537	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	01/02/2018					Recrutement par mobilité interne ou externe	POSTE LABO MAINTIEN A ADES							X		
292	Composante	MEDECINE	61542	Titre 2.	PV	ATRF							Concours	demande concours BOE sur ce poste C	BOE	ATRF	BAP J GP	J5X21 Adjoint en gestion administrative		X			
293	Composante	MEDECINE	62191	Titre 2.	PV	ATRF		13/11/2016					Titulaire	Affectation Sauvadet 2018 titularisation aucun impact car le surcoût finance en central						X			
294	Composante	MEDECINE	61833	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	01/01/2018	01/01/2018				Recrutement par mobilité interne ou externe	poste labo - Transfert du GMGF vers LABO DE SANTE PUBLIQUE A PARTIR DU 02/11/2018							X		
295	Composante	MEDECINE	66689	Titre 2.	PVT	IGE	Congé Longue Durée	14/07/2014	14/10/2017	Titulaire			Titulaire	titulaire en CLD							X		
296	Composante	MEDECINE	51072	Titre 2.	PV	IGE	Retraite	24/04/2017					Suppression à la vacance										X
297	Composante	MEDECINE	20	Titre 2.	PV	IGR							Titulaire	poste labo créé par reprimariages ATRF 61833 + TECH 67614							X		
298	Composante	MEDECINE	72935	Titre 2.	PV	IGR		01/01/2018					Concours	poste création bonus 2017 - concours infructueux (désistement candidat)	Externe	IGR	E - informati que stat. et calc. scientifi que	E1E25 EXPERT EN CALCUL SCIENTIFIQUE		X			
299	Composante	MEDECINE	64883	Titre 2.	PVT	SAENES	Congé Longue Durée	12/12/2015	12/12/2017				Décalage de recrutement									X	
300	Composante	MEDECINE	64718	Titre 2.	PV	SAENES	Retraite	01/01/2018					Concours		Externe	TECH	BAP C SIIS	C4B42 Technicien d'exploitation d'instrument		X			
301	Composante	MEDECINE	67596	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	30/11/2011		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
302	Composante	MEDECINE	67638	Titre 2.	PV	TCH nes	Mutation	31/08/2016		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
303	Composante	MEDECINE	67633	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	31/12/2015		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		

Informations sur le poste													Propositions de la structure					Propositions pour avis des instances						
Ordre	Type de service	Composante ou service	Numéro de poste	Budget	Type de vacance	Corps du support	Motif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date fin de PVT	Utilisation actuelle du support	Date début de contrat	Date fin de contrat	Proposition d'utilisation 2018	Observations précisions sur la demande	Nature du concours	Corps de publication concours	BAP	Emploi Type REFERENS 2	Titularisation 2018	Recrutement titulaire rentrée 2018	Agent non titulaire rentrée 2018	Décalage	Autres (transformation, ...)	
304	Composante	MEDECINE	67614	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	30/12/2018					Concours	poste labo-Transfert MD 2 DS ACI au LABO INT pur concours animalier	externe	TECH	BAP A SV	A4B44 - Technicien-ne en expérimentation animale		X				
305	Composante	MEDECINE	67566	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	31/08/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe								X			
306	Composante	MEDECINE	67640	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	02/11/2018					Recrutement par mobilité interne ou externe								X			
307	Composante	MEDECINE	67611	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	01/10/2017					Maintien de l'ANT								X			
308	Composante	MEDECINE	67629	Titre 2.	PV	TCH nes							Liste d'aptitude	demande de rehaussement pour LA 2017							X			
309	Composante	MEDECINE	67628	Titre 2.	PV	TCH nes							Liste d'aptitude	bascule suite à LISTE D'APTITUDE							X			
310	Composante	MIRREL	65005	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	31/12/2017					Titulaire	poste pourvu à la mobilité interne							X			
311	Composante	MMSH	69763	Titre 2.	PVT	ASI	Détachement entrant	30/09/2018	30/09/2018	titulaire			Personnel détaché entrant	prolongation détachement CNRS							X			
312	Composante	ODONTOLOGIE	61590	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	30/09/2014					CDD	20/09/2017	31/08/2018							X		
313	Composante	ODONTOLOGIE	62106	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	01/01/2016					CDD	01/09/2017	31/08/2018							X		
314	Composante	ODONTOLOGIE	56527	Titre 2.	PNV	IGE							Titulaire	Pour impact du bonus MS départ à la retraite rad - Mobilité interne ESPE/ODONTO							X			
315	Composante	PHARMACIE	62173	Titre 2.	PV	ATRF	Retr. pr. invalidité	09/01/2013					CDD	01/09/2017	31/08/2018							X		
316	Composante	PHARMACIE	66738	Titre 2.	PV	ATRF							CDD	01/09/2017	31/08/2018							X		
317	Composante	PHARMACIE	62250	Titre 2.	PV	ATRF		30/06/2015					Concours		Interne	ATRF	BAP G PLPR	opérateur logistique			X			
318	Composante	PHARMACIE	61859	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	30/11/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe	remplacement blanc rehaussement du poste ATRF =>TECH								X		
319	Composante	PHARMACIE	61557	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/12/2014					CDD	01/09/2017	31/08/2018							X		
320	Composante	PHARMACIE	62166	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/12/2015					CDD	01/09/2017	31/08/2018							X		
321	Composante	PHARMACIE	61582	Titre 2.	PV	ATRF	Retr. pr. invalidité	08/10/2014					CDD	01/09/2017	31/08/2018							X		
322	Composante	PHARMACIE	62273	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/08/2016					Décalage de recrutement	Si l'agent en affectation provisoire reste définitivement en pharmacie ce support sera restitué à la DEPL cf arrêté 2017-117									X	
323	Composante	PHARMACIE	51153	Titre 2.	PV	IGE	Retraite	31/12/2017					Décalage de recrutement	decalage									X	
324	Composante	PHARMACIE	58421	Titre 2.	PNV	IGE							CDI	01/09/2016								X		
325	Composante	PHARMACIE	47	Titre 2.	PV	IGE							CREATION BONUS MS 2018		Interne	IGE	BAP J GP	Ingénieur en expérimentation et instrumentation hidroniques			X			
326	Composante	POLE DE GAP	61780	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	30/06/2015					CDD	01/09/2017	31/08/2018							X		
327	Composante	POLYTECH	50753	Titre 2.	PV	ASI							Concours	Poste restitué par SCIENCES LSIS à Polytech à compter du 01er septembre 2017 ET MIS AU CONCOURS ASI 2018	Externe	ASI	BAP J GP	Assistant-e en gestion financière et comptable J3E47			X			
328	Composante	POLYTECH	61550	Titre 2.	PV	ATRF		01/10/2017					CDD		Maintien de l'ANT							X		
329	Composante	POLYTECH	60531	Titre 2.	PV	ATRF							Concours	demande de dégel du poste et rehaussement du C en B pour mis au concours pour promouvoir du personnel cat C en interne	Interne	TECH	BAP C SIIS	Technicien-ne en réalisation mécanique - C4D46			X			
330	Composante	POLYTECH	68672	Titre 2.	PV	IGE		31/12/2015					CDD		Maintien de l'ANT							X		
331	Composante	POLYTECH	66788	Titre 2.	PV	IGE		31/08/2017					Décalage de recrutement	gel du support IGE contre un recrutement d'un catégorie B (prêt support par services centraux)									X	
332	Composante	POLYTECH	45	Titre 2.	PV	IGR							CREATION BONUS MS 2018		Externe	IGR	BAP E ICS	Chef-fe de projet ou expert-e en ingénierie des systèmes d'information			X			
333	Composante	POLYTECH	70615	Titre 2.	PV	TCH nes							CDD	12/10/2017	11/10/2018							X		
334	Composante	POLYTECH	7	Titre 2.	PV	TCH nes			01/09/2018				Concours	DEMANDE DE CREATION DE POSTE TECH POUR MISE AU CONCOURS POUR PROMOUVOIR PERSONNEL INTERNE LOGISTIQUE	Interne	TECH	BAP G PLPR	technicien en aménagement maintenance et exploitation du bâtiment G4A46			X			
335	Composante	POLYTECH	0	Titre 2.	PV	TCH nes							Recrutement par mobilité interne ou externe	Support prêté en compensation du gel du poste ige muté d'ici								X		
336	Composante	PYTHEAS	50735	Titre 2.	PV	ASI	Retraite	30/09/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe	actuellement recrutement en cour fin 2017 vote CE 2017.								X		

Informations sur le poste													Propositions de la structure					Propositions pour avis des instances					
Ordre	Type de service	Composante ou service	Numéro de poste	Budget	Type de vacance	Corps du support	Motif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date fin de PVT	Utilisation actuelle du support	Date début de contrat	Date fin de contrat	Proposition d'utilisation 2018	Observations précisions sur la demande	Nature du concours	Corps de publication concours	BAP	Emploi Type REFERENS 2	Titularisation 2018	Recrutement titulaire rentrée 2018	Agent non titulaire rentrée 2018	Décalage	Autres (transformation, ...)
337	Composante	PYTHEAS	53141	Titre 2.	PNV	ASI	Retraite			CDI	01/01/2015		Concours		Interne	ASI	BAP C S11S	C3049 Assistant-e ingénieur-e en travail du verre		X			
338	Composante	PYTHEAS	58905	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/03/2017					Autre	POSTE LABO Le support permettra d'accueillir un IGE BAP J, chargé d'administrer une UMR, le M.I.O., au sein de l'OSU, de travailler en étroite concertation avec les autres RAD des unités constituant l'OSU, et le RAD de l'OSU institut Pytheas.			BAP J GP	J2C46 Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel			X		
339	Composante	PYTHEAS	60865	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	25/03/2018					Recrutement par mobilité interne ou externe								X		
340	Composante	PYTHEAS	60866	Titre 2.	PV	ATRF	Nom.liste d'aptitude			Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude	LA 2017 Rehaussement ATRF en TECH au 1 septembre 2017						X			
341	Composante	PYTHEAS	62523	Titre 2.	PV	IGE							Recrutement par mobilité interne ou externe								X		
342	Composante	PYTHEAS	65477	Titre 2.	PV	IGE	Nom.liste d'aptitude			Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude	LA 2017 rehaussement d IGE en IGR au 1 septembre 2017						X			
343	Composante	PYTHEAS	67556	Titre 2.	PV	TCH nes							Concours		Externe	TECH	BAP J GP	gestion financière et comptable		X			
344	Composante	PYTHEAS	64914	Titre 2.	PV	TCH nes	Nom.liste d'aptitude			Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude	LA 2017 transformation de TECH en ASI au 1 septembre 2017						X			
345	Composante	PYTHEAS	64485	Titre 2.	PV	TCH nes	Mutation	31/07/2014					Concours		Externe	TECH	BAP B SCSM	A4A2 TECHNICIEN BIOLOGISTE		X			
346	Services Communs	SCASC	69168	Titre 2.	PVT	AAE	Détachement entrant	31/08/2018	31/08/2018				Recrutement par mobilité interne ou externe	Recrutement pour Direction SCASC							X		
347	Services Communs	SCASC	66685	Titre 2.	PV	ASI	Retraite	31/08/2018					Recrutement par mobilité interne ou externe	Recrutement pour Adjoint Direction SCASC							X		
348	Services Communs	SCD	68728	Titre 2.	PV	ADJENES				CDD	01/09/2017	31/08/2018	Recrutement par mobilité interne ou externe	bascule de l'agent ANT sur le poste devenu vacant pour libérer poste pour la mobilité interne à compter du 01/01/17							X		
349	Services Communs	SCD	64813	Titre 2.	PV	ADJENES	Retraite	31/08/2018		Titulaire			Titulaire	Départ en retraite du titulaire cat C Adjènes au 31 août 2018 - transformation du support en cat C agent de bibliothèque	Mobilité nationale MAG	MAG	BAP F DEC	AGENT BIBLIOTHEQUE		X			
350	Services Communs	SCD	61563	Titre 2.	PVT	ATRF	Disponibilité	31/08/2017	31/12/2018	CDD			Maintien de l'ANT	bascule d'un agent ANT sur ce poste devenu vacant définitivement							X		
351	Services Communs	SCD	60630	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/01/2014		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT	Maintien ANT							X		
352	Services Communs	SCD	58429	Titre 2.	PV	ATRF	Mutation	31/12/2013		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Titulaire	ANT du 010118 au 310818 puis titulaire mouvement national dès le 010918 (transformation du support au 010918 en MAG)	Mobilité nationale MAG	MAG	BAP F DEC	AGENT BIBLIOTHEQUE		X			
353	Services Communs	SCD	66669	Titre 2.	PVT	BIB	Disponibilité	15/05/2016	30/09/2018	CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT	maintien ANT							X		
354	Services Communs	SCD	73416	Titre 2.	PV	BIB				CDD	22/05/2017	31/03/2018	Titulaire	poste financement fléché BIB ANT janvier à mars 2018 puis titulaire BIB au 01/04/2018						X			
355	Services Communs	SCD	65192	Titre 2.	PVT	BIB ASS	Détachement	31/08/2014	31/08/2018	CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT	maintien ANT							X		
356	Services Communs	SCD	72972	Titre 2.	PVT	BIB ASS	Détachement	30/09/2017	31/08/2018	Titulaire			Titulaire	mouvement national BIBAS 010918						X			
357	Services Communs	SCD	66004	Titre 2.	PV	BIB ASS	Retraite	30/11/2017						Décalage de recrutement	DECALAGE SUITE DEGEL POSTE 70930							X	
358	Services Communs	SCD	65055	Titre 2.	PV	BIB ASS	Retraite	31/01/2018		CDD			Titulaire	ANT catégorie C du 010218 au 310818 puis titulaire mouvement national BIBAS dès le 010918						X			
359	Services Communs	SCD	54859	Titre 2.	PV	CONS	Retraite	30/09/2017		Titulaire			Titulaire	CONSERVATEUR NOMME PAR LE MINISTERE AU 01/01/18						X			
360	Services Communs	SCD	55937	Titre 2.	PV	CONS	Retraite	23/07/2018					Autre	repyramidage support CONS en 2 MAG (proposition d'utilisation du support C pour basculer ANT RP) et 1 catégorie A (BIB ou IGE en mouvement national ou mobilité interne BAP F)									X
361	Services Communs	SCD	55957	Titre 2.	PV	CONS				Titulaire			Titulaire	Mobilité nationale au 01/09/18 sur poste vacant	Mobilité nationale CONS					X			
362	Services Communs	SCD	5	Titre 2.	PV	IGE							Recrutement par mobilité interne ou externe	mobilité suite repyramidage poste 55937							X		
363	Services Communs	SCD	62371	Titre 2.	PVT	MAGAS	Congé parental	06/11/2017	07/05/2018				Recrutement par mobilité interne ou externe	recrutement ANT borné au retour de congé parental du titulaire le 07/05/18							X		
364	Services Communs	SCD	59337	Titre 2.	PV	MAGAS		10/09/2017		titulaire	14/09/2017	20/05/2018	Titulaire	retour du titulaire après congé formation le 010718						X			
365	Services Communs	SCD	70933	Titre 2.	PV	MAGAS				CDD			Maintien de l'ANT	maintien ANT							X		
366	Services Communs	SCD	9	Titre 2.	PV	MAGAS							Positionnement d'un agent depuis RP	positionnement ANT au 01/09/18 depuis RP suite repyramidage d'un CONS en 1 IGE et 2 MAG							X		
367	Services Communs	SCD	15	Titre 2.	PV	MAGAS							Positionnement d'un agent depuis RP	positionnement ANT au 01/09/18 depuis RP suite repyramidage d'un CONS en 1 IGE et 2 MAG							X		
368	Services Communs	SCD	61010	Titre 2.	PV	MAGAS	Retraite	31/08/2016		CDD			Titulaire	mouvement national (MS comptée en CE 2017 mais mobilité nationale infructueuse)	Mobilité nationale MAG	MAG	BAP F DEC	AGENT BIBLIOTHEQUE		X			
369	Services Communs	SCD	72974	Titre 2.	PV	MAGAS							Concours	RECRUTEMENT PACTE	PACTE	MAG	BAP F DEC	AGENT BIBLIOTHEQUE		X			
370	Services Communs	SCD	70932	Titre 2.	PV	MAGAS				CDD	01/09/2017	31/08/2018	Concours	ANT du 010118 au 310818 puis recrutement direct dès le 010918	Liste complémentaire RD 2017	MAG	BAP F DEC	AGENT BIBLIOTHEQUE		X			
371	Services Communs	SCD	59341	Titre 2.	PV	MAGAS	Retraite	08/11/2017					Concours	RECRUTEMENT PACTE	PACTE	MAG	BAP F DEC	AGENT BIBLIOTHEQUE		X			

Informations sur le poste													Propositions de la structure					Propositions pour avis des instances					
Ordre	Type de service	Composante ou service	Número de poste	Budget	Type de vacance	Corps du support	Motif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date fin de PVT	Utilisation actuelle du support	Date début de contrat	Date fin de contrat	Proposition d'utilisation 2018	Observations précisions sur la demande	Nature du concours	Corps de publication concours	BAP	Emploi Type REFERENS 2	Titularisation 2018	Recrutement titulaire rentrée 2018	Agent non titulaire rentrée 2018	Décalage	Autres (transformation, ...)
372	Services Communs	SCD	62386	Titre 2.	PVT	MAGAS	Détachement	31/08/2017	31/08/2018	CDD	20/09/2017	31/08/2018	Concours	ANT du 010118 au 310818 puis titulaire recrutement direct dès le 010918	Liste complémentaire RD 2017	MAG	BAP F DEC	AGENT BIBLIOTHEQUE		X			
373	Services Communs	SCD	61013	Titre 2.	PV	MAGAS	Mutation	31/08/2017		CDD	21/09/2017	31/08/2018	Concours	ANT du 010118 au 310818 et titulaire au 010918 par recrutement direct	Liste complémentaire RD 2017	MAG	BAP F DEC	AGENT BIBLIOTHEQUE		X			
374	Services Communs	SCD	61009	Titre 2.	PVT	MAGAS	Détachement	31/08/2017	31/08/2018	CDD	20/09/2017	31/08/2018	Concours	ANT du 010118 au 310818 et titulaire au 010918 par recrutement direct	Liste complémentaire RD 2017	MAG	BAP F DEC	AGENT BIBLIOTHEQUE		X			
375	Composante	SCIENCES	64907	Titre 2.	PV	ADJENES	Retraite	31/12/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe								X		
376	Composante	SCIENCES	59260	Titre 2.	PV	ADJENES	Retraite	30/09/2016		CDD	01/11/2017	31/10/2018	Maintien de l'ANT	POSTE LABO - Maintien du contractuel jusqu'à la CE 2019 - Contrat à borner au 31/08/2019								X	
377	Composante	SCIENCES	62165	Titre 2.	PV	ADJENES	Mutation	31/08/2017		CDD	09/02/2018	08/02/2019	Maintien de l'ANT	POSTE LABO - Maintien du contractuel jusqu'à la CE 2019 - Contrat à borner au 31/08/2019 ATTENTION contractuel TECH sur poste ADJENES								X	
378	Composante	SCIENCES	53099	Titre 2.	PV	ASI	Nom.liste d'aptitude	01/09/2017		Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude	rehaussement pour LA a compter du 1/09/17							X		
379	Composante	SCIENCES	62527	Titre 2.	PV	ASI							Autre	REPYRAMIDAGE 60592 ATRF + 62527 ASI pour création 2 TECH									X
380	Composante	SCIENCES	70635	Titre 2.	PV	ASI				CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT									X	
381	Composante	SCIENCES	53108	Titre 2.	PV	ASI	Retraite	28/02/2018					Recrutement par mobilité interne ou externe	transformation support ASI en TECH affectation : assistante CTES								X	
382	Composante	SCIENCES	64189	Titre 2.	PV	ASI	Retraite	31/08/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe	responsable service maintenance Etoile								X	
383	Composante	SCIENCES	50780	Titre 2.	PV	ASI	Retraite	31/03/2017					Autre	POSTE LABO ASI repyramidé avec poste ATRF 60555 - > Pour Création IGR Concours Externe BAP E									X
384	Composante	SCIENCES	50771	Titre 2.	PV	ASI	Retraite	24/05/2018					Concours	CE 2018 Poste maintenu à l'IM2NP -> Concours ASI BAP J Interne	Interne	ASI	BAP J GP	Assistant(e) RH		X			
385	Composante	SCIENCES	66682	Titre 2.	PV	ASI	Démission	05/11/2016		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Concours	POSTE LABO - Maintien du contractuel + transformation poste ASI-> IGE et concours BOE BAP E IBDM	BOE	IGE	BAP E ICS	Ingénieur-e en ingénierie logicielle		X			
386	Composante	SCIENCES	60510	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/05/2017		CDD			Maintien de l'ANT									X	
387	Composante	SCIENCES	60587	Titre 2.	PVT	ATRF	Disponibilité	30/11/2016	30/11/2019	CDD	22/05/2017	21/05/2018	Maintien de l'ANT									X	
388	Composante	SCIENCES	60982	Titre 2.	PVT	ATRF	Congé parental	01/09/2016	01/09/2018				Recrutement par mobilité interne ou externe	Recrutement 2mois suite recrutement infructueux en 2017								X	
389	Composante	SCIENCES	73751	Titre 2.	PVT	ATRF	Détachement entrant	01/05/2018	01/05/2018	titulaire			Personnel détaché entrant									X	
390	Composante	SCIENCES	60838	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/12/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe	service maintenance St Charles (plombier)								X	
391	Composante	SCIENCES	60592	Titre 2.	PV	ATRF	Nom.liste d'aptitude	01/09/2017					Autre	REPYRAMIDAGE 60592 ATRF + 62527 ASI pour création 2 TECH pour positionner 2 LISTES APTITUDE									X
392	Composante	SCIENCES	69520	Titre 2.	PVT	ATRF	Disponibilité	07/09/2016	07/09/2018	CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT									X	
393	Composante	SCIENCES	58938	Titre 2.	PV	ATRF	Retr. pr. invalidité	15/10/2013		CDD	01/03/2017	28/02/2018	Maintien de l'ANT									X	
394	Composante	SCIENCES	59024	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	30/04/2016		CDD	03/07/2017	02/07/2018	Maintien de l'ANT									X	
395	Composante	SCIENCES	61565	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	31/12/2015		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT									X	
396	Composante	SCIENCES	61705	Titre 2.	PV	ATRF		01/05/2017		CDD	29/10/2017	28/10/2018	Maintien de l'ANT									X	
397	Composante	SCIENCES	62339	Titre 2.	PV	ATRF	Retraite	09/12/2016		CDD	09/05/2017	08/05/2018	Maintien de l'ANT									X	
398	Composante	SCIENCES	67133	Titre 2.	PV	ATRF				CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT									X	
399	Composante	SCIENCES	59027	Titre 2.	PV	ATRF		03/02/2017		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT									X	
400	Composante	SCIENCES	60508	Titre 2.	PV	ATRF		11/01/2016		CDD	04/10/2017	03/04/2018	Maintien de l'ANT									X	
401	Composante	SCIENCES	66919	Emploi gagé RP	PV	ATRF	Retraite	16/12/2017					Suppression à la vacance	Recrutement sur RP emploi gagé									X
402	Composante	SCIENCES	60555	Titre 2.	PV	ATRF	Nom.liste d'aptitude	01/09/2017					Autre	poste LABO IM2NP repyramidé avec poste 50780 ASI pour création IGR concours BAP E									X
403	Composante	SCIENCES	61293	Titre 2.	PVT	IGE	Disponibilité	31/08/2016	31/08/2018				Recrutement par mobilité interne ou externe	Remplacement suite Dispoau 1/09/16								X	
404	Composante	SCIENCES	67343	Titre 2.	PV	IGE		30/09/2017		Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude	Positionnement de LA à compter du 1/10/2017								X	
405	Composante	SCIENCES	50571	Titre 2.	PVT	IGE	Congé parental	29/06/2017	29/12/2017	CDD			Maintien de l'ANT									X	
406	Composante	SCIENCES	50535	Titre 2.	PV	IGE	Nom. après concours			Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude	Positionnement LA au 13/11/2017								X	
407	Composante	SCIENCES	18	Titre 2.	PV	IGE							Recrutement par mobilité interne ou externe	support PAST supprimé Création poste IGE ANT pour SATIS								X	

Informations sur le poste													Propositions de la structure						Propositions pour avis des instances				
Ordre	Type de service	Composante ou service	Numéro de poste	Budget	Type de vacance	Corps du support	Motif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date fin de PVT	Utilisation actuelle du support	Date début de contrat	Date fin de contrat	Proposition d'utilisation 2018	Observations précisions sur la demande	Nature du concours	Corps de publication concours	BAP	Emploi Type REFERENS 2	Titularisation 2018	Recrutement titulaire rentrée 2018	Agent non titulaire rentrée 2018	Décalage	Autres (transformation, ...)
408	Composante	SCIENCES	17	Titre 2.	PV	IGE				CREATION BONUS MS 2018			Concours	Création BONUS CE 2018 CIML concours BOE	BOE	IGE	BAP A SV	Ingénieur-e en expérimentation et instrumentation hydrologiques		X			
409	Composante	SCIENCES	19	Titre 2.	PV	IGR							Concours	POSTE LABO repyramidage Poste ATRF 60555 IM2NP + Poste 50780 ASI Fédération de Recherche -> 1 POSTE IGR I2M -> Recr.+ Concours BAP E	Interne	IGR	BAP E ICS	Chef de projet ou expert-e eb ingénierie des systèmes d'information		X			
410	Composante	SCIENCES	14	Titre 2.	PV	IGR				CREATION BONUS MS 2018			Concours	Création Bonus CE 2018 pour Fédération de Recherche 3C	Externe	IGR	BAP A SV	Ingénieur-e biologiste en analyse de données		X			
411	Composante	SCIENCES	62638	Titre 2.	PV	SAENES		31/08/2017					Recrutement par mobilité interne ou externe	Remplacement pour accompagnement de la secrétaire du dot de math							X		
412	Composante	SCIENCES	64240	Titre 2.	PVT	TCH nes	Disponibilité	31/08/2015	30/06/2018	CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
413	Composante	SCIENCES	64440	Titre 2.	PV	TCH nes		30/10/2016		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
414	Composante	SCIENCES	64958	Titre 2.	PV	TCH nes	Mutation	30/04/2014		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
415	Composante	SCIENCES	64419	Emploi gagé RP	PV	TCH nes	Retraite	31/12/2017					Suppression à la vacance	Recrutement sur RP emploi gagé , tech TP Physique									X
416	Composante	SCIENCES	65108	Titre 2.	PVT	TCH nes	Disponibilité	31/08/2014	31/08/2018	CDD			Maintien de l'ANT								X		
417	Composante	SCIENCES	67594	Titre 2.	PVT	TCH nes	Détachement entrant	31/08/2018	31/08/2018	titulaire			Personnel détaché entrant	accueil agent détaché entrant							X		
418	Composante	SCIENCES	64560	Titre 2.	PVT	TCH nes	Disponibilité	07/09/2016	07/06/2017	Titulaire			Titulaire	titulaire en disponibilité							X		
419	Composante	SCIENCES	72933	Titre 2.	PV	TCH nes				Titulaire			Titulaire	Mutation d'un fonctionnaire de Grenoble sur ce poste. Arrivée mi-janvier 2018 Annulation du Concours							X		
420	Composante	SCIENCES	11	Titre 2.	PV	TCH nes				Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude	REPYRAMIDAGE 60592 ATRF + 62527 ASI pour création 2 TECH pour positionner LA							X		
421	Composante	SCIENCES	12	Titre 2.	PV	TCH nes				Liste d'aptitude 2017			Liste d'aptitude	REPYRAMIDAGE 60592 ATRF + 62527 ASI pour création 2 TECH pour positionner LA							X		
422	Services Communs	SCPU	67326	Titre 2.	PV	ASI				CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT	Maintien ANT								X	
423	Services Communs	SLUMPPS	54616	Titre 2.	PVT	INF	Congé Longue Durée	23/09/2016	23/09/2017	Titulaire			Titulaire	titulaire en cld							X		
424	Services Communs	SUFA	62059	Titre 2.	PV	ADJENES		31/08/2015		CDD	01/07/2017	30/06/2018	Maintien de l'ANT								X		
425	Services Communs	SUFA	59284	Titre 2.	PV	ADJENES	Mutation	31/08/2016		CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
426	Services Communs	SUFA	56593	Titre 2.	PV	ASI	Retraite	31/12/2015		CDD	26/06/2017	25/06/2018	Maintien de l'ANT	Mise au concours en 2019							X		
427	Services Communs	SUFA	68655	Titre 2.	PV	ASI				CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT								X		
428	Services Communs	SUFA	53180	Titre 2.	PV	IGE		16/08/2016					Recrutement par mobilité interne ou externe	recrutement ANT							X		
429	Services Communs	SUFA	36	Titre 2.	PV	IGE							Concours	Concours IGE	Interne	IGE	BAP J GP	CHARGE D'ORIENTATION		X			
430	Services Communs	SUFA	67540	Titre 2.	PV	TCH nes	Retraite	28/02/2018					Concours	Rehaussement de Tech en IGE avec recrutement CDD du 01/03/18 au 15/11/18 puis concours IGE - Poste occupé par Tech CE	Externe	IGE	BAP J GP	chargé(e) d'animation et d'ingénierie en formation tout au long de la vie		X			
431	Services Communs	SUIO	68748	Titre 2.	PV	AAE	Retraite	23/03/2018					Concours		Externe	ASI	BAP J GP	Assistant-e d'orientation et d'insertion professionnelle		X			
432	Services Communs	SUIO	66623	Titre 2.	PV	AAE	Mutation interne						Recrutement par mobilité interne ou externe	REPLACEMENT RAD 2017 F							X		
433	Services Communs	SUIO	60897	Titre 2.	PV	ATRF	Concours ASI AMU	13/11/2017					Concours		Interne	TECH	BAP J GP	Technicien-ne en gestion administrative		X			
434	Services Communs	SUIO	74312	Titre 2.	PV	IGE	Poste créé par MESRI // labellisation projet			CDD	01/10/2017	30/09/2018	Positionnement d'un agent depuis RP	Bascule (IGE) depuis RP dès le 01/10/17 et remplacement sur RP de l'agent par un ASI								X	
435	Services Communs	SUIO	51233	Titre 2.	PV	IGE	Retraite	01/07/2018					Concours		Externe	IGE	BAP J GP	Chargé-e d'orientation et d'insertion professionnelle		X			
436	Services Communs	SUIO	66696	Titre 2.	PVT	IGE	Disponibilité	31/08/2016	31/08/2018	CDD	01/09/2017	31/08/2018	Maintien de l'ANT	Maintien ANT même catégorie							X		
437	Services Communs	SUIO	64423	Emploi gagé FC.	PV	TCH nes	Retraite	31/08/2017					Suppression à la vacance	suppression poste gagé suite retraite (remplacement de l'agent sur RP)									X
438	Services Communs	SUIO	66894	Emploi gagé RP.	PV	TCH nes	Mutation interne	04/12/2017					Suppression à la vacance	suppression poste gagé à la vacance (mutation interne à IUT) au 04/12/2017									X
439	Composante	UTL	55735	Titre 2.	PV	IGE	Retraite	25/02/2018					Concours		Interne	IGE	BAP J GP	Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage		X			

Campagne d'emplois 2018-Enseignants chercheurs / Enseignants-CT CA du 19 décembre 2017.

Informations sur le poste									Proposition de la structure							Propositions pour avis des instances						
Ordre	Composante ou service	Numéro de poste	Numéro national	Type de Vacance	Corps du support	Motif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date de fin de PVT	Type d'utilisation actuelle	Proposition d'utilisation du support 2018	Observation/Précision sur la demande	Corps de publication du concours	Article de publication	Section ou discipline 2nd degré	Libellé de CNU ou Discipline	Unité de recherche	Département de formation	Profil court	Recrutement titulaire rentrée 2018	Recrutement non titulaire rentrée 2018	Décalages de recrutement	Autres (transformati ons, ...)
1	ALLSH	57774		PV	ATERM					ATER 100%										X		
2	ALLSH	57776		PV	ATERM					ATER 100%										X		
3	ALLSH	57778		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT							HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE			X		
4	ALLSH	57780		PV	ATERM				ATER	ATER 100%										X		
5	ALLSH	57782		PV	ATERM				ATER	ATER 100%										X		
6	ALLSH	61300		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT			15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	IRASIA	ETUDES ASIATIQUES	HINDI ET CIVILISATION DE L'INDE (moderne et contemporaine)		X			
7	ALLSH	61302		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT			21	Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	TDMAM	HISTOIRE	HISTOIRE ANCIENNE		X			
8	ALLSH	61303		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT			21	Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux		HISTOIRE	HISTOIRE DU MOYEN-AGE		X			
9	ALLSH	61304		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT			22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	TELEMME	HISTOIRE	HISTOIRE MODERNE XVIe-XVIIe SIECLES, EUROPE MERIDIONALE ET MEDITERRANEE		X			
10	ALLSH	61305		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT			22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	TELEMME	HISTOIRE	HISTOIRE CONTEMPORAINE, EUROPE MERIDIONALE ET MEDITERRANEE XIXe-XXe SIECLES		X			
11	ALLSH	61308		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT			07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	CIELAM	LETTRES	SCIENCES DU LANGAGE - LINGUISTIQUE FRANCAISE		X			
12	ALLSH	61309		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT			09	Langue et littérature françaises	CIELAM	LETTRES			X			
13	ALLSH	61310		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT			18	Architecture, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements art., esthétique, muséologie, musique, sc de l'art.	LESA	ARTS	MUSIQUE, MUSICOLOGIE ET SCIENCES HUMAINES		X			
14	ALLSH	61311		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT			18	Architecture, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements art., esthétique, muséologie, musique, sc de l'art.	LESA	ARTS	HISTOIRE, PRATIQUE ET THEORIE DE L'ART CONTEMPORAIN		X			
15	ALLSH	61312		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT			10	Littératures comparées	CIELAM	LETTRES	LITTERATURE GENERALE ET COMPAREE		X			
16	ALLSH	61318		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT			18	Architecture, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements art., esthétique, muséologie, musique, sc de l'art.		PSYCHOLOGIE DEVELOPPEMENTALE ET DIFFERENTIELLE	PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT		X			
17	ALLSH	61320		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT			70	Sciences de l'éducation	ADEF	SCIENCES DE L'EDUCATION			X			
18	ALLSH	61322		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT			11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	LERMA	ETUDES DU MONDE ANGLOPHONE	LANGUE ANGLAISE ET ETUDES ANGLOPHONES		X			
19	ALLSH	54526	4152ZH	PVT	DCIO	Disponibilité	01/11/2015	31/08/2018		Mise à disposition							CEFCOCP			X		
20	ALLSH	64656		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques		SCIENCES DE L'ANTIQUITE			X			
21	ALLSH	64657		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			13	Langues et littératures slaves	ECHANGES	ETUDES SLAVES			X			
22	ALLSH	64658		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			13	Langues et littératures slaves	ECHANGES	ETUDES SLAVES			X			
23	ALLSH	64659		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			13	Langues et littératures slaves	ECHANGES	ETUDES SLAVES			X			
24	ALLSH	64662		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			13	Langues et littératures slaves	ECHANGES	ETUDES SLAVES			X			
25	ALLSH	64668		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			13	Langues et littératures slaves	ECHANGES	ETUDES SLAVES			X			
26	ALLSH	64671		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	CAER	ETUDES ITALIENNES			X			
27	ALLSH	64674		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	CAER	ETUDES ITALIENNES			X			
28	ALLSH	64677		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes		ETUDES HISPANIQUES ET LATINO AMERICAINES			X			
29	ALLSH	64681		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes		ETUDES PORTUGAISES ET BRÉSILIENNES			X			
30	ALLSH	64682		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	CAER	LINGUISTIQUE COMPAREE DES LANGUES ROMANES ET ROUMAN			X			
31	ALLSH	64683		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes		ETUDES PORTUGAISES ET BRÉSILIENNES			X			
32	ALLSH	64685		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	CAER	ETUDES ITALIENNES			X			
33	ALLSH	64689		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	IREMAM	ETUDES MOYEN-ORIENTALES			X			
34	ALLSH	64691		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques		ETUDES ASIATIQUES			X			
35	ALLSH	64693		PV	LECT				Lecteur	Autre	support utilisé pour CDD second degré		15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	IREMAM	ETUDES MOYEN-ORIENTALES			X			
36	ALLSH	64695		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	IRASIA	ETUDES ASIATIQUES			X			
37	ALLSH	64697		PV	LECT				Lecteur	Autre	support utilisé pour CDD second degré		15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	IREMAM	ETUDES MOYEN-ORIENTALES			X			
38	ALLSH	64699		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	LERMA	ETUDES DU MONDE ANGLOPHONE			X			
39	ALLSH	64701		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	LERMA	ETUDES DU MONDE ANGLOPHONE			X			
40	ALLSH	64704		PV	LECT				Lecteur	Lecteur			11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	LERMA	ETUDES DU MONDE ANGLOPHONE			X			

Informations sur le poste									Proposition de la structure					Propositions pour avis des instances								
Ordre	Composante ou service	Número de poste	Número national	Type de vacance	Corps du support	Moif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date de fin de PVT	Type d'utilisation actuelle du support	Proposition d'utilisation du support 2018	Observation /Précision sur la demande	Corps de publication du concours	Article de publication	Section ou discipline 2nd degré	Libellé de CNU ou Discipline	Unité de recherche	Département de formation	Profil court	Recrutement titulaire rentrée 2018	Recrutement non titulaire rentrée 2018	Décalages de recrutement	Autres (transformations, ...)
123	ALLSH	64160	2177	PVT	PR	Disponibilité	31/08/2015	31/08/2018	ATER	Maintien de l'ANT				16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	LPC	PSYCHOLOGIE DEVELOPPEMENTALE ET DIFFERENTIELLE	PSYCHOLOGIE DIFFERENTIELLE		X		
124	ALLSH	64248	1274	PV	PR				ATER	Maintien de l'ANT				17	Philosophie	CEPERC	PHILOSOPHIE			X		
125	ALLSH	73269	2349	PV	PR				ATER	Maintien de l'ANT				21	Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	LA3M	HISTOIRE	HISTOIRE DU MONDE BYZANTIN (VI-XV SIECLES)		X		
126	ALLSH	73270	1279	PV	FR				ATER	Concours PR		PR 2C	46-1*	18	Architecture, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements art, esthétique, muséologie, musique, sc de l'art.	PRISM	ARTS	MUSICOLOGIE ET INTERDISCIPLINAIRE	X			
127	ALLSH	73271	1272	PV	PR				ATER	Maintien de l'ANT				17	Philosophie		PHILOSOPHIE			X		
128	ALLSH	73275	2157	PV	PR				Titulaire	ATER 100%				15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques	IREMAM	ETUDES MOYEN-ORIENTALES	LANGUE ET CULTURE BERBERES		X		
129	ALLSH	73276	1282	PV	PR				Titulaire	ATER 100%				9ème/73ème	Langue et littérature française / Cultures et langues régionales		LETTRES	Théâtre		X		
130	ALLSH	73277	2104	PV	PR				Titulaire	ATER 100%				18	Architecture, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements art, esthétique, muséologie, musique, sc de l'art.		ARTS	PRATIQUES CONTEMPORAINES ET THEORIE DES ARTS PLASTIQUES		X		
131	ALLSH	51577	1900	PV	PRAG	Mutation	31/08/2017		PROF CONT 2D NON FC	Maintien de l'ANT				1000	HISTOIRE-GEOGRAPHIE		HISTOIRE			X		
132	ALLSH	51580	1985	PV	PRAG		31/08/2016		PROF CONT 2D NON FC	Concours 2nd degré		PRAG	2nd degré	1000	HISTOIRE-GEOGRAPHIE		HISTOIRE	HISTOIRE CONTEMPORAINE XIXe-XXIe SIECLES	X			
133	ALLSH	51945	2267	PNV	PRAG				Titulaire	Maintien de l'ANT							ETUDES HISPANIQUES ET LATINO AMERICAINES			X		
134	ALLSH	52014	1581	PV	PRAG	Concours ou mutation interne	31/08/2012		PROF CONT 2D NON FC	Concours 2nd degré		PRAG	2nd degré	1700	EDUCATION MUSICALE		ARTS	MUSIQUE, MUSICOLOGIE	X			
135	ALLSH	52782	1959	PV	PRAG	Retraite	30/09/2012		PROF CONT 2D NON FC	Maintien de l'ANT	2 ENSEIGNANTS CONTRACTUELS TYPE 2D DEGRE (50% CHACUN)						ETUDES PORTUGAISES ET BRÉSILIENNES			X		
136	ALLSH	52525	1906	PV	PRCE	Retraite	17/07/2018		Titulaire	Concours 2nd degré		PRAG	2nd degré	0202	LETTRES MODERNES		LETTRES	FRANCAIS LANGUE ETRANGERE	X			
137	ALLSH	56653	1941	PVT	PRCE	Disponibilité	31/08/2013	31/08/2018	PROF CONT 2D NON FC	Maintien de l'ANT							ARTS			X		
138	CFMI	52791	2045	PV	PRCE	Retraite	31/08/2017		ATER	Maintien de l'ANT	Maintien contractuel second degré										X	
139	EJCAM	70910	MCF 1116	PV	MCF	Mutation	31/08/2017		Concours MCF	Maintien de l'ANT	ATER 100% du 01/01/18 au 30/06/18 puis concours MCF du 01/09/18 au 31/12/18	MCF	26-1-1*	71	Sciences de l'information et de la communication	EA 4262		JOURNALISME - PRATIQUES D'ECRITURES	X			
140	EJCAM	56319	0397	PV	PR	Retraite	01/09/2008		Titulaire	MAST	Renouvellement MAST 50% du 01/10/17 au 30/09/20 partage du poste avec FSS										X	
141	ESPE	57391		PV	ATERM				ATER	ATER 100%											X	
142	ESPE	57393		PV	ATERM				ATER	ATER 100%											X	
143	ESPE	57395		PV	ATERM				ATER	ATER 100%											X	
144	ESPE	57397		PV	ATERM				ATER	ATER 100%											X	
145	ESPE	57124	000CPED0098	PV	CPED		31/08/2018		Titulaire	Recrutement académique affectation provisoire 2nd degré	maintien de l'enseignant en AA SVT											
146	ESPE	57154	7000MCF0167	PV	MCF	Retraite	31/08/2018		Concours MCF	Maintien de l'ANT	7-70 double section	MCF	26-1-1*	7-70	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	ADEF EA 4671	ESPE COLLEGE ALLSH	Didactique du Français	X			
147	ESPE	57155	2300MCF0169	PV	MCF	Nom. après concours	31/08/2016		ATER	Concours MCF	7-70 double section	MCF	26-1-1*	7-70	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	LPL UMR 6057	ESPE COLLEGE ALLSH	Didactique des Langues	X			
148	ESPE	57160	179	PV	MCF	Retraite	01/09/2018		Concours MCF	Maintien de l'ANT	26-70 double section	MCF	26-1-1*	26-70	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	ADEF EA 4671	ESPE COLLEGE SCIENCES	Formation des Enseignants en Mathématiques et Epistémologie des Sciences	X			
149	ESPE	57163	1100MCF0183	PV	MCF	Mutation	31/08/2017		Concours MCF	Maintien de l'ANT		MCF	26-1-1*	74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	ISM UMR 7287	ESPE COLLEGE SCIENCES	Formation des Enseignants en EPS	X			
150	ESPE	57264	1600PR0159	PV	PR	Retraite	01/04/2018		Concours PR	Maintien de l'ANT	Départ à la retraite reporté au 1er avril 2018 (demande du 21 septembre 2017)	PR 2C	46-1*	25	MATHEMATIQUES	ADEF EA 4671	ESPE COLLEGE SCIENCES	Analyse Mathématiques et Formations des Enseignants	X			
151	ESPE	72922	0180	PV	PR				ATER	Concours PR		PR 2C	46-1*	70-18	Sciences de l'éducation	ADEF EA 4671	ESPE COLLEGE ALLSH	Didactique des Arts	X			
152	ESPE	57166	0202PRA0021	PV	PRAG		31/08/2018		Titulaire	Recrutement académique affectation provisoire 2nd degré	Maintien de l'enseignant AA Biotechnologie								X			
153	ESPE	57178	1000PRA0042	PV	PRAG		31/08/2018		Titulaire	Recrutement académique affectation provisoire 2nd degré	maintien de l'enseignant en AA Histoire-Géographie								X			
154	ESPE	57192	0426PRA0056	PVT	PRAG	Congé Longue Durée	09/09/2015	09/03/2017	ATER	ATER 100%										X		
155	ESPE	57200	1800PRA0067	PV	PRAG		31/08/2018		Titulaire	Recrutement académique affectation provisoire 2nd degré	maintien de l'enseignant en AA Histoire-Géographie								X			
156	ESPE	57202	1900PRA0090	PV	PRAG		31/08/2018		Titulaire	Recrutement académique affectation provisoire 2nd degré	maintien de l'enseignant en AA maths								X			
157	ESPE	57219	1000PRA0105	PV	PRAG		31/08/2018		Titulaire	Recrutement académique affectation provisoire 2nd degré	maintien de l'enseignant en AA Lettres								X			
158	ESPE	57220	8010PRA0115	PV	PRAG		31/08/2018		Titulaire	Recrutement académique affectation provisoire 2nd degré	maintien de l'enseignant en AA EPS								X			
159	ESPE	57231	1600PRA0132	PV	PRAG		31/08/2018		Titulaire	Recrutement académique affectation provisoire 2nd degré	maintien de l'enseignant en AA Espagnol								X			

Informations sur le poste									Proposition de la structure						Propositions pour avis des instances									
Ordre	Composante ou service	Numéro de poste	Numéro national	Type de vacance	Corps du support	Motif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date de fin de PVT	Type d'utilisation actuelle du support	Proposition d'utilisation du support 2018	Observation /Précision sur la demande	Corps de publication du concours	Article de publication	Section ou discipline 2nd degré	Libellé de CNU ou Discipline	Unité de recherche	Département de formation	Profil court	Recrutement titulaire rentrée 2018	Recrutement non titulaire rentrée 2018	Décalages de recrutement	Autres (transformations, ...)		
160	ESPE	57232	0422PRA0137	PV	PRAG		31/08/2018		Titulaire	Recrutement académique affectation provisoire 2nd degré	Maintien en AA Anglais								X					
161	ESPE	57333	1400PRC0051	PV	PRCE	Retraite	31/12/2017		Titulaire	Concours MCF	demande de transformation du poste PRCE en MCF pour ouverture concours 2018	MCF	26-1-1°	19-70	Sociologie, démographie	LAMES UMR 7305	ESPE COLLEGE ALLSH	Sociologie des discriminations	X					
162	ESPE	57357	0080PRC0071	PV	PRCE		31/08/2018		Titulaire	Recrutement académique affectation provisoire 2nd degré	maintien de l'enseignant en AA Arts Plastiques								X					
163	ESPE	57365	104	PV	PRCE	Retraite	01/03/2018		Titulaire	Concours MCF	DEMANDE DE TRANSFORMATION DU POSTE EN MCF pour ouverture concours	MCF	26-1-1°	70	Sciences de l'éducation	ADEF EA 4671	ESPE	Encadrement Educatif	X					
164	ESPE	57369	1100PRC0107	PV	PRCE	Retraite	31/07/2016			Concours MCF	demande de transformation du poste PRCE en MCF pour ouverture concours 2018	MCF	26-1-1°	27	Informatique	LSIS UMR 7296	ESPE COLLEGE SCIENCES	Traitement de l'information	X					
165	ESPE	57377	0000PRC0123	PV	PRCE		31/08/2018		Titulaire	Recrutement académique affectation provisoire 2nd degré	maintien de l'enseignant en AA Maths								X					
166	FDSP	61306		PV	ATERM					PAST	Transformation poste ATER en PAST 50%			2	Droit public	LDPSC EA 4690	Département de droit public et science politique	Droit administratif, droit des libertés fondamentales					X	
167	FDSP	61307		PV	ATERM					PAST	Transformation poste ATER en PAST 50%			2	Droit public	CRA EA 893	Département de droit public et science politique	Droit de la fonction publique- Préparation aux concours administratifs					X	
168	FDSP	64024		PV	ATERM					ATER	ATER 100%												X	
169	FDSP	64025		PV	ATERM					ATER	ATER 100%												X	
170	FDSP	64026		PV	ATERM					ATER	ATER 100%												X	
171	FDSP	64027		PV	ATERM					ATER	ATER 100%												X	
172	FDSP	64028		PV	ATERM					ATER	ATER 100%												X	
173	FDSP	64029		PV	ATERM					ATER	ATER 100%												X	
174	FDSP	64030		PV	ATERM					ATER	ATER 100%												X	
175	FDSP	64031		PV	ATERM					ATER	ATER 100%												X	
176	FDSP	64032		PV	ATERM					ATER	ATER 50%												X	
177	FDSP	64033		PV	ATERM					ATER	ATER 100%												X	
178	FDSP	64034		PV	ATERM					ATER	ATER 100%												X	
179	FDSP	64035		PV	ATERM					ATER	ATER 50%												X	
180	FDSP	64037		PV	ATERM					ATER	ATER 100%												X	
181	FDSP	64039		PV	ATERM					ATER	ATER 100%												X	
182	FDSP	64042		PV	ATERM					ATER	ATER 100%												X	
183	FDSP	64045		PV	ATERM					ATER	ATER 100%												X	
184	FDSP	64075		PV	ATERM					ATER	ATER 100%												X	
185	FDSP	64076		PV	ATERM					ATER	ATER 100%												X	
186	FDSP	64628		PV	LECT					Lecteur	Lecteur												X	
187	FDSP	64630		PV	LECT					Lecteur	Lecteur												X	
188	FDSP	64632		PV	LECT					Lecteur	Lecteur												X	
189	FDSP	51582	0586	PV	MCF		31/08/2012			HCC / invités	Reconduction de 6 mois d'invités MCF continue en CE 17												X	
190	FDSP	52199	05MCF0897	PV	MCF	Retraite	31/08/2018		Titulaire	ATER 50%													X	
191	FDSP	52247	0972	PV	MCF	Retraite	30/11/2015			ATER 50%	Demande de recrutement d'un ATER 50 après la fin de contrat de l'ATER 100 à compter du 1/09/2018												X	
192	FDSP	52340	0996	PV	MCF	Retraite	31/08/2018		Titulaire	ATER 50%													X	
193	FDSP	52368	01MCF1008	PV	MCF		14/01/2014			Titulaire	Retour du titulaire en janvier 2018									X				
194	FDSP	52376	1012	PVT	MCF	Disponibilité	31/08/2016	31/08/2018	ATER	Maintien de l'ANT	Soit maintien ATER soit retour titulaire												X	
195	FDSP	52414	1138	PV	MCF		31/08/2017		ATER	Concours MCF		MCF	26-1-1°	1	Droit privé et sciences criminelles	LTD EA 892	Département de droit privé	Théorie du droit / Droit civil	X					
196	FDSP	54737	01MCF1080	PV	MCF				ATER	ATER 100%													X	
197	FDSP	66036	01MCF0775	PV	MCF		31/08/2016		ATER	Maintien de l'ANT													X	
198	FDSP	72939	2440	PV	MCF				Titulaire	Recrutement en cours au 5/10/17, affectation au 1/12/17									X					
199	FDSP	51457	1038	PV	PAST				PAST	Maintien de l'ANT				1	Droit privé et sciences criminelles			Droit des relations économiques, Droit des relations sociales, droit des sociétés					X	
200	FDSP	51471	1048	PV	PAST				PAST	Affectation en cours													X	
201	FDSP	52628	1060	PV	PR	Mutation	31/08/2017		ATER	Concours PR		PR 2C	51	2	Droit public	CRA EA 893	Département de droit public et science politique	Droit administratif, droit des contrats administratifs, droit public économique, droit des collectivités territoriales et de la gestion des services publics.	X					
202	FDSP	52870	02PRO923	PV	PR	Mutation	31/08/2008			Décalage de recrutement													X	
203	FDSP	71745	1160	PV	PR					Décalage de recrutement													X	
204	FDSP	73274	0599	PV	PR					ATER 50%													X	
205	FDSP	74553	BONUS MS 2017	PV	PR					Concours PR		PR 2C	49-2	2	Droit public	DICE UMR 7318 GERJC	Département de droit public et science politique	Droit constitutionnel, Justice constitutionnelle, Droit comparé	X					
206	FEG	62730		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT													X	

Informations sur le poste										Proposition de la structure						Propositions pour avis des instances								
Ordre	Composante ou service	Numéro de poste	Numéro national	Type de vacance	Corps du support	Moif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date de fin de PVT	Type d'utilisation actuelle du support	Proposition d'utilisation du support 2018	Observation /Précision sur la demande	Corps de publication du concours	Article de publication	Section ou discipline 2nd degré	Libellé de CNU ou Discipline	Unité de recherche	Département de formation	Profil court	Recrutement titulaire rentrée 2018	Recrutement non titulaire rentrée 2018	Décalages de recrutement	Autres (transformati ons, ...)		
251	IMPGT	64099		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT	maintien ATER 100%			06	Sciences de gestion	CERGAM EA 4225		Management stratégique de la culture et de l'événementiel, management des ressources humaines dans le secteur culturel		X				
252	IMPGT	64100		PV	ATERM				ATER	Maintien de l'ANT	Maintien ATER 100%			06	Sciences de gestion	CERGAM EA 4225		Management des systèmes d'information		X				
253	IMPGT	52350	1000	PV	MCF		31/12/2016			ATER 100%	ATER 12 mois 100%			06	Sciences de gestion	CERGAM EA 4225		Gestion financière et management public (Management du secteur médico social)		X				
254	IMPGT	51507	1055	PV	PAST					Autre	transformation au 01/01/18 PAST 50% pour IGE			06	Sciences de gestion	CERGAM EA 4225					X			
255	IMPGT	51516	1053	PV	PAST					PAST	Maintien de l'ANT	maintien PAST 50%			06	Sciences de gestion	CERGAM EA 4225				X			
256	IMPGT	52892	06PRO932	PV	PR	Fin de Fonction	21/02/2017			Concours PR	Concours PR au fil de l'eau infructueux en 2017. Republique en 2016 et HCC 8 mois 384 HETD	PR 2C	46-1*	06	Sciences de gestion	CERGAM EA 4225		Management public et management stratégique territorial	X					
257	IMPGT	65273	06PRL152	PV	PR	Démision	31/08/2017			Décalage de recrutement	Décalage du recrutement sur 2019			06	Sciences de gestion	CERGAM EA 4225					X			
258	IMPGT	69212	06PRO632	PV	PR	Mutation	31/08/2017			ATER	Maintien de l'ANT	maintien ATER 100%			06	Sciences de gestion	CERGAM EA 4225		Marketing territorial et attractivité Management public et stratégie des organisations publiques et privées		X			
259	IMPGT	73273	1161	PV	PR	Départ retraite	42978			Décalage de recrutement				06	Sciences de gestion	CERGAM EA 4225					X			
260	IMPGT	51368	PRAG1106	PV	PRAG			31/08/2012		CDD	Concours 2nd degré	PRAG Economie gestion bilingue anglais	PRAG	2nd degré	8010	ECONOMIE ET GESTION	CERGAM EA 4225		PRAG Economie gestion bilingue anglais	X				
261	IUT	57663		PV	ATERM					ATER	ATER 100%			27	Informatique	UMR 7296 LSIS	MMI Arles	Informatique graphique. Analyse géométrique et topologique ; modélisation-reconstruction.		X				
262	IUT	57665		PV	ATERM					ATER	ATER 100%			27	Informatique	UMR 7296 LSIS	INFO Aix	enseignement en ACDA, ASR ou AP.		X				
263	IUT	62726		PV	ATERM					ATER	ATER 100%			60	GENIE MECANIQUE - MECANIQUE	UPR 7051 LMA	GMP	Génie mécanique et contrôle non destructif.		X				
264	IUT	62732		PV	ATERM					ATER	ATER 100%			19	Sociologie, démographie	UMR 7317 LEST-ORIS	CSGU	Politiques et sociologie urbaines.		X				
265	IUT	62734		PV	ATERM					ATER	Décalage de recrutement											X		
266	IUT	64088		PV	ATERM					ATER	ATER 100%			62	Energétique, génie des procédés	M2P2 UMR 7340	GC/GP	Génie des Procédés		X				
267	IUT	64089		PV	ATERM					ATER	ATER 100%			1	Droit privé et sciences criminelles	ED 67 - EA 900	GEA Marseille	Droit privé		X				
268	IUT	64090		PV	ATERM					ATER	ATER 100%			25	MATHEMATIQUES	I2M UMR 7373	MP	Mathématiques		X				
269	IUT	64091		PV	ATERM					ATER	ATER 100%			62	Energétique, génie des procédés	UMR 7342 IRRHE	GTE	Energétique et Génie des Procédés		X				
270	IUT	64092		PV	ATERM					ATER	ATER 50%			6	Sciences de gestion	EA 4225 CERGAM	GEA Marseille	Marketing		X				
271	IUT	51942	7100MCF1511	PV	MCF	Retraite	30/09/2018			ATER 100%				27	Informatique	UMR 7296 LSIS	INFO Arles	Algorithmique et programmation, systèmes et réseaux, développement d'applications mobiles.		X				
272	IUT	54050	0963	PSV	MCF	Mutation	01/09/2018			Concours MCF		MCF	26-1-1*	62	Energétique, génie des procédés	UMR 7343 JUS11	GC/GP	Procédés et énergétique, mécanique des fluides et transfert.		X				
273	IUT	54143	0751	PVT	MCF	Détachement	31/08/2014	31/08/2019	ATER	ATER 100%	ATER sur détachement			6	Energétique, génie des procédés	UMR 7340 M2P2	GTE	Energétique et génie des procédés.		X				
274	IUT	54659	05 MCF 0140	PV	MCF	Retraite	31/08/2017			Concours MCF	Demande de 256 HCC sur emploi vacant du 01/01/2018 au 31/08/2018	MCF	26-1-1*	62	Sciences de gestion	EA 881 CRET LOG	GLT	Organisation et pilotage de la performance des supply chains (achats et gestion de la relation fournisseurs, dispositifs de gestion).		X				
275	IUT	54685	26 MCF 0585	PV	MCF	Retraite	31/08/2014			Concours MCF		MCF	26-4-1*	71	Sciences de l'information et de la communication	EA 4262 IRSIC	GEA Marseille	Expression / Communication d'entreprise		X				
276	IUT	54712	11 MCF 1068	PV	MCF	Retraite	31/08/2018			Concours MCF		MCF	26-1-1*	6	Sciences de gestion	EA 881 CRET LOG	TC Marseille	Science de gestion spécialisée en marketing des services, logistique client, expérience service client.		X				
277	IUT	54739	27 MCF 1204	PV	MCF	Démision	31/08/2013			Concours MCF		MCF	26-4-1*	27	Informatique	UMR 7296 LSIS	MMI Arles	Informatique graphique. Analyse géométrique et topologique ; modélisation-reconstruction.		X				
278	IUT	54796	60 MCF 1448	PV	MCF		31/08/2017			Concours MCF		MCF	26-1-1*	60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	UMR 7287 Institut des sciences du mouvement	GMP	Mécanique des structures, conception bio-inspirée		X				
279	IUT	54813	06 MCF 1510	PV	MCF		31/08/2015			ATER	ATER 100%			6	Sciences de gestion	EA 881 CRET LOG	GLT	Gestion, systèmes d'information, stratégie.		X				
280	IUT	54916	27 MCF 1554	PVT	MCF	Disponibilité	31/08/2012	31/08/2018	ATER	ATER 100%	Recrutement ATER sur dispo MCF			27	Informatique	UMR 7296 LSIS	R&T	Informatique		X				
281	IUT	59964	61 MCF 1871	PV	MCF		31/08/2017			ATER 100%				61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	UMR 7296 LSIS	R&T	Télécommunications		X				
282	IUT	75635	CREATION BONUS MS 2018	PV	MCF					CREATION BONUS MS 2018	Concours MCF	CREATION BMS	MCF	26-4-1*	6	Sciences de gestion	CERGAM	TC ST	Expérience client en services		X			
283	IUT	75636	CREATION BONUS MS 2018	PV	MCF					CREATION BONUS MS 2018	Concours MCF	CREATION BMS	MCF	26-4-1*	62	Energétique, génie des procédés	IUSTI	IUSTI LA CLOTAT	SÉCURITÉ INCENDIE		X			
284	IUT	54181	8005	PV	PAST					MAST	MAST											X		
285	IUT	54968	8008	PV	PAST					MAST	MAST											X		
286	IUT	54971	06 PAST8009	PV	PAST					MAST	MAST											X		
287	IUT	54976	06 PAST8011	PV	PAST					MAST	MAST											X		
288	IUT	54979	06 PAST8012	PV	PAST					MAST	MAST											X		
289	IUT	54985	71 PAST8014	PV	PAST					Décalage de recrutement												X		
290	IUT	54988	71 PAST8020	PV	PAST					MAST	MAST											X		
291	IUT	54991	71 PAST8021	PV	PAST					MAST	MAST											X		
292	IUT	54997	06 PAST8023	PV	PAST					MAST	MAST											X		
293	IUT	55002	60 PAST8025	PV	PAST					MAST	MAST											X		
294	IUT	55009	06 PAST8040	PV	PAST					MAST	MAST											X		
295	IUT	55012	06 PAST8042	PV	PAST					CDD LRU												X		
296	IUT	55017	27 PAST8032	PV	PAST					Décalage de recrutement												X		
297	IUT	55022	06 PAST8006	PV	PAST					MAST	MAST											X		
298	IUT	56893	0540	PV	PAST					MAST	MAST											X		

Informations sur le poste										Proposition de la structure							Propositions pour avis des instances						
Ordre	Composante ou service	Número de poste	Número national	Type de vacance	Corps du support	Moif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date de fin de PVT	Type d'utilisation actuelle du support	Proposition d'utilisation du support 2018	Observation /Précision sur la demande	Corps de publication du concours	Article de publication	Secteur ou discipline 2nd degré	Libellé de CNU ou Discipline	Unité de recherche	Département de formation	Profil court	Recrutement titulaire rentrée 2018	Recrutement non titulaire rentrée 2018	Décalages de recrutement	Autres (transformati ons, ...)	
299	IUT	58754	00 PR 1810	PV	PR	Retraite	42643		ATER	Concours PR		PR 2C	46 3*	6	Sciences de gestion	EA 881 CRET LOG	IC/ML	Management des éditions et des industries culturelles	X				
300	IUT	54288	0731	PV	PRAG	Retraite	31/10/2017			Concours 2nd degré	256 HCC sur poste vacant de janvier à août 2018.	PRAG	2nd degré	L1412	SII OPTION INGENIERIE ELECTRIQUE	-	GEII Salon	Informatique Industrielle, Ingénierie des réseaux, Instrumentation virtuelle, Labview, Electronique, Certification CISCO RS souhaitée.	X				
301	IUT	54315	0821	PV	PRAG	Retraite	30/11/2017			Concours 2nd degré		PRAG	2nd degré	8010	ECONOMIE ET GESTION		GEA Marseille	Eco gestion, option comptabilité	X				
302	IUT	55028	PRAG 1075	PV	PRAG	Concours ou mutation interne	31/08/2017			Concours 2nd degré		PRAG	2nd degré	0422	ANGLAIS	00	TC AIX	ANGLAIS	X				
303	IUT	55063	PRAG 1464	PV	PRAG	Retraite	31/08/2015		ATER	Concours 2nd degré		PRAG	2nd degré	8010	ECONOMIE ET GESTION		GACO site de Digne	Comptabilité, gestion financière et fiscale, logiciels comptables. □ GTH, économie, management de projets, stratégie.	X				
304	IUT	55087	PRAG 1560	PVT	PRAG	Disponibilité	31/08/2016	31/08/2019	ATER	Maintien de l'ANT							ICML			X			
305	IUT	56665	1520	PV	PRAG	Retraite	01/09/2018			Concours 2nd degré		PRAG	2nd degré	8010	ECONOMIE ET GESTION		TC Marseille	Economie-Gestion Option B, Comptabilité et Finance ou Finance et Contrôle.	X				
306	IUT	56981	2416	PV	PRAG	Mutation	31/08/2017			Concours 2nd degré	256 HCC sur emploi vacant du 01/01/2018 au 31/08/2018	PRAG	2nd degré	L1414	SII OPTION INGENIERIE MECANIQUE		GMP	Pratiques des moyens de production (conventionnels, MOCN), usinage, méthodes.	X				
307	IUT	54197	0846	PV	PRCE	Retraite	01/09/2018			Concours 2nd degré	Poste PRCE à transformer en PRAG pour concours PRAG	PRAG	2nd degré	0422	ANGLAIS		TC Marseille	Anglais	X				
308	IUT	54208	0805	PV	PRCE	Retraite	31/08/2018			Concours 2nd degré		PRAG	2nd degré	0202	LETTRES MODERNES		GEII MARSEILLE	Expression Communication	X				
309	IUT	55136	1369	PV	PRCE	Retraite	01/10/2018			HCC / invités	96 HCC sur emploi vacant du 01/10/2018 au 31/12/2018						INFO Aix			X			
310	IUT	59141	PRCE 1533	PVT	PRCE	Disponibilité	30/11/2014	31/08/2018		HCC / invités	384 HCC sur emploi vacant (dispo).						ICML				X		
311	MEDECINE	54847	771	PV	ASM			01/09/2017	ATER	ATER 100%	ater 100 poste précédemment décalé pas de MS-transformation de poste ASSM en MCF au 01/09/2018									X			
312	MEDECINE	56383	69 MCF 0706	PV	MCF	Retraite	31/08/2014		ATER	ATER 100%											X		
313	MEDECINE	56389	0159	PV	MCF	Retraite	31/08/2018			Autre	procédure spécifique chef de clinique HJ en MCF												X
314	MEDECINE	56390	40 MCF 0766	PV	MCF	Retraite	30/04/2018			Décalage de recrutement	proposition post conférence											X	
315	MEDECINE	56396	0211	PV	MCF	Retraite	31/08/2014			PAST											X		
316	MEDECINE	58763	65 MCF 0803	PV	MCF	Retraite	30/09/2016			Décalage de recrutement												X	
317	MEDECINE	56891	0534	PV	PAST					Décalage de recrutement												X	
318	MEDECINE	56895	0541	PV	PAST					MAST											X		
319	PHARMACIE	56061	0165	PV	MCF	Retraite	31/08/2016		ATER	Concours MCF		MCF	26-I-1*	85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé	NORT UMR 1260 INRA / UMR 1062 INSERM	chimie pharmaceutique	Nutrition/Chimie analytique - absorption intestinale des lipides et micronutriments lipidiques-nutrigénétique	X				
320	PHARMACIE	56075	0171	PVT	MCF	Congé Longue Durée	18/09/2016	18/12/2016		ATER 100%				85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé	UMR 7273	chimie pharmaceutique	Enseignement de chimie thérapeutique □ Recherche au sein de l'équipe PCB de TCB	X			X	
321	PHARMACIE	56084	0175	PV	MCF	Retraite	31/08/2012			Décalage de recrutement													X
322	PHARMACIE	56882	0538	PV	PAST				ATER	Maintien de l'ANT											X		
323	PHARMACIE	56886	0543	PV	PAST					HCC / invités	2 vacataires - 92 HETD										X		
324	POLYTECH	61298		PV	ATERM				ATER	ATER 100%											X		
325	POLYTECH	62736		PV	ATERM				ATER	ATER 100%											X		
326	POLYTECH	64094		PV	ATERM				ATER	Concours MCF	demande de transformation du support ATER ministériel en MCF pour mise en concours 1er septembre 2018	MCF	26-I-1*	61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	LSIS	POLYTECH GII	A RENSEIGNER	X				
327	POLYTECH	64096		PV	ATERM				ATER	ATER 100%											X		
328	POLYTECH	64097		PV	ATERM				ATER	ATER 100%											X		
329	POLYTECH	50521	1371	PVT	MCF	Disponibilité	31/08/2010	31/08/2020	ATER	ATER 100%											X		
330	POLYTECH	50560	1651	PV	MCF					ATER 100%											X		
331	POLYTECH	50643	1661	PV	MCF					ATER 100%											X		
332	POLYTECH	52190	0894	PVT	MCF	Disponibilité				ATER 100%											X		
333	POLYTECH	52289	0987	PV	MCF					Titulaire	Titulaire										X		
334	POLYTECH	54875	1974	PV	MCF				ATER	Concours MCF	Ouverture concours MCF cycle prépa PEIP	MCF	26-I-1*		PHYSIQUE - CHIMIE	LP3	PEIP			X			
335	POLYTECH	69215	2294	PV	MCF				ATER	Maintien de l'ANT											X		
336	POLYTECH	70603	2036	PV	MCF				ATER	Maintien de l'ANT											X		
337	POLYTECH	50619	2277	PV	PR	Retraite	31/08/2017		ATER	Concours MCF	demande de transformation du poste PR en MCF pour mise au concours 2018 (le différentiel permet de financer le reprimarillage de C en B côté BIATSS)	MCF	26-I-1*	62	Energétique, génie des procédés	IUSTI	POLYTECH PEIP ET ME	A RENSEIGNER	X				
338	POLYTECH	56430	0392	PV	PR	Retraite	31/08/2018			ATER 100%											X		
339	POLYTECH	57405	2152	PV	PR				ATER	ATER 100%											X		
340	POLYTECH	64150	0861	PV	PR					ATER 100%											X		
341	POLYTECH	73272	0381	PV	PR					Concours PR		PR 2C	46-1*	64	Biochimie et biologie moléculaire	A RENSEIGNER	POLYTECH GB	SANTE	X				

Ordre	Informations sur le poste										Proposition de la structure							Propositions pour avis des instances				
	Composante ou service	Numéro de poste	Numéro national	Type de vacance	Corps du support	Moif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date de fin de PVT	Type d'utilisation actuelle du support	Proposition d'utilisation du support 2018	Observation /Précision sur la demande	Corps de publication du concours	Article de publication	Section ou discipline 2nd degré	Libellé de CNU ou Discipline	Unité de recherche	Département de formation	Profil court	Recrutement titulaire rentrée 2018	Recrutement non titulaire rentrée 2018	Décalages de recrutement	Autres (transformati ons, ...)
342	POLYTECH	9	0000	PV	PR					Concours PR	DEMANDE DE CREATION PR29 CPM ENSEIGNEMENT PEIP	PR 2C	46-1*	29	Constituants élémentaires	CPM	POLTECH PEIP		X			
343	PYTHEAS	65996	3400AST2398	PVT	ASTO	Disponibilité	30/04/2016	30/04/2019	ATER	HCC / invités										X		
344	PYTHEAS	61296		PV	ATERM				ATER	ATER 100%										X		
345	PYTHEAS	62727	0000	PV	ATERM				ATER	ATER 100%	support prêté par services centraux pour positionner 1 agent suite au retour de dispo d'un titulaire 2017									X		
346	PYTHEAS	62740		PV	ATERM				ATER	Autre	Suppression du poste											X
347	PYTHEAS	66868		PV	ATERM				ATER	ATER 100%										X		
348	PYTHEAS	50374	1632	PV	MCF	Retraite	42704		ATER	Titulaire	RETOUR DISPO								X			
349	PYTHEAS	50784	1348	PV	MCF	Retraite	42978		ATER	Concours MCF		MCF	26-1-1*	67	Biologie des populations et écologie	IMBE	osu	à renseigner	X			
350	PYTHEAS	50815	1486	PV	MCF		42613		ATER	Concours MCF		MCF	26-1-1*	67	Biologie des populations et écologie	IMBE			X			
351	PYTHEAS	50830	1517	PV	MCF		42978		ATER	ATER 100%										X		
352	PYTHEAS	51792	0673	PVT	MCF	Détachement	42978	44804	ATER	ATER 100%	Détachement jusqu'au 31 aout 2022									X		
353	PYTHEAS	52124	0872	PVT	MCF	Congé Longue Durée	41849	43037		Décalage de recrutement	RECONDUCTION DECALAGE SUR 2018										X	
354	PYTHEAS	52484	1180	PV	MCF	Mutation	42247		ATER	ATER 100%											X	
355	PYTHEAS	55188	0243	PV	MCF		42613		ATER	ATER 100%	MAINTIEN ATER										X	
356	PYTHEAS	65511	0528	PV	MCF	Mutation	40543		ATER	ATER 100%											X	
357	PYTHEAS	67293	1128	PV	MCF				ATER	Concours MCF		MCF	26-1-1*	35	Structure et évolution de la terre et des autres planètes	CEREGE	OSU	A RENSEIGNER	X			
358	PYTHEAS	10	000000	PV	PR					Concours PR		PR 2C	46-1*	34	Astronomie, astrophysique	LAM	OSU	ASTRONOMIE ASTROPHYSIQUE	X			
359	PYTHEAS	52727	0759	PV	PR	Retraite	43008		ATER	ATER 100%										X		
360	PYTHEAS	52954	1343	PVT	PR	Disponibilité	42369	43465	ATER	ATER 100%										X		
361	PYTHEAS	55187	0242	PV	PR	Retraite	43343			ATER 100%										X		
362	SCIENCES	61313		PV	ATERM				ATER	ATER 50%							CHMIE			X		
363	SCIENCES	61314		PV	ATERM				ATER	ATER 50%							MATHEMATIQUES			X		
364	SCIENCES	61315		PV	ATERM				CDD LRU	CDD LRU							See PLURIDISCIPLINAIRE			X		
365	SCIENCES	61316		PV	ATERM				ATER	ATER 100%							MATHEMATIQUES			X		
366	SCIENCES	61317		PV	ATERM				ATER	ATER 100%							MATHEMATIQUES			X		
367	SCIENCES	61326		PV	ATERM				ATER	ATER 100%							INFORMATIQUE ET INTERACTIONS			X		
368	SCIENCES	64080		PV	ATERM				ATER	ATER 100%							INFORMATIQUE ET INTERACTIONS			X		
369	SCIENCES	64081		PV	ATERM				ATER	ATER 100%							INFORMATIQUE ET INTERACTIONS			X		
370	SCIENCES	64082		PV	ATERM				ATER	ATER 100%						LIS	INFORMATIQUE ET INTERACTIONS			X		
371	SCIENCES	64083		PV	ATERM				ATER	ATER 100%						LIS	INFORMATIQUE ET INTERACTIONS			X		
372	SCIENCES	64087		PV	ATERM				ATER	ATER 100%							CJS			X		
373	SCIENCES	64093		PV	ATERM				ATER	ATER 50%							BIOLOGIE			X		
374	SCIENCES	64108		PV	ATERM				ATER	ATER 50%							CJS			X		
375	SCIENCES	65494		PV	ATERM				ATER	ATER 100%							BIOLOGIE			X		
376	SCIENCES	62731		PV	LECT				Lecteur	Lecteur										X		
377	SCIENCES	50003	1451	PV	MCF	Retraite	42247		ATER	ATER 100%							SATIS			X		
378	SCIENCES	50021	1425	PV	MCF	Mutation	42978			Concours MCF		MCF	26-1-1*	25	MATHEMATIQUES	I2M	MATHEMATIQUES	Géométrie, Dynamique, Topologie	X			
379	SCIENCES	50055	1424	PVT	MCF	Détachement	38960	43343	ATER	ATER 100%							MATHEMATIQUES			X		
380	SCIENCES	50093	1870	PVT	MCF	Disponibilité	40086	43708	ATER	ATER 100%							INFORMATIQUE ET INTERACTIONS			X		
381	SCIENCES	50101	2092	PV	MCF				ATER	ATER 100%							INFORMATIQUE ET INTERACTIONS			X		
382	SCIENCES	50114	2209	PV	MCF			31/08/2007		Concours MCF		MCF	26-1-1*	29	Constituants élémentaires	CPT	PHYSIQUE	Physique statistique des systèmes complexes et des réseaux complexes	X			
383	SCIENCES	50159	1432	PVT	MCF	Détachement	28/02/2017	28/02/2019	ATER	ATER 100%							PHYSIQUE			X		
384	SCIENCES	50584	2035	PV	MCF				ATER	MAST							See PLURIDISCIPLINAIRE			X		
385	SCIENCES	51010	1643	PVT	MCF	Congé Longue Durée	08/04/2013	08/10/2017		Autre	CLD pas de recrutement											X
386	SCIENCES	51854	26MCF0696	PV	MCF	Démission	28/02/2013		ATER	Décalage de recrutement											X	
387	SCIENCES	51896	0710	PV	MCF			31/08/2017	ATER	ATER 100%							INFORMATIQUE ET INTERACTIONS			X		
388	SCIENCES	51926	31MCF0720	PVT	MCF	Disponibilité	30/09/2010	30/09/2018		ATER 50%	Maintien ATER 50 selon la dispo du titulaire						CHMIE			X		
389	SCIENCES	51929	0721	PV	MCF			31/08/2014		Décalage de recrutement											X	
390	SCIENCES	51968	0782	PV	MCF	Retraite	31/08/2018			ATER 100%							BIOLOGIE			X		
391	SCIENCES	51983	0787	PV	MCF			31/08/2016		Mutation ou mobilité externe	MUTATION AU 01/09/2018 TUF->SCIENCES sur poste 51983 degel de 50% de MS MCF (utilisation précédente de la MS pour le poste T-11226)								X			

Informations sur le poste										Proposition de la structure					Propositions pour avis des instances								
Ordre	Composante ou service	Numéro de poste	Numéro national	Type de vacance	Corps du support	Motif de départ du titulaire	Date de départ du titulaire	Date de fin de PVT	Type d'utilisation actuelle du support	Proposition d'utilisation du support 2018	Observation /Précision sur la demande	Corps de publication du concours	Article de publication	Section ou discipline 2nd degré	Libellé de CNU ou Discipline	Unité de recherche	Département de formation	Profil court	Recrutement titulaire rentrée 2018	Recrutement non titulaire rentrée 2018	Décalages de recrutement	Autres (transformati ons, ...)	
439	SCIENCES	70027	0030	PV	PR					Concours PR		PR 2C	46 3°	28	Milieux denses et matériaux	Un des laboratoires du département Physique	Physique	Professeur de Physique devant développer un projet de recherche expérimental ou théorique ambitieux dans un des laboratoires de physique d'Aix-Marseille Université.	X				
440	SCIENCES	71740	008	PV	PR					Concours PR		PR 2C	46 3°	64	Biochimie et biologie moléculaire	Labos relevant du département de Biologie	Biologie	Développement d'un projet de recherche ambitieux dans l'un des laboratoires de Biologie de l'UFR Sciences	X				
441	SCIENCES	71741	1254	PV	PR					Décalage de recrutement												X	
442	SCIENCES	73265	0097	PV	PR					Décalage de recrutement													X
443	SCIENCES	73266	2390	PV	PR					Décalage de recrutement													X
444	SCIENCES	73278	0027	PV	PR					Décalage de recrutement													X
445	SCIENCES	73279	1313	PV	PR				ATER	ATER 50%							MATHEMATIQUES						X
446	SCIENCES	51281	0941	PV	PRAG		42310			Titulaire	RETOUR Titulaire au 3/11/2018								X				
447	SCIENCES	56943	0377	PV	PRAG	Mutation	42978		ATER	ATER 100%							MECANIQUE						X
448	SCIENCES	56959	0417	PV	PRAG	Retraite	42004			Décalage de recrutement													X
449	SCIENCES	57003	0376	PV	PRAG	Retraite	42247			Décalage de recrutement													X
450	SCIENCES	51395	1092	PV	PRCE	Retraite	39691			Décalage de recrutement													X
451	SUAPS	51433	1074	PV	PRCE	Retraite	42613		CDD	Maintien de l'ANT	Maintien ANT même catégorie												X
452	SUAPS	57011	0548	PV	PRCE	Retraite	42643		CDD	Concours 2nd degré	concours 2nd degré PRCE	PRCE		1900	EDUCATION PHYS. ET SPORTIVE		SUAPS		X				
453	SUAPS	57027	0378	PV	PRCE	Retraite	43357			HCC / invités	HCC 224H du 14/09/18 au 31/12/18												X
454	SUFA	52028	0801	PV	MCF				ATER	Maintien de l'ANT	Maintien MAST 100%												X
455	SUFA	61336	2354	PVT	PRCE		41701			Titulaire									X				
456	SUFLE	51413	1066	PV	PRCE	Dispo.(contrat doctoral)	43008	44074	ATER	Maintien de l'ANT	maintien 2 ANT 50% (ou 1 ANT 100%)												X

NOTE DE PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET INITIAL 2018 D'AIX MARSEILLE UNIVERSITE

Vous trouverez ci-dessous la note de l'ordonnateur précisant les éléments de construction du projet de budget 2018 d'Aix Marseille Université (AMU) en 4 parties :

- Les éléments de contexte et l'articulation avec la stratégie de l'établissement
- Les autorisations budgétaires
- L'équilibre financier
- L'analyse de la soutenabilité

1 - Eléments de contexte à l'élaboration budgétaire 2018

L'année 2018 marque le début du prochain contrat quinquennal 2018-2022.

Le précédent contrat d'Aix-Marseille Université qui a été exceptionnellement de 6 ans, a été marqué par la création d'Aix-Marseille Université, la mise en place de son organisation politique et administrative qui s'est accompagnée d'une gestion budgétaire sérieuse dans un contexte national contraint.

L'université d'Aix-Marseille pendant cette période et grâce à l'investissement exceptionnel de chacune et chacun a obtenu une reconnaissance territoriale (AMU a été souvent prise sur le site comme exemple de réussite dont chacun devait s'inspirer) nationale et internationale.

L'université a obtenu durant cette période de multiples succès dans le cadre du PIA, notamment le label « initiative d'excellence » pérennisé après 4 ans de période probatoire. Seules trois universités ont obtenu ce label par un jury international, validé par l'Etat avec un accompagnement financier de l'ordre de 26 M € par an.

Le nouveau contrat sera le temps d'une **affirmation de l'ambition d'AMU** d'être une université de référence par le déploiement des différents schémas directeurs préparés collectivement (ressources humaines, handicap, numérique, patrimoine), par la mise en œuvre du schéma directeur de l'offre de formation et par la concrétisation des orientations proposées par le comité d'orientation scientifique et le jury de l'Idex pour la recherche.

1.1 Eléments externes à l'Université

Le contexte national reste encore incertain au moment de l'élaboration du budget initial 2018 puisque l'Université ne connaît pas le montant complet de sa Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) au titre de cet exercice.

Une information partielle lui a été transmise le 27 novembre 2017 relative à la compensation financière de l'évolution "automatique" de certains éléments impactant la masse salariale.

Demeurent encore toutefois des incertitudes :

- sur le montant de la dotation totale
- sur le financement de l'indemnité compensatoire de la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) qui pourrait représenter pour AMU un montant très significatif (>4M€).

Par ailleurs, la reconduction du gel des droits d'inscription aux diplômes nationaux ne soutient pas notre besoin de financement lié à la hausse des effectifs étudiants.

Enfin, si en 2018, les dépenses relatives au FIPHFP (Fonds d'Insertion des Personnels Handicapés de la Fonction Publique) se font au taux plein (comme en 2017), l'établissement a mis en place avec le FIPHFP un plan d'action volontariste et ambitieux visant à promouvoir

des mesures d'accompagnement des personnels en situation de handicap ainsi qu'à renforcer leur recrutement.

1.2 L'articulation du projet de budget avec la stratégie de l'établissement

Le nombre d'étudiants inscrits est toujours à la hausse (77 276 en 2015/16 ; 78 354 en 2016/2017), et cet accroissement semble se poursuivre sur l'année 2017/18 avec + 650 étudiants environ (à ce jour).

L'exploitation sur une année pleine de surfaces livrées en 2017 (Ilot Bernard Dubois, bibliothèque des Fenouillères) ainsi que de celles livrées au titre du Plan Campus Aix-en-Provence (bâtiment Egger 3ème tranche) aura un impact certain sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'établissement. A ceci s'ajouteront les livraisons en 2018 de deux nouveaux bâtiments également financés dans le cadre du Plan Campus : à Aix en Provence, le Cube et à Luminy, l'Hexagone.

L'établissement a maintenu le format de son dialogue de gestion qui repose sur une attribution unique faite à chaque structure interne d'AMU, sur la base d'une enveloppe prévisionnelle de moyens affectée au fonctionnement, à l'investissement et à la masse salariale. Cette méthode a renforcé la responsabilisation de tous les acteurs sur l'ensemble des paramètres de l'élaboration budgétaire (fonctionnement, investissement, campagne d'emplois, masse salariale, ressources propres).

Enfin, suite à sa pérennisation par l'Etat, Amidex va continuer à être un levier de développement académique pour notre territoire et pour notre pays dans le domaine de la recherche, de la formation, du développement économique, de la politique internationale et de l'attractivité. La labellisation récente des deux 2 Ecoles Universitaires de Recherche dans le cadre du PIA3 (EUR AMSE et nEURoAMU), après l'attribution des deux instituts de convergence et des deux RHU3, vient renforcer encore la dynamique de site dans laquelle s'inscrit la fondation.

Ce budget s'est inscrit dans la stratégie définie lors du Débat d'Orientation Budgétaire voté lors du Conseil d'Administration du 18 juillet 2017 et que traduit la *lettre de cadrage des moyens* du Président du 19 juillet 2017 dont les grands principes s'articulent autour des trois axes suivants.

➤ **Concernant la masse salariale**

La masse salariale représentant 80% de nos dépenses avec une croissance automatique, l'université devra nécessairement en assurer sa maîtrise.

Tout d'abord et s'agissant des dépenses d'heures complémentaires, il convient de préciser que l'année 2018 est une année de transition du fait de la nouvelle offre de formation applicable à compter de la rentrée 2018. Les évolutions pédagogiques devront toutefois respecter un principe intangible de soutenabilité financière fixée à hauteur de 20 Millions d'euros.

Concernant la campagne d'emplois, les principes retenus dans le Schéma directeur des ressources humaines, constituent des axes structurants de la stratégie « RH » de l'établissement dans les prochaines années :

- *Des dépenses de masse salariale soutenables dans le budget de l'établissement ;*
- *Le rééquilibrage entre les emplois BIATSS et les emplois enseignants ;*
- *Le rééquilibrage entre les emplois BIATSS supports et les emplois BIATSS soutien, au bénéfice de ces derniers ;*

- *Le repyramidage des emplois BIATSS ;*
- *La conciliation entre jeunesse (nouveaux recrutements) et perspectives de carrière pour les personnels de l'Université.*

Depuis l'exercice 2017, un système de bonus « masse salariale » a été mis en place au sein de l'établissement avec comme finalité un redéploiement d'une partie de la masse salariale libérée au bénéfice de projets innovants ou structurants en matière d'enseignement et/ou de recherche.

Les moyens alloués dans ce cadre résultent d'une mobilisation opérée lors des vacances de poste sur la base d'un coefficient modulé en fonction des taux d'encadrement de la composante. Pour 2018, l'enveloppe globale du bonus masse salariale s'élève à 1,2 million d'euros.

➤ *S'agissant de la mobilisation du **fonds de roulement***

Conformément au vote du Conseil d'Administration de mai 2017, l'établissement mettra en œuvre une politique d'investissement dans le cadre d'un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) sur les axes suivants :

- *Projets immobiliers : 15.5 Md'€*
- *Projets innovants pédagogiques : 1.75 Md'€*
- *Abondement du Schéma Directeur du Numérique (SDN) : 1.75 Md'€*
- *Accompagnement pour l'investissement de la Recherche : 0.5 Md'€*
- *Investissements dans le domaine de la Sécurité : 0.5 Md'€.*

➤ *En matière de **gestion du patrimoine immobilier***

*L'établissement a la volonté d'exercer pleinement ses responsabilités dans ce domaine en anticipant une éventuelle **dévolution du patrimoine** immobilier de l'Etat par la mise en place d'une politique budgétaire dédiée permettant tout d'abord d'adapter, dans la durée, notre patrimoine aux attentes en matière de qualité d'accueil des activités de formation et de recherche, ensuite de mettre aux normes nos locaux (sécurité, handicap,...) et enfin de porter une politique dynamique de valorisation permettant d'améliorer le bien-être et les conditions de travail des personnels.*

L'ensemble de ces objectifs devra répondre aux enjeux de la transition énergétique.

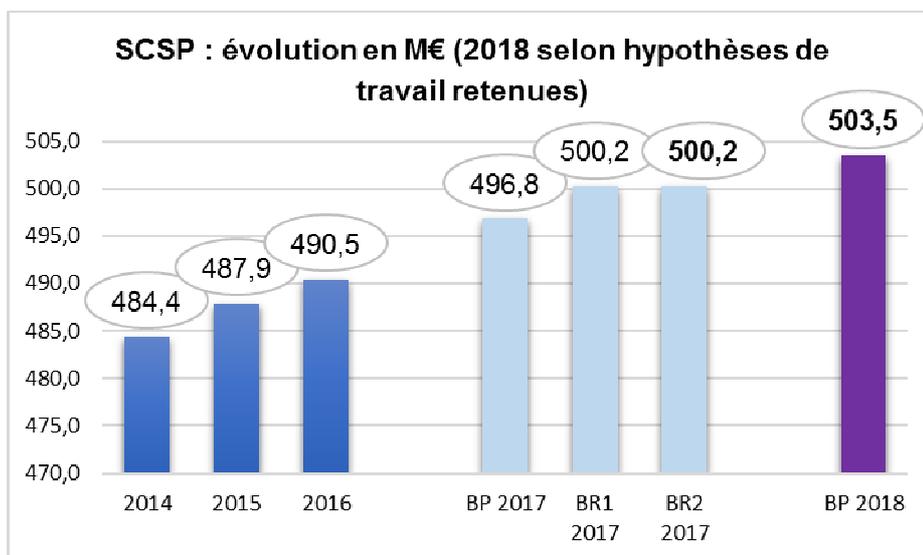
2 - Budget agrégé d'AMU en autorisations budgétaires

2.1 Les prévisions d'encaissement

- La prévision de Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) s'appuie à la fois sur la SCSP prévisionnelle de 2017 et sur le courrier reçu du MESRI daté du 27 novembre 2017. Sont financés les effets année pleine des mesures 2017 :
- La compensation de la hausse de la valeur du point d'indice survenue le 1er février 2017.
 - L'extension en année pleine des 16 créations d'emplois 2017.
 - La compensation du protocole PPCR (les mesures prévues à partir du 1er janvier 2018 en application du protocole PPCR sont reportées d'un an) ; extension année pleine des mesures survenues au 1er septembre 2017.
 - Enfin, les dépenses relatives au GVT (Glissement Vieillesse Technicité) seront financées par le Ministère pour un montant de 2.1 M€.

SCSP prévisionnelle 2017	500 166 140	
GVT		2 102 711
compensation PPCR		517 142
Effet année pleine création 16 emplois 2017		478 304
revalorisation point d'indice		217 997
SCSP prévisionnelle BP 2018 basée sur courrier 27 nov. 2017		503 482 294

Soit une évolution de 3 316 k€ par rapport au montant de la SCSP prévisionnelle 2017.



Au total, cette augmentation permet de couvrir l'augmentation automatique de nos charges de Masse Salariale et d'autres dépenses récurrentes (infrastructures notamment).

- Le montant des ressources propres (recettes globalisées) s'élève à 60 447 k€ en prévision d'encaissement. Il est constitué des éléments suivants :
 - Droits d'inscriptions nationaux : 11 800 k€
 - Formation Continue et diplômes propres : 18 352 k€
 - Taxe d'Apprentissage : 3 077 k€
 - Autres recettes (prestations diverses, valorisation, subventions non fléchées) : 27 218 k€.

Ce montant est nettement supérieur à celui du BR2 2017 (+ 11 %) en raison principalement de l'augmentation des autres ressources propres (notamment des financements sur contrat de recherche).

- Les recettes fléchées s'élèvent à 81 204 M€ et se décomposent comme suit :
 - Amidex : 29 928 k€ (incluant les financements ANR dans le cadre du PIA3)
 - Plan Campus : 21 182 k€
 - CPER : 20 016 k€
 - Contrats de Recherche : 8 796 k€
 - Erasmus : 1 282 k€

2.2 Les prévisions d'Autorisations d'Engagements (tableau 2)

L'élaboration du budget 2018 a été faite directement en **AE (Autorisations d'Engagements)** même si, en l'absence de système d'information adapté pour le passé, nous ne disposerons pas d'un historique complet avant quelques années. Les travaux ont été menés conjointement par la Direction des Affaires Financières et les directions

concernées, notamment la Direction de la Commande Publique, les équipes du Plan Campus et la direction du Développement Patrimoine et de l'Immobilier.

Par rapport au BR2, le montant des AE (hors MS) est en augmentation (+ 58 150 k€) ce qui s'explique par différents facteurs :

- Une augmentation technique qui permet d'introduire, conformément à la réglementation, dans l'outil de gestion des AE qui auraient dû être intégrées avant fin 2016 si nous avions été en mode GBCP (AE dites « de reprise ») permettant d'inscrire sur la pluriannualité nos restes à livrer et à payer sur le Plan Campus pour un montant de 142.8 M€ (hors loyers financiers et annuités des emprunts) :
 - 80.9 M€ d'AE liées au Partenariat Public Privé (PPP) de Aix
 - 61.9 M€ d'AE liées aux 2 PPP de Luminy

L'importance de ces AE de reprises explique l'augmentation de 61,9 M€ des AE entre le BR2 2017 et le BP 2018 pour le plan campus. En effet, après retraitement des AE de « reprise », les AE du plan campus sont en baisse entre le BR2 2017 et le BP 2018 de 81,2 M€ et ne s'élèvent qu'à 12,6 M€. Ces « nouvelles » AE 2018 concernent principalement les frais financiers des PPP (Partenariat Public Privé) et quelques opérations de travaux et d'équipements à Luminy (Technoforme et mobilier) et à Aix (amphis de droits). En effet, l'année 2018 sera relativement creuse en terme de nouveaux engagements en attente du lancement des travaux du chantier de la Pauliane (maitrise d'œuvre en 2018 et travaux en 2019), travaux de la chaufferie bois de Luminy (2019) et du grand hall (2020).

- Une diminution des AE sur le CPER entre le BR2 2017 et le BP 2018 de 5,8 M€ lié au nombre important de chantiers en phase de travaux en 2018 dont les marchés publics ont été engagés en 2017. C'est le cas des travaux de restructuration prévus pour l'accueil du pôle de Neurosciences à la Timone et des travaux de réhabilitation des espaces d'enseignement de l'ESPE sur le site de Saint Jérôme.
- Les AE des services centraux et des composantes sont stables entre le BR2 2017 et le BP 2018.
- La prise en compte des engagements concernant les projets liés à la stratégie de mobilisation du fonds de roulement pour 19. 5 M€.

2.3 Les prévisions de Masse Salariale

2.3.1 Plafond d'emplois

La prévision du plafond d'emplois 2018 a été déterminée à partir d'une prévision d'exécution à fin décembre 2017.

A cela ont été ajoutés :

- Les mouvements recensés dans la campagne d'emplois 2018
- La dernière vague du protocole Sauvadet
- Les différents mouvements de personnel (mutation, disponibilité, remplacement, décès etc...)

Le plafond d'emplois global d'emploi est fixé à 7.698 et se décompose en un plafond ETAT de 6.467 ETPT et Ressources Propres de 1.231 ETPT.

	BP 2016	BR2 2016	BP 2017	BR2 2017	BP 2018	Ecart BP18/BR2 2017
ETAT	6.245	6.290	6.523	6.381	6.467	+ 86 ETPT
RP	1.295	1.449	1.298	1.348	1.231	- 117 ETPT
TOTAL	7.540	7.739	7.821	7.729	7.698	- 31 ETPT

S'agissant des évènements impactant le plafond global d'emplois, ils résultent de choix portés par l'établissement à l'exception du protocole Sauvadet 2 dont 2018 constitue la dernière année d'application.

➤ Plafond 1 : ETAT :

Le plafond Etat augmente significativement sous l'effet d'une future campagne d'emplois d'envergure. En effet, 214 concours sont prévus (87 BIATSS, 91 Enseignants Chercheurs mono-appartenant et 36 Enseignants Chercheurs hospitalo-universitaires) alors que 135 départs sont programmés (retraites, mutations...).

En outre, d'autres mouvements de personnel (recrutement d'Enseignants et de BIATSS contractuels, réussites d'agents contractuels aux concours ouverts par l'établissement en 2017...) sont à prendre en compte au titre du solde positif de + 86 ETPT.

➤ Plafond 2 : Ressources Propres :

Le plafond 2 Ressources Propres diminue mécaniquement compte tenu de la bascule de 71 personnels BIATSS (réussite concours 2017), de l'impact prévisionnel du protocole Sauvadet 2 (160 éligibles) et des départs en retraite. Cette diminution étant pour partie compensée par les 70 recrutements prévus sur des financements fléchés tel que les appels à projet Recherche.

On constate donc un solde négatif de -117 ETPT essentiellement dû à Amidex (entre deux vagues d'appels à projets) et à une meilleure prévision sur les contrats de recherche.

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget primitif 2018

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)	
		Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP	Global	
		En ETPT	En ETPT		
Catégories d'emplois	Nature des emplois	TitulA Mres			
					Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs
	CDI	13	14	27	
	Non permanents	CDD	1 091	266	1 357
S/total EC		3 962	280	4 242	
Elèves fonctionnAMres stagiAMres des				-	
BIATOSS	Nature des emplois	TitulA CDI			
					Permanents
	Non permanents	CDD	44	206	
				225	745
S/total Biatoss		2 505	951	3 456	
Totaux		6 467 (3)	1 231	7 698	
				Plafond global des emplois voté par le CA	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat		6 760 (5)			

2.3.2 Masse salariale

Evolution de la masse salariale :

	Executé 2016	BP 2017	BR 2017	BP 2018	Variation BP 2018 VS BP 2017
MS ETAT	397 740 651	405 048 302	406 877 896	405 101 352	53 050
DOCTORANTS MESR	15 713 841	16 760 000	16 200 000	16 000 000	- 760 000
MS RP	54 261 175	57 372 403	57 025 071	57 428 072	55 669
MS TOTALE HORS RECHERCHE	467 715 667	479 180 705	480 102 967	478 529 424	- 651 281
MS RECHERCHE	29 504 656	31 331 508	28 694 508	27 799 565	-3 531 943
FIPH	629 727	1 908 000	-	-	-1 908 000
Autres (SCASC+MEDECINE PREVENTIVE)	2 006 769	1 336 589	914 326	1 065 536	- 271 053
MS TOTALE	499 856 819	513 756 802	509 711 801	507 394 525	-6 362 277

2.3.2.1 Masse salariale sur support ETAT

La prévision de dépenses de masse salariale 2018 d'Aix Marseille Université a été déterminée à partir d'une projection à fin décembre 2017 des dépenses constatées de janvier à juillet 2017. Cette prévision a été actualisée début octobre pour tenir compte de l'exécution des dépenses à fin septembre.

Ont été ajoutées à ce socle,

- L'extension en année pleine de la revalorisation du point d'indice au 1^{er} février 2017
- L'extension en année pleine de la mise en œuvre du PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) au 01/09/2017 (transfert points/primes et revalorisation des grilles indiciaires), pour :
 - ASI (fusion des deux premiers échelons et création d'un nouvel échelon sommital (16e échelon),
 - IGR (création de l'échelon spécial hors-classe),
 - Bibliothèque (création de l'échelon hors-classe),
 - MCF (création de l'échelon spécial hors-classe).
- La mise en place de la dernière vague du Protocole Sauvadet (161)

Volumétrie des agents éligibles au protocole : 161

Corps de recrutement	Nombre de postes
IGR	1
IGE	11
ASI	11
Total cat A	23
TCH	37
Total cat B	37
ATRF P	67
ATRF 2C	30
MAG 2C	4
Total cat C	101

The diagram shows three blue arrows originating from the 'Total cat A', 'Total cat B', and 'Total cat C' rows of the table, all pointing towards the large number '161' on the right side of the page.

- Les dépenses relatives au GVT (Glissement Vieillesse Technicité).

Les principes qui ont été initialement définis pour l'élaboration de la Campagne d'Emplois 2018 sont les suivants :

- Maintien des décalages de recrutement de la (des) campagne(s) précédente(s)
- Remplacement des nouveaux départs définitifs depuis la CE 2017 avec un ratio un pour un
- L'impact des départs à la retraite (au coût réel) et des remplacements (au coût entrant titulaire)

Néanmoins, lorsque la masse salariale libérée par les départs le permettait, des dégels de poste ont pu être réalisés, en anticipant les impacts 2019.

2.3.2.2 Masse salariale sur ressources propres

Concernant la masse salariale sur Ressources Propres, l'objectif était de maintenir les dépenses au même niveau que 2017.

Les prévisions 2018 ont donc été ajustées par rapport au droit de tirage notifié aux structures lors du Budget Rectificatif n°2 2017.

La baisse de la MS sur les doctorants résulte d'un ajustement en fonction du réalisé à fin septembre. Les effectifs sont stables, il s'agit d'une ré-imputation des dépenses liées aux missions complémentaires non financées par la dotation spécifique de l'Etat.

Il est important de signaler que les emplois gagés et les gagés Sauvadet figurent sur la rubrique masse salariale sur ressources propres

2.4 Les prévisions de décaissement

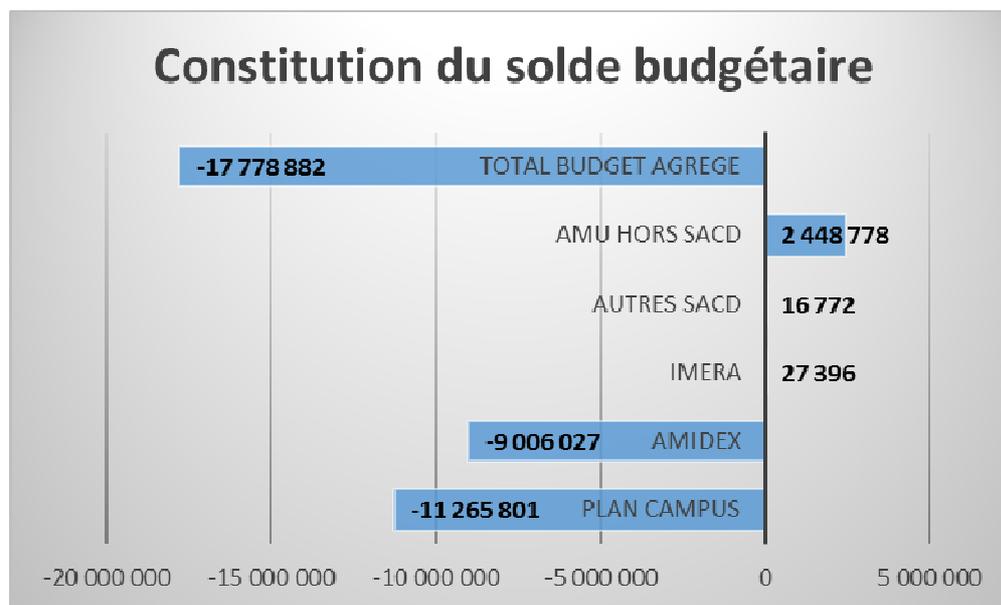
- Les prévisions de décaissement ont été faites en tenant compte des éléments d'analyse dont nous disposons par rapport aux « droits constatés » et nous avons opté pour la méthode suivante :
 - Dépenses de Masse Salariale : rien ne nous permet d'identifier que les charges à payer fin 2018 seront supérieures aux charges à payer fin 2017. En effet, en pratique, il semble que l'amélioration des process mis en place par l'établissement permette dorénavant de maintenir le niveau des charges à payer d'une année sur l'autre.
 - Dépenses de fonctionnement : nous avons retenu des CP à hauteur de 96 % des dépenses prévues sauf pour les décaissements initialement prévus dès l'origine à 100% (contrats forfaitaires, maintenance et fluides loyers, reversements, ...).
 - Sur la partie Investissements en revanche, nous avons retenu une hypothèse de décaissement de 85% des montants d'investissements prévus par les composantes et direction seulement. Les projets immobiliers (plan campus, projets prospectifs ou CPER) sont prévus à hauteur des décaissements réellement estimés.

2.5 Le solde budgétaire (issu du tableau 2)

Pour mémoire sont exclues de ce tableau, par construction, les dépenses et recettes non décaissables.

Le solde budgétaire représente le solde entre les prévisions d'encaissements (RE) et les prévisions de Crédits de Paiement (CP). Le déficit budgétaire (agrégé) de l'établissement s'élève à - 17 779 k€.

Ce déficit est essentiellement dû à la politique d'investissement ambitieuse d'AMU qui se concrétise dans ce projet de BP et permet de consommer la trésorerie accumulée à cet effet (Plan Campus, Amidex).



2.6 Les recettes par origine, les dépenses par destination (tableau 3)

La part de la SCSP (Subvention pour Charge de Service Public) représente 74% des encaissements prévus sur 2018 ce qui montre notre taux de dépendance à la SCSP, même si l'on a vu (cf 2.1) que nos ressources propres augmentent sur la période.

La part du budget exprimé en CP alloué à la formation initiale et continue (incluant la masse salariale) est de 37%, la part allouée à la Recherche de 31%. Le dernier tiers se répartit entre l'immobilier (16%), le pilotage (14%) et la documentation (2%).

3 - L'équilibre financier

3.1 L'équilibre financier (tableau 4)

Tableau 4
Équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) *	17 778 882	Solde budgétaire (excédent) *	
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>		2 448 778	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>		16 772	<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>	8 978 631		<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>	11 265 801		<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>			<i>dont solde budgétaire SIE</i>
TVA	4 500 000	1 500 000	TVA
Remboursements d'emprunts	5 204 000		Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	4 562 918	5 783 846	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	45 000	1 467 000	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	32 090 800	8 750 846	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	23 339 954	Variation de trésorerie	
<i>dont prélèvement de la trésorerie fléchée ***</i>	<i>20 870 130</i>	<i>dont abondement sur la trésorerie fléchée ***</i>	
<i>dont prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>	<i>2 469 824</i>	<i>dont abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	
TOTAL DES BESOINS	8 750 846	8 750 846	TOTAL DES FINANCEMENTS

Ce tableau reprend le solde budgétaire du tableau 2 ainsi que les opérations non budgétaires ayant un impact sur la variation de trésorerie.

Les opérations pour compte de tiers ont un impact positif de 1 221 k€ quand les opérations liées à la TVA sont prévues avoir un impact négatif de 3 000 k€.

L'abondement en trésorerie des opérations pour compte de tiers concerne des projets de recherche en partenariat avec l'ANR.

S'agissant de la TVA, l'impact est dû à l'avance de TVA déductible sur les dépenses d'AMU.

Le remboursement d'emprunt est évalué à 5 200 k€ et correspond à la mise en œuvre en année pleine des contrats de prêts conclus à ce jour (dont BEI 57 000 k€).

Ces emprunts concernent, outre Océanomed 2, Aix Quartier des Facultés à hauteur de 4 901 k€.

Les prévisions sur l'exercice 2018 devraient ainsi générer un prélèvement sur la trésorerie d'un montant total de 23 340 k€.

La trésorerie prévue au 31/12/2018 s'élèverait à 146 367 k€ contre 169 708 k€ prévu en solde au 31 décembre 2017 au BR2.

3.2 Le tableau des opérations pour compte de tiers (tableau 5)

Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
ANR RHU PIONEER	C 4... C 4...		2 125 000	2 910 104
ANR RHU EPINOV	C 4... C 4...			395 265
AFB /Office de l'eau Guyane M I O	C 4... C 4...		40 324	40 324
FEAMP PEMEC M2P2	C 4... C 4...		14 912	14 912
INCA Gioblastome INT	C 4... C 4...		34 682	75 241
Aide à la mobilité internationale	C 4... C 4...		1 048 000	1 048 000
Sécurité sociale étudiants	C 4... C 4...		1 300 000	1 300 000
TOTAL			4 562 918	5 783 846
			(c1)	(c2)

Ce tableau met en évidence les opérations pour compte de tiers habituelles que sont l'URSSAF des étudiants et les Aides à la mobilité internationale à hauteur de 2 348 k€ d'encaissements et décaissements, donc sans impact sur la trésorerie.

En revanche, en 2018, de nouvelles opérations interviennent avec l'ANR et d'autres organismes générant une variation positive de trésorerie de 1 221 k€.

4 Analyse de la soutenabilité

4.1 La situation patrimoniale (tableau 6 en droits constatés)

- Le BP 2018 présente un résultat prévisionnel de fonctionnement bénéficiaire de 1 120 k€.
- Ce budget prévoit un prélèvement sur ressources accumulées (=fonds de roulement) à hauteur de 3 004 k€ destiné uniquement à des opérations d'investissements.

En droits constatés, sont inscrits 759 970 k€ en charges et 742 594 k€ en produits.

- Les prévisions de charges se décomposent par masse de la manière suivante :
 - Personnel : 500 818 k€
 - Fonctionnement : 177 016 k€ (dont dotations amortissements : 50 926 k€)
 - Investissement : 82 136 k€ (dont 5 205 k€ de remboursement de dettes financières Plan Campus)
 - Total : 759 970 k€
- Les prévisions en recettes s'élèvent à :
 - Fonctionnement : 678 954 k€
 - Investissement : 63 640 k€
 - Total : 742 594 k€

Il est à noter que sur ce tableau, ne figurent que les *charges de personnel*, alors que la ligne Masse Salariale du tableau des Autorisations d'Engagement reprend l'ensemble des *dépenses de personnel* incluant les impôts et taxes sur rémunérations (comptes 631 et 633). Il s'agit d'une nouveauté GBCP 2018.

L'impact sur le résultat de fonctionnement des dotations aux amortissements et provisions est important, soit 14.4 M€ mais reste stable sur la période considérée et ne génère pas d'impact en GBCP ni sur le besoin en prélèvement de FdeR.

Evolution en M€ :

En M€	2014	2015	2016	BR2 2017	BP 2018
Dotation amortissements	42,2	45,3	46,4	49,5	50,9
Quote-part subventions et neutralisation	29,5	30,7	32,6	35,5	36,6
taux de couverture	70%	68%	70%	72%	72%
Impact sur le résultat de fonctionnement	-12,6	-14,6	-13,8	-14,0	-14,4

Enfin, la CAF (Capacité d'Autofinancement) s'élève à 15 493 k€ et permet, ainsi que le Prélèvement sur Ressources Accumulées (Fonds de Roulement), de financer les investissements.

Rapporté au montant des recettes encaissables, la CAF représente 2.3%, ce qui apparaît comme satisfaisant.

Enfin, la part d'autofinancement dans les investissements de l'établissement représente par ailleurs 21,2%, soit une part significative venant conforter ainsi la situation financière de l'établissement.

4.2 Le plan de trésorerie

Tableau 7
Plan de trésorerie 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT			
(K€)	Prévisionnel		TOTAL
	Janvier	Décembre	
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	169 708	184 133	
ENCAISSEMENTS			
A1. Recettes budgétaires globalisées	144 060	20 012	596 350
Subvention pour charges de service public	140 000	13 482	503 482
Autres financements de l'Etat			1 587
Fiscalité affectée			-
Autres financements publics	1 000	1 012	30 412
Recettes Fondation IMERA	60	140	998
Recettes propres	3 000	5 378	59 871
A2. Recettes budgétaires fléchées	12 500	6 908	81 204
AMIDEX	7 200	128	29 928
PLAN CAMPUS	5 200	82	21 182
CPER		4 016	20 016
Contrats de recherche		2 500	8 796
Erasmus	100	182	1 282
A3. Opérations non budgétaires	710	640	8 751
Nouveaux emprunts			-
Opérations pour compte de tiers (encaissements de l'exercice) hors TVA	460	400	5 784
TVA	150	100	1 500
Autres encaissements sur comptes de tiers	100	140	1 467
A. TOTAL	157 270	27 560	686 305
DECAISSEMENTS			
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	45 210	50 505	593 260
Personnel	40 500	42 186	490 686
Personnel Fondation IMERA	22	22	264
Fonctionnement	4 000	6 605	82 605
Fonctionnement Fondation IMERA	68	85	698
Intervention			-
Investissement	500	907	10 507
Investissement Fondation IMERA	120	700	8 500
B2. Dépenses sur recettes fléchées	6 387	11 271	102 074
Personnel AMIDEX	1 200	1 300	14 705
Personnel Plan campus	56	56	676
Personnel Contrats de recherche	78	87	949
Personnel erasmus	9	12	115
Fonctionnement AMIDEX	340	3 508	22 110
Fonctionnement Plan Campus	300	630	5 130
Fonctionnement Contrats de recherche	100	215	2 585
Fonctionnement CPER	60	74	734
Fonctionnement Erasmus	90	120	1 090
Investissement AMIDEX	120	234	2 119
Investissement Plan campus	2 413	3 348	26 641
Investissement Contrats de recherche	120	686	3 206
Investissement CPER	1 500	1 000	22 007
Investissement Erasmus	1	1	7
B4. Opérations non budgétaires	254	3 550	14 312
Remboursements d'emprunts		1 314	5 204
Opérations pour compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA	50	1 600	4 563
TVA	201	632	4 500
Autres décaissements sur comptes de tiers	3	4	45
B. TOTAL	51 851	65 326	709 646
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	105 419	- 37 766	- 23 341
SOLDE CUMULE (1) + (2)	275 127	146 367	

Afin de déterminer la variation de trésorerie sur l'exercice 2018, le solde initial est constitué par le solde final prévisionnel du BR2, soit 169 708 M€.

Au 31 décembre 2018, la trésorerie prévisionnelle est évaluée à 146 367K€, soit une variation négative par rapport au BR2 2017 de – 23 340 K€ détaillé comme suit :

- Un abondement sur la trésorerie globalisée s'élève à 3,1 M€ ;
- Un prélèvement sur la trésorerie fléchée s'élève à 20,8 M€ ;
- Un prélèvement sur la trésorerie des opérations non budgétaires s'élève à 5,6 M€.

4.3 Les opérations liées aux recettes fléchées (tableau 8)

AMU a choisi de suivre sous le format des recettes dites fléchées au sens de la GBCP, un grand nombre d'opérations pour lesquelles des décalages de trésorerie entre encaissements et dépenses (paiements) peuvent avoir lieu.

Il s'agit de l'ensemble de la fondation Amidex et du SACD Plan Campus, des opérations du CPER (incluant les grands projets dits prospectifs), des contrats de Recherche et autres contrats dont le montant est supérieur à 1 M€.

A titre d'illustration, il s'agit de contrats importants de type (non exhaustif) :

- MIMABS (ex-CIMTECH) : montant total du contrat = 19 M€ / AE 2018 = 0.24 M€ / CP 2018 = 1.3 M€ / RE 2018 = 1.6 M€
- EQUIPEX DILOH : montant total du contrat = 7 M€ / AE 2018 = 1.46 M€ / CP 2018 = 1.04 M€ / RE 2018 = 0.67 M€
- EQUIPEX 7 TAMI : montant total du contrat = 8 M€ / AE 2018 = 0.44 M€ / CP 2018 = 0.42 M€ / RE 2018 = 0.25 M€
- Neurotimone : montant total du contrat = 2.88 M€ / AE 2018 = 2.54 M€ / CP 2018 = 2.17 M€ / RE 2018 = 2.55 M€.

Le tableau 8 des opérations liées aux recettes fléchées a été élaboré pour tenir compte des prévisions d'encaissement et de décaissement sur ces opérations, ligne à ligne.

Il permet d'identifier le poids de ces projets dans l'évolution annuelle de la trésorerie de l'établissement. Ainsi, dans le cadre du BP 2018, l'établissement envisage de prélever sur sa trésorerie (accumulée par avance) au titre des opérations fléchées (budgétaires) 20.9 M€, se décomposant :

- 11.3 M€ pour les opérations Plan Campus budgétaires
- 9 M€ au titre d'Amidex
- 2.7 M€ pour les projets immobiliers
- Alors que les contrats de recherche devraient contribuer à hauteur de 2,1 M€.

4.4 Opérations pluriannuelles (tableau 9)

L'approche GBCP permet d'identifier les opérations pluriannuelles dont le dénouement a un impact sur les AE et la trésorerie des années en venir, c'est-à-dire postérieures à 2018.

Sont suivis dans ce tableau pour AMU :

- La fondation Amidex
- L'ensemble des contrats de recherche
- Les opérations immobilières : CPER 2007/2013 ; CPER 2015/2020 ; projets prospectifs patrimoniaux et opérations de travaux
- Le Plan Campus Aix
- Le Plan Campus Luminy
- Le Schéma Directeur du Numérique
- Le PPI des projets stratégiques de mobilisation du fonds de roulement

Les restes à engager à fin 2018 s'élèvent à 252 M€ alors que les restes à payer sur AE consommées s'élèvent à 193 M€. Ces derniers concernent essentiellement les opérations immobilières, dont Plan Campus qui a été intégré jusqu'à fin 2045.

4.5 Equilibres généraux et soutenabilité budgétaire

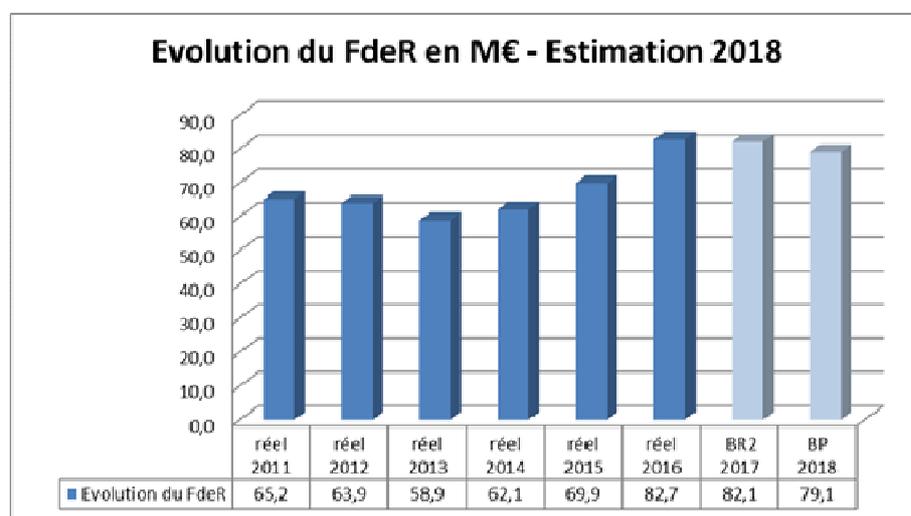
L'approche GBCP nous permet de disposer, en plus de la dimension patrimoniale classique, d'une vision mensuelle de nos prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des **engagements juridiques** de l'établissement.

En termes de **trésorerie**, l'établissement dispose d'un niveau raisonnable lui permettant de faire face à ses dépenses annuelles.

La trésorerie évaluée au 31 décembre 2018, soit 146 367 k€ correspond à 2,5 mois de dépenses décaissées (masse salariale, fonctionnement, intervention et investissement).

Par rapport à l'exercice 2017, la trésorerie enregistre un prélèvement sur la trésorerie de 23 340 k€ issu des opérations sur le Plan Campus et d'Amidex. Le solde de trésorerie disponible sur le plan campus au 31 décembre 2017 permet de financer cet impact négatif.

Le BPI 2018 présente une diminution du **Fonds de Roulement** (FdR) de - 3 004 k€, montant destiné uniquement à financer des investissements.



Les investissements pour lesquels nous sommes amenés à effectuer un prélèvement sur Fonds de Roulement portent uniquement sur les projets innovants liés à notre stratégie de mobilisation du Fonds de Roulement votée au CA de mai 2017.

En réalité, l'indicateur à considérer est le Fonds de Roulement mobilisable. A fin 2016, il s'élevait à 50.7 M€.

Le Fonds de Roulement net représente 159 jours de dépenses de fonctionnement et 36 jours de dépenses de personnel. Globalement le Fonds de Roulement net prévisionnel représente 29 jours des dépenses prévisionnelles de fonctionnement + masse salariale de l'établissement.

Ces ratios démontrent une situation financière saine lui permettant de faire face à ses engagements futurs.

Ainsi, l'indicateur « couverture des engagements pris à fin 2018 et prévisionnels pour les opérations pluriannuelles par les recettes à encaisser et la trésorerie finale 2018 » est au vert.

Indicateur de soutenabilité long terme	montant	ref tab GBCP
Niveau de trésorerie finale 2018	146 368 146	tab 7
Restes à encaisser 2019 et suivant	346 352 190	tab 9
sous-total ressources long terme	492 720 336	
Restes à engager	251 882 122	tab 9
Restes à payer 2019 et suivants	193 238 825	tab 9
sous-total emplois long terme	445 120 947	
Couverture	47 599 389	> à 0 OK

L'examen de la soutenabilité à long terme montre que les engagements votés et prévus pour couvrir les opérations pluriannuelles d'AMU sont couverts par les recettes à encaisser et la trésorerie prévisionnelle à fin 2018.

Par ailleurs l'analyse de la soutenabilité à court et moyen termes fait ressortir pour le BP 2018 :

- Un solde budgétaire 2018 négatif entièrement lié aux opérations fléchées (Amidex et Plan Campus) qui présentent un important décalage entre les encaissements et les décaissements qui a conduit à la constitution d'un excédent de besoin en fonds de roulement (négatif) important alimentant le niveau de trésorerie.
- Une variation de fonds de roulement négative de 3 M€ liée à la mise en place du plan d'investissement adopté par le CA en mai 2017.
- Une variation de trésorerie négative (-23 M€) conséquence de la forte variation positive du besoin en fonds de roulement liée aux opérations fléchées (Plan Campus et Amidex). La variation de trésorerie non fléchée est d'ailleurs positive : +2,4 M€ (en incluant les opérations non budgétaires).
- Une variation du besoin en fonds de roulement positive (+20 M€) liée au décalage évoqué dans le point sur le solde budgétaire évoqué ci-dessus.

Cette situation 2018 est donc temporaire et liée à l'accroissement important de la trésorerie sur les exercices antérieurs sous l'effet de la constitution d'un besoin en fonds de roulement négatif dû aux décalages (entre encaissement et décaissement) des opérations du Plan Campus et d'Amidex.

Etablissement :	AMU	Amidex
Exercice :	2018	
BP/BR n°/CF :	BP	
Date du vote par le CA :	19/12/2017	

Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses					Recettes		
	Montants				Montants		
	AE		CP		RE		
	BR 2 - 2017	BP 2018	BR 2 - 2017	BP 2018	BR 2 - 2017	BP 2018	
Personnel	16 225 248	14 704 656	16 225 248	14 704 656	-	-	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>							Subvention pour charges de service public
							Autres financements de l'Etat
							Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	19 267 637	23 030 930	17 354 347	22 109 692			Autres financements publics
							Recettes propres
					33 372 961	29 927 601	Recettes fléchées **
							Financements de l'Etat fléchés
Investissement	3 034 823	2 498 268	2 579 599	2 119 280	33 310 161	27 606 651	Autres financements publics fléchés
					62 800	2 320 950	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	38 527 708	40 233 854	36 159 194	38 933 628	33 372 961	29 927 601	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)					- 2 786 233	- 9 006 027	Solde budgétaire (déficit)

Etablissement :	AMU	Amidex
Exercice :	2018	
BP/BR n°/CF :	BP	
Date du vote par le CA :	19/12/2017	

Tableau 6 Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2-2017	BP 2018	PRODUITS	BR 2-2017	BP 2018
Personnel	16 225 248	14 448 434	Subventions de l'Etat		
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	22 077 445	26 538 152	Autres subventions	34 005 993	35 084 937
			Autres produits	4 090 400	5 571 950
TOTAL DES CHARGES (1)	38 302 693	40 986 586	TOTAL DES PRODUITS (2)	38 096 393	40 656 887
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>			<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	206 300	329 699
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	38 302 693	40 986 586	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	38 302 693	40 986 586

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2-2017	BP 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-206 300	-329 699
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 010 000	3 251 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0	
- produits de cession d'éléments d'actifs	0	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	4 000 000	3 251 000
= CAF ou IAF*	-196 300	-329 699

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2-2017	BP 2018	RESSOURCES	BR 2-2017	BP 2018
Insuffisance d'autofinancement*	196 300	329 699	Capacité d'autofinancement*		
Investissements	3 034 823	2 493 268	Financement de l'actif par l'État		
Remboursement des dettes financières			Autres ressources	3 034 823	2 493 268
TOTAL DES EMPLOIS (5)	3 231 123	2 822 967	Augmentation des dettes financières		
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)			TOTAL DES RESSOURCES (6)	3 034 823	2 493 268
			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-196 300	-329 699

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2-2017	BP 2018
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		-329 699
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT		8 676 328
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)		-9 006 027
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	1 116 261	786 562
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-30 761 481	-22 085 153
Niveau de la TRESORERIE	31 877 742	22 871 715

Etablissement :	AMU
Exercice :	2018
BP/BR n°/CF :	BP
Date du vote par le CA :	19/12/2017

EPSCP - synthèse des documents budgétaires

Budget initial 2018

NB : les tableaux qui diffèrent du "standard GBCP" sont surlignés (tableaux 1, 2, 3, 7, 9, 10, 11 et 12)

N°	Intitulé du tableau	Périmètre	Soumission au CA
1	Tableau emplois	budget de l'établissement	Pour vote
2	Tableau autorisations budgétaires	budget principal budget annexe budget agrégé SIE budget de l'établissement	Pour vote
3	Tableau dépenses par destination + recettes par origine	budget principal budget agrégé budget de l'établissement	Pour information
4	Tableau équilibre financier	budget de l'établissement	Pour vote
5	Tableau opération pour compte de tiers	budget de l'établissement	Pour information
6	Situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	budget principal budget annexe budget agrégé SIE budget de l'établissement	Pour vote
7	Tableau plan de trésorerie	budget de l'établissement	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	budget principal budget agrégé budget de l'établissement	Pour information
9	Tableau agrégé des opérations pluriannuelles	budget de l'établissement	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	budget de l'établissement	Pour information
11	Tableau UMR	-	Pour information

Etablissement :	AMx Marseille université
Exercice :	2018
BP/BR n°/CF :	BP
Date du vote par le CA :	26/10/2017

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget primitif 2018

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)	
		Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP	Global	
Catégories d'emplois	Nature des emplois	En ETPT	En ETPT		
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	TitulA			
		Mres			
	Non permanents	CDI	2 858 (1)		2 858
		CDD	13	14	27
S/total EC		1 091	266	1 357	
		3 962	280	4 242	
Elèves fonctionnaires stagiaires des				-	
BIATOSS	Permanents	TitulA			
		CDI	2 236 (2)		2 236
	Non permanents	CDD	44	206	250
			225	745	970
S/total Biatoss		2 505	951	3 456	
Totaux		6 467 (3)	1 231	7 698	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat		6 760 (5)		Plafond global des emplois voté par le CA	

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein. Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4)).

Etablissement :	AMU
Exercice :	2018
BP/BR n°/CF :	BP
Date du vote par le CA :	19/12/2017

Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses					Recettes		
	Montants				Montants		
	AE		CP		RE		
	BR 2 - 2017	BP 2018	BR 2 - 2017	BP 2018	BR 2 - 2017	BP 2018	
Personnel	509 711 801	507 394 525	509 711 801	507 394 525	593 835 831	596 350 422	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	142 965 099	142 680 166	142 965 099	142 680 166	500 166 140	503 482 294	Subvention pour charges de service public
					94 379	1 586 876	Autres financements de l'Etat
					-	-	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	139 946 463	227 720 050	112 324 667	114 952 302	39 325 490	30 834 356	Autres financements publics
					54 249 822	60 446 896	Recettes propres
					75 214 185	81 204 149	Recettes fléchées **
					1 888 793	7 921 000	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	135 881 544	106 257 521	110 854 239	72 986 626	73 125 626	70 962 199	Autres financements publics fléchés
					199 766	2 320 950	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	785 539 808	841 372 096	732 890 707	695 333 453	669 050 016	677 554 571	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)					- 63 840 691	- 17 778 882	Solde budgétaire (déficit)

Etablissement :	AMU
Exercice :	2018
BP/BR n°/CF :	BP
Date du vote par le CA :	19/12/2017

Tableau 3

Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme								
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	233 572 645	233 572 645	24 694 212	22 912 826	5 209 479	4 418 708	263 476 336	260 904 179	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	143 237 498	143 237 498	8 388 431	7 707 661	2 713 608	2 306 567	154 339 537	153 251 726	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	77 695 143	77 695 143	14 824 119	13 888 369	2 323 658	1 965 760	94 842 920	93 549 272	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	12 640 004	12 640 004	1 481 662	1 316 796	172 213	146 381	14 293 879	14 103 181	
D105 - Bibliothèques et documentation	9 493 969	9 493 969	3 711 089	3 274 047	85 000	72 250	13 290 058	12 840 266	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	61 596 879	61 596 879	6 895 049	7 675 245	4 810 754	3 961 642	73 302 682	73 233 766	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	15 242 750	15 242 750	1 681 238	1 613 989	55 270	46 980	16 979 258	16 903 719	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	33 527 955	33 527 955	7 053 403	6 771 266	2 015 097	1 712 833	42 596 455	42 012 054	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	2 012 443	2 012 443	4 000	3 840	0	0	2 016 443	2 016 283	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	9 013 853	9 013 853	3 697 366	3 549 471	509 006	432 655	13 220 225	12 995 979	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	48 670 104	48 670 104	6 609 194	5 955 066	2 414 036	2 051 930	57 693 334	56 677 100	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	2 396 798	2 396 798	5 944 253	5 706 482	822 500	699 125	9 163 551	8 802 405	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	1 163 651	1 163 651	724 570	695 587	7 000	5 950	1 895 221	1 865 188	
D114 - Immobilier	22 876 678	22 876 678	139 271 691	30 847 560	79 594 698	55 900 073	241 743 067	109 624 311	
D115 - Pilotage et support	65 341 720	65 341 720	27 004 588	25 534 702	10 724 681	3 675 980	103 070 989	94 552 402	
Étudiants	2 485 080	2 485 080	429 397	412 221	10 000	8 500	2 924 477	2 905 801	=D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants	91 783	91 783	0	0	0	0	91 783	91 783	
D202 - Aides indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	2 393 297	2 393 297	429 397	412 221	10 000	8 500	2 832 694	2 814 018	
Total	507 394 525	507 394 525	227 720 050	114 952 302	106 257 521	72 986 626	841 372 096	695 333 453	

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subventions pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	503 482 294								503 482 294

Droits d'inscription					11 800 000				11 800 000
Formation continue, diplômes propres et VAE					18 352 431				18 352 431
Taxe d'apprentissage					3 076 900				3 076 900
Contrats et prestations de recherche hors ANR					1 213 538		506 000		1 719 538
Valorisation					574 600		0		574 600
ANR investissements d'avenir				733 913			5 221 276		5 955 189
ANR hors investissements d'avenir				10 158 731			27 483 051		37 641 782
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				4 556 076			7 280 272		11 836 348
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				2 208 740			1 312 000		3 520 740
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		1 586 876		13 176 896	5 394 408	7 921 000	29 159 600	2 320 950	59 559 730
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					133 000				133 000
Autres recettes					19 902 019				19 902 019
Total	503 482 294	1 586 876	0	30 834 356	60 446 896	7 921 000	70 962 199	2 320 950	677 554 571

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	-17 778 882
-----------------------------------	--------------------

NB1 : Le tableau des recettes par origine doit être renseigné en prévision de recettes et correspondre avec le tableau du solde budgétaire. recettes à mentionner.

Etablissement :	AMU
Exercice :	2018
BP/BR n°/CF :	BP
Date du vote par le CA :	19/12/2017

Tableau 4
Équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) *	17 778 882	Solde budgétaire (excédent) *	2 465 550
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>		<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>		<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>	
<i>dont solde budgétaire FU</i>	8 978 631	<i>dont solde budgétaire FU</i>	
<i>dont solde budgétaire BAI</i>	11 265 801	<i>dont solde budgétaire BAI</i>	
<i>dont solde budgétaire SIE</i>		<i>dont solde budgétaire SIE</i>	16 772
TVA	4 500 000	TVA	1 500 000
Remboursements d'emprunts	5 204 510	Nouveaux emprunts	
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	4 562 918	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)	5 783 846
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	45 336	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	1 467 000
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	32 091 646	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)	8 750 846
Variation de trésorerie	23 340 800	Variation de trésorerie	
<i>dont prélèvement de la trésorerie fléchée ***</i>	<i>20 870 130</i>	<i>dont abondement sur la trésorerie fléchée ***</i>	
<i>dont prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>	<i>2 470 670</i>	<i>dont abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	
TOTAL DES BESOINS	8 750 846	TOTAL DES FINANCEMENTS	8 750 846

Opérations budgétaires

Opérations non budgétaires

Opérations ayant un impact sur la trésorerie

La variation de trésorerie :
- se détermine par différence entre (1) et (2),
- se décompose en (a) et (d),
- s'explique par D, (b), (c), (e).

= différence entre variation de trésorerie (I ou II) et (a)

Décomposition de la variation de trésorerie

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement
Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Etablissement :	AMU
Exercice :	2018
BP/BR n°/CF :	BP
Date du vote par le CA :	19/12/2017

Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
ANR RHU PIONEER	C 4... C 4...		2 125 000	2 910 104
ANR RHU EPINOV	C 4... C 4...			395 265
AFB /Office de l'eau Guyane M I O	C 4... C 4...		40 324	40 324
FEAMP PEMEC M2P2	C 4... C 4...		14 912	14 912
INCA Gioblastome INT	C 4... C 4...		34 682	75 241
Aide à la mobilité internationale	C 4... C 4...		1 048 000	1 048 000
Sécurité sociale étudiants	C 4... C 4...		1 300 000	1 300 000
TOTAL			4 562 918	5 783 846
			(c1)	(c2)

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4)

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

Etablissement :	AMU
Exercice :	2018
BP/BR n°/CF :	BP
Date du vote par le CA :	19/12/2017

Tableau 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2-2017	BP 2018	PRODUITS	BR 2-2017	BP 2018
Personnel	509 711 801	500 818 296	Subventions de l'Etat	500 166 140	503 494 294
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>142 965 099</i>	<i>142 680 166</i>	Fiscalité affectée	0	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	167 354 094	177 015 863	Autres subventions	83 011 409	76 104 615
			Autres produits	97 231 732	99 354 774
TOTAL DES CHARGES (1)	677 065 895	677 834 159	TOTAL DES PRODUITS (2)	680 409 281	678 953 683
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	<i>3 343 386</i>	<i>1 119 524</i>	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>		
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	680 409 281	678 953 683	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	680 409 281	678 953 683

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2-2017	BP 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	3 343 386	1 119 524
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	49 476 000	50 926 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	35 486 000	36 553 000
= CAF ou IAF*	17 333 386	15 492 524

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2-2017	BP 2018	RESSOURCES	BR 2-2017	BP 2018
Insuffisance d'autofinancement*			Capacité d'autofinancement*	17 333 386	15 492 524
Investissements	113 036 588	76 931 605	Financement de l'actif par l'État	4 135 658	5 149 975
Remboursement des dettes financières	640 000	5 204 510	Autres ressources	1 592 257	58 489 797
			Augmentation des dettes financières	90 000 000	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	113 676 588	82 136 115	TOTAL DES RESSOURCES (6)	113 061 301	79 132 296
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	- 615 287	- 3 003 819

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2-2017	BP 2018
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		-3 003 819
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT		20 336 981
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)		-23 340 800
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	82 120 112	79 116 293
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-201 270 012	-180 933 031
Niveau de la TRESORERIE	169 708 000	146 367 200

Etablissement :	AMU
Exercice :	2018
BP/BR n°/CF :	BP
Date du vote par le CA :	19/12/2017

Tableau 7
Plan de trésorerie 2018

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT													
(KE)	Prévisionnel												TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
ENCAISSEMENTS	169 708	275 127	233 887	187 404	291 834	244 536	190 927	297 745	249 271	201 206	231 951	184 133	
A1. Recettes budgétaires globalisées	144 060	6 150	6 220	146 170	7 140	9 220	150 150	2 580	11 713	81 757	11 178	20 012	596 350
Subvention pour charges de service public	140 000			140 000			140 000			70 000		13 482	503 482
Autres financements de l'Etat							1 000			587			1 587
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics	1 000	3 100	3 100	3 100	3 100	3 100	3 100	500	3 100	3 100	3 100	1 012	30 412
Recettes Fondation IMERA	60	50	120	70	40		120	80	120	70	78	140	998
Recettes propres	3 000	3 000	3 000	3 000	4 000	6 000	6 000	2 000	8 493	8 000	8 000	5 378	59 871
A2. Recettes budgétaires fléchées	12 500	3 650	4 650	12 420	6 096	430	16 200	150	5 450	13 550	200	8 908	81 204
AMIDEX	7 200	100	100	7 200	100	100	7 500	-	300	7 200	-	128	29 928
PLAN CAMPUS	5 200	-	-	5 200	-	150	5 200	-	150	5 200	-	82	21 182
CPER		3 000	4 000		5 000				4 000			4 016	20 016
Contrats de recherche	500	500	500		796		2 500		1 000	1 000		2 500	8 796
Erasmus	100	50	50	20	200	180		150		150	200	182	1 282
A3. Opérations non budgétaires	710	720	1 010	70	910	740	729	210	1 492	970	690	640	8 751
Nouveaux emprunts													-
Opérations pour compte de tiers (encaissements de l'exercice hors TVA)	460	460	460	580	520	190	204	100	1 110	700	600	400	5 784
TVA	150	60	50	150	60	100	300	10	300	150	70	100	1 500
Autres encaissements sur comptes de tiers	100	200	500	800	330	450	225	100	82	120	20	140	1 467
A. TOTAL	157 270	10 520	11 880	158 520	14 146	10 390	166 079	2 940	18 655	96 277	12 068	27 560	686 305
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	45 210	45 288	48 698	46 451	53 643	51 971	48 787	44 901	53 729	55 389	48 688	50 505	593 290
Personnel	40 500	40 500	42 000	42 000	40 500	40 500	40 500	40 500	40 500	40 500	40 500	42 196	490 686
Personnel Fondation IMERA	22	22	24	22	22	22	22	20	22	22	22	22	264
Fonctionnement	4 000	4 000	6 000	3 000	9 000	10 000	8 000	4 000	11 000	11 000	6 000	6 605	82 605
Fonctionnement Fondation IMERA	68	66	54	49	61	49	65	27	39	67	68	85	698
Intervention													-
Investissement	500	600	400	900	3 100	200	200	200	1 600	800	1 100	907	10 507
Investissement Fondation IMERA	120	100	220	480	960	1 200	-	154	568	3 000	998	700	8 500
B2. Dépenses sur recettes fléchées	6 387	6 286	7 921	7 038	7 445	10 250	8 168	8 239	11 024	9 607	10 458	11 271	102 074
Personnel AMIDEX	1 200	1 200	1 405	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 300	14 705
Personnel Plan campus	56	56	60	56	56	56	56	56	56	56	56	56	678
Personnel Contrats de recherche	78	78	82	78	78	78	78	78	78	78	78	87	949
Personnel erasmus	9	9	13	9	9	9	9	9	9	9	9	12	115
Fonctionnement AMIDEX	340	430	1 128	628	1 521	1 845	1 478	900	2 832	3 750	3 750	3 508	22 110
Fonctionnement Plan Campus	300	500	300	300	300	500	300	700	700	700	300	630	5 130
Fonctionnement Contrats de recherche	100	250	120	140	180	270	240	420	310	260	215	215	2 585
Fonctionnement CPER	60	50	70	50	45	75	84	12	69	61	84	74	734
Fonctionnement Erasmus	90	50	50	70	30	90	90	30	180	160	130	120	1 090
Investissement AMIDEX	120	120	180	224	177	122	289	121	266	133	133	234	2 119
Investissement Plan campus	2 413	1 663	2 872	2 240	1 588	3 248	1 453	2 153	2 363	300	3 000	3 348	26 641
Investissement Contrats de recherche	120	260	140	240	160	290	100	350	350	350	686	3 206	
Investissement CPER	1 500	1 600	1 500	1 800	2 100	2 600	2 600	1 200	2 500	2 500	1 107	1 000	22 007
Investissement Erasmus	1		1		1		1		1		1	1	7
B4. Opérations non budgétaires	254	206	1 744	604	356	1 775	2 306	274	1 967	536	740	3 550	14 312
Remboursements d'emprunts			1 332			1 279			1 279			1 314	5 204
Opérations pour compte de tiers (décaissements de l'exercice hors TVA)	50	50	50	100	50	100	1 900	200	200	120	143	1 600	4 563
TVA	201	155	355	500	305	390	410	65	480	405	602	632	4 500
Autres décaissements sur comptes de tiers	3	1	7	4	1	6	4	9	8	11	5	4	45
B. TOTAL	51 851	51 780	58 363	54 090	61 444	63 999	59 261	51 414	66 720	65 532	59 886	65 326	709 646
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	105 419	41 240	46 483	104 430	47 298	53 609	106 818	48 474	48 065	30 745	47 818	37 766	23 341
SOLDE CUMULE (1) + (2)	275 127	233 887	187 404	291 834	244 536	190 927	297 745	249 271	201 206	231 951	184 133	146 367	

Etablissement :	AMx Marseille université
Exercice :	2018
BP/BR n°/CF :	BP
Date du vote par le CA :	26/10/2017

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées : Tableau agrégé

	Antérieures à N non dénouées	2018	2019	2020	2021
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)		81 204 149	63 874 292	58 895 545	50 803 469
Financements de l'État fléchés		7 921 000	7 924 000	4 095 000	1 368 000
Autres financements publics fléchés		70 962 199	55 950 292	54 800 545	49 435 469
Recettes propres fléchées		2 320 950	0	0	0
Dépenses sur recettes fléchées (c)		102 074 279	47 084 867	59 126 953	41 457 872
Personnel					
AE=CP		16 444 302	676 026	676 026	676 026
Fonctionnement et intervention					
AE		139 989 097	2 175 627	3 849 915	4 916 024
CP		31 649 314	8 366 254	10 081 437	11 400 194
Investissement					
AE		69 641 566	62 237 658	18 820 400	1
CP		53 980 663	38 042 587	48 369 490	29 381 652
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		-20 870 130	16 789 425	-231 408	9 345 597

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées : AMIDEX

	Antérieures à N non dénouées	2018	2019	2020	2021
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)		29 927 601	25 598 000	25 598 000	25 598 000
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés		27 606 651	25 598 000	25 598 000	25 598 000
Recettes propres fléchées		2 320 950			
Dépenses sur recettes fléchées (c)		38 933 628	1 300 226	0	0
Personnel					
AE=CP		14 704 656			
Fonctionnement et intervention					
AE		23 030 930			
CP		22 109 692	921 238		
Investissement					
AE		2 498 268			
CP		2 119 280	378 988		
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		-9 006 027	24 297 774	25 598 000	25 598 000

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées : Contrats de recherche (supérieurs à 1 M€)

	Antérieures à N non dénouées	2018	2019	2020	2021
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)		8 796 276	-	-	-
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés		8 796 276			
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)		6 739 884	1 073 509	0	0
Personnel					
AE=CP		948 660			
Fonctionnement et intervention					
AE		1 992 732			
CP		2 585 024	507 709		
Investissement					
AE		3 772 000			
CP		3 206 200	565 800		
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		2 056 392	-1 073 509	0	0

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées : Plan Campus

	Antérieures à N non dénouées	2018	2019	2020	2021
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)		21 182 000	20 162 000	20 362 000	20 162 000
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés		21 182 000	20 162 000	20 362 000	20 162 000
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)		32 447 801	21 538 473	43 984 010	34 563 071
Personnel					
AE=CP		676 026	676 026	676 026	676 026
Fonctionnement et intervention					
AE		113 079 785	2 175 627	3 849 915	4 916 024
CP		5 130 374	6 875 881	10 081 437	11 400 194
Investissement					
AE		41 720 257	49 323 108	5 298 000	0
CP		26 641 401	13 986 566	33 226 547	22 486 851
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		-11 265 801	-1 376 473	-23 622 010	-14 401 071

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées : Patrimoine (CPER+projets prospectifs)

	Antérieures à N non dénouées	2018	2019	2020	2021
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)		20 016 272	18 114 292	12 935 545	5 043 469
Financements de l'État fléchés		7 921 000	7 924 000	4 095 000	1 368 000
Autres financements publics fléchés		12 095 272	10 190 292	8 840 545	3 675 469
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)		22 740 982	23 126 033	15 142 943	6 894 801
Personnel					
AE=CP					
Fonctionnement et intervention					
AE		750 000			
CP		734 000	16 000		
Investissement					
AE		21 643 041	12 914 550	13 522 400	1
CP		22 006 982	23 110 033	15 142 943	6 894 801
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		-2 724 710	-5 011 741	-2 207 398	-1 851 332

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées : Autres financements supérieurs à 1M€(Erasmus,...)

	Antérieures à N non dénouées	2018	2019	2020	2021
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)		1 282 000	-	-	-
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés		1 282 000			
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)		1 211 984	46 626	0	0
Personnel					
AE=CP		114 960			
Fonctionnement et intervention					
AE		1 135 650			
CP		1 090 224	45 426		
Investissement					
AE		8 000			
CP		6 800	1 200		
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		70 016	-46 626	0	0

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Etablissement :	AMU
Exercice :	2018
BP/BR n°/CF :	BP
Date du vote par le CA :	19/12/2017

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)
AMIDEX	261 620 375	133 872 645	133 872 645	-	40 233 855	40 233 855	131 504 131	131 504 131	-	38 933 629	38 933 629	87 513 875	3 668 740
Contrats de recherche	198 723 214	175 917 658	175 917 658	-	22 805 556	22 805 556	164 190 188	156 223 014	-	22 375 872	22 375 872	-	20 124 328
total contrats de recherche	460 343 589	309 790 303	309 790 303	-	63 039 411	63 039 411	295 694 319	287 727 145	-	61 309 501	61 309 501	87 513 875	23 793 068
Op. 1													
Op. 2													
Op. 3													
total contrats de formation continue													
Op. 1													
Op. 2													
Op. 3													
Total contrats d'enseignement													
CPER 2007/2013	106 865 253	92 201 039	92 201 039	-	14 128 213	14 128 213	88 853 793	88 853 793	-	9 610 357	9 610 357	536 001	7 865 102
CPER 2015/2020	54 566 027	20 800 249	20 800 249	-	7 864 828	7 864 828	4 300 775	4 300 775	-	12 746 625	12 746 625	25 900 950	11 617 677
Projets prospectifs patrimoniaux	711 377	540 858	311 377	-	400 000	400 000	540 858	311 377	-	384 000	384 000	-	16 000
Opération de travaux (GER)	13 922 000	14 230 600	8 922 000	-	5 000 000	5 000 000	13 273 600	8 922 000	-	4 283 000	4 283 000	-	717 000
Schéma Directeur Numérique	4 300 000	3 300 000	3 300 000	-	1 000 000	1 000 000	3 284 100	1 540 088	-	905 000	905 000	-	1 854 912
Plan Campus Aix	265 954 751	73 458 560	73 299 944	80 901 403	8 544 726	89 446 129	71 599 944	71 599 944	-	21 017 027	21 017 027	103 208 678	70 129 102
Plan Campus Luminy	120 983 796	20 222 540	20 231 240	61 945 481	4 084 457	66 029 938	12 573 440	12 571 240	-	11 430 774	11 430 774	34 722 618	62 259 164
Mobilisation du fonds de roulement	20 000 000	2 030 000	508 000	-	19 492 000	19 492 000	430 000	430 000	-	4 583 200	4 583 200	-	14 986 800
	587 303 204	226 783 846	219 573 849	142 846 884	60 514 224	203 361 108	194 856 510	188 529 217	-	64 959 983	64 959 983	164 368 247	169 445 757
	1 047 646 793	536 574 149	529 364 152	142 846 884	123 553 635	266 400 519	490 550 829	476 256 362	-	126 269 484	126 269 484	251 882 122	193 238 825
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel	191 108 082	118 672 643	118 672 643	-	25 138 309	25 138 309	118 672 643	118 672 643	-	25 138 309	25 138 309	47 297 130	-
Ss total fonctionnement et intervention	406 144 045	143 814 786	143 126 705	110 640 202	34 850 205	145 490 407	124 088 441	121 065 845	-	36 924 811	36 924 811	117 526 933	130 626 456
Ss total investissement	450 394 666	274 086 720	267 564 804	32 206 682	63 565 121	95 771 803	247 789 745	236 517 874	-	64 206 364	64 206 364	87 058 059	62 612 369

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Dont prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
AMIDEX	261 620 375	-	261 620 375	154 898 774	29 927 601	76 794 000
Contrats de recherche	198 723 214	-	198 723 214	156 223 014	24 882 439	17 617 761
total contrats de recherche	460 343 589	-	460 343 589	311 121 788	54 810 040	94 411 761
Op. 1						
Op. 2						
Op. 3						
total contrats de formation continue						
Op. 1						
Op. 2						
Op. 3						
Total contrats d'enseignement						
CPER 2007/2013	106 865 253	11 247 903	95 617 350	83 755 546	5 997 016	5 864 788
CPER 2015/2020	54 566 027	1 531 014	53 035 013	7 757 074	15 550 270	29 727 669
Projets prospectifs patrimoniaux	711 377	711 377	-			
Opération de travaux (GER)	13 922 000	11 437 000	2 485 000	2 485 000	-	-
Schéma Directeur Numérique	4 300 000	4 300 000				
Plan Campus Aix	265 954 751	-	265 954 751	94 978 935	11 495 000	159 480 816
Plan Campus Luminy	120 983 796	-	120 983 796	54 429 640	9 687 000	56 867 156
Mobilisation du fonds de roulement	20 000 000	20 000 000	-			
Total programmes pluriannuels d'investissement	587 303 204	49 227 294	538 075 910	243 406 195	42 729 286	251 940 429
Total	1 047 646 793	49 227 294	998 419 499	554 527 983	97 539 326	346 352 190

Etablissement :	AMU
Exercice :	2018
BP/BR n°/CF :	BP
Date du vote par le CA :	19/12/2017

Tableau 10
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Préviction d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Préviction pluriannuelle Coût total de l'opération (1)	Préviction N (BI + BR)								Préviction N+1 et suivantes							
			AE ouvertes les années antérieures à N (2)	AE consommées les années antérieures à N (3)	AE reprogrammées ou reportées en N* (4) <= (2) - (3)	AE nouvelles ouvertes en N (5)	TOTAL des AE ouvertes en N (6) = (4) + (5)	CP ouverts les années antérieures à N (7)	CP consommés les années antérieures à N (8)	CP reprogrammés ou reportés en N* (9) <= (7) - (8)	CP nouveaux ouverts en N (10)	TOTAL des CP ouverts en N (11) = (9) + (10)	AE prévues en N+1 (12)	CP prévus en N+1 (13)	AE prévues en N+2 (14)	CP prévus en N+2 (15)	AE prévues > N+2 (16)	CP prévus > N+2 (17)
CPER 2007/2013	Personnel	0																
	Fonctionnement et intervention	670 000	320 000		350 000	350 000	320 000		350 000	350 000								
	Investissement	106 195 253	91 881 039		13 778 213	13 778 213	88 533 793		9 260 357	9 260 357								
Total CPER 2007/2013		106 865 253	92 201 039	92 201 039	0	14 128 213	14 128 213	88 533 793	88 533 793	0	9 610 357	9 610 357	536 000	7 927 970	0	473 133	1	0
CPER 2015/2020	Personnel	0																
	Fonctionnement et intervention	288 916	288 916		288 916	288 916												
	Investissement	54 277 111	20 511 333		7 864 828	7 864 828	4 011 859		12 746 625	12 746 625								
Total CPER 2015/2020		54 566 027	20 800 249	20 800 249	0	7 864 828	7 864 828	4 011 859	4 300 775	0	12 746 625	12 746 625	12 378 550	15 182 063	13 522 400	14 669 810	0	7 666 754
Projets prospectifs	Personnel	0																
	Fonctionnement et intervention	711 377	540 858	311 377	400 000	400 000	540 858	311 377										
	Investissement	0																
Total projets prospectifs		711 377	540 858	311 377	0	400 000	400 000	540 858	311 377	0	384 000	384 000	0	16 000	0	0	0	0
Opération de travaux (GER)	Personnel	0																
	Fonctionnement et intervention	600 000	758 600	300 000	300 000	300 000	746 600	300 000										
	Investissement	13 322 000	13 472 000	8 622 000	4 700 000	4 700 000	12 527 000	8 622 000										
Total GER		13 922 000	14 230 600	8 922 000	0	5 000 000	5 000 000	13 273 600	8 922 000	0	4 283 000	4 283 000	0	717 000	0	0	0	0
Schéma Directeur Numérique	Personnel	0																
	Fonctionnement et intervention	1 430 000	930 000	930 000	500 000	500 000	917 600	563 607										
	Investissement	2 870 000	2 370 000	2 370 000	500 000	500 000	2 366 500	976 481										
Total SDN		4 300 000	3 300 000	3 300 000	0	1 000 000	1 000 000	3 284 100	1 540 088	0	905 000	905 000	0	1 461 393	0	393 519	0	0
Plan Campus Aix	Personnel	2 496 662	353 984	353 984	357 113	357 113	353 984	357 113										
	Fonctionnement et intervention	130 675 665	3 587 809	3 587 809	68 013 898	69 997 227	1 887 809	1 887 809										
	Investissement	132 782 424	69 516 767	69 358 151	12 887 505	6 204 284	19 091 789	69 358 151										
Total Plan Campus Aix		265 954 751	73 458 560	73 299 944	80 901 403	8 544 726	89 446 129	71 599 944	0	21 017 027	21 017 027	46 578 046	8 558 244	3 421 556	30 610 775	53 209 076	134 168 761	
Plan Campus Luminy	Personnel	2 230 018	316 540	316 540	318 913	318 913	316 540	318 913										
	Fonctionnement et intervention	76 903 986	10 982 000	10 982 000	42 626 304	456 253	43 082 557	3 324 200										
	Investissement	41 849 792	8 924 000	8 932 700	19 319 177	3 309 291	22 628 468	8 932 700										
Total Plan Campus Luminy		120 983 796	20 222 540	20 231 240	61 945 481	4 084 457	66 029 938	12 573 440	12 571 240	0	11 430 774	11 430 774	5 596 715	12 980 229	6 402 385	13 373 235	22 723 518	70 628 318
Mobilisation du fonds de roulement	Personnel	0																
	Fonctionnement et intervention	0																
	Investissement	20 000 000	2 030 000	508 000	19 492 000	19 492 000	430 000	430 000										
Total Mobilisation du fonds de roulement		20 000 000	2 030 000	508 000	0	19 492 000	19 492 000	430 000	430 000	0	4 583 200	4 583 200	0	11 408 800	0	3 578 000	0	0
Contrats de recherche	Personnel	61 822 399	52 064 773	52 064 773	9 757 626	9 757 626	52 064 773	52 064 773										
	Fonctionnement et intervention	81 719 461	73 889 768	73 889 768	7 829 693	7 829 693	65 458 913	63 468 591										
	Investissement	55 181 354	49 963 117	49 963 117	5 218 237	5 218 237	46 666 502	40 689 650										
Total contrats de recherche		198 723 214	175 917 658	175 917 658	0	22 805 556	22 805 556	164 190 188	156 223 014	0	22 375 872	22 375 872	0	6 708 109	0	6 708 109	0	6 708 109
AMIDEX	Personnel	124 559 003	65 937 346	65 937 346	14 704 657	14 704 657	65 937 346	65 937 346										
	Fonctionnement et intervention	113 144 640	52 516 835	52 516 835	23 030 930	23 030 930	50 603 545	50 603 545										
	Investissement	23 916 732	15 418 464	15 418 464	2 498 268	2 498 268	14 963 240	14 963 240										
Total AMIDEX		261 620 375	133 872 645	133 872 645	0	40 233 855	40 233 855	131 504 131	131 504 131	0	38 933 629	38 933 629	28 814 000	32 482 740	27 900 000	27 900 000	30 799 875	30 799 875
Contrat de formation continue	Personnel	0																
	Fonctionnement et intervention	0																
	Investissement	0																
Total contrat de formation continue.3		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Contrat d'enseignement	Personnel	0																
	Fonctionnement et intervention	0																
	Investissement	0																
Total contrat de formation continue.4		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	Ss total personnel	191 108 082	118 672 643	118 672 643	0	25 138 309	25 138 309	118 672 643	118 672 643	0	25 138 309	25 138 309	15 593 026	15 593 026	15 176 026	15 176 026	16 528 078	16 528 078
	Ss total fonctionnement et intervention	406 144 045	143 814 786	143 126 705	110 640 202	34 850 205	145 490 407	124 088 441	121 065 845	0	36 924 811	36 924 811	14 072 627	25 377 844	15 249 915	24 837 479	88 204 391	197 938 067
	Ss total investissement	450 394 666	274 086 720	267 564 804	32 206 682	63 565 121	95 771 803	247 789 745	236 517 874	0	64 206 364	64 206 364	64 237 658	56 471 679	20 820 400	57 693 077	2 000 001	35 505 673
TOTAL		1 047 646 793	536 574 149	529 364 152	142 846 884	123 553 635	266 400 519	490 550 829	476 256 362	0	126 269 484	126 269 484	93 903 311	97 442 548	51 246 341	97 706 581	106 732 470	249 971 817

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N	
		Financement de l'opération (18)	Encaissements des années antérieures à N (19)	Encaissement prévus en N (20)
CPER 2007/2013	Financement de l'Etat*	21 127 000	20 677 000	350 000
	Autres financements publics**	74 490 350	63 078 546	5 647 016
	Autres financements***	11 247 903	10 070 013	1 177 890
Total CPER 2007/2013		106 865 253	93 825 559	7 174 906
CPER 2015/2020	Financement de l'Etat*	24 933 497	4 075 497	7 571 000
	Autres financements publics**	28 101 516	3 681 577	6 448 256
	Autres financements***	1 531 014		1 531 014
Total CPER 2015/2020		54 566 027	7 757 074	15 550 270
Projets prospectifs	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**			
	Autres financements***	711 377	311 377	384 000
Total projets prospectifs patrimoniaux		711 377	311 377	384 000
Opération de travaux (GER) (PPI)	Financement de l'Etat*	2 365 000	2 365 000	
	Autres financements publics**	120 000	120 000	
	Autres financements***	11 437 000	6 437 000	4 283 000
Total GER		13 922 000	8 922 000	4 283 000
Schéma Directeur Numérique (PPI)	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**			
	Autres financements***	4 300 000	1 540 088	905 000
Total SDN		4 300 000	1 540 088	905 000
Plan Campus Aix (PPI)	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**	265 954 751	94 978 935	11 495 000
	Autres financements***			
Total Plan Campus Aix		265 954 751	94 978 935	11 495 000
Plan Campus Luminy (PPI)	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**	120 983 796	54 429 640	9 687 000
	Autres financements***			
Total Plan Campus Luminy		120 983 796	54 429 640	9 687 000
Mobilisation du fonds de roulement	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**			
	Autres financements***	20 000 000	430 000	4 583 200
Total Mobilisation du fonds de roulement		20 000 000	430 000	4 583 200
Contrats de recherche (PPI)	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**	198 723 214	156 223 014	24 882 439
	Autres financements***			
Total contrats de recherche		198 723 214	156 223 014	24 882 439
AMIDEX	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**	261 620 375	154 898 774	27 606 651
	Autres financements***			2 320 950
Total AMIDEX		261 620 375	154 898 774	29 927 601
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**			
	Autres financements***			
Total contrat de formation continue.3				0
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*			
	Autres financements publics**			
	Autres financements***			
Total contrat de formation continue.4				0
TOTAL	Ss total financement de l'Etat	48 425 497	27 117 497	7 921 000
	Ss total autres financements publics	949 994 002	527 410 486	85 766 362
	Ss total autres financements	49 227 294	18 788 478	15 185 054
	TOTAL	1 047 646 793	573 316 461	108 872 416

Prévisions en N+1 et suivantes		
Encaissements prévus en N+1 (21)	Encaissements prévus en N+2 (22)	Encaissements prévus > N+2 (23)
100 000		
5 198 591	424 648	141 549
5 298 591	424 648	141 549
7 824 000	4 095 000	1 368 000
4 991 701	8 415 897	4 564 085
12 815 701	12 510 897	5 932 085
16 000		
16 000	0	0
717 000		
717 000	0	0
1 461 393	393 519	
1 461 393	393 519	0
11 495 000	11 495 000	136 490 816
11 495 000	11 495 000	136 490 816
8 667 000	8 867 000	39 333 156
8 667 000	8 867 000	39 333 156
11 408 800	3 578 000	
11 408 800	3 578 000	0
6 708 109	6 708 109	4 201 542
6 708 109	6 708 109	4 201 542
25 598 000	25 598 000	25 598 000
25 598 000	25 598 000	25 598 000
7 924 000	4 095 000	1 368 000
62 658 401	61 508 654	210 329 148
13 603 193	3 971 519	0
84 185 594	69 575 173	211 697 148

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés
 ** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)
 *** Recettes propres et recettes propres fléchés

Tutelles	Unité	label	Masse budgétaire	Moyens de l'établissement											
				Dotation AMU 2016 (y compris)	Dotation infrastructure	Dotation complémentaire AMU	Chaires mixtes	FIR Colloque AMU 2016	FIR Plateforme AMU 2016	Chercheurs invités	GER	Masse Salariale Permanents	ETPT Permanents		
AMU; CNRS; EFS	ADES	UMR 7268	Personnel									1 694 244	24,04		
			Fonctionnement	106 173			1 800						107 973		
			Investissement											-	
			Autres												
AMU; CNRS	AFMB	UMR 7257	Personnel									911 159	20,16		
			Fonctionnement	68 951			3 000						91 951		
			Investissement	20 000										-	
			Autres												
AMU; INRA	BBF	UMR_A 1163	Personnel	14 000								315 316	4,385		
			Fonctionnement	17 060									31 060		
			Investissement											-	
			Autres												
AMU; INSERM	BIO-AFM-LAB	UMR_S 1006	Personnel				10 000					37 809	1		
			Fonctionnement	11 110									11 110		
			Investissement											-	
			Autres												
AMU; CNRS	BIP	UMR 7281	Personnel									930 417	17,39		
			Fonctionnement	42 754			3 700						89 054		
			Investissement	42 600					25 000					25 000	
			Autres												
AMU; CEA; CNRS	BVME	UMR 7265	Personnel									365 330	6,33		
			Fonctionnement	35 453			1 500						56 953		
			Investissement	20 000										-	
			Autres												
AMU; CNRS; Minist.Culture	CCJ	UMR 7299	Personnel	5 000								819 885	14,32		
			Fonctionnement	43 703			2 000						70 703		
			Investissement	20 000										-	
			Autres												
AMU; CNRS	CEPERC	UMR 7304	Personnel									644 103	9,955		
			Fonctionnement	26 293			5 000						36 293		
			Investissement	5 000										-	
			Autres												
AMU; CNRS; Collège de France; IRD	CEREGE	UM 34 - UMR 7330 - UMR_D 161	Personnel									3 194 164	49,46		
			Fonctionnement	202 175			2 000			6 246			324 175		
			Investissement	120 000										-	
			Autres												

Tutelles	Unité	label	Masse budgétaire	Moyens de l'établissement										
AMU; CNRS; INSERM	CIML	UM 2 - UMR_S 1104 - UMR 7280	Personnel										1 636 589	36,58
			Fonctionnement	197 576										197 576
			Investissement											-
			Autres											
AMU; CNRS	CINaM	UMR 7325	Personnel										2 296 074	30,955
			Fonctionnement	238 477				4 700						293 177
			Investissement	50 000										-
			Autres											
AMU; CNRS; INSERM	CIPHE	UMS 3367 - US 012	Personnel											
			Fonctionnement	130 000										130 000
			Investissement											-
			Autres											
AMU; CNRS; ECM; EHESS; Univ.Avignon	CLEO	UMS 3287	Personnel										292 095	8,25
			Fonctionnement	45 000										50 000
			Investissement	5 000										-
			Autres											
AMU; CNRS; EHESS; Univ.Avignon	CNELIAS	UMR 8562	Personnel											
			Fonctionnement	4 500			9 000							4 500
			Investissement											-
			Autres											
AMU; CNRS	CPPM	UMR 7346	Personnel										1 273 649	24,19
			Fonctionnement	200 668				1 500						202 168
			Investissement											-
			Autres											
AMU; CNRS; UTLN	CPT	UMR 7332	Personnel	26 400									2 091 526	32,1
			Fonctionnement	50 493				5 700		8 912				107 593
			Investissement	25 000										-
			Autres											
AMU; CNRS; INSERM; IPC	CRCM	UM 105 - UMR_S 1068 - UMR 7258	Personnel	20 000									1 951 974	37,1925
			Fonctionnement	179 530				1 000						250 530
			Investissement	50 000						75 000				75 000
			Autres											
AMU; CNRS; EHESS	CREDO	UMR 7308	Personnel										103 097	2,16
			Fonctionnement	29 366										30 466
			Investissement	1 100										-
			Autres											
AMU; CNRS	CRMBM	UMR 7339	Personnel				10 000						749 233	11,93
			Fonctionnement	49 499										49 499
			Investissement											-

Tutelles	Unité	label	Masse budgétaire	Moyens de l'établissement									
				Autres									
AMU; CNRS	CRN2M	UMR 7286	Personnel								1 168 736	18,24	
			Fonctionnement	120 599								160 599	
			Investissement	40 000								-	
			Autres										
AMU; INSERM	CRO2	UMR_S 911	Personnel								2 510 141	30,6	
			Fonctionnement	173 272								173 272	
			Investissement									-	
			Autres										
AMU; CNRS; Univ.Pau; UTLN	DICE	UMR 7318	Personnel			10 000					1 617 113	25,64	
			Fonctionnement	150 882				6 000				156 882	
			Investissement									-	
			Autres										
AMU; IRBA	DS-ACI	UMR_MD 2	Personnel								486 244	4,9	
			Fonctionnement	36 664								66 664	
			Investissement	30 000								-	
			Autres										
AMU; CNRS	EIPL	UMR 7282	Personnel								284 083	3,31	
			Fonctionnement	25 706								25 706	
			Investissement									-	
			Autres										
AMU; EHESP; INSERM; IRD	EPV	UMR_D 190 UMR_S 1207	Personnel								402 948	8,71	
			Fonctionnement	47 188								50 188	
			Investissement	3 000								-	
			Autres										
AMU; CNRS; Univ.Avignon; Univ.Nice	ESPACE	UMR 7300	Personnel								493 369	7,33	
			Fonctionnement	11 000					2 708			11 000	
			Investissement									-	
			Autres										
AMU; INSERM	Gènes HLA-DR	UMR_S 1097	Personnel										
			Fonctionnement	15 000								15 000	
			Investissement									-	
			Autres										
AMU; INSERM	GIMP	UMR_S 906	Personnel								90 576	1,49	
			Fonctionnement	27 941								27 941	
			Investissement									-	
			Autres										
AMU; INSERM	GMGF	UMR_S 910	Personnel								1 306 462	23,21	
			Fonctionnement	72 335				1 500				73 835	
			Investissement									-	
			Autres										
		UMR 7316	Personnel	32 000							4 362 387	70,02	

Tutelles	Unité	label	Masse budgétaire	Moyens de l'établissement								
AMU; CNRS; ECM; EHESS	GREQAM		Fonctionnement	105 000				1 596				143 596
			Investissement	5 000								-
			Autres									
AMU; Campus Condorcet; CNRS	Huma-Num	UMS 3598	Personnel									
			Fonctionnement	5 000								5 000
			Investissement									-
			Autres									
AMU; CNRS; ECM	I2M	UMR 7373	Personnel								7 945 142	105,81
			Fonctionnement	357 986				10 051		18 423		368 037
			Investissement									-
			Autres									
AMU; CNRS	IBDM	UMR 7288	Personnel	50 000							1 880 677	48,52
			Fonctionnement	146 236				1 500				277 736
			Investissement	80 000								-
			Autres									
AMU; CNRS	ICR	UMR 7273	Personnel								2 965 897	47,713
			Fonctionnement	149 935				2 500				169 935
			Investissement	17 500								-
			Autres									
AMU; CNRS	IDEMEC	UMR 7307	Personnel								551 578	9,32
			Fonctionnement	38 209								40 809
			Investissement	2 600								-
			Autres									
AMU; CNRS	IGS	UMR 7256	Personnel	3 140							130 251	2,58
			Fonctionnement	18 633								31 773
			Investissement	10 000								-
			Autres									
AMU; CNRS; UTLN	IM2NP	UMR 7334	Personnel								5 984 431	88,665
			Fonctionnement	366 070				5 000		8 629		391 070
			Investissement	20 000					12 500			12 500
			Autres									
AMU; CNRS; EHESS; EPHE; IRD; Univ.Paris1	IMAf	UMR 8171	Personnel								299 353	4,33
			Fonctionnement	12 500								12 500
			Investissement									-
			Autres									
AMU; CNRS; IRD; Univ.Avignon	IMBE	UMR 7263	Personnel								3 979 096	53,76
			Fonctionnement	222 931				4 000		4 700		246 931
			Investissement	20 000								-
			Autres									
AMU; INSERM	INMED	UMR_S 901	Personnel								712 368	17,15
			Fonctionnement	110 000				2 000				112 000
			Investissement									-
			Autres									
		UMR_S 1106	Personnel								1 087 341	18,07

Tutelles	Unité	label	Masse budgétaire	Moyens de l'établissement								
AMU; INSERM	INS		Fonctionnement	64 557				2 700				84 257
			Investissement	17 000								-
			Autres									
AMU; CNRS; ECM	Institut FRESNEL	UMR 7249	Personnel	10 000							2 185 932	38,46
			Fonctionnement	146 822				1 500				208 322
			Investissement	50 000								-
			Autres									
AMU; CNRS	INT	UMR 7289	Personnel								1 557 460	23,87
			Fonctionnement	130 558				2 000				
			Investissement	30 000								-
			Autres									
AMU; IRBA; Univ. Montpellier 1	IP-TPT	UMR_MD 3	Personnel								837 507	10,26
			Fonctionnement	25 500								25 500
			Investissement									-
			Autres									
AMU; CNRS; Univ.Lyon2; Univ.Pau	IRAA	USR 3155	Personnel									
			Fonctionnement	16 000								21 000
			Investissement	5 000								-
			Autres									
AMU; CNRS	IrAsia	UMR 7306	Personnel								590 043	7,83
			Fonctionnement	26 657								28 500
			Investissement	1 843								-
			Autres									
AMU; CNRS; IEP	IREMAM	UMR 7310	Personnel	12 000							1 041 746	18,2
			Fonctionnement	45 000				4 000				69 000
			Investissement	8 000								-
			Autres									
AMU; CNRS; ECM	IRPHE	UMR 7342	Personnel								1 431 264	22,7
			Fonctionnement	101 323	60 383					3 730		121 323
			Investissement	20 000	20 000							-
			Autres									
AMU; CNRS	ISM	UMR 7287	Personnel								3 704 738	53,05368808
			Fonctionnement	140 569								200 569
			Investissement	60 000					70 000			70 000
			Autres									
AMU; CNRS; ECM	ISM2	UMR 7313	Personnel								2 691 559	40,995
			Fonctionnement	195 924				3 000				237 187
			Investissement	38 263					36 000			36 000
			Autres									
AMU; CNRS	IUSTI	UMR 7343	Personnel								2 852 330	39,16
			Fonctionnement	139 897				1 596		9 095		225 993
			Investissement	84 500								-
			Autres									

Tutelles	Unité	label	Masse budgétaire	Moyens de l'établissement									
AMU; CNRS	LA3M	UMR 7298	Personnel									761 001	10,33
			Fonctionnement	39 500				2 000					41 500
			Investissement										-
			Autres										
AMU; CNRS; INSERM	LAI	UM 61 - UMR_S 1067 - UMR 7333	Personnel									306 850	6,47
			Fonctionnement	37 540									37 540
			Investissement										-
			Autres										
AMU; CNRS	LAM	UMR 7326	Personnel	30 000								2 125 605	34,15
			Fonctionnement	120 918	83 530			2 000					167 918
			Investissement	15 000	28 000								-
			Autres										
AMU; CNRS	LAMES	UMR 7305	Personnel									423 897	7,99
			Fonctionnement	12 000									17 500
			Investissement	5 500									-
			Autres										
AMU; CNRS; Minist.Culture	LAMPEA	UMR 7269	Personnel									544 985	9,83
			Fonctionnement	24 143				2 000					36 643
			Investissement	10 500		4 770							-
			Autres										
AMU; IFSTTAR	LBA	UMR_T 24	Personnel									378 521	5,46
			Fonctionnement	23 771									32 971
			Investissement	9 200									-
			Autres										
AMU; CNRS	LCB	UMR 7283	Personnel	6 598								1 429 356	27,09
			Fonctionnement	72 093									116 691
			Investissement	38 000									-
			Autres										
AMU; CNRS	LCE	UMR 7376	Personnel										
			Fonctionnement	57 401									57 401
			Investissement										-
			Autres										
AMU; CNRS	LEST	UMR 7317	Personnel									1 810 936	26,24
			Fonctionnement	58 000									63 000
			Investissement	5 000									-
			Autres										
AMU; CNRS; ECM	LIF	UMR 7279	Personnel				10 000					3 074 058	40,04
			Fonctionnement	103 500				3 500		2 489			119 000
			Investissement	12 000								-	
			Autres										
AMU; CNRS	LISM	UMR 7255	Personnel									703 788	13,56
			Fonctionnement	35 294									50 294

Tutelles	Unité	label	Masse budgétaire	Moyens de l'établissement										
				Investissement										
AMU; CNRS	LSIM		Investissement	15 000									-	
			Autres											
AMU; CNRS; ECM	LMA	UPR 7051	Personnel									1 321 791	19,38	
			Fonctionnement	4 000					2 560				34 000	
			Investissement	30 000										-
			Autres											
AMU; CNRS	LNC	UMR 7291	Personnel									690 869	11,97	
			Fonctionnement	39 196									55 196	
			Investissement	16 000										-
			Autres											
AMU; CNRS	LNIA	UMR 7260	Personnel									560 921	8,66	
			Fonctionnement	41 031					2 250				61 031	
			Investissement	20 000										-
			Autres											
AMU; CNRS	LP3	UMR 7341	Personnel									342 217	8,33	
			Fonctionnement	18 559		10 000							48 559	
			Investissement	20 000										-
			Autres											
AMU; CNRS	LPC	UMR 7290	Personnel	2 000								574 352	8,15	
			Fonctionnement	36 377					4 837				63 377	
			Investissement	25 000										-
			Autres											
AMU; IRD	LPED	UMR_D 151	Personnel									706 358	11,285	
			Fonctionnement	59 647					2 862				68 459	
			Investissement	5 950										-
			Autres											
AMU; CNRS	LPL	UMR 7309	Personnel	32 000								2 279 813	41,765	
			Fonctionnement	70 235					485		4 618		116 720	
			Investissement	14 000										-
			Autres											
AMU; CNRS; OCA; Observatoire de la Côte d'Azur; Univ.Avignon; Univ.Nice	LSBB	UMS 3538	Personnel											
			Fonctionnement	10 000					1 000				11 000	
			Investissement											-
			Autres											
AMU; CNRS; ENSAM; UTLN	LSIS	UMR 7296	Personnel									4 252 160	55,15	
			Fonctionnement	140 000					3 200		3 230		153 200	
			Investissement	10 000										-
			Autres											
AMU; CNRS; ECM	M2P2	UMR 7340	Personnel									2 249 507	37,055	
			Fonctionnement	93 049					1 500				146 549	
			Investissement	52 000										-
			Autres											
		UMR 7246	Personnel								1 061 574	15,775		

Tutelles	Unité	label	Masse budgétaire	Moyens de l'établissement							
AMU; CNRS	MADIREL		Fonctionnement	80 742	6 087				2 988		85 742
			Investissement	5 000							-
			Autres								
AMU; CNRS	MAP	UMS 1885	Personnel	2 500						5 191	0,342
			Fonctionnement	42 544							49 344
			Investissement	4 300							-
			Autres								
AMU; CNRS; IRD; UTLN	MIO	UM 110 - UMR 7294 - UMR_D 235	Personnel							1 896 467	34,11
			Fonctionnement	192 150			3 500				235 650
			Investissement	40 000				54 290			54 290
			Autres								
AMU; CNRS	MMSH	USR 3125	Personnel	2 000							
			Fonctionnement	95 000				5 000			105 000
			Investissement	3 000				35 000			35 000
			Autres								
AMU; CNRS	NICN	UMR 7259	Personnel	12 000						554 261	10,31
			Fonctionnement	28 235			1 000				41 235
			Investissement								-
			Autres								
AMU; INRA; INSERM	NORT	UMR_S 1062 - UMR_A 1260	Personnel							1 298 217	22,77
			Fonctionnement	115 958			1 500				127 458
			Investissement	10 000							-
			Autres								
AMU; CNRS; IRD	OSU PYTHEAS	UMS 3470	Personnel							579 967	14,82
			Fonctionnement	87 000							105 000
			Investissement	18 000							-
			Autres								
AMU; CNRS	PIIM	UMR 7345	Personnel							2 683 017	41,77
			Fonctionnement	138 342			1 000		5 348		166 342
			Investissement	27 000							-
			Autres								
AMU; INSERM; IRD	SESSTIM	UMR_S 912	Personnel			10 000				804 904	16,42
			Fonctionnement	78 785							78 785
			Investissement								-
			Autres								
AMU; INSERM	TAGC	UMR_S 1090	Personnel							624 274	9,32
			Fonctionnement	44 755							44 755
			Investissement					58 900			58 900
			Autres								
AMU; CNRS	TDMAM	UMR 7297	Personnel							817 948	10
			Fonctionnement	37 600					1 155		40 000
			Investissement	2 400							-

Tutelles	Unité	label	Masse budgétaire	Moyens de l'établissement												
				Autres												
AMU; CNRS	TELEMME	UMR 7303	Personnel	6 000									2 819 650	37,105		
			Fonctionnement	84 461				2 766		1 588				100 227		
			Investissement	7 000											-	
			Autres													
AMU; IRBA	TMCD2	UMR_MD 1	Personnel										162 456	2,49		
			Fonctionnement	33 968				1 000						40 118		
			Investissement	5 150											-	
			Autres													
AMU; INSERM	UNIS	UMR_S 1072	Personnel										187 470	3,31		
			Fonctionnement	44 147										44 147		
			Investissement												-	
			Autres													
AMU; CNRS; INSERM; IRD	URMITE	UM 63 - UMR_S 1095 - UMR 7278 - UMR_D 198	Personnel	10 000									2 467 534	36,2		
			Fonctionnement	167 449			10 000	1 800						199 249		
			Investissement	20 000											-	
			Autres													
AMU; INSERM	VRCM	UMR_S 1076	Personnel										1 265 636	16,12		
			Fonctionnement	67 450										77 450		
			Investissement	10 000											-	
			Autres													

Merci de bien vouloir renseigner les cases ci-dessous en priorité



Etablissement :	AMU
Exercice :	2018
BP/BR n°/CF :	BP
Date du vote par le CA :	19/12/2017

TABLEAU
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI n	
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	210 034 162	
	2 Niveau initial du fonds de roulement	82 120 112	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-201 270 012	
	4 Niveau initial de la trésorerie	169 708 000	
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	78 011 037	
	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	91 696 963	
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	841 372 096	
	6 Résultat patrimonial	1 119 524	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	15 492 524	
	8 Variation du fonds de roulement	-3 003 819	
	9 Opérations bilancielle non budgétaires	SENS -5 561 918	
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / - -5 204 510
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+
		TVA	-3 000 000
		Autres opérations (OPCT)	- 2 642 592
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS -300 000	
		Variation des stocks	+ / - -100 000
		Production immobilisée	+
		Charges sur créances irrécouvrables	- -200 000
		Produits divers de gestion courante	+
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS 20 636 035	
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - 6 766 888	
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 15 645 723	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - -555 121	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - -1 221 455	
12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-17 777 936		
	12.a Recettes budgétaires	677 554 571	
	12.b Crédits de paiement ouverts	695 333 453	
13 Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-5 561 918		
14 Variation de la trésorerie = 12 + 13	-23 339 854		
	14.a dont variation de la trésorerie fléchée	-20 870 130	
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	-2 469 724	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 - 13	20 336 035		
16 Restes à payer	146 038 643		
Stocks finaux	17 Niveau final de restes à payer	356 072 805	
	18 Niveau final du fonds de roulement	79 116 293	
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-180 933 977	
	20 Niveau final de la trésorerie	146 368 146	
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	51 936 397	
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	94 431 749	

Ce solde comprend les opérations non budgétaires (emprunt BEI et :

Variation apparaissant au tableau 8 (solde budgétaire hors opération

Ce solde comprend les opérations non budgétaires de plan campus :
 - BEI : 1 893 284 € pas de TVA
 - PPP Aix : 3 007 748 € selon nouvelle annexe
 - PPP Océanoamed : 303 478 €

Comptabilité budgétaire
 Comptabilité générale

mortissement compte 16)

non budgétaire)

5204 K €)

: suite fixation des taux du 6/11/2017 (2506*1.2)

Etablissement :	AMU
Exercice :	2018
BP/BR n°/CF :	BP
Date du vote par le CA :	19/12/2017

Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses					Recettes		
	Montants				Montants		
	AE		CP		RE		
	BR 2 - 2017	BP 2018	BR 2 - 2017	BP 2018	BR 2 - 2017	BP 2018	
Personnel	491 931 053	491 033 157	491 931 053	491 033 157	592 177 221	594 290 241	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>					500 166 140	503 482 294	Subvention pour charges de service public
					90 379	1 574 876	Autres financements de l'Etat
							Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	105 084 147	90 555 662	88 774 435	86 700 709	37 832 824	29 523 462	Autres financements publics
					54 087 878	59 709 609	Recettes propres
					13 479 961	30 094 548	Recettes fléchées **
					1 888 793	7 921 000	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	54 263 154	62 010 996	29 857 406	44 202 145	11 454 202	22 173 548	Autres financements publics fléchés
					136 966		Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	651 278 354	643 599 815	610 562 894	621 936 011	605 657 182	624 384 789	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)					2 448 778	- 4 905 712	Solde budgétaire (déficit)

Etablissement :	AMU
Exercice :	2018
BP/BR n°/CF :	BP
Date du vote par le CA :	19/12/2017

Tableau 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2-2017	BP 2018	PRODUITS	BR 2-2017	BP 2018
Personnel	491 999 158	484 742 369	Subventions de l'Etat	500 162 140	503 482 294
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	131 788 447	130 368 444	Autres subventions	41 277 421	33 881 554
			Autres produits	85 758 288	79 221 187
TOTAL DES CHARGES (1)	623 787 605	615 110 813	TOTAL DES PRODUITS (2)	627 197 849	616 585 035
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	3 410 244	1 474 222	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>		
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	627 197 849	616 585 035	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	627 197 849	616 585 035

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2-2017	BP 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	3 410 244	1 474 222
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	38 200 950	33 779 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	24 246 950	19 432 000
= CAF ou IAF*	17 364 244	15 821 222

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2-2017	BP 2018	RESSOURCES	BR 2-2017	BP 2018
Insuffisance d'autofinancement*			Capacité d'autofinancement*	17 364 244	15 821 222
Investissements	32 578 198	47 768 936	Financement de l'actif par l'État	4 135 658	5 149 975
			Autres ressources	10 871 867	24 122 618
Remboursement des dettes financières	340 000		Augmentation des dettes financières	0	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	32 918 198	47 768 936	TOTAL DES RESSOURCES (6)	32 371 769	45 093 815
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-546 429	-2 675 121

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2-2017	BP 2018
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		-2 675 121
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT		-4 766 491
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)		2 091 370
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	74 671 182	71 996 061
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-127 286 611	-132 053 102
Niveau de la TRESORERIE	88 275 669	90 367 039

Etablissement :	AMU
Exercice :	2018
BP/BR n°/CF :	BP
Date du vote par le CA :	19/12/2017

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées : Tableau agrégé

	Antérieures à N non dénouées	2018	2019	2020	2021
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)		30 094 548	18 114 292	12 935 545	5 043 469
Financements de l'État fléchés		7 921 000	7 924 000	4 095 000	1 368 000
Autres financements publics fléchés		22 173 548	10 190 292	8 840 545	3 675 469
Recettes propres fléchées		0	0	0	0
Dépenses sur recettes fléchées (c)		30 692 850	24 246 168	15 142 943	6 894 801
Personnel					
AE=CP		1 063 620	0	0	0
Fonctionnement et intervention					
AE		3 878 382	0	0	0
CP		4 409 248	569 135	0	0
Investissement					
AE		25 423 041	12 914 550	13 522 400	1
CP		25 219 982	23 677 033	15 142 943	6 894 801
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		-598 302	-6 131 876	-2 207 398	-1 851 332

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées : Contrats de recherche (supérieurs à 1 M€)

	Antérieures à N non dénouées	2018	2019	2020	2021
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)		8 796 276	-	-	-
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés		8 796 276			
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)		6 739 884	1 073 509	0	0
Personnel					
AE=CP		948 660			
Fonctionnement et intervention					
AE		1 992 732			
CP		2 585 024	507 709		
Investissement					
AE		3 772 000			
CP		3 206 200	565 800		
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		2 056 392	-1 073 509	0	0

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées : Patrimoine (CPEP)

	Antérieures à N non dénouées	2018	2019	2020	2021
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)		20 016 272	18 114 292	12 935 545	5 043 469
Financements de l'État fléchés		7 921 000	7 924 000	4 095 000	1 368 000
Autres financements publics fléchés		12 095 272	10 190 292	8 840 545	3 675 469
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)		22 740 982	23 126 033	15 142 943	6 894 801
Personnel					
AE=CP					
Fonctionnement et intervention					
AE		750 000			
CP		734 000	16 000		
Investissement					
AE		21 643 041	12 914 550	13 522 400	1
CP		22 006 982	23 110 033	15 142 943	6 894 801
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		-2 724 710	-5 011 741	-2 207 398	-1 851 332

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées : Autres financements supérieurs à 1M€(Erasmus,...)

	Antérieures à N non dénouées	2018	2019	2020	2021
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)		1 282 000	-	-	-
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés		1 282 000			
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)		1 211 984	46 626	0	0
Personnel					
AE=CP		114 960			
Fonctionnement et intervention					
AE		1 135 650			
CP		1 090 224	45 426		
Investissement					
AE		8 000			
CP		6 800	1 200		
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)		70 016	-46 626	0	0

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Etablissement :	AMU	CNFM
Exercice :	2018	
BP/BR n°/CF :	BP	
Date du vote par le CA :	19/12/2017	

Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses					Recettes		
	Montants				Montants		
	AE		CP		RE		
	BR 2 - 2017	BP 2018	BR 2 - 2017	BP 2018	BR 2 - 2017	BP 2018	
Personnel	1 500	1 500	1 500	1 500	58 500	44 500	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>					4 000	12 000	Subvention pour charges de service public
					-	-	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	19 200	25 000	18 432	24 000	41 500	15 500	Autres financements publics
					13 000	17 000	Recettes propres
					-	-	Recettes fléchées **
							Financements de l'Etat fléchés
Investissement	37 800	18 000	32 130	15 300			Autres financements publics fléchés
							Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	58 500	44 500	52 062	40 800	58 500	44 500	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)			6 438	3 700			Solde budgétaire (déficit)

Etablissement :	AMU	CNFM
Exercice :	2018	
BP/BR n°/CF :	BP	
Date du vote par le CA :	19/12/2017	

Tableau 6 Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2-2017	BP 2018	PRODUITS	BR 2-2017	BP 2018
Personnel	1 500	1 500	Subventions de l'Etat	4 000	12 000
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	44 200	50 000	Autres subventions	25 700	5 500
			Autres produits	9 000	9 000
TOTAL DES CHARGES (1)	45 700	51 500	TOTAL DES PRODUITS (2)	38 700	26 500
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>			<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	7 000	25 000
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	45 700	51 500	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	45 700	51 500

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2-2017	BP 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-7 000	-25 000
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	25 000	25 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
= CAF ou IAF*	18 000	0

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2-2017	BP 2018	RESSOURCES	BR 2-2017	BP 2018
Insuffisance d'autofinancement*			Capacité d'autofinancement*	18 000	0
Investissements	37 800	18 000	Financement de l'actif par l'État	0	
			Autres ressources	19 800	18 000
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières	0	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	37 800	18 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	37 800	18 000
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)		0	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)		

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2-2017	BP 2018
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		0
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT		-3 700
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)		3 700
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	118 207	118 207
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	37 577	33 877
Niveau de la TRESORERIE	80 630	84 330

Etablissement :	AMU	IECJ
Exercice :	2018	
BP/BR n°/CF :	BP	
Date du vote par le CA :	19/12/2017	

Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses					Recettes		
	Montants				Montants		
	AE		CP		RE		
	BR 2 - 2017	BP 2018	BR 2 - 2017	BP 2018	BR 2 - 2017	BP 2018	
Personnel	68 101	68 598	68 101	68 598	79 628	78 975	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>							Subvention pour charges de service public
							Autres financements de l'Etat
							Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	11 527	10 377	11 066	9 962	68 628	68 975	Autres financements publics
					11 000	10 000	Recettes propres
					-	-	Recettes fléchées **
							Financements de l'Etat fléchés
Investissement							Autres financements publics fléchés
							Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	79 628	78 975	79 167	78 560	79 628	78 975	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)			461	415			Solde budgétaire (déficit)

Etablissement :	AMU	IECJ
Exercice :	2018	
BP/BR n°/CF :	BP	
Date du vote par le CA :	19/12/2017	

Tableau 6 Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2-2017	BP 2018	PRODUITS	BR 2-2017	BP 2018
Personnel	68 101	67 487	Subventions de l'Etat		
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	11 527	11 488	Autres subventions	68 628	68 975
			Autres produits	11 000	10 000
TOTAL DES CHARGES (1)	79 628	78 975	TOTAL DES PRODUITS (2)	79 628	78 975
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	79 628	78 975	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	79 628	78 975

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2-2017	BP 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	0	0
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
= CAF ou IAF*	0	0

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2-2017	BP 2018	RESSOURCES	BR 2-2017	BP 2018
Insuffisance d'autofinancement*			Capacité d'autofinancement*		
Investissements			Financement de l'actif par l'État		
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	0	0	TOTAL DES RESSOURCES (6)	0	0
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	0	0

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2-2017	BP 2018
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		0
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT		-415
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)		415
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	37 912	37 912
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	18 204	17 789
Niveau de la TRESORERIE	19 708	20 123

Etablissement :	AMU	IMERA
Exercice :	2018	
BP/BR n°/CF :	BP	
Date du vote par le CA :	19/12/2017	

Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses					Recettes		
	Montants				Montants		
	AE		CP		RE		
	BR 2 - 2017	BP 2018	BR 2 - 2017	BP 2018	BR 2 - 2017	BP 2018	
Personnel	285 550	263 650	285 550	263 650	917 070	997 370	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>							Subvention pour charges de service public
							Autres financements de l'Etat
							Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	608 000	726 900	583 680	697 824	917 070	421 520	Autres financements publics
						575 850	Recettes propres
					-	-	Recettes fléchées **
							Financements de l'Etat fléchés
Investissement	20 000	10 000	17 000	8 500			Autres financements publics fléchés
							Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	913 550	1 000 550	886 230	969 974	917 070	997 370	TOTAL DES RECETTES
			30 840	27 396			Solde budgétaire (déficit)
							Solde budgétaire (excédent)

Etablissement :	AMU	IMERA
Exercice :	2018	
BP/BR n°/CF :	BP	
Date du vote par le CA :	19/12/2017	

Tableau 6 Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2-2017	BP 2018	PRODUITS	BR 2-2017	BP 2018
Personnel	285 550	259 016	Subventions de l'Etat	0	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			Fiscalité affectée	0	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	618 000	741 534	Autres subventions	913 550	452 350
			Autres produits	10 000	548 200
TOTAL DES CHARGES (1)	903 550	1 000 550	TOTAL DES PRODUITS (2)	923 550	1 000 550
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	20 000	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	923 550	1 000 550	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	923 550	1 000 550

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2-2017	BP 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	20 000	0
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 000	10 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10 000	10 000
= CAF ou IAF*	20 000	0

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2-2017	BP 2018	RESSOURCES	BR 2-2017	BP 2018
Insuffisance d'autofinancement*			Capacité d'autofinancement*	20 000	0
Investissements	20 000	10 000	Financement de l'actif par l'État		
			Autres ressources		10 000
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	20 000	10 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	20 000	10 000
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	0	0

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2-2017	BP 2018
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		0
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT		-27 396
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)		27 396
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	166 865	166 865
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-265 809	-293 205
Niveau de la TRESORERIE	432 674	460 070

Etablissement :	AMU	SIUMPPS
Exercice :	2018	
BP/BR n°/CF :	BP	
Date du vote par le CA :	19/12/2017	

Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses					Recettes		
	Montants				Montants		
	AE		CP		RE		
	BR 2 - 2017	BP 2018	BR 2 - 2017	BP 2018	BR 2 - 2017	BP 2018	
Personnel	529 823	646 938	529 823	646 938	943 406	939 336	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>							Subvention pour charges de service public
							Autres financements de l'Etat
Fonctionnement et intervention	286 143	291 397	274 697	279 741	808 412	804 899	Fiscalité affectée
					134 994	134 437	Autres financements publics
							Recettes propres
					-	-	Recettes fléchées **
Investissement	-	-	-	-			Financements de l'Etat fléchés
							Autres financements publics fléchés
							Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	815 966	938 335	804 520	926 679	943 406	939 336	TOTAL DES RECETTES
			Solde budgétaire (excédent)	138 886	12 657		Solde budgétaire (déficit)

Etablissement :	AMU	SIUMPPS
Exercice :	2018	
BP/BR n°/CF :	BP	
Date du vote par le CA :	19/12/2017	

Tableau 6 Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2-2017	BP 2018	PRODUITS	BR 2-2017	BP 2018
Personnel	529 823	635 648	Subventions de l'Etat		
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	287 143	303 687	Autres subventions	808 412	804 899
			Autres produits	134 994	134 437
TOTAL DES CHARGES (1)	816 966	939 335	TOTAL DES PRODUITS (2)	943 406	939 336
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	126 440	1	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>		
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	943 406	939 336	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	943 406	939 336

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2-2017	BP 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	126 440	1
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 000	1 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
= CAF ou IAF*	127 440	1 001

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2-2017	BP 2018	RESSOURCES	BR 2-2017	BP 2018
Insuffisance d'autofinancement*			Capacité d'autofinancement*	127 440	1 001
Investissements	0		Financement de l'actif par l'État		
Remboursement des dettes financières			Autres ressources		
			Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	0	0	TOTAL DES RESSOURCES (6)	127 440	1 001
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	127 440	1 001	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)		

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2-2017	BP 2018
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		1 001
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT		-11 656
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)		12 657
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	21 381	22 382
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-117 505	-129 161
Niveau de la TRESORERIE	138 886	151 543

Etablissement :	AMU	Plan campus
Exercice :	2018	
BP/BR n°/CF :	BP	
Date du vote par le CA :	19/12/2017	

Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses					Recettes		
	Montants				Montants		
	AE		CP		RE		
	BR 2 - 2017	BP 2018	BR 2 - 2017	BP 2018	BR 2 - 2017	BP 2018	
Personnel	670 524	676 026	670 524	676 026	-	-	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>							Subvention pour charges de service public
							Autres financements de l'Etat
							Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	14 669 809	113 079 784	5 308 009	5 130 374			Autres financements publics
							Recettes propres
					28 016 263	21 182 000	Recettes fléchées **
Investissement	78 525 767	41 720 257	78 363 101	26 641 401	28 016 263	21 182 000	Financements de l'Etat fléchés
							Autres financements publics fléchés
							Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	93 866 100	155 476 067	84 341 634	32 447 801	28 016 263	21 182 000	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)					- 56 325 371	- 11 265 801	Solde budgétaire (déficit)

Etablissement :	AMU
Exercice :	2018
BP/BR n°/CF :	BP
Date du vote par le CA :	19/12/2017

Plan campus

Tableau 6 Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BR 2-2017	BP 2018	PRODUITS	BR 2-2017	BP 2018
Personnel	670 524	663 842	Subventions de l'Etat		
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	12 538 859	19 002 558	Autres subventions	5 980 333	5 806 400
			Autres produits	7 229 050	13 860 000
TOTAL DES CHARGES (1)	13 209 383	19 666 400	TOTAL DES PRODUITS (2)	13 209 383	19 666 400
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	0	0	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>		
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	13 209 383	19 666 400	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	13 209 383	19 666 400

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BR 2-2017	BP 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	0	0
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 229 050	13 860 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0	
- produits de cession d'éléments d'actifs	0	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	7 229 050	13 860 000
= CAF ou IAF*	0	0

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2-2017	BP 2018	RESSOURCES	BR 2-2017	BP 2018
Insuffisance d'autofinancement*			Capacité d'autofinancement*	0	0
Investissements	167 365 767	26 641 401	Financement de l'actif par l'État	55 772 000	
			Autres ressources	21 893 767	31 845 911
Remboursement des dettes financières	300 000	5 204 510	Augmentation des dettes financières	90 000 000	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	167 665 767	31 845 911	TOTAL DES RESSOURCES (6)	167 665 767	31 845 911
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	0	0

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BR 2-2017	BP 2018
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		0
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT		16 470 311
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)		-16 470 311
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	5 988 304	5 988 304
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-42 894 387	-26 424 076
Niveau de la TRESORERIE	48 882 691	32 412 380

PROJET D'ETABLISSEMENT 2018-2022

Aix-Marseille Université



Table des matières

Introduction.....	5
LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE : SOUTENIR UNE RECHERCHE D'EXCELLENCE, INTERDISCIPLINAIRE, INNOVANTE, AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL, CONDUITE EN PARTENARIAT AVEC LES ORGANISMES DE RECHERCHE	7
1. Des objectifs en matière de stratégie scientifique.....	7
1.1 Les axes prioritaires.....	7
1.2 Des restructurations importantes à poursuivre :.....	11
2. Le renforcement de la politique partenariale	11
3. L'amélioration de la structuration et de la qualité de la formation doctorale	12
4. L'affirmation du rôle d'AMU en matière de diffusion de la culture scientifique	13
5. Le soutien administratif fort et facilitateur à la recherche	13
L'INNOVATION ET LA VALORISATION : UN AXE DE DEVELOPPEMENT PRIORITAIRE	15
1. La création de la Cité de l'innovation et des Savoirs d'AMU (CIS)	16
2. Le développement des Plateformes Technologiques	16
3. La création des PIT (Projets d'Innovation Territoriale)	17
4. Le label AMU Qualité Innovation	17
5. La création des ambassadeurs de la valorisation.....	17
LA FORMATION, L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE : UNE OFFRE CLAIRE, INNOVANTE, PLURISDISCIPLINAIRE, ADOSSEE A LA RECHERCHE ET OUVERTE SUR LE MONDE SOCIO-ECONOMIQUE	19
1. L'offre de formation et la pédagogie.....	19
1.1 Construire une offre de formation simple, lisible et soutenable	19
1.2 Favoriser les croisements de disciplines	20
1.3 Renforcer les liens entre formation et recherche et mutualiser davantage les moyens humains et matériels.....	20
1.4 Impulser une dynamique volontariste concernant l'enseignement des langues et la mobilité internationale.....	20
1.5 Faire évoluer et moderniser nos pratiques pédagogiques en fonction des publics étudiants et des besoins du monde socio-économique.....	21
2. L'orientation, l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat	22
2.1 Accompagner dans les choix d'orientation en amont.....	22
2.2 Mieux informer en cours de cursus.....	22
2.3 Faciliter l'insertion professionnelle	23
2.4 Développer les UE de création d'activité, l'intrapreneuriat et l'entrepreneuriat étudiants	23
2.5 Faciliter l'accès des étudiants aux « fab-lab »	23
2.6 Développer le savoir-être des étudiants	23
UNE VIE ETUDIANTE DYNAMIQUE, AU PLUS PRES DES BESOINS DE CHACUN POUR L'EPANOUISSEMENT DE TOUS.....	24

1. Améliorer les conditions de vie et la santé des étudiants.....	24
2. Dynamiser la vie associative et de campus	25
2.1 – Promouvoir l'accès de tous à la culture	25
2.2- Mettre le sport universitaire au service de l'épanouissement des étudiants	26
3. Promouvoir l'engagement étudiant	26
LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE : ADAPTER LE SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION A L'EVOLUTION DES USAGES	28
1. La bibliothèque universitaire au plus près de ses usagers	28
2. La bibliothèque universitaire au cœur de l'université	28
3. La bibliothèque universitaire qui fait rayonner l'université hors-les-murs.....	29
LA POLITIQUE PARTENARIALE POUR PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	30
1. Le partenariat avec les collectivités et les acteurs publics du territoire	30
2. Le renforcement des partenariats avec le monde socio-économique.....	30
2.2 La définition des relations à nouer	31
2.3 Les actions de valorisation de ces partenariats.....	31
3. La création et l'animation du réseau Alumni et du réseau des anciens personnels.....	31
4. Le développement et la structuration de la collecte de la taxe d'apprentissage	32
5. La restructuration de la Fondation Aix-Marseille Université	33
LA STRATEGIE INTERNATIONALE ET L'INTERNATIONALISATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE ...	34
1. Les axes structurants en matière de coopération internationale	34
2. Les axes structurants en matière d'accueil, d'attractivité et de mobilité	36
LA VIE CULTURELLE DE L'ETABLISSEMENT : UNE AMBITION ANCREE DANS SON TERRITOIRE.....	38
1. Les interactions partenariales avec les acteurs majeurs de notre territoire	38
2. La participation à la vie et à l'attractivité territoriale.	38
3. Le développement d'une production culturelle Aix-Marseille Université	38
LA COMMUNICATION : DEVELOPPER LES CANAUX D'INFORMATION MULTICIBLES POUR FEDERER LES COMMUNAUTES ET FAIRE RAYONNER L'UNIVERSITE	39
1. Faire vivre les outils et les actions actuelles de communication.....	39
2. Innover en termes d'outils de communication interne et externe, et de modes organisationnels	39
3. Renforcer le sentiment d'appartenance pour qu'il soit profond, durable et partagé par tous ...	39
4. Accroître la visibilité territoriale et internationale pour améliorer notre attractivité.....	39
RENFORCER LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'UNIVERSITE	41
1. L'égalité femmes-homme et la lutte contre toutes les discriminations	41
2. L'inclusion de l'ensemble des personnes en situation de handicap	41
3. Un développement durable pour une université socialement responsable	42
LE PILOTAGE : PILOTER L'UNIVERSITE EN ASSOCIANT PERFORMANCE OPERATIONNELLE ET POLITIQUE RESPONSABLE	43

1. Moderniser, Innover.....	43
1.1 Les structures en évolution	43
1.2 Une réponse aux attentes des usagers des services.....	43
1.3 Des outils de modernisation.....	44
1.4 La démarche qualité	44
2. Une gestion maîtrisée et le développement d'un nouveau modèle.....	45
2.1 Une gestion responsable	45
2.2 Le développement d'un nouveau modèle de gestion.....	47
3. L'université, un acteur socialement responsable.....	48
3.1 La mise en œuvre du plan d'amélioration de la qualité de vie au travail	48
3.2 Le dialogue social	48
3.3 La formation de ses personnels.....	48
3.4 La sûreté des sites de l'établissement.....	49
3.5 la santé et la sécurité au travail.....	49
3.6 L'action sociale, culturelle et sportive.....	49
ASSURER LA TRANSITION NUMERIQUE DE L'UNIVERSITE	51
1. Répondre à la mutation des métiers et des usages	51
2. Accompagner la conduite du changement	52
LE PATRIMOINE : FAIRE PROGRESSER LES CAMPUS VERS LES MEILLEURS STANDARDS	
INTERNATIONAUX	53
1. Installer l'établissement comme un acteur majeur du territoire.....	53
2. Utiliser la « dévolution » comme un levier de modernisation de l'action patrimoniale.	53
3. Faire de la transition énergétique un enjeu patrimonial majeur.....	54
4. Rechercher une meilleure cohérence de notre gestion patrimoniale et une meilleure visibilité de nos actions immobilières.....	54
5. Atteindre rapidement un niveau raisonnable et constant de maintenance et améliorer la sûreté et la sécurité de nos sites.....	55
6. Concevoir des bâtiments agiles, capables d'évolutions fortes et innover en termes de partenariats avec la recherche.....	55
7. Intégrer l'objectif de valorisation dans tous les nouveaux programmes et les nouveaux partenariats.	56

Introduction

Créée le 1^{er} janvier 2012, Aix-Marseille Université (AMU) peut légitimement considérer, au terme d'une première période 2012-2017 largement consacrée à la structuration de l'université unique, qu'elle a relevé le défi majeur qu'elle s'était assigné : réussir la fusion des trois universités du territoire et donner naissance à une grande université de rang mondial. Aujourd'hui, AMU est ainsi une université de recherche intensive, qui a tissé des partenariats dans le monde entier, qui a affirmé son ancrage et son intégration territoriale et qui figure parmi les toutes premières universités françaises au classement de Shanghai.

AMU est une université pluridisciplinaire structurée autour de cinq secteurs disciplinaires (Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines ; Droit et Science politique ; Economie et Gestion ; Santé ; Sciences et Technologies - et un secteur pluridisciplinaire comprenant l'ESPE et l'IUT), répartis sur 19 composantes (facultés, écoles, instituts).

Elle est présente sur quatre départements et 10 villes. Elle est dotée d'un patrimoine immobilier réparti sur 58 sites représentant plus de 830 000 m². AMU a été lauréate de l'Opération campus, qui en lien avec les CPER (contrat de Plan Etat-Région), lui permet de réhabiliter et de moderniser ses campus pour viser les meilleurs standards internationaux.

AMU est désormais **un interlocuteur reconnu et identifié, qui a su imposer son identité, s'affirmer comme un acteur incontournable** de son territoire, au développement et au rayonnement duquel elle participe activement.

Dès 2012, AMU a développé et structuré une offre de formation rationalisée et lisible. Ce travail a été approfondi dans le cadre du schéma directeur de l'offre de formation qu'elle a élaboré en 2016 et 2017, fruit d'une concertation interne mais également d'échanges avec les partenaires socio-économiques et les collectivités.

En matière de recherche et d'innovation, AMU a développé une stratégie co-construite à l'échelle du site en lien avec les principaux organismes de recherche (CNRS, Inserm, IRD, CEA..) et structurée autour de ses nombreuses unités et fédérations de recherche et de ses cinq pôles de recherche intersectoriels et interdisciplinaires (PR2I) : Énergie, Environnement, Humanités, Santé & Sciences de la Vie, Sciences & Technologies Avancées. L'excellence de la recherche du site a été reconnue notamment par les succès dans plusieurs appels à projets nationaux (labex, equipex, Instituts convergences, RHU, EUR...) ou européens de type H2020 (AMU est ainsi le troisième établissement français collecteur de fonds dans le cadre de ce programme).

La labellisation du projet A*Midex, porté par Aix-Marseille Université et ses partenaires (AMU, CNRS, Inserm, IRD, CEA, Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille, Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence et Ecole Central de Marseille), a eu par ailleurs un formidable effet structurant et stimulant pour l'établissement. Il a permis de créer une véritable dynamique autour des cinq thématiques prioritaires et des objectifs stratégiques identifiés dès 2012 : excellence de la formation et de la

recherche, partenariats avec le monde socio-économique, internationalisation des domaines d'excellence du site, politique de ressources humaines ambitieuse et attractivité du site.

A*Midex fonctionne ainsi comme un accélérateur, au travers d'appels à projets ou d'actions proactives, afin qu'Aix-Marseille Université et ses partenaires puissent réaliser rapidement leurs ambitions. La pérennisation d'A*Midex en 2016 traduit à la fois la reconnaissance du travail accompli par AMU et l'opportunité de disposer d'un formidable outil pour soutenir la stratégie de l'université.

A l'issue d'une période qui a vu se mobiliser les énergies de toute notre communauté universitaire pour construire un nouvel établissement, c'est forte de cette dynamique collective qu'AMU se projette maintenant dans son avenir en portant un projet tout à la fois ambitieux et fédérateur pour la période 2018-2022.

Ainsi, si le premier contrat quinquennal 2012-2017 visait naturellement à installer et structurer l'université fusionnée. Le contrat 2018-2022 sera placé sous le triple sceau de **l'innovation pour tous les champs d'activité de l'université, du renforcement du lien formation- recherche et de la démarche qualité** comme fils conducteurs pour toujours viser l'excellence, notamment avec le soutien d'A*Midex.

LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE : SOUTENIR UNE RECHERCHE D'EXCELLENCE, INTERDISCIPLINAIRE, INNOVANTE, AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL, CONDUITE EN PARTENARIAT AVEC LES ORGANISMES DE RECHERCHE

La politique scientifique pour les cinq prochaines années prendra appui sur le travail conséquent de structuration effectué lors du contrat qui s'achève et qui a positionné AMU comme une des premières universités françaises de recherche intensive (115^{ème} au classement de Shanghai 2017). Elle s'appuiera sur le travail d'analyse et les recommandations formulées par le **comité d'orientation scientifique international** (COS) qui a rendu un rapport très détaillé fin 2015 sur la recherche du site et sur son devenir à l'horizon 2025, ainsi que sur les recommandations du **jury de l'Idex**. Cette politique s'appuiera également sur les outils du PIA pour lequel AMU a déjà obtenu de nombreux succès, au premier rang desquels la pérennisation de l'Idex, A*Midex, qui permettra un partenariat encore plus étroit avec les organismes de recherche.

1. Des objectifs en matière de stratégie scientifique

Aix-Marseille Université dispose d'un potentiel scientifique en recherche fondamentale et appliquée bien structuré autour **d'unités de recherche** (la plupart en cotutelle avec les organismes) et de **plateformes labellisées**, mais aussi d'une recherche **interdisciplinaire** qui s'adosse à de solides secteurs disciplinaires. Ce potentiel a été jugé de grande qualité par le COS en 2015 et par les évaluations nationales (HCERES en 2017) et internationales (jury d'A*Midex en 2016).

1.1 Les axes prioritaires

AMU développera quatre axes prioritaires lors du prochain contrat :

- **AXE 1 : La création d'instituts pour notamment renforcer le lien formation et recherche :** ces instituts seront mis en place dans des domaines de recherche pour lesquels AMU joue un rôle de premier plan mondial ou aspire à l'exercer, en associant recherche d'excellence -*Graduate Schools* du meilleur niveau international - et valorisation. Cette démarche renforcera notre visibilité pour attirer les meilleurs chercheurs et aussi obtenir des ressources externes. Les nouveaux objets, tels que les **Instituts Convergences** (deux Instituts sont portés par AMU) et les **Ecoles Universitaires de Recherche** (2 EUR sont portées par AMU), financés au titre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA 3), contribuent déjà à viser cet objectif.

En plus des Instituts Convergences et des E.U.R soutenus par le PIA et A*Midex, AMU souhaite créer des instituts, en mettant à profit notamment tout le travail de structuration du site qui a abouti à l'émergence de projets lors de la sortie de l'Appel à projets (AAP) relatif aux Ecoles universitaires de recherche (EUR). Au sein d'AMU, le modèle d'institut choisi est en effet basé sur le modèle EUR, associant formation et recherche, dans le but d'afficher des thématiques d'excellence, attractives pour les étudiants et chercheurs et qui soient donc des « pépites » structurantes et visibles. La pérennisation d'A*Midex constitue l'opportunité pour AMU d'avoir les moyens de soutenir cette politique.

Action A*Midex

La création des instituts pourra s'appuyer notamment sur les LABEX du site. Une évaluation portant en particulier sur leur contribution à la structuration du site et à l'excellence de la recherche va être conduite dès 2018 en partenariat avec les deux autres Idex pérennisées, ainsi que le CNRS et l'Inserm.

• **AXE 2 : Le renforcement de l'interdisciplinarité** : il s'appuiera sur la dynamique des **cinq pôles de recherche interdisciplinaires et intersectoriels (PR2I)** correspondant aux thématiques prioritaires affichées par AMU : **Energie, Environnement, Humanités, Santé et Sciences de la vie et Sciences et technologies avancées**, et visera à faire émerger des projets interdisciplinaires à enjeux sociétaux marqués.

Les actions conduites par AMU en faveur de l'**interdisciplinarité** ont donné lieu à des expérimentations autour d'une dizaine d'unités de recherche travaillant sur des objets et thèmes spécifiques : imagerie, bioénergies, ressources en Méditerranée, patrimoine scientifique, climat en Méditerranée. Les cinq PR2I animeront la communauté scientifique rattachée à leur domaine pour **faire émerger de nouveaux champs transverses** (humanités numériques, big data, mondialisation, développement durable, nanotechnologies, e-santé par exemple) et donner encore plus de visibilité au site d'Aix-Marseille, afin de mieux répondre aux défis sociétaux, favoriser les interactions avec le monde socio-économique pour valoriser les compétences et développer une économie de la connaissance. Ces **projets seront accompagnés** via des appels à projets spécifiques coordonnés par A*Midex, des appels à projets du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) et de programmes européens.

Action A*Midex - Appel à Projets « interdisciplinarité »

Cet appel à projets concernent des recherches fondamentales ou plus finalisées, mais aussi des travaux menant à des innovations, en lien avec des partenaires socio-économiques. Ils devront impliquer, au sein d'un PR2I ou entre PR2I au moins deux champs disciplinaires d'Aix-Marseille Université. Des collaborations inédites entre les différents champs disciplinaires, sur des objets nouveaux, sont tout particulièrement attendues.

Cet appel à projets est réservé à la communauté scientifique d'AMU et de ses partenaires dans le cadre d'A*Midex sur le site d'Aix-Marseille.

Les objectifs de l'AAP interdisciplinarité -PR2I sont les suivants :

- Sélectionner et financer des projets de recherche interdisciplinaires à forte valeur ajoutée s'inscrivant dans des enjeux sociétaux ;
- Favoriser l'audace scientifique pour apporter des réponses à des problématiques sociétales ;
- Inciter à la production de connaissances potentiellement fécondes en termes d'innovation ;
- Maximiser l'impact sur le site d'Aix-Marseille en termes d'accroissement des connaissances et d'importance des résultats visés par les projets de recherche soutenus, tout particulièrement sur des enjeux sociétaux stratégiques pour le site ;
- Améliorer la position des projets d'AMU et de ses partenaires dans les programmes nationaux et européens, notamment à l'ERC et plus généralement au PCRD européen et aux programmes internationaux.

L'IMÉRA, Institut d'Études Avancées d'AMU¹, membre du LABEX national réseau français des quatre instituts d'études avancées (RFIEA), a développé son action dans une stratégie « exploratoire de l'interdisciplinarité en Méditerranée ».

- ✓ *L'incubation de projets interdisciplinaires s'y réalise à travers une sélection rigoureuse, puis l'accueil de chercheurs internationaux sur des critères alliant excellence, originalité et interface avec les équipes du site, pour une résidence de 5 ou 10 mois. Cette approche est en soutien à la dynamique interdisciplinaire de la recherche d'AMU au travers de ses 5 PR2I, soutenus dans la stratégie de la Fondation A*Midex. L'engagement de l'IMÉRA dans l'espace méditerranéen tend à stimuler l'émergence de nouvelles voies de recherche, d'échanges de savoirs et d'innovations permises par l'association d'une masse critique d'acteurs rassemblés par des valeurs autant scientifiques et culturelles que purement géographiques.*
- ✓ *La vie scientifique y est organisée autour de 4 grands programmes, non disjoints, pilotés par des directeurs : « Méditerranée », qui a débuté en 2017, « Sciences et Humanités », « Arts, sciences et société », qui a démarré en 2016, « Phénomènes globaux et Régulation » sur la période 2017-2020. L'ouverture vers de nouveaux champs et le renforcement des thématiques se structurent à travers de nouvelles chaires dédiées, financées par des partenaires (IRD, Fullbright, SIRIC, ILCB, EHESS, Columbia, Mucem, etc...).*
- ✓ *Les outils de la recherche déployés par l'IMÉRA sont des séminaires périodiques rassemblant résidents internationaux et chercheurs d'AMU (« community building seminars »), mais aussi des « cycles » thématiques pluri-annuels ouverts aux doctorants. L'ouverture vers la société se réalise et s'amplifie à travers des cycles de rencontres dans la ville : le cycle « Rendez-vous de demain » a été lancé en partenariat avec le théâtre du Gymnase en octobre 2017 et la programmation 2018 est arrêtée. De plus, depuis 2016-17, la diffusion des conférences et séminaires est systématiquement assurée via un blog « Hypothèse, carnet des fellows » (> 5000 visites/mois en 2017), une production intense de vidéos postées sur le site (75 en 2017), l'ouverture de liens twitter (> 15 000 ouvertures/mois). Cette politique de diffusion sera renforcée.*
- ✓ *La trajectoire très dynamique de l'IMÉRA va continuer à se déployer pendant la durée du contrat d'établissement. Entre 2013 et 2018, le nombre annuel de résidents est passé de 14 à 25, le nombre de « mois-chercheurs » de 72 à 180, le nombre de séminaires de 30 à >110. L'arrivée de nouvelles chaires va renforcer cette ambition de façon réaliste et concrète pendant les années à venir (avec un potentiel estimé à 230 mois-chercheurs/an après 2018).*

Cette évolution, intégrant interdisciplinarité, rayonnement international, ancrage et dynamique dans l'espace méditerranéen et ouverture sur la société « civile » soutient la possibilité de nouveaux partenariats.

- **AXE 3 : Le développement à l'international, avec des cibles identifiées**

AMU va continuer à développer des actions ciblées avec le MIT (Boston) et avec les universités africaines du Sénégal (UCAD, UGB), du Mali (Bamako) et du Burkina Faso, en tant que tutelle de ces **Unités Mixtes Internationales (UMI)**.

¹ Fondation scientifique d'AMU comprenant notamment dans ses membres fondateurs INSERM, CNRS, EHESS.

Au sein d'une politique de site ambitieuse et maîtrisée, AMU agira davantage en synergie avec ses partenaires EPST sur certaines actions structurantes telles que les **Laboratoires internationaux conjoints** ou **réseaux scientifiques thématiques**, notamment ceux qu'elle coordonne :

- Plus particulièrement sur le pourtour méditerranéen, AMU entend développer avec les UMIFRE IRMC (L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain) à Tunis et le CRFJ (Centre de recherche français à Jérusalem) à Jérusalem, des programmes de recherche et de formation par la recherche, basés sur une approche scientifique transdisciplinaire en adéquation avec l'interdisciplinarité et le décloisonnement des sciences humaines et sociales qu'AMU valorise au sein de sa politique scientifique.
- Sur la rive nord, au sein d'un Campus transnational nord-méditerranéen lancé en 2017 en partenariat avec les universités de Rome- la Sapienza, de Barcelone et l'université autonome de Madrid, AMU acte sa volonté de construire un espace structuré de coopération qui permettra d'optimiser les actions et projets de collaborations. Cette initiative vise à créer des partenariats structurants autour de stratégies communes en matière de formation et de recherche avec ces trois universités euro-méditerranéennes. Elle s'inscrit dans les actions de PRIMA (Partnership on Research and Innovation in the Mediterranean Area) et du futur programme cadre de la Commission européenne.

Aix-Marseille Université ambitionne de renforcer **sa visibilité** au niveau international grâce à une veille active conduite par sa cellule dédiée à la bibliométrie et aux indicateurs relatifs aux classements internationaux. Le développement de l'édition électronique via l'USR Open Edition Center et des archives ouvertes constituera également une priorité pour disposer dans HAL AMU de la quasi exhaustivité de la production scientifique d'AMU qu'il conviendra de valoriser.

Le soutien à **l'attractivité des scientifiques et aux doctorants internationaux** sera renforcé. L'excellence scientifique est désormais indissociable de l'excellence de l'accueil, qui participe largement de l'attractivité d'une institution et de son rayonnement international. AMU mettra ainsi en place un Centre de Services EURAXESS, dispositif dédié à l'accueil et à l'accompagnement des scientifiques étrangers.

Action A*Midex - Appel à projets « International » :

Cet appel à projets entend contribuer à soutenir cette stratégie par quatre actions ciblées :

- des projets de recherche et développement collaboratifs internationaux ;
- la structuration de la coopération euro-méditerranéenne ;
- le développement d'écoles d'été d'envergure internationale ;
- l'accompagnement à l'internationalisation des « humanités ».

Action A*Midex -

L'attraction de talents internationaux est un des facteurs de progression d'une université de rang mondial. Afin d'accompagner cette stratégie, A*Midex décline son programme **d'attractivité** au travers de différents dispositifs afin d'attirer et de stabiliser des talents sur le site d'Aix-Marseille, dans son écosystème, notamment par l'appel à candidature pour des chaires d'excellence junior et senior, le recrutement de post-doctorants et doctorants externes.

- **AXE 4 : L'accompagnement au dépôt de projets** auprès des divers guichets nationaux, européens et internationaux sera renforcé et par une **politique incitative aux dépôts de projets**, ERC notamment au travers de CRCT (congrés pour recherches ou conversions thématiques) ou de modulations de services attribués en priorité pour la préparation de ces dossiers.

1.2 Des restructurations importantes à poursuivre :

- **Le déménagement de deux unités de neurosciences du site Nord vers le campus Timone**, grâce aux fonds obtenus au titre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2016-2022 mais également grâce aux locaux libérés par les unités de recherche s'installant au sein de l'IHU Méditerranée Infection : cette opération permet la poursuite d'une stratégie cohérente en neurosciences, bien définie, planifiée, qui a été initiée par l'implantation sur ce campus de l'INT (Institut de neurosciences de la Timone) visant à accroître les **synergies entre recherche fondamentale et recherche clinique**. **L'INP (Institut de Neurophysiopathologie)** sera une très grosse unité sur les maladies du système nerveux central, regroupant 130 personnels permanents, répartis dans 11 équipes de recherche issues de trois unités mixtes de recherche : le NICN (*Neurobiologie des Interactions Cellulaires et Neurophysiopathologie*), le CRO2 (*Centre de recherche en oncologie biologique et oncopharmacologie*), le CRN2M (*Centre de Recherche en Neurobiologie-Neurophysiologie de Marseille*). Ces restructurations en neurosciences ont déjà conduit à plusieurs succès dans le cadre du PIA : un Institut Convergences en sciences du langage, une EUR Neuroschool et un RHU EPINOV dans le domaine de l'épilepsie.

Durant le prochain contrat, AMU et le CNRS vont piloter une restructuration en deux étapes du Pôle 3C. L'unité NSC (Neurosciences Sensorielles et Cognitives) devra intégrer d'ici trois ans le LNC (Laboratoire de Neurosciences Cognitives) et la fusion avec le LPC (Laboratoire de psychologie cognitive) devra être effective pour le contrat 2023-2027. Ces restructurations accroîtront fortement la visibilité du site d'Aix-Marseille dans le domaine des **neurosciences intégratives et cognitives**.

- **La fusion des unités NORT (Nutrition Obésité et Risque Thrombotique), VRCM (Vascular Research Center of Marseille) et DS-ACI (Dysoxie, suractivité : aspects cellulaires et intégratifs thérapeutiques) qui formeront le C2VN (Center for CardioVascular and Nutrition research)** va renforcer la synergie scientifique et la visibilité internationale dans les domaines du cardiovasculaire et de la nutrition.

- **La fusion du LIF (Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Marseille) et du LSIS (Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes), qui aboutira à la création du LIS (Laboratoire d'Informatique et Systèmes)**, donnera aux sciences de l'informatique, des systèmes, du signal et de l'image, une meilleure visibilité sur le site et renforcera la synergie entre les disciplines du domaine des sciences informatiques. Cette unité sera structurée en quatre pôles : Sciences des Données, Calcul, Analyse et Contrôle des Systèmes, Signal et Image.

2. Le renforcement de la politique partenariale

Aix-Marseille Université est le chef de file de la **politique du site d'Aix-Marseille** en matière de recherche et d'innovation. Le partenariat étroit construit depuis de nombreuses années avec les organismes, et notamment le CNRS et l'Inserm qui sont ses principaux partenaires, mais également avec l'IRD, le CEA (nucléaire et bioénergies), l'Inra, l'IFSTTAR, et l'ECM qui partagent la responsabilité d'unités mixtes du site, sera poursuivi. Le CNES et l'IRSTEA seront de nouveaux partenaires pour le prochain contrat. Des **accords-cadres**, qui seront établis avec chacun d'entre eux, permettront de réaffirmer pour la prochaine période quinquennale la **volonté de mener une stratégie de recherche concertée et une politique scientifique partagée**, notamment en matière de ressources humaines.

Ils feront également état du développement **d'une politique commune de valorisation de la recherche et d'une politique de coopération internationale convergente.**

S'agissant du **CNRS**, principal partenaire d'AMU avec 70 structures de recherche en cotutelle, cette collaboration s'inscrira dans le prolongement du protocole **d'accord renforcé** signé en mai 2017, qui prévoit de mutualiser **les outils de gestion** au profit des unités, d'élaborer des **formations communes** à destination des directeurs d'unités notamment et de faire converger nos politiques en matière d'innovation. Le **dialogue Objectifs-Ressources** du CNRS constitue pour les UMR un outil contribuant à la mise en place d'une politique scientifique partagée.

Ces collaborations permettront d'insuffler une dynamique commune en matière de recherche induite par des opérations structurantes et des projets innovants élaborés pour le site d'Aix-Marseille dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région, des contrats d'objectifs partagés, des programmes d'investissements d'avenir, de la mutualisation de moyens matériels et humains autour de plateformes technologiques en particulier, des Objectifs d'Intérêt Régional (OIR) de la Région, etc....

Cette concertation éprouvée depuis de nombreuses années distingue véritablement le site d'Aix-Marseille et lui confère une réelle valeur ajoutée. Cette spécificité est un gage de succès pour construire des projets ambitieux capables de rassembler l'ensemble des forces sur des objectifs communs en réponse aux différents appels à projets notamment du PIA.

3. L'amélioration de la structuration et de la qualité de la formation doctorale

Sa grande diversité thématique couvrant tous les grands domaines scientifiques en sciences exactes, sciences de la vie et de la santé et sciences humaines et sociales, son adossement scientifique, son potentiel d'encadrement, son fonctionnement et son organisation via un collège doctoral et une direction de la formation doctorale sont autant d'atouts pour la recherche du site.

Les objectifs principaux fixés pour le prochain contrat quinquennal d'AMU pour améliorer son offre de formation doctorale, conforter sa qualité et lui donner davantage la lisibilité nécessaire au renforcement de son attractivité aux niveaux national et international, sont les suivants:

- Créer une **maison du doctorant par campus**, qui aura pour mission fondamentale d'être le guichet unique pour accueillir le futur doctorant et l'accompagner sur tous les aspects administratifs ;
- Structurer **l'offre de formation doctorale, sous forme de programmes doctoraux** : pour donner plus de lisibilité à l'offre de formation doctorale au sein des Ecoles Doctorales, mais également pour mieux l'articuler avec les programmes doctoraux prévus dans le cadre des instituts ;
- Mettre en place des **programmes doctoraux interdisciplinaires et intersectoriels** (éthique, propriété intellectuelle, gestion de projet, genre...), s'inscrivant en particulier dans le cadre des actions Marie-Curie de la Commission européenne H2020-MSCA-COFUND auquel AMU a élargé en 2016 ;
- Renforcer **l'internationalisation**, sous forme de mobilité entrante et sortante, et améliorer l'accueil, l'installation et l'accompagnement des doctorants internationaux ;

Installer un conseil d'orientation de la formation doctorale pour en faire le bilan annuel et l'autoévaluation et mettre en place des ateliers sur l'encadrement doctoral comme lieux d'échange de bonnes pratiques en la matière avec les directeurs de thèse ;

- Enquêter sur **la situation professionnelle des docteurs diplômés** : le collège doctoral, en lien avec l'OVE, va déployer en février 2018 un dispositif standardisé d'enquêtes annuelles. Les docteurs seront interrogés sur leur situation professionnelle à 1, 3 et 5 ans par le biais d'un questionnaire en ligne, complété par des enquêtes téléphoniques.

Dans le cadre du protocole Interministériel Jeunesse-Défense signé en mai 2016 entre les ministères de l'Education nationale et de la Défense, **l'IHEDN** (Institut des hautes études de Défense nationale) **a sollicité AMU pour la création d'une école doctorale** couvrant des problématiques scientifiques appliquées à des technologies à finalités militaires ou de sécurité. L'IHEDN et AMU souhaitent pouvoir mettre en place cette école doctorale ou un programme doctoral portant sur cette thématique dès la rentrée universitaire 2018-2019.

4. L'affirmation du rôle d'AMU en matière de diffusion de la culture scientifique

Aix-Marseille Université renforcera son rôle de **médiateur de la culture scientifique** par une implication dans les opérations de diffusion de la culture scientifique et la valorisation de son patrimoine scientifique au travers d'opérations phares telles que l'organisation de la **Nuit européenne des chercheurs**, de l'événement **13mn Chercheurs** et la poursuite de sa participation au projet **Experimentarium** (PIA3) qui vise à former les doctorants à la diffusion de la culture scientifique. Des rapprochements avec les actions culturelles seront également poursuivis.

AMU souhaite se positionner comme **tête de réseau des établissements de recherche en PACA** en matière de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) aux côtés de ses partenaires (CNRS, Inserm, CEA, IRD, INRA) et des autres universités de la région PACA pour affirmer l'expertise scientifique des établissements auprès du grand public et des collectivités, partager des expériences, organiser des actions communes et mettre en commun des moyens (expositions, ingénierie de formation, de médiation, ...). Ainsi, l'accueil d'un espace CSTI est d'ores et déjà planifié dans la future Cité de l'Innovation et des Savoirs (CIS- cf chapitre suivant).

5. Le soutien administratif fort et facilitateur à la recherche

La nouvelle organisation administrative d'AMU au profit de sa mission de recherche initiée en 2014 a permis de mettre l'unité de recherche au centre des actions développées par les différentes directions pour accompagner les enseignants-chercheurs dans toutes leurs démarches et faciliter la gestion des unités : la mise en place de services dédiés à la recherche au sein des directions supports, de services délocalisés à proximité des unités sur chaque grand campus, les **visites systématiques de toutes les unités** par les directions centrales pour échanger, écouter et apporter des solutions à leurs difficultés administratives,...

Conscient de la nécessité de simplifier et faciliter les charges administratives des enseignants-chercheurs pour qu'ils puissent consacrer plus de temps à leur mission de recherche, et de les accompagner dans leurs démarches, l'université poursuivra **ses efforts pour faciliter, simplifier et fluidifier les processus administratifs mais également en matière d'ingénierie de projet au service de l'enseignant-chercheur.**

Dans ce contexte, AMU a récemment mis en place d'un **réseau des responsables administratifs des unités de recherche** (septembre 2017). C'est dans le prolongement des visites d'unités qu'est né le projet de ce « réseau métier », dont l'objectif majeur sera de favoriser les échanges d'expériences, de développer un socle de compétences au service des scientifiques et de permettre plus largement un meilleur pilotage administratif de la recherche. Différentes actions autour de la co-construction de ce « réseau métier » des responsables (ou référents) administratifs d'unités de recherche vont être développées dans le domaine du management et du pilotage, de l'ingénierie de projets et de la formation notamment.

L'INNOVATION ET LA VALORISATION : UN AXE DE DEVELOPPEMENT PRIORITAIRE

Aix-Marseille Université a choisi d'organiser sa politique d'innovation, de valorisation et de transfert de technologies en animant et en coordonnant les missions de l'ensemble des acteurs du site autour de :

- sa Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) qui accompagne les unités de recherche dans le montage et le suivi de **projets de recherche publics** ;
- sa filiale Protisvalor qui a pour mission d'assurer l'instruction et la gestion des contrats **partenariaux** (financements privés) ou **européens** ;
- la Société d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) Sud-Est, dont le cœur de métier est **la maturation** des inventions et le transfert des technologies innovantes vers le monde industriel ;
- les incubateurs Impulse (généraliste) et Belle de Mai (sur le multimédia) qui sont **des structures de création d'entreprises**,
- les **pôles de compétitivité**, dont le rôle est de favoriser les synergies sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée entre les entreprises, petites et grandes, les unités de recherche et les établissements de formation.

Cette organisation témoigne de la volonté d'Aix-Marseille Université de faire de l'innovation **son 3^{ème} pilier de développement**, avec la formation et la recherche, et de mener conjointement avec ses partenaires du site une politique qui consiste à **renforcer l'impact socio-économique de l'enseignement supérieur et de la recherche**.

Pour le prochain contrat, AMU dispose d'un ensemble de dispositifs créés durant la période 2012-2017 :

- un **comité de valorisation** qui coordonne le développement du potentiel valorisable de la recherche avec l'ensemble des partenaires d'AMU (acteurs cités ci-dessus ainsi que la fondation A*Midex, les collectivités locales, le CNRS, l'Inserm, l'IRD, et les services décentralisés de l'Etat - DIRRECTE et DRRT) ;
- la diffusion à tous ses personnels et usagers d'une **charte de la propriété intellectuelle** et d'un **guide de l'innovation**;
- la labellisation de **plus de 50 plateformes technologiques** du site Aix-Marseille offrant des services, et une expertise aux partenaires publics et privés ;
- le **développement de la sensibilisation à la création d'entreprise** via le site *Entreprendre avec AMU* (<http://entreprendre.univ-amu.fr>) ;
- des **accords-cadres** avec des entreprises intéressant les secteurs d'activités de recherche d'AMU telles que Thales, l'ONERA, Dassault Systems...

Lors du prochain contrat 2018-2022, AMU mènera plusieurs actions spécifiques :

1. La création de la Cité de l'innovation et des Savoirs d'AMU (CIS)

Aix-Marseille Université a décidé de placer l'innovation au cœur de son identité en créant **la Cité de l'Innovation et des Savoirs (CIS)**, lieu totem dont le pilotage sera assuré par AMU². Cette démarche particulièrement innovante prend appui sur une volonté partagée et un véritable travail collectif qui mobilisera toutes les forces du site (AMU, Région, Métropole) en faveur du développement économique et du rayonnement territorial.

La Cité sera l'occasion unique d'amorcer une approche intégrée et ouverte de l'innovation visant à accroître l'emploi et l'attractivité du territoire. **Elle rassemblera au sein d'un lieu unique, l'ensemble des acteurs qui créent l'innovation et la valorisent autour d'AMU, mais aussi des acteurs culturels, scientifiques, institutionnels et industriels.** Elle sera aussi un lieu de formations spécifiques dédiées à la créativité (Entrepreneuriat, Design, ...), un espace carrefour entre recherche, innovation, formation, culture, dédié à la création d'entreprises, de valeurs sociétales et d'emplois. La Cité de l'Innovation et des Savoirs porte l'ambition de faire émerger un pôle exceptionnel d'attractivité économique au cœur du territoire. Elle aura également pour ambition de faire participer les citoyens à des nouveaux processus de co-innovation via des modèles de Living Lab.

En 2017, une étude précise de dimensionnement optimal de cette cité de l'innovation et des savoirs (contours, modèle économique, acteurs, surfaces) a permis de soumettre un dossier répondant aux exigences du PIA3 et porté par la Métropole sur le développement des nouveaux *Territoires d'Innovation de Grandes Ambitions*.

2. Le développement des Plateformes Technologiques

Au cours des derniers 18 mois, AMU a effectué, en partenariat avec les organismes, un important travail visant à labéliser des plateformes technologiques. Outre les exigences techniques, cette labélisation requiert la définition d'un modèle économique assurant la pérennité de ces plateformes.

AMU va s'attacher à favoriser l'accès à ces outils et aux compétences qui leur sont associées **aux acteurs du monde économique** pour aider les entreprises à valider leurs innovations, favoriser davantage des projets de recherche collaboratifs et accélérer ainsi les retombées économiques attendues.

Des **actions de communication ciblées** (site web dédié, cartographies requêtes, ...) seront menées auprès des pôles de compétitivité et des partenaires économiques régionaux dans un premier temps, mais également nationaux et européens dans un second temps. Un plateau virtuel présentant à l'aide des dernières technologies de la réalité virtuelle, l'ensemble des plateformes au sein de la **Cité de l'Innovation et des Savoirs (CIS)** permettra de centraliser l'accès aux offres pour les visiteurs de la CIS.

Une politique active en faveur de leur certification (normes ISO) sera également menée pour améliorer les services offerts. **Une charte des plateformes technologiques** assurera les partenaires du respect des règles de prestations.

AMU apportera également son soutien en termes de moyens humains avec ses partenaires, notamment dans le cadre de l'Idex, pour que l'expertise scientifique associée aux moyens techniques

² Ce projet consiste en une réorientation de la Maison de l'innovation et des technologies (HIT) centrée uniquement autour de la micro-électronique et soutenue par A*Midex lors de sa période probatoire. En effet, le projet HIT comprenait la construction d'un bâtiment dédié qui n'a pu être réalisé pour des raisons à la fois économiques du secteur de la micro-électronique et politiques

demeure optimale. L'exploitation de ces plateformes dans son offre de formations sera également favorisée pour apporter aux diplômés d'AMU les compétences techniques adaptées à leur insertion professionnelle.

3. La création des PIT (Projets d'Innovation Territoriale)

Le but de cette action est d'identifier sur les sites délocalisés d'AMU, des initiatives ou des territoires visibles et attractifs susceptibles de participer à la création de nouvelles technologies (numérique, santé, habitat, traitement des déchets, énergie, mobilité, sécurité). Il est ainsi proposé de sélectionner des écosystèmes ou territoires d'innovation avec des démonstrateurs, dans lesquels se concentreraient des technologies émergentes testées en vraie grandeur, en coordination avec les acteurs locaux et en y associant les usagers.

En 2017, trois initiatives ont été sélectionnées et feront l'objet dès 2018, de financement de la SATT. Ces initiatives sont liées aux sensibilités locales et concernent principalement la culture sur les territoires d'Arles et Aubagne et le développement durable sur Digne-les-Bains. **Les PIT ont pour ambition de devenir des vecteurs de l'innovation sociétale au plus près des populations.** La présence d'AMU sur 58 sites différents dans la région favorise ce travail.

4. Le label AMU Qualité Innovation

AMU envisagera la création d'un **label scientifique attestant de la qualité d'une innovation**. Ce label « AMU Qualité Innovation » se veut un gage de la capacité d'une invention à se transformer en une innovation à succès. Il sera délivré à des innovations ou des start-up et sociétés de haute technologie. L'attribution de ce label sera fondée sur des critères objectifs et quantifiables de qualité et s'appuiera notamment sur :

- **une analyse technique en modélisation et simulation** permettant de juger des performances et de la fiabilité de la technologie ou du produit, ainsi que du niveau de complexité lié à son industrialisation (liens et collaborations avec des associations d'industriels spécialisées, clusters et/ou pôles de compétitivité) ;
- **une analyse financière et concurrentielle du marché** et du business plan associé au produit ;
- **une analyse juridique du projet** notamment sur les aspects de propriété industrielle.

Ce label assurera le potentiel de l'innovation vis-à-vis d'un investisseur et/ou partenaire industriel. Au-delà de l'aspect purement technologique, ce critère inclura des aspects liés au potentiel économique de l'invention, de sa capacité à trouver son public et de son insertion dans son marché d'exploitation. Ce label proposera une quantification de la fiabilité et du potentiel d'une invention.

5. La création des ambassadeurs de la valorisation

AMU souhaite augmenter son pouvoir de détection des innovations en créant des ambassadeurs de la valorisation au sein de ses unités de recherche. Ces ambassadeurs seront des enseignants-chercheurs, des chercheurs ou des ingénieurs de recherche en poste au sein des unités. Leur mission consistera à **sensibiliser les enseignants-chercheurs et chercheurs à la valorisation et à détecter les inventions** au sein des unités de recherche pour les signaler au chargé de transfert et de technologies de la SATT afin de sélectionner les meilleures inventions à valoriser dans l'industrie. Ces ambassadeurs cumuleraient cette activité avec leur fonction d'enseignant-chercheur, de chercheur ou d'ingénieur de recherche et percevraient une gratification financière (financement SATT) en fonction d'indicateurs de mission.

Action A*Midex – appel à projets « Transfert »

La fondation A*Midex soutient la mise en place des projets partenariaux via son AAP « transfert ». Il vise à augmenter l'investissement en recherche et développement de la part du secteur socio-économique, et à renforcer la participation des unités de recherche au développement de technologies et procédés innovants, de produits et services. Les projets doivent être conçus et conduits de manière à renforcer les interactions et la mutualisation d'intérêts entre entreprises et unités de recherche.

Impacts attendus :

Outre les retombées en termes de recherche et d'innovation, ce programme vise à :

- Renforcer le potentiel de recherches novatrices dans les domaines prioritaires d'AMU ;
- Transformer les relations entre secteur académique et secteur socio-économique de la recherche en partageant une stratégie commune pluriannuelle ;
- Permettre aux partenaires publics comme privés d'accéder à de nouvelles compétences et connaissances ;
- Accroître la reconnaissance de la formation par la recherche pour augmenter l'employabilité, notamment des doctorants ;
- Organiser une logique d'exploitation des résultats issus des travaux communs via la mise en place d'un accord de partage de la propriété intellectuelle générée par le projet et son exploitation.

LA FORMATION, L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE : UNE OFFRE CLAIRE, INNOVANTE, PLURISDISCIPLINAIRE, ADOSSEE A LA RECHERCHE ET OUVERTE SUR LE MONDE SOCIO-ECONOMIQUE

La politique de formation d'AMU dans le cadre du prochain contrat s'appuiera sur plusieurs initiatives d'ores et déjà engagées par l'université sur l'ensemble des sujets en lien avec la formation, l'orientation, l'insertion professionnelle et la vie étudiante. Parmi ces initiatives, le **schéma directeur de l'offre de formation** constituera l'élément le plus structurant. Celui-ci comprend plusieurs axes stratégiques, chacun se déclinant en programmes puis en actions.

Les nombreuses réponses d'AMU aux appels d'offres nationaux (dont ceux du PIA3) portant sur la pédagogie, les nouveaux cursus en licence et la formation tout au long de la vie, de même que les actions ciblées mises **en place dans le cadre de l'initiative d'excellence A*Midex** contribueront à renforcer les priorités de l'université en matière de formation pour les dix années à venir. L'innovation en matière de formation et de pédagogie notamment sera soutenue et encouragée, et A*Midex sera un appui à leur mise en œuvre.

L'étudiant sera au cœur de ce projet : il s'agira de le rendre plus autonome et plus acteur grâce à une pédagogie renouvelée l'accompagnant au mieux dans sa progression, pour sa formation intellectuelle et vers son insertion professionnelle.

1. L'offre de formation et la pédagogie

Plusieurs orientations seront privilégiées concernant les formations et la pédagogie: le renouvellement de l'offre de formation, le développement de l'interdisciplinarité, le renforcement du lien entre formation et recherche, le soutien à l'enseignement des langues et à la mobilité internationale ainsi que la modernisation de nos pratiques pédagogiques tant en formation initiale que continue.

1.1 Construire une offre de formation simple, lisible et soutenable

Une nouvelle offre de formation sera instaurée à partir de la rentrée 2018. Elle sera plus simple et plus lisible, **davantage reliée au marché du travail ainsi qu'aux dernières avancées de la recherche**. Les recouvrements de formation seront aussi limités que possible et les intitulés de mentions conformes aux nomenclatures nationales. Cette nouvelle carte est le résultat d'un long travail d'échanges et de concertation, tant en interne à l'université qu'avec les partenaires socio-économiques. Les maquettes d'enseignement seront élaborées en lien avec les métiers visés en adoptant une **approche par compétences** pour la plupart des formations. L'établissement veillera à ce que ces **maquettes** soient **soutenables en termes de moyens** à mettre en œuvre. A cet effet, des enveloppes d'heures seront attribuées aux composantes et une application dédiée permettant d'évaluer la charge d'enseignement de chaque formation sera mise à leur disposition.

Dans le cadre de cette offre de formation renouvelée, **des aménagements d'études seront proposés aux étudiants en difficulté** ou ne présentant pas les attendus de la filière choisie (année de remise à niveau, licence en quatre ans). Les étudiants particulièrement motivés et/ou performants pourront quant à eux suivre des **double cursus** ou raccourcir la durée nécessaire à l'obtention de leur diplôme (licence en quatre ou cinq semestres par exemple).

1.2 Favoriser les croisements de disciplines

Perçus par les acteurs de la recherche et par les entreprises comme vecteurs de créativité et d'innovation, les **croisements disciplinaires** seront développés au sein de la future offre de formation à partir des actions suivantes :

- constituer des **pôles interdisciplinaires regroupant des formations partageant une thématique commune** et issues de secteurs disciplinaires différents ;
- créer des **formations pluridisciplinaires ou interdisciplinaires** ; développer les unités d'enseignements interdisciplinaires et inter-composantes ;
- mettre en place des « **doubles cursus** » permettant à un étudiant de valider deux diplômes.

La mise en œuvre de ces actions sera facilitée par la richesse et l'étendue des disciplines enseignées au sein d'AMU, lesquelles couvrent la totalité du spectre des savoirs aujourd'hui dispensés au sein de l'université française.

1.3 Renforcer les liens entre formation et recherche et mutualiser davantage les moyens humains et matériels

La recherche de l'excellence dans le domaine de la formation sera d'autant plus facilitée que les interactions seront fortes entre formation et recherche. Les deux Instituts Convergences ainsi que les deux Ecoles universitaires de recherche obtenus par AMU dans le cadre du PIA 3 seront naturellement au cœur de cette orientation stratégique, tout comme potentiellement les futurs instituts mis en place localement.

Plusieurs actions permettront de s'inscrire dans cette logique de rapprochement :

- utiliser **la recherche dans les apprentissages** tout au long du cursus ;
- permettre aux étudiants d'**accéder plus simplement aux unités de recherche** qui sont les centres de production du savoir de demain ;
- faciliter **l'intervention de chercheurs dans les formations** ;
- **mutualiser les plateformes de recherche** avec la formation.

1.4 Impulser une dynamique volontariste concernant l'enseignement des langues et la mobilité internationale

Il convient tout d'abord de noter que les partenaires socio-économiques d'AMU ont unanimement recommandé que le **niveau de maîtrise des langues étrangères** des étudiants de l'établissement soit substantiellement rehaussé. Il semblerait que ce déficit linguistique soit particulièrement prégnant sur le territoire régional qui, pourtant, regroupe à la fois de nombreuses infrastructures d'échanges internationaux (ports, aéroports, noyaux autoroutiers) et une offre touristique de renommée internationale. Afin de remédier à ces difficultés, l'université mettra donc en premier lieu en place un « **plan Langues** » étendu à l'ensemble de l'établissement et coordonné par un chargé de mission. Il s'appuiera sur un projet pédagogique d'établissement et sur une plateforme d'autoformation en langues.

En cohérence avec la stratégie d'internationalisation de l'établissement, plusieurs actions aideront à impulser une dynamique internationale forte en matière de formation.

AMU encouragera par ailleurs la **mobilité internationale de ses étudiants** en proposant notamment des parcours de formation préparant à la mobilité ainsi que des dispositifs d'aide à la mobilité.

Par ailleurs, en sa qualité d'acteur incontournable de l'enseignement supérieur en Europe, AMU devra chercher à **renforcer l'attractivité de ses formations hors du territoire national** en dispensant davantage de formations en anglais, langue internationale par excellence.

1.5 Faire évoluer et moderniser nos pratiques pédagogiques en fonction des publics étudiants et des besoins du monde socio-économique

L'université visera tout à la fois à **mieux appréhender les nouveaux publics étudiants** et à préparer les **futurs diplômés aux nouvelles formes d'échanges, de communication et de formation au sein des entreprises**. Les formations devront ainsi intégrer ces préoccupations dans leur projet pédagogique en cernant plus précisément le périmètre des connaissances et compétences à acquérir par l'étudiant durant son cursus.

Il s'agira dans le même temps de **sécuriser, professionnaliser et harmoniser l'offre de formation à distance** laquelle répond à des besoins croissants d'apprenants souhaitant combiner, à des degrés divers et pour des raisons variées (apprenants empêchés, apprenants en emploi, apprenants éloignés, ...), l'apprentissage en autonomie d'une part et le face-à-face avec l'enseignant d'autre part.

Notre université devra faire face à une **demande grandissante d'accès à la formation tout au long de la vie** de la part de salariés en situation d'emploi ou de chercheurs d'emploi en reconversion. Ces formations de niveaux variés (du diplôme d'accès aux études universitaires au doctorat) pourront prendre des formes différentes, éventuellement complémentaires : VAE (validation des acquis de l'expérience), formations courtes qualifiantes, formations diplômantes. La **modularisation des formations diplômantes** deviendra progressivement un élément clé permettant à chacun d'entrer à tout moment en formation en fonction de ses objectifs professionnels. Particulièrement impliquée dans le déploiement du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), AMU s'emploiera également à professionnaliser davantage l'accompagnement des stagiaires les plus fragiles inscrits dans ce parcours.

Aix-Marseille Université visera à mieux accompagner les équipes pédagogiques dans le **développement de l'apprentissage** et à démarcher les entreprises afin d'accroître le périmètre des partenaires professionnels susceptibles d'accueillir des étudiants-apprentis.

Enfin, **l'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants (EEFE)** sera généralisée à toutes les formations de l'université. Un **dialogue pédagogique** sera institutionnalisé entre les directions de composante et la vice-présidence formation afin de **dresser un bilan qualitatif des formations** (licences, masters, diplômes d'établissement) **et des unités d'enseignement** délivrées durant l'année universitaire écoulée et pour préparer la rentrée suivante.

Action A*Midex - Appel à projets « Académie d'Excellence »

La Fondation A*Midex soutiendra par des actions ciblées les priorités stratégiques d'AMU au travers d'appels à projets « Académie d'Excellence » (2017-2022).

Ainsi, les appels d'A*Midex viseront à la transformation et à l'innovation des pratiques pédagogiques ; à l'amplification de l'internationalisation des formations ; au développement de l'interdisciplinarité et de l'intersectorialité dans l'offre de formations ; à la structuration de projets collaboratifs autour des usages pédagogiques du numérique.

Via ce dispositif, la fondation A*Midex confirmera une démarche d'accompagnement et de soutien à l'émergence d'initiatives pédagogiques novatrices sur le site d'Aix-Marseille en termes d'attractivité, de rayonnement à l'international, d'interdisciplinarité, d'employabilité des étudiants ; d'interfaces avec des partenaires socio-économiques et culturels, d'utilisation des ressources numériques ou d'ingénierie de formation.

Ces actions ciblées concerneront, pour l'international, par exemple, le soutien au dépôt de projets *Erasmus Mundus - Cursus Intégrés* de très grande qualité ou le développement de partenariats pédagogiques démontrant des complémentarités d'expertise via la mobilité internationale sortante des équipes pédagogiques. En ce qui concerne l'accompagnement de la constitution de projets collaboratifs « Numérique » structurants, il s'agira de soutenir des initiatives innovantes ou des « usages » et non pas des outils. Les initiatives soutenues favoriseront la créativité des équipes pédagogiques. Ce soutien permettra notamment de rendre plus visible la communauté d'enseignants-chercheurs qui se saisit du numérique comme levier d'évolution des pratiques d'enseignements sur le site d'Aix-Marseille.

Les projets devront obligatoirement afficher une collaboration avec au minimum un partenaire du monde socio-économique ou culturel dont l'expertise est jugée pertinente au regard des objectifs du projet (ex : entreprises de l'économie numérique).

Les appels seront ouverts aux équipes pédagogiques, toutes disciplines confondues.

2. L'orientation, l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat

En amont et en aval des cursus d'études, des efforts seront portés pour accompagner au mieux les étudiants. Il s'agira de suivre les élèves et étudiants dans leurs choix d'orientation, de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés et de promouvoir l'esprit d'entreprendre et la créativité.

2.1 Accompagner dans les choix d'orientation en amont

Les articulations entre le secondaire et le supérieur feront l'objet d'une attention particulière. Avec le soutien du rectorat, les objectifs seront de **développer davantage les échanges entre enseignants des lycées et enseignants-chercheurs** et d'améliorer d'une manière générale l'information délivrée aux élèves et aux établissements du secondaire. Les actions suivantes seront déployées :

- élaborer et mettre en œuvre des « **commissions secondaire/supérieur** » par grand domaine de formation ;
- **repenser les grands évènements dédiés à l'orientation active** (journées des futurs bacheliers, journées des professeurs principaux et personnels d'orientation) dans un souci d'efficacité et de cohérence d'ensemble ;
- mettre en œuvre **un suivi de la réussite** des élèves en relation avec les lycées d'origine, les séries de baccalauréat et les filières suivies ;
- **utiliser les facilités et l'attractivité des outils numériques pour mieux orienter** ; dans cette perspective, il s'agira par exemple de donner la possibilité à un lycéen, à partir d'une application dédiée, d'identifier le cursus d'études adapté au métier qu'il aura préalablement sélectionné dans une liste à choix ;
- mettre en place, avec le soutien de la Région, **un réseau d'étudiants ambassadeurs** pour présenter aux lycéens, dès la classe de seconde, les formations universitaires et l'université.

2.2 Mieux informer en cours de cursus

Afin que chaque étudiant ait la possibilité d'**individualiser autant que possible son parcours de formation** en fonction à la fois de ses capacités et de ses aspirations, il conviendra de lui apporter

toutes les informations utiles à ses choix d'orientation tout au long de sa progression à l'université. A cette fin, l'établissement poursuivra les objectifs suivants :

- mettre en place pour chaque formation une **cartographie des passerelles possibles** ;
- généraliser les **ateliers d'aide à la réorientation** à l'ensemble des composantes et renforcer la communication sur leur programmation ;
- promouvoir tout au long du cursus l'**utilisation d'outils numériques** d'aide à la réorientation (logiciels d'aide au choix, portfolio numérique) ;
- faciliter le déploiement du **dispositif de césure** ;
- **accompagner les étudiants en situation de handicap** dans la construction de **leur parcours de formation**.

2.3 Faciliter l'insertion professionnelle

L'insertion sur le marché du travail doit se penser avant même que l'étudiant ne devienne diplômé. L'information sur les stages et les emplois proposés par les entreprises partenaires et la relation directe avec de futurs employeurs participent de l'accompagnement de l'étudiant vers son insertion professionnelle. A cet égard, les efforts entrepris par l'établissement devront être renforcées à partir des actions suivantes :

- accompagner l'étudiant dans l'utilisation des **outils numériques de recherche de stages et d'emplois** ;
- développer la relation enseignants/étudiants/entreprises et **encourager le parrainage d'étudiants par les entreprises**, notamment à travers le réseau des Alumni ;
- déployer les **forums dédiés** aux stages et aux emplois ;
- promouvoir le **diplôme d'établissement d'AMU dédié à l'accompagnement vers l'emploi**.

2.4 Développer les UE de création d'activité, l'intrapreneuriat et l'entrepreneuriat étudiants

Depuis plusieurs années, AMU œuvre à développer chez ses étudiants le goût de créer et d'entreprendre. Un « **parcours entrepreneurial** » de l'étudiant a été conçu visant tour à tour à sensibiliser, former et accompagner l'étudiant à la création d'activité. Il s'agira de renforcer les initiatives et dispositifs dans ce domaine afin d'aider chaque étudiant à révéler et à développer ses capacités en la matière. Celles-ci seront utiles au diplômé dans une perspective de création d'entreprise. Elles seront également appréciées au sein d'un collectif (entreprises ou organismes divers) où le diplômé saura insuffler son énergie imaginative et son envie de créer.

2.5 Faciliter l'accès des étudiants aux « fab-lab »

Dans le processus de création et de gestation de nouvelles idées et de nouveaux usages, les interactions entre étudiants issus de disciplines et d'horizons différents peuvent être de puissants catalyseurs de projet. Durant ce même processus, les étudiants doivent pouvoir accéder à des équipements de conception, qu'il s'agisse de matériels techniques ou d'outils numériques de conception. A ces différents égards, **des « fab-lab »** ont été mis en place sur le site, lesquels sont à la fois des « **laboratoires d'expérimentation et de fabrication** » mettant des équipements divers à disposition des étudiants mais également des lieux d'échange d'idées et de savoirs. AMU visera donc à faciliter l'accès des étudiants et « étudiants-entrepreneurs » de l'université à ces structures d'expérimentation et d'aide à la création.

2.6 Développer le savoir-être des étudiants

Fort du constat maintes fois répété par nos partenaires représentant les acteurs du monde socio-économique de l'importance des relations humaines et du savoir-être (capacité d'écoute, empathie, attention aux autres, relation à la hiérarchie, capacité à s'exprimer correctement à l'écrit et à l'oral...), Aix-Marseille Université mettra en place de nouveaux dispositifs permettant aux étudiants de développer leurs compétences dans ces domaines.

UNE VIE ETUDIANTE DYNAMIQUE, AU PLUS PRES DES BESOINS DE CHACUN POUR L'EPANOUISSEMENT DE TOUS

Un cursus universitaire ne permet l'épanouissement des étudiants que si, au-delà des enseignements, ces derniers trouvent à l'université les moyens de développer une véritable vie étudiante. La prise en compte de leurs attentes permet de surcroît de développer un fort sentiment d'appartenance. Fiers de leur passage à AMU, les étudiants en deviendront ensuite les meilleurs ambassadeurs.

Ainsi, AMU entend porter, au-delà de ses actions en matière de formation et d'insertion professionnelle, une politique résolument tournée vers la vie étudiante en améliorant les conditions de vie et d'études ainsi que la santé des étudiants tout en leur permettant de s'engager et de développer une vie associative, culturelle et sportive. Les actions menées seront **en cohérence avec le schéma d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale** nouvellement porté par les partenaires de l'association Aix-Marseille-Provence-Méditerranée (AMPM) et le CROUS d'Aix-Marseille-Avignon.

1. Améliorer les conditions de vie et la santé des étudiants

Comme l'atteste une très récente enquête portant sur la vie étudiante et les conditions d'études des étudiants de l'académie d'Aix-Marseille, nombreux sont les étudiants conduits à assurer la soutenabilité financière de leurs études en ayant recours, en parallèle, à une activité salariée. Cette situation est une source de difficultés importantes : activité salariée éloignée du lieu d'études, activité non adaptée à l'emploi du temps de l'étudiant, ... Dans ce contexte, l'intervention de l'établissement en vue d'améliorer les conditions d'études de cette population s'orientera dans deux directions :

- **promouvoir et renforcer l'emploi étudiant** à l'université afin de permettre à un nombre plus important d'étudiants de financer leurs études en travaillant dans un lieu proche de la localisation de leurs enseignements ;
- **accompagner les étudiants salariés** afin qu'ils puissent mieux concilier leurs études et leur activité salariée.

En matière de **santé des étudiants**, Aix-Marseille Université s'est beaucoup engagée lors de la dernière contractualisation en créant **le réseau RESAMU** (Réseau d'accès aux soins de santé pour les étudiants d'Aix-Marseille Université) dont l'objectif est d'assurer aux étudiants l'accès aux soins de santé et de les orienter dans un parcours de santé adapté. Cet **effort sera renforcé** en liaison avec le Service interuniversitaire de la médecine préventive et de la promotion de la santé (SIUMPPS). En amont, des **actions de sensibilisation et de prévention** seront menées dans les lieux de vie étudiante.

Par ailleurs, en cohérence avec son Schéma Directeur du Handicap, Aix-Marseille Université poursuivra ses efforts **d'accompagnement des Etudiants en Situation de Handicap** (ESH) dans leur vie étudiante, au sein des campus. Les mesures et actions mises en place viseront essentiellement l'inclusion, en facilitant et accompagnant leur participation à l'ensemble des activités pratiquées par ailleurs par l'ensemble des étudiants. Ainsi, les efforts porteront en particulier sur :

- la **sensibilisation des associations étudiantes à cette politique d'inclusion**, afin qu'elles en soient des relais, en particulier au travers des actions, activités et événements qu'elles développent ;
- **l'accès aux pratiques sportives** : différentes initiatives d'accompagnement des ESH existantes pilotées par le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) et mises en œuvre par des étudiants seront développées et systématisées ;

- **l'accès à l'offre culturelle et de loisirs** : l'accessibilité des spectacles et des activités proposées par les partenaires culturels de l'université par un public en situation de handicap(s) sera systématiquement recherchée.
- Enfin, la prise en compte du handicap deviendra un **critère complémentaire d'évaluation des projets étudiants présentés dans le cadre du FSDIE** (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes).

2. Dynamiser la vie associative et de campus

La dynamique d'amélioration de la vie associative et de campus se poursuivra dans le cadre du prochain contrat. De nombreuses actions seront menées dont les plus importantes seront les suivantes:

- **fluidifier les procédures administratives** afin de rendre le service rendu aux associations étudiantes plus efficace et plus rapide ;
- continuer à **développer la communication auprès des étudiants** en mobilisant plus intensivement les réseaux sociaux et en développant le cas échéant, des applications numériques dédiées ;
- rendre plus efficaces les cadres de la concertation en améliorant notamment le **taux de présence des étudiants dans les différentes instances** (Conseil d'orientation de la vie étudiante, formation des élus, CFVU, ...) et en élargissant la base étudiante concernée (par exemple en rendant éligibles les élus des conseils de composante à la formation des élus).

En plus des financements proposés dans le cadre du FSDIE projets et du FSDIE social, l'établissement mettra en place **un appel à projets « vie étudiante »** afin de favoriser le développement de projets d'envergure mobilisant principalement des dépenses d'investissement en mobilisant son fonds de roulement, et dépassant très largement en demande de moyens les projets FSDIE.

2.1 – Promouvoir l'accès de tous à la culture

Facteur de mixité sociale, d'échanges et de curiosité, le développement de la culture participe de la réussite des étudiants. **L'accès de tous les étudiants à la culture** sera donc un objectif majeur de du prochain contrat ainsi que le prévoit sa Charte Culture Artistique d'AMU.

De nombreux partenaires continueront à proposer des médiations culturelles à l'attention des étudiants sur les différents campus universitaires, dont notamment le Festival lyrique, le Ballet Preljocaj, le GMEM- centre national de création musicale-, le Festival International de Cinéma de Marseille, La Criée, ... Par ailleurs, les **pratiques culturelles amateurs** via des ateliers artistiques seront encouragées et l'articulation entre formation et culture sera renforcée notamment grâce au **développement du bonus « Culture »**.

Le dispositif **« carte culture »** sera également repensé en profondeur pour gagner en pertinence et en attractivité pour les étudiants. Les partenariats culturels en lien avec ce dispositif seront revisités au cas par cas et le modèle économique sera revu.

De manière plus générale, Aix-Marseille Université visera à renforcer les collaborations avec les structures culturelles du territoire et les étudiants bénéficieront, au même titre que les personnels, de toutes les réalisations développées dans le cadre de la politique culturelle d'AMU décrite dans la section « Politique culturelle de l'établissement ».

2.2- Mettre le sport universitaire au service de l'épanouissement des étudiants

La politique sportive d'AMU s'inscrit dans la continuité des actions menées dans le précédent contrat en poursuivant l'objectif de développer **le sport pour tous ainsi que le sport de compétition** pour le plus grand nombre. Deux projets majeurs seront mis en œuvre :

- les démarches des étudiants désireux de pratiquer un ou plusieurs sports au sein de l'université seront simplifiées ; à cet effet, un **guichet unique dématérialisé** proposera une offre de pratique sportive (éducative, récréative et compétitive) à la carte sous la forme d'un « pack sport » ;
- la gestion des activités compétitives au sein d'AMU sera revisitée. L'objectif sera de faire vivre une politique des activités compétitives cohérente à l'échelle de l'établissement en créant une **seule et unique association sportive** organisée en sections. Le périmètre des sections reprendra celui des associations de composantes/sites. Chaque section conservera son autonomie sportive et disposera d'un budget abondé entre autres par les licences et cotisations versées par ses membres.

Un effort particulier sera également porté sur le développement et la **promotion du sport de haut-niveau**. Les axes de travail seront les suivants :

- **améliorer le recensement annuel des sportifs de haut niveau** en travaillant avec la DOSI (direction opérationnelle des systèmes d'information), la DRJSCS (Direction Régionale et Départementale Provence Alpes Côte d'Azur) et les référents haut niveau au sein des composantes ;
- **créer un statut de sportif de « bon niveau »** qui permettra à des étudiants non recensés par le Ministère de bénéficier aussi des aménagements d'études nécessaires à leur double projet ;
- **améliorer et uniformiser l'accompagnement des sportifs de haut niveau** (tutorat, e-learning, examens supplémentaires, aménagements des emplois du temps) au sein des composantes. Les clubs, les pôles d'entraînement et le CREPS (Centre régional d'éducation populaire et de sport) seront impliqués dans cette démarche ;
- **créer des diplômes d'établissement transversaux** répondant aux besoins des sportifs de haut niveau ;
- **inciter les sportifs de haut niveau à représenter les couleurs de l'université** au sein des championnats nationaux et internationaux du sport universitaire ;
- **communiquer davantage sur les champions inscrits** au sein d'Aix-Marseille Université.

Enfin l'université organisera deux grands évènements en lien avec le sport étudiant :

- **un évènement sportif** sera organisé à chaque rentrée universitaire réunissant les étudiants issus de toutes les composantes d'AMU ; des courses et des tournois multisports seront organisés à cette occasion ;
- **un challenge sportif à échelle européenne sera créé** ; celui-ci se tiendra tous les deux ans, au printemps, et combinera plusieurs disciplines sportives en lien avec les spécificités géographiques de notre site.

3. Promouvoir l'engagement étudiant

La capacité d'un nouveau diplômé à s'impliquer et à s'engager au sein d'une communauté au service d'un objectif partagé est particulièrement valorisée par les recruteurs (entreprises, organismes publics, associations, ...). L'établissement devra donc encourager les étudiants à développer leur potentiel en la matière pendant leur cursus. Il conviendra notamment d'agir dans les directions suivantes :

- élargir la palette des activités donnant lieu à bonification dans le cadre du **bonus «engagement»** et promouvoir davantage ce dispositif ;
- inciter au développement d'associations étudiantes et au dépôt de projets FSDIE dans lesquels les étudiants s'engagent au service **d'une cause d'intérêt général** ;
- orienter les étudiants **vers une césure** lorsque ceux-ci ont un projet d'engagement qui, par son envergure ou son ambition, nécessite une pause dans leurs cursus.

Action A*Midex – initiative « Smart University »

La Fondation A*Midex soutiendra des initiatives d'étudiants innovantes et ambitieuses déployées à l'échelle des campus. Tout particulièrement, un projet structurant visera à promouvoir une initiative « Smart University » pour favoriser la créativité des étudiants et leur sentiment d'appartenance à l'université.

LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE : ADAPTER LE SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION A L'EVOLUTION DES USAGES

Après plusieurs années de fonctionnement en mode fusionné, la place des bibliothèques au sein d'AMU est considérablement renforcée : portage politique au plus haut niveau, projets immobiliers d'envergure, extensions des horaires d'ouverture, près de cinq millions de visites cumulées sur place et à distance chaque année. S'appuyant donc sur un socle solide, AMU s'attachera à développer le service commun de la documentation (SCD) de demain en continuant à moderniser ses bibliothèques, en les adaptant aux nouveaux besoins des usagers et en renforçant son offre de services. Le nouveau contrat quinquennal en matière documentaire se structurera autour d'un projet de service s'articulant en trois axes :

1. La bibliothèque universitaire au plus près de ses usagers

Fort de un réseau de 18 bibliothèques universitaires, le SCD d'AMU s'attachera à adapter son offre de service à l'évolution des usages et des besoins de l'ensemble de ses publics.

Cet objectif se traduira par :

- la **pérennisation des extensions horaires des bibliothèques universitaires (BU)** mises en œuvre dans le cadre du plan « Bibliothèques ouvertes + », en vue de la favoriser la réussite des étudiants en garantissant un accès à la BU physique sur de larges plages horaires ;
- la **modernisation des locaux** s'inscrira dans les axes prioritaires du SPSI (Schéma pluriannuel de stratégie immobilière) en visant notamment à améliorer la qualité de l'accueil et l'accessibilité des bâtiments et services pour les usagers en situation de handicap ;
- la **modernisation des services sur place et à distance** en s'appuyant sur une démarche qualité via LibQUAL et les méthodes de *design thinking* et d'*UX design* : prêt de tablettes, liseuses et autres matériels portables ; mobiliers innovants pour le travail individuel ou en groupe ; extension du service de navette documentaire ; développement des automates de prêt ; adaptation du site web, des catalogues et outils de signalement ; renforcement des outils d'aide et d'assistance en ligne ; création d'une application mobile « La BU dans ta poche » ;
- l'**équilibre entre documentation papier et documentation électronique** par la sanctuarisation d'une part budgétaire suffisante pour les acquisitions d'ouvrages indispensables à la réussite des étudiants et le maintien d'une documentation électronique de qualité pour le niveau recherche.

2. La bibliothèque universitaire au cœur de l'université

Le SCD d'AMU se propose de soutenir l'ensemble des actions innovantes développées en matière de formation et de recherche et s'affirme comme **créateur de liens au sein de la communauté universitaire**. Cette action visera notamment à développer :

- le **soutien à la formation** : participation active aux actions de pédagogie innovante impulsées par le CIPE (Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation) et insertion des formations à la recherche documentaire dans les maquettes, pour chaque niveau : Licence, Master, Doctorat, sans oublier les dispositifs « nomades » à la carte pour les chercheurs ;

- **le soutien à la recherche** : mise en œuvre d'une stratégie de services innovants à la recherche (en particulier : *open access*, gestion des données, droit d'auteur, appui à la bibliographie, mise en place d'ateliers wikipedia) ;
- **L'inscription dans le schéma directeur du numérique** de l'université autour de trois axes prioritaires : l'amélioration du dépôt électronique des thèses dans la plateforme STAR et des mémoires dans la plateforme DUMAS ; le développement de l'*Open access* en lien avec l'action menée par l'USR *Open Edition Center* avec l'accroissement des publications déposées dans l'archive ouverte HAL-AMU et le déploiement de la mise en libre accès des données de la recherche ; l'enrichissement significatif de la bibliothèque numérique patrimoniale ;
- **l'affirmation des bibliothèques universitaires comme lieu de culture et de sociabilité** : les valeurs de l'encyclopédisme, du pluralisme et de la liberté d'expression seront réaffirmées ; la constitution d'une offre cohérente de culture générale et de loisirs sera poursuivie ; cette offre sera largement médiatisée (création de blogs et comptes Twitter, « cafés BU », « Criées aux livres », ...) ; l'action culturelle sera enrichie via notamment une grande exposition physique et virtuelle autour des « trésors » patrimoniaux.
- **le renforcement du réseau documentaire d'AMU** via le rôle d'opérateur documentaire du Service commun de la documentation: parfaire la mise en cohérence du réseau des bibliothèques associées et la rationalisation des moyens documentaires.

3. La bibliothèque universitaire qui fait rayonner l'université hors-les-murs

Conscient de son rôle au regard des mutations que connaît actuellement le monde de la documentation et de sa place au sein du paysage universitaire national, le SCD d'AMU entend jouer un rôle moteur et exemplaire dans le cadre de **l'animation des réseaux régionaux, nationaux et internationaux**, au travers de :

- **l'inscription dans les réseaux nationaux et internationaux** avec l'élaboration d'une stratégie de présence au sein d'associations et de réseaux internationaux, en cohérence avec les actions prioritaires de la vice-présidence relations internationales ;
- **l'inscription au sein des grandes instances nationales** (Couperin, ADBU, CollEx, ...) ;
- **la participation active au pôle associé régional BnF** (Bibliothèque nationale de France) ;
- **la mise en œuvre d'une stratégie de mutualisation de bonnes pratiques et de ressources** avec les partenaires documentaires des établissements partenaires du territoire et dans le cadre de l'association Aix-Marseille-Provence-Méditerranée ; par le prolongement de la convention cadre signée avec l'académie d'Aix-Marseille, soutien au continuum bac-3/bac+3.

LA POLITIQUE PARTENARIALE POUR PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Avec la fusion des trois universités, Aix-Marseille Université a confirmé sa position d'acteur majeur du territoire. Ainsi, AMU participe de manière significative à tous les événements du territoire (Marseille-Provence, capitale européenne de la culture 2013 ; Marseille-Provence, capitale européenne du sport 2017, Marseille-Provence Culture 2018...) A ce titre, AMU a souhaité passer des conventions cadres avec les grands acteurs publics du territoire et avec les collectivités.

De la même manière, AMU a souhaité renforcer ses partenariats avec le monde socio-économique en prenant en compte les besoins de ses acteurs dans leurs diversités et les forces et compétences d'AMU en matière de formation, de recherche et d'innovation.

1. Le partenariat avec les collectivités et les acteurs publics du territoire

Avec ses 76 000 étudiants, ses 8 000 personnels, son implication et son emprise locale, AMU est devenu un acteur important du territoire. Cette place prise à présent a conduit les collectivités et les acteurs publics du territoire à souhaiter nouer avec AMU des **conventions de collaboration**. C'est le cas de la Région avec laquelle AMU a travaillé à la rédaction du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) en ciblant des actions spécifiques, par exemple pour le développement des sciences humaines et sociales.

C'est le cas également avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, avec laquelle AMU a signé au mois de décembre une convention de partenariat dont l'objectif est la participation d'AMU au développement de la Métropole née en janvier 2016. Dans ce cadre, l'université fait à présent partie du Comité de gouvernance économique de la Métropole au même titre par exemple que la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille Provence (CCIMP) ou le Grand port maritime de Marseille.

De la même manière, une convention-cadre sera signée avec Euroméditerranée. Considérée comme la plus grande opération de renouvellement urbain de centre-ville d'Europe du sud, Euroméditerranée porte l'ambition de placer Marseille au niveau des plus grandes métropoles européennes en soutenant son développement économique, social et culturel, ainsi que son attractivité et son rayonnement.

Prochainement, AMU signera des conventions-cadres avec le Conseil départemental et le Grand port maritime de Marseille et poursuivra dans le cadre du contrat 2018-2022 cette politique particulièrement efficace en termes de visibilité et d'ancrage territorial de l'enseignement universitaire et de la recherche.

2. Le renforcement des partenariats avec le monde socio-économique

AMU a souhaité renforcer ses partenariats avec le monde-socio-économique. Cette stratégie s'est traduite en 2016 par la création d'une vice-présidence et d'une direction dédiées, afin d'améliorer l'accessibilité d'AMU pour les partenaires socio-économiques et de mieux coordonner et suivre les actions engagées. Elle s'est également manifestée par la création d'un Comité de prospective stratégique réunissant des acteurs socio-économiques du territoire.

2.1 L'amélioration du suivi des partenariats

Cette démarche a pour objectif de bien identifier l'ensemble des accords-cadres et des conventions d'application, d'en préciser les objets et d'en suivre l'application annuellement avec les partenaires au sein de **comités de liaison**. Cette démarche vise à rendre l'université plus visible et plus facilement accessible :

- **plus visible** grâce à un site web-entreprises intégré dans le nouveau site web de l'université disponible dès l'été 2018 ;
- **plus accessible** grâce à un guichet entreprises doté d'un accueil physique et téléphonique.

Cette démarche qualité sera également accompagnée par le déploiement au début 2018 d'un logiciel CRM (customer relationship management) qui permettra de suivre au quotidien nos relations avec l'ensemble de nos partenaires.

2.2 La définition des relations à nouer

AMU souhaite nouer des partenariats tant avec les TPE-PME qu'avec les grands comptes.

Les TPE-PME sont des acteurs importants du territoire pour l'apprentissage et l'insertion professionnelle des étudiants. Il convient donc de mettre en place un partenariat adapté notamment dans le domaine de la formation, en particulier de la formation tout au long de la vie. L'ensemble des outils qu'AMU souhaite utiliser dans sa démarche qualité doit lui permettre de répondre avec une célérité adaptée aux contraintes des entreprises.

Les **grands comptes territoriaux**, nationaux et internationaux, sont une autre cible, en particulier dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Les relations pourront mobiliser des chaires partenariales, avec des programmes pluriannuels de collaboration.

2.3 Les actions de valorisation de ces partenariats

En partenariat avec les représentants du monde économique ainsi qu'avec les collectivités territoriales, AMU développe, tout au long de l'année, des actions stratégiques communes de valorisation. La **Semaine AMU-Entreprises**, créée il y a quatre ans, continuera d'évoluer au cours du prochain contrat dans sa forme et ses objectifs. Elle constitue en effet pour AMU un moment privilégié de réflexion croisée avec ses partenaires sur son offre de formation. Elle permet de mieux faire connaître au monde économique les compétences de ses étudiants et, en retour, d'être à l'écoute des potentiels d'insertion professionnelle qu'il propose. AMU valorisera également à cette occasion son offre de formation continue et de formations courtes auprès des partenaires socio-économiques pour s'ancrer sur le territoire métropolitain comme un acteur majeur de la formation tout au long de la vie.

3. La création et l'animation du réseau Alumni et du réseau des anciens personnels

Le développement d'un réseau des Alumni est au cœur du projet politique d'AMU et représente un véritable axe stratégique de développement de l'université. Un chargé de mission dédié, rattaché à la vice-présidence au partenariat avec le monde socio-économique, a été nommé.

Aix-Marseille Université est l'opérateur principal de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire régional et une référence nationale et internationale. A ce titre, AMU forme la majorité

des décideurs, des managers, des acteurs socio-économiques, des influenceurs et des leaders d'opinion.

En décidant de construire un réseau des anciens, AMU entreprend une démarche pionnière en France au niveau des universités et entend offrir dans quelques mois aux étudiants de l'université un réseau qui permettra à chaque diplômé d'AMU d'avoir une potentialité d'opportunités :

- pour les Alumni, trouver les collaborateurs et collaboratrices de demain répondant à leurs besoins ;
- pour les étudiants, avoir de nouvelles solutions de réussite professionnelle.

Ainsi, la constitution d'un réseau Alumni d'AMU est un objectif prioritaire pour les cinq années à venir. Insérés dans le monde socio-économique, les anciens étudiants pourront être porteurs de nouvelles opportunités de stages, d'emplois, d'intervenants, de formation continue, professionnelles et courtes, de projets de recherche communs, de programmes de formation internationaux, de collecte de taxe d'apprentissage ou encore de levées de fonds. Initialement déployée sur cinq composantes pilotes dès 2017, **la constitution d'un réseau des Alumni dans toutes les composantes** de l'université est la cible du prochain contrat quinquennal. Pour mettre en œuvre cette ambition, **un réseau des référents Alumni**, désignés au sein de chaque composante, sera un élément déterminant de sensibilisation et de développement de nouveaux partenariats dont les anciens de l'université seront les ambassadeurs et les relais.

Un outil permettra d'assurer une gestion homogène et une **animation communautaire du réseau**, spécifique à chaque formation de l'établissement. L'objectif sera de déployer activement le réseau des Alumni et de faciliter le développement du **sentiment d'appartenance**.

Pour amplifier la dynamique de rayonnement de l'université via ses Alumni, **le conseil stratégique composé d'Alumni au parcours professionnel exemplaire** a été mis en place en octobre 2017. Il apportera des orientations et conseils à la gouvernance pour développer ce réseau. L'action de ses membres, ambassadeurs de l'université, favorisera son rayonnement et amplifiera la dynamique et l'impact du réseau. L'enjeu pour AMU sera d'animer ce réseau et son conseil stratégique pour générer des réelles plus-values au profit des étudiants, de l'attractivité et du rayonnement de l'université.

Par ailleurs, en dehors du réseau des Alumni, l'université souhaite créer **son réseau des anciens personnels**.

4. Le développement et la structuration de la collecte de la taxe d'apprentissage

La collecte de la taxe d'apprentissage est un enjeu majeur pour l'université et le développement de ses projets. Un chargé de mission a été désigné, rattaché à la vice-présidence du partenariat avec le monde socio-économique.

La valorisation et le développement des relations partenariales passent par **l'animation d'un réseau de « référents entreprises et taxe d'apprentissage »** dans les différentes composantes afin que chacun, au plus près des formations, des unités de recherche, des plateformes technologiques, puisse échanger sur la politique partenariale et la stimuler en la rendant fructueuse pour chacun et pour tous. L'animation de ce réseau de référents au sein des composantes permettra par ailleurs d'accroître la collecte de ressources propres, notamment de la taxe d'apprentissage, mais également de valoriser les potentialités de l'université par l'échange de bonnes pratiques entre composantes et la mise en œuvre de projets communs. La **sensibilisation** en interne à la nécessité d'une politique partenariale active et efficace et à la recherche de ressources propres sont des éléments

déterminants du développement des missions de service public de notre université. La sensibilisation des acteurs internes à la collecte de la taxe d'apprentissage s'accompagnera d'une **harmonisation de cette politique de collecte**.

Dans ce cadre, la collecte de la taxe d'apprentissage devra connaître une évolution rapide de 5 à 10% par an sur les cinq années à venir. En effet, les marges de progression sont importantes et un effort particulier doit être porté avec le soutien des services de l'université, appuyé par une communication qui valorise nos initiatives et facilite le versement des entreprises. Enfin, la **collecte par projets, sur fonds libres**, devra également être un objectif avec une progression comparable à celle de la taxe d'apprentissage (fonds fléchés).

5. La restructuration de la Fondation Aix-Marseille Université

Avant la fusion des trois universités, il existait une fondation universitaire à l'université de la Méditerranée et à l'université Paul Cézanne, ces deux fondations ont fusionné en une seule en 2014. Avec la pérennisation de l'Idex- A*Midex- en 2016, AMU a souhaité réunir A*Midex et sa fondation universitaire. Ainsi, aujourd'hui A*Midex porte à la fois les financements apportés par l'ANR mais aussi les financements partenariaux – c'était d'ailleurs lors de l'appel à projets des Idex un souhait clairement affiché que ces dernières soient aussi l'occasion de pouvoir entraîner une levée de fonds auprès de partenaires. C'est aussi une mission à présent de la vice-présidence au partenariat avec le monde socio-économique, que de recueillir des fonds auprès de sponsors et de mécènes.

LA STRATEGIE INTERNATIONALE ET L'INTERNATIONALISATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

La dimension internationale d'AMU est devenue déterminante pour sa stratégie et son développement. Elle est fondamentale pour le déploiement des activités de recherche, de formation, d'innovation, de suivi des Alumni... et vise à irriguer l'ensemble des missions de l'université. AMU étant positionnée à la 115^{ème} place au classement de Shanghai en 2017, son objectif est désormais d'atteindre le top 100 des universités mondiales. Pour y parvenir, deux grands types d'actions seront mobilisées : **une politique ciblée de coopération internationale et une politique d'internationalisation renforcée en matière d'accueil, d'attractivité et de mobilité.**

1. Les axes structurants en matière de coopération internationale

AMU est désormais en mesure de développer **une politique internationale intégrée**, sous tendue par une mutualisation stratégique des compétences et des réseaux internes. C'est ainsi qu'une vingtaine de zones cibles sont définies, dont dix concernent son environnement immédiat - l'espace euro-méditerranéen - et dix concernent les continents américain, africain et asiatique avec le souci - au-delà des classements internationaux - de contribuer à une mission de développement sur la verticale Europe-Méditerranée-Afrique, en collaboration avec les partenaires du site. Parmi les critères qui ont présidé à la définition de ces zones cibles apparaissent : la densité des coopérations existantes impliquant plusieurs composantes ou unités de recherche (accords de type A); le classement et la notoriété des universités partenaires au plan international ; le poids géostratégique des zones concernées.

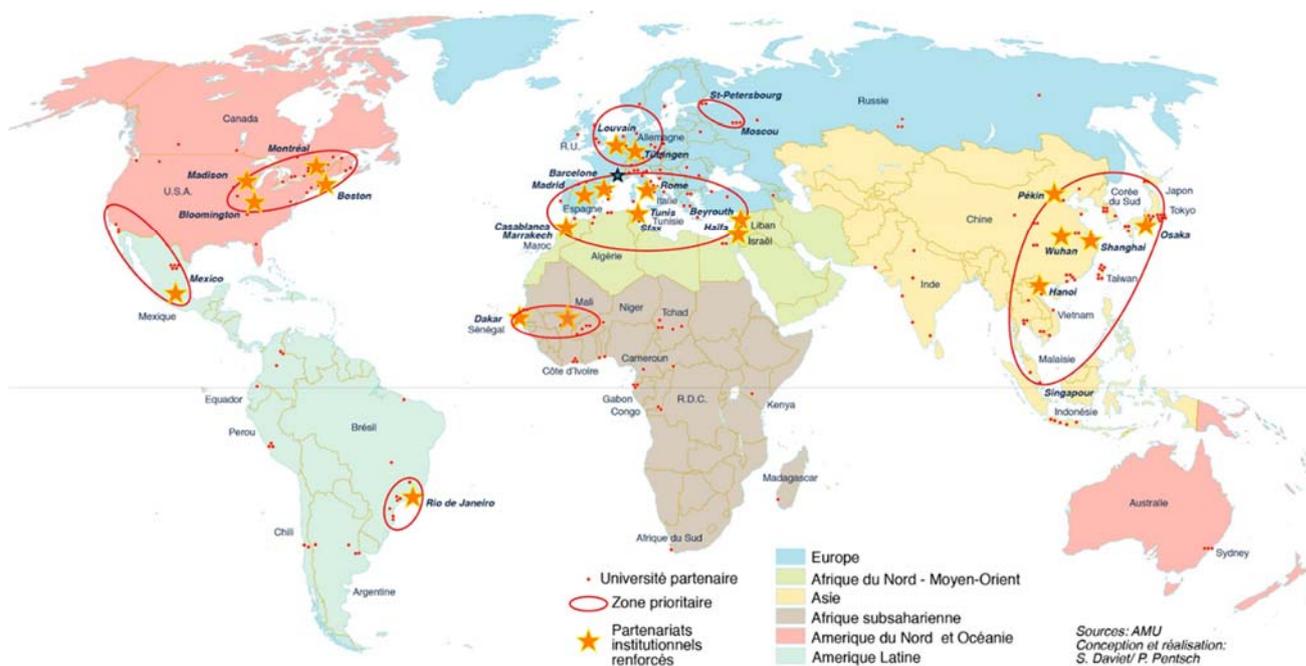
AMU structurera un **plan d'action Europe autour de deux volets. Le Campus transnational nord-méditerranéen**, avec l'université de Rome-La Sapienza, l'Université de Barcelone et l'Université Autonome de Madrid, témoigne de la volonté des quatre universités d'explorer ensemble les voies d'une plus grande intégration au bénéfice du projet européen et méditerranéen. Le volet **Nord Européen** vise à resserrer les liens avec les universités d'excellence qui se concentrent dans un triangle comprenant le Royaume Uni, l'Allemagne et les pays scandinaves. L'Université de Tübingen et l'université Catholique de Louvain ont notamment été identifiées dans cette perspective. Cette stratégie européenne d'AMU s'appuie sur son bureau de Bruxelles et sur une cellule H2020 qui sera complétée par une cellule de montage de projets Erasmus.

En Méditerranée, AMU s'appuie sur les partenariats institutionnels noués au Maghreb, au Liban et en Israël. Au-delà de ses universités cibles (cf. carte), AMU a des partenariats rapprochés avec deux Ecoles françaises (Rome et Madrid) et deux UMIFRE (l'IRMC et CRFJ) soutenus par A*Midex. La stratégie de réseaux conduite par l'université (réseau institutionnel Téthys et réseaux thématiques) sera renforcée par sa participation à la conférence Euro-Arabe AECHE portée par l'EUA et l'AAU. La dizaine de cibles retenues hors de l'espace euro-méditerranéen symbolise plus encore **l'ouverture mondiale** d'AMU (Montréal, Boston, Madison, Mexico, Rio, Dakar, Pékin, Shanghai, Wuhan, Osaka, Hanoï), tout en évitant les risques de saupoudrage et de dispersion. Il s'agira pour AMU de mieux coordonner ses actions structurantes en matière de recherche (LIA) et de formation (DPI).

La volonté de l'université est de consacrer à ces territoires stratégiques davantage de moyens au sein, que ce soit en termes d'amorçage, d'accompagnement humain ou de financement d'opérations pilotes innovantes et structurantes. Cela passera notamment par la mise en place pour chaque

université « phare » de groupes de travail interdisciplinaires (Interdisciplinary Working Group) ; l'organisation de missions institutionnelles et l'accueil de délégations ; une éligibilité aux appels à projets A*Midex de ces établissements « phares » et des établissements d'excellence des zones prioritaires.

Stratégie internationale d'AMU : Zones prioritaires et principales universités associées



Forte de son identité francophone et de son positionnement géographique, AMU s'inscrit dans **une conception ouverte de la francophonie**, qui promeut la langue en tant qu'outil facilitateur des échanges, avec la volonté de faire de l'université un moteur du développement, dans un contexte de forte croissance démographique de la population étudiante. La stratégie d'AMU, en particulier dans l'espace méditerranéen et africain, visera à promouvoir en direction de ses partenaires les supports numériques francophones par la diffusion des travaux en Open Access, la structuration de la recherche, le transfert de technologie, la culture entrepreneuriale et la professionnalisation des formations. Pour ce faire, AMU se rapprochera des grands bailleurs internationaux (AFD, BAD, Banque Mondiale) afin de soutenir des actions à forte visibilité, notamment dans le domaine de l'expertise.

Action A*Midex

La fondation A*Midex soutiendra **l'extension de partenariats internationaux bilatéraux ou multilatéraux** déjà existants avec les établissements étrangers préalablement identifiés et reconnus pour leur excellence dans leur domaine. En lien avec la politique de site, ils viseront la signature d'accords-cadres institutionnels.

La fondation A*Midex soutiendra par ailleurs **le renforcement de collaborations sur l'axe euro-méditerranéen**, notamment l'aide au montage de projets PRIMA (le programme PRIMA (Partnership for Research and Innovation in the Mediterranean Area) co-financé par les Etats participants et la

Commission Européenne (au titre de l'article 185 du TFUE). Ce programme porte sur les ressources en eau, les systèmes alimentaires et la chaîne agro-alimentaire méditerranéenne).

Les projets déposés sur cet axe viseront à structurer des communautés scientifiques du site d'Aix-Marseille autour des 3 piliers de l'initiative PRIMA, en vue de déposer des projets de recherche européens dans ce domaine dès janvier 2019 ;

La fondation A*Midex soutiendra enfin les projets co-portés par les partenaires, s'inscrivant dans le cadre du projet de **Campus transnational nord Méditerranéen**, associant Aix-Marseille Université, l'Université de Barcelone, l'Université autonome de Madrid et l'Université la Sapienza de Rome.

La fondation soutiendra la création d'un campus Europe-Méditerranée-Afrique. Cette action s'inscrira dans le cadre de la structuration internationale du site Aix-Marseille et de son positionnement dans le territoire européen et méditerranéen.

Il s'agira notamment de :

- permettre la création ou le renforcement d'un cursus intégré : double diplôme, diplôme conjoint avec une université ou un établissement d'enseignement supérieur de la rive Sud et Est de la Méditerranée, une université d'un pays Africain et une autre université Européenne ;
- identifier des projets de coopération innovants avec des universités de plusieurs pays d'Europe et d'Afrique, sur des sujets d'intérêt communs ;
- développer des programmes liés aux enjeux de la Francophonie, particulièrement prégnant en Afrique.

2. Les axes structurants en matière d'accueil, d'attractivité et de mobilité

L'internationalisation du territoire métropolitain, en partenariat avec les acteurs du site est un objectif majeur du « **campus pour la coopération et le développement** » qu'AMU a initié avec l'IRD et l'AFD. A côté de l'**Ecole d'été des Objectifs de Développement Durable (EODD)** que l'université a souhaité ancrer dans le paysage scientifique au cours du contrat 2018-2022, il conviendra de mettre en œuvre un **programme de chaires d'excellences** établies à l'IMÉRA.

Les programmes de mobilité encadrée doivent être renforcés et s'appuieront sur la mise en place d'une **politique des langues**, sur la création de semestres internationaux, d'écoles d'été à forte visibilité, de bourses de soutien aux cotutelles et aux DPI (diplôme en partenariat international), en partenariat avec la Région et dans le cadre du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI).

La **politique d'accueil** se structure désormais autour d'un **guichet multiservices** qui concerne aussi bien les étudiants que les doctorants et les enseignants-chercheurs (grâce au déploiement d'un dispositif Euraxess). Soucieuse de sa réputation internationale, l'université renforcera sa présence au sein des **salons internationaux**, et sera attentive non seulement à son référencement au sein du classement de Shanghai, mais également au sein du THE et de QS.

Action A*Midex : Attractivité internationale - Développement à l'international d'écoles d'été de haute qualité scientifique

Cette action a pour objectif d'accompagner le développement d'une **offre d'écoles d'été ambitieuses** et de promouvoir ainsi les expertises du site d'Aix-Marseille à l'international, dans les 5 axes thématiques prioritaires A*Midex.

Seront ainsi soutenus des projets d'écoles d'été ayant une forte dimension internationale (50% des intervenants et des publics cibles), une ouverture au monde socio-économique et socio-culturel, ainsi qu'une mixité des participants (étudiants, chercheurs, doctorants, industriels...).

Afin de contribuer au rayonnement international du site d'Aix-Marseille, il est attendu de ces écoles d'été qu'elles soient ouvertes à des participants étrangers, se déroulent en anglais et mobilisent des intervenants internationaux. La priorité sera donnée aux projets affichant une stratégie internationale en direction des futurs doctorants. Leur caractère interdisciplinaire sera également un critère de sélection.

LA VIE CULTURELLE DE L'ETABLISSEMENT : UNE AMBITION ANCREE DANS SON TERRITOIRE

AMU souhaite faire de l'engagement de tous dans la vie culturelle et sportive un marqueur fort de l'établissement, car cet engagement est un facteur tout à la fois d'épanouissement personnel, de cohésion et de sentiment d'appartenance.

Aix-Marseille Université, durant le contrat en cours, a pu et su consolider sa stratégie culturelle. Il lui reste à la conforter. Cette stratégie culturelle globale se déclinera autour de trois axes principaux :

1. Les interactions partenariales avec les acteurs majeurs de notre territoire

Ces interactions avec les acteurs tels que le Théâtre National de la Criée, le Festival d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence, le Festival Jazz des 5 continents, le Ballet Preljocaj et le Ballet National de Marseille, les conservatoires de musique d'Aix-en-Provence et de Marseille, la Fondation Vasarely, le FRAC et le Mucem seront intensifiées. Ces acteurs sont déjà porteurs de projets avec Aix-Marseille Université et s'intéressent aux croisements entre les nouvelles technologies et les pratiques artistiques. AMU a ainsi récemment ouvert, avec le Théâtre du Gymnase en collaboration avec l'IMÉRA, les « Rendez-vous de demain » durant lesquels les sciences éclairent l'avenir de notre société. Par ailleurs, des contrats doctoraux et des résidences d'artistes existent et seront appelés à se développer.

2. La participation à la vie et à l'attractivité territoriale.

Au-delà des grandes conférences (rencontres de l'université en lien avec les bibliothèques et les conservatoires), AMU poursuivra sa stratégie de participation et d'implication dans la majorité des grands projets culturels territoriaux, tels que les « Dimanches de la Canebière », Marseille Provence 2018 ou MANIFESTA 2020. Ces projets renforceront le lien entre étudiants, personnels et territoires et enrichiront les espaces de vie sur les campus.

3. Le développement d'une production culturelle Aix-Marseille Université

Un orchestre symphonique (OSAMU), un Big Band de jazz, une chorale (CHORAMU) et de nombreuses troupes de danse ont déjà été créés. Chacun de ces ensembles est constitué d'étudiants et de personnels, qui participent à la vie culturelle et territoriale et qui animent les grands événements de l'établissement, comme Festiv'AMU ou la Fête des personnels. AMU soutiendra les initiatives visant à proposer de nouvelles créations (troupe de théâtre d'AMU par exemple) ou de nouveaux dispositifs (Journées des Arts, expositions sur les campus,...).

En parallèle, une réflexion sera menée concernant une éventuelle extension de la carte Culture aux personnels d'AMU.

Enfin, une **Direction de la Culture sera créée**, sous forme de direction centrale, pour assurer la mise en œuvre et le développement de cette stratégie volontariste, dont les missions seront articulées en cohérence avec les actions actuellement portées par le service commun d'action sociale et culturelle.

LA COMMUNICATION : DEVELOPPER LES CANAUX D'INFORMATION MULTICIBLES POUR FEDERER LES COMMUNAUTES ET FAIRE RAYONNER L'UNIVERSITE

Depuis 2012, la communication a été consacrée à construire et affirmer l'identité d'Aix-Marseille Université, tant en interne qu'en externe. Aujourd'hui, AMU est un acteur identifié sur son territoire. L'enjeu est donc de renforcer sa visibilité nationale et internationale, de développer le sentiment d'appartenance pour les personnels comme pour les étudiants et anciens étudiants et d'amplifier la communication.

La politique d'AMU dans le domaine de la communication portera sur quatre axes majeurs :

1. Faire vivre les outils et les actions actuelles de communication

Une nouvelle maquette du magazine mensuel interne, une refonte des newsletters, de nouvelles campagnes publicitaires, le **développement des réseaux sociaux** seront en particulier mises en œuvre.

La refonte totale du site web privilégiant une organisation des contenus par public-cible créera deux espaces clairement identifiés : un espace public et un espace privé. Ce dernier donnera un accès facile et intuitif aux informations internes, participant au sentiment d'appartenance grâce aux actualités, contenus et culture de l'établissement qui y seront véhiculés.

Une ligne éditoriale sera définie et partagée avec l'ensemble des contributeurs du site dans le but de soutenir l'efficacité et la qualité de la diffusion de l'information auprès de toutes cibles.

2. Innover en termes d'outils de communication interne et externe, et de modes organisationnels

Il s'agira notamment d'intensifier la **stratégie de communication audiovisuelle** et numérique, au moyen de capsules vidéo ou de films courts valorisant l'ensemble de nos activités, d'une application mobile personnalisée selon le profil de l'étudiant, de création de e-documents à destination de publics-cibles et d'une base de données photographiques...

La mise en place d'un « **guichet unique** » permettant à tout communicant d'AMU de poster de l'information sur les différents canaux institutionnels contribuera à une meilleure professionnalisation et une plus grande souplesse d'intervention.

3. Renforcer le sentiment d'appartenance pour qu'il soit profond, durable et partagé par tous

AMU développera en particulier l'accompagnement du réseau des Alumni d'AMU et des anciens personnels, la dynamisation de la e-boutique, l'organisation pérenne d'événements fédérateurs annuels regroupant tous les sites d'AMU, tels que les cérémonies de remise de diplômes, les journées Festiv'AMU, le bal étudiant d'AMU, la fête des personnels... afin **d'accentuer le bien-vivre ensemble**. La promotion d'une **politique de communication partenariale** avec les acteurs socio-économiques et culturels et le développement d'une approche marketing renforceront le rôle d'acteur dynamisant du territoire de l'université.

4. Accroître la visibilité territoriale et internationale pour améliorer notre attractivité

AMU favorisera une meilleure appropriation et **une meilleure connaissance de l'université par les acteurs locaux** (établissements scolaires par exemple), via des projets partagés.

Il s'agira également de promouvoir et de médiatiser les actions de formation, de recherche et de valorisation sur des sites ainsi que les opérations spécifiques (comme la Cité de l'Innovation et des Savoirs ; le guichet multiservices d'accueil des étudiants internationaux, la création d'Écoles d'été, les politiques de responsabilité sociétales...).

Afin de contribuer au rayonnement scientifique et améliorer la **e-réputation d'Aix-Marseille Université**, la diffusion de contenus sur des médias spécifiques et réseaux sociaux sera privilégiée.

*Action A*Midex*

La fondation A*Midex soutiendra la politique de communication, par l'intermédiaire de la collection audiovisuelle « EXPÉRIMENTER L'AVENIR », avec une triple ambition:

- faire découvrir les projets scientifiques ou de formation soutenus par la fondation A*Midex;
- permettre aux porteurs de projets de partager, expliciter et valoriser leurs activités de recherche ou pédagogiques auprès de différents publics (académiques, étudiants, monde socio-économique ou culturel, chercheurs étrangers de haut niveau);
- favoriser la constitution d'une communauté scientifique d'excellence partagée et anticiper l'université de demain.

Parallèlement, la fondation soutiendra des rencontres scientifiques d'envergure permettant de renforcer les échanges scientifiques au sein de la communauté de l'université et de ses partenaires (*Les Rencontres d'A*Midex. Faire et dire la science autrement, Les Rencontres de l'Arbois*), et ouvertes sur la cité.

RENFORCER LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'UNIVERSITE

Dès sa création, AMU s'est investie dans la construction d'une politique d'établissement socialement responsable. Pour les cinq années à venir, l'établissement s'engage à poursuivre dans cette direction **en intégrant les critères de développement durable et de responsabilité sociale dans chacune de ses actions.**

1. L'égalité femmes-homme et la lutte contre toutes les discriminations

La construction d'une politique d'établissement socialement responsable a constitué le socle de la réflexion qui a conduit à mettre en œuvre un plan d'action spécifiquement dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre toutes les discriminations, nous permettant aujourd'hui de projeter le dépôt d'un dossier de candidature au **label gouvernemental (AFNOR) égalité-diversité** au début du contrat quinquennal 2018-2022.

La bonne mise en œuvre de ce projet transversal passe par la formation des personnels d'encadrement, des jeunes chercheurs et des agents nouvellement recrutés par des spécialistes d'AMU (d'ores et déjà identifiés) dont l'établissement continuera de soutenir les travaux de recherche.

La place et la carrière des femmes en sciences et techniques et la mixité des filières de formation sont deux objectifs nationaux qu'AMU choisit d'investir en proposant des mesures spécifiques de mentorat qui seront testées, dans un premier temps, sur un contingent d'étudiantes et d'enseignantes-chercheuses sur trois ans, puis, en fonction de l'évolution des indicateurs, graduellement proposées plus largement.

Enfin, il est dans les missions prioritaires de l'université de maintenir à un niveau élevé les actions permanentes de **sensibilisation aux questions relatives à la responsabilité sociale et aux valeurs citoyennes de tous les publics de l'établissement** et, plus spécifiquement, des actuels futurs formateurs, notamment dans le cadre de l'ESPE. L'action de sensibilisation aux violences faites aux femmes sera poursuivie et le dispositif de lutte contre le harcèlement sexuel sera étendu. Enfin, une attention particulière sera portée à nos publics LGBTQI, avec notamment l'adoption d'une charte en vue de faire évoluer les représentations relatives à l'orientation sexuelle ou de genre et faire reculer les postures et actes sexistes, homo et transphobes.

2. L'inclusion de l'ensemble des personnes en situation de handicap

Depuis la fusion des universités et la création d'AMU, l'enjeu sociétal de **l'inclusion des personnes en situation de handicap**, étudiants et personnels, est une action et une préoccupation majeure de l'université. En 2016, AMU est entrée dans une démarche d'élaboration de son schéma directeur du handicap (SDH). La conception de ce schéma directeur a impliqué près d'une centaine de personnels représentants toutes nos catégories professionnelles. Quatre volets ont été abordés dans ce SDH : un volet étudiant, un volet personnel, un volet patrimoine et un volet formation recherche. Plusieurs objectifs ont pu être identifiés. Ils constitueront nos axes de travail pour les cinq prochaines années :

- **Les liens avec le secondaire** seront renforcés pour améliorer l'accès aux études supérieures et à l'université pour les élèves en situation de handicap ;
- **Le conventionnement avec le FIPHPF** (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) permettra d'améliorer le recrutement des futurs personnels en situation de handicap (BIATSS et enseignants-chercheurs) ;

- **L'AdAP (Agenda d'Accessibilité Programmée)** permettra de rendre les locaux d'AMU accessibles à tous les publics. L'AdAP sera déposé en 2018 puis déployé sur neuf ans.
- Un **réseau de chercheurs** travaillant dans le domaine du handicap au sein de l'université sera développé ;
- un **GIFT** (Groupement Interdisciplinaire de Formation Thématique) « handicap » sur le versant enseignement permettra enfin de renforcer nos actions dans ces deux domaines.

Enfin, une offre de pratique sportive adaptée aux personnes en situation de handicap sera développée, en lien avec la volonté d'intégration portée par le schéma directeur Handicap de l'établissement.

3. Un développement durable pour une université socialement responsable

AMU développera un nouveau « **plan vert** ». Ce texte de cadrage politique fera écho aux objectifs de développement durable de l'ONU et à la stratégie nationale de la transition écologique vers un développement durable et s'appuiera sur le référentiel Développement Durable/ Responsabilité sociale de la CPU/CGE. Transversal à toutes les missions de l'université, ce document de cadrage politique intégrera l'ensemble des axes du développement durable et de la responsabilité sociale. Dans le cadre de ce plan vert, les axes prioritaires suivants ont été identifiés :

- **la transition énergétique et la diminution de l'empreinte carbone**
- **la commande publique durable**
- **la sensibilisation aux éco-gestes**
- **la gestion des déchets**
- **le plan déplacement campus**

Ce schéma s'accompagnera au quotidien **d'évènements créateurs de lien et améliorant la visibilité du développement durable** en interne et en externe : le DD en TRANS », la Semaine Agir Ensemble, des actions pour la biodiversité, la sensibilisation aux éco-gestes, le troc vert, la création d'un site d'échange collaboratif et d'un comité développement durable étudiants.

LE PILOTAGE : PILOTER L'UNIVERSITE EN ASSOCIANT PERFORMANCE OPERATIONNELLE ET POLITIQUE RESPONSABLE

Le pilotage est le vecteur visant à donner à l'établissement les moyens de ses objectifs stratégiques prioritaires et de ses ambitions. C'est dans cette perspective que trois axes majeurs seront fixés au pilotage d'Aix-Marseille Université pour la période 2018-2022 :

- **Moderniser, innover**
- **Porter une gestion maîtrisée et le développement d'un nouveau modèle**
- **Confirmer l'université en tant qu'acteur responsable**

Ces axes s'inscrivent dans la continuité des objectifs précédemment arrêtés qui visaient à donner à l'université, après sa première période de construction, d'une part une **stratégie co-définie** par la communauté par le biais de schémas directeurs (schéma directeur de l'offre de formation, schéma directeur du numérique, schéma directeur handicap, schéma directeur des ressources humaines, schéma pluriannuel de stratégie immobilière, le rapport du comité d'orientation scientifique) dont la mise en œuvre interviendra durant la période quinquennale qui s'ouvre et, d'autre part, une **trajectoire de simplification** – tout en assurant la sécurité des processus – et de gestion responsable des moyens de l'université, qui resteront des objectifs de pleine actualité.

Ces trois axes seront par ailleurs développés dans une perspective inscrivant AMU dans une **démarche qualité affirmée et volontariste**.

1. Moderniser, Innover

1.1 Les structures en évolution

Le travail entrepris dans le précédent contrat a contribué à donner à AMU une structuration claire et une meilleure efficacité opérationnelle. Cela a été notamment le cas avec la restructuration des composantes qui a permis de passer de 40 à 19 composantes.

Dans la continuité de cette stratégie, une réflexion sur l'évolution des professions de santé et leurs interconnexions a conduit à proposer la création d'une **UFR des Sciences de la santé**, qui regroupera, initialement, l'actuelle Faculté de Médecine, l'actuelle Ecole de Maïeutique, un institut des métiers de la réadaptation et un institut des soins infirmiers. Dans l'avenir, le regroupement d'autres formations, telles que l'Ecole de Kinésithérapie, pourra être envisagé. Les formations et les structures qu'elle regroupera sont d'ores et déjà étroitement liées et la création de cette UFR unique permettra de donner une meilleure cohérence et une plus grande visibilité.

1.2 Une réponse aux attentes des usagers des services

La modernisation de l'action publique doit être au service de l'amélioration de la vie des citoyens. La **modernisation des processus d'administration** au sein de l'université doit être au service de ses utilisateurs, étudiants ou personnels. L'utilisateur et ses attentes seront ainsi au cœur des réflexions sur les méthodes de gestion. Cet objectif d'innovation sera centré autour de l'analyse des pratiques de terrain et sera mis en œuvre en faisant appel à l'intelligence collective associant la pluralité des acteurs concernés : ce sera une **innovation participative**. Dans ce cadre, il sera notamment mis en œuvre une démarche de type « *Fab'Lab* » ouverte sur les sites de l'Université.

En parallèle de cette démarche de co-construction et pour la soutenir, un **fonds de soutien à l'innovation administrative** sera créé pour permettre la mise en œuvre des propositions innovantes portées par les services administratifs aux fins d'améliorer le service rendu.

1.3 Des outils de modernisation

Compte tenu de la taille d'Aix-Marseille Université et de ses multiples implantations géographiques, **la dématérialisation des processus** est un enjeu majeur de simplification et de fluidité. Inscrite dans le schéma directeur du numérique, cette action, visant à développer la « **e-administration** », sera prioritaire durant la période du contrat. Ce sera l'opportunité offerte à l'université d'interroger ses process pour les simplifier, ce qui induira un renouvellement des pratiques qu'il conviendra d'accompagner afin d'améliorer le service rendu en concentrant les forces **sur la qualité de l'accueil, du suivi, de l'information et du conseil**.

En termes de modernisation, des études de parangonnage permettront une ouverture sur les expérimentations conduites dans d'autres organismes publics nationaux ou internationaux.

1.4 La démarche qualité

A l'interface entre « moderniser, innover » et le développement d'un nouveau modèle de gestion se situe l'objectif **d'amélioration continue**.

En lien avec le projet de dématérialisation, l'établissement d'une cartographie des processus administratifs- intégrant l'ensemble des acteurs intervenant, composantes et directions centrales - aura vocation à les **simplifier**. La cartographie des risques associés à ces processus visera quant à elle à réduire le nombre des contrôles pour en améliorer la réalisation et la traçabilité, tout en responsabilisant les gestionnaires concernés (« 1 contrôle = 1 et 1 seul responsable »).

L'objectif d'amélioration continue passera également par une **systématisation de l'évaluation/auto-évaluation** des actions entreprises, fondée en particulier sur les indicateurs qui auront été définis. Cette évaluation pourra également s'appuyer sur des enquêtes de satisfaction, qui seront développées. Des actions telles que l'évaluation des fournisseurs seront également de nature à permettre l'amélioration en matière d'efficacité de l'achat, gage de meilleur service et d'optimisation des dépenses.

Une **démarche de certification** sera lancée, en cohérence avec les objectifs poursuivis. Ainsi, à titre d'exemple, la volonté de mettre l'utilisateur, l'utilisateur au centre des processus conduira à engager les services accueillant du public (étudiants, personnels) à obtenir le label Marianne, qui atteste de l'excellence d'un service public dans son rapport à l'utilisateur. En matière de recrutement des enseignants-chercheurs, AMU s'engagera dans la **démarche d'obtention du label «HRS4R** », Human Resources Strategy for Researchers, délivré par la Commission européenne. Ce label valorise les établissements signataires de la « Charte européenne des chercheurs » et du « Code de conduite de recrutement des chercheurs », contribuant ainsi à leur attractivité. D'autres processus viseront l'obtention d'une certification extérieure lorsqu'elle viendra en appui d'un axe stratégique de l'établissement, comme l'a été la démarche permettant l'inscription au Datadock pour la formation continue.

L'assurance qualité vise avant tout à être un processus de transformation progressive au service de la stratégie de l'établissement. Dans cette perspective, elle sera portée par **une nouvelle direction dédiée à la qualité et à l'accompagnement des projets transverses**, qui inclura l'audit et le contrôle interne déjà existants, une cellule de soutien aux projets transversaux et une cellule qualité.

2. Une gestion maîtrisée et le développement d'un nouveau modèle

2.1 Une gestion responsable

Dans la notion de **gestion maîtrisée**, AMU intègre à la fois les aspects liés au sérieux de sa gestion budgétaire permettant des investissements de long terme et son rôle de régulation au bénéfice de la trajectoire fixée pour la mise en œuvre des missions de recherche et de formation.

2.1.1 La maîtrise budgétaire

La qualité de la maîtrise budgétaire s'appuiera d'une part sur une politique volontariste de **développement des ressources propres**, avec le déploiement de dispositifs incitatifs, d'autre part sur la **poursuite de la maîtrise des dépenses** (sur les dépenses énergétiques et les frais de mission...). Elle s'appuiera également sur un certain nombre d'outils déjà mis en place tels que la connaissance du coût des activités, pour adapter notamment notre politique de tarification des services, ou d'autres outils encore à développer comme un ensemble de tableaux de bord propres aux composantes, pour accompagner la diffusion de cette nouvelle culture au sein de toutes les structures d'AMU. Au niveau de l'établissement, une évolution des outils de suivi infra-annuel du budget, comme des outils de prospective pluriannuelle sera conduite. L'ensemble sera fondé sur le déploiement d'un **entrepôt de données**, prévu dans le cadre du SDN (Schéma directeur du numérique).

La maîtrise budgétaire devra permettre de dégager les marges nécessaires, notamment par la mobilisation du fonds de roulement de l'établissement, **pour conduire une politique dynamique d'investissements**. La maintenance du patrimoine sera naturellement une priorité, en lien avec la volonté de s'engager dans la **dévolution à Aix-Marseille Université du patrimoine immobilier de l'Etat**. L'exercice de cette nouvelle responsabilité doit s'accompagner d'une stratégie partagée, définie dans le SPSI (schéma pluriannuel de stratégie immobilière), visant à mieux valoriser le patrimoine transféré tant au niveau de ses usages que de sa gestion.

Cette stratégie partagée pourra intégrer des évolutions dans la répartition des activités entre les différentes structures, pour une meilleure efficacité, en relation avec le plein exercice de cette nouvelle responsabilité.

Cette dynamique d'investissement devra également soutenir en tant que priorité la politique de formation par la création de lieux mieux adaptés aux nouvelles pratiques pédagogiques (salles innovantes, tiers-lieux,...).

2.1.2 Le rôle de régulation

La gestion responsable se traduit également dans **un rôle de régulation** porté notamment par les schémas directeurs précédemment évoqués, qui fixent le cadre dans lequel s'inscrit l'action commune.

2.1.2.a - Ainsi, au niveau de la stratégie en matière de ressources humaines, l'université a défini trois cadres :

- **le cadre porté par le Schéma Directeur des Ressources Humaines (SDRH)**

Les actions figurant dans ce schéma directeur doivent en faire l'outil permettant une adaptation fluide à la stratégie d'établissement, en facilitant l'adéquation des ressources aux nouveaux besoins (évolution des priorités, nouvelles modalités d'exercice des missions,...), tout en permettant à chaque personnel de mieux situer son activité et d'identifier les axes et les moyens de son évolution, devenant ainsi l'acteur de son parcours professionnel dans l'université. Ces actions s'articulent

autour de principes, définis après un état des lieux très approfondi, qui structureront la stratégie de moyen terme :

- maintien d'une masse salariale soutenable ;
- rééquilibrage entre les personnels BIATSS et les personnels enseignants, le ratio étant actuellement inférieur à la moyenne nationale ;
- rééquilibrage entre les personnels BIATSS exerçant une fonction de soutien (aux missions) et ceux exerçant une fonction de support, au bénéfice des premiers, pour mieux accompagner les missions de recherche et de formation ;
- repyramidage des emplois BIATSS actuellement marqués par un taux de catégorie C supérieur, là aussi, à la moyenne nationale ;
- équilibre entre jouvence et ouverture de parcours professionnels aux personnels de l'établissement ;
- élaboration d'une stratégie co-construite avec les partenaires EPST.

Les actions mises en œuvre durant le contrat s'articuleront autour de trois ambitions :

- **accueillir et intégrer** (parcours d'intégration adaptés, ...) ;
- **accompagner et valoriser** (observatoire des métiers, offre de conseil en développement de l'organisation, favoriser la mobilité, accompagner la transformation numérique, création de viviers de compétences, identification de parcours métiers et des métiers en émergence...) ;
- **former et développer** (réseaux métiers, correspondants formation, adapter les modalités de formation,...).

Parallèlement, le rôle de régulation en matière de ressources humaines s'appuiera également sur le dispositif «**Bonus masse salariale** » : une partie de la masse salariale libérée chaque année est utilisée sur des projets prioritaires pour le développement de l'établissement (rééquilibrage progressif des potentiels entre composantes, soutien aux plates formes de recherche et soutien à l'innovation pédagogique, rééquilibrage personnels BIATSS/enseignants-chercheurs).

- ***le cadre porté par le Schéma Directeur du Handicap (SDH)***

Par le biais de ce schéma directeur, Aix-Marseille Université s'engage dans une démarche volontariste portant sur quatre axes forts dont l'un est dédié aux personnels en situation de handicap. Cet axe s'inscrit naturellement comme une brique au sein du SDRH (Schéma directeur des ressources humaines). Porté par une convention pluriannuelle avec le FIPHFP, il prévoira des dispositions favorables et incitatives au recrutement de personnels en situation de handicap, facilité par la création de viviers (notamment au niveau des doctorants) ; il intégrera également des actions fortes de sensibilisation et de formation.

- ***le cadre porté par le Plan d'amélioration de la Qualité de vie au travail***

En résonance et en cohérence avec les deux schémas directeurs qui viennent d'être évoqués, ce plan s'inscrit dans la durée. L'objectif visé par ce plan est de « revisiter » le cadre de travail, son organisation, ses modalités de mise en œuvre, tout comme les interfaces entre les acteurs, afin de vérifier que chaque personnel, quelles que soient sa fonction et son affectation, a la possibilité de se situer dans le collectif de travail auquel il appartient, de s'en sentir pleinement partie prenante et d'en maîtriser les modes de fonctionnement. C'est également une affirmation de la volonté de l'université de permettre que le **bien-être au travail** soit le vecteur de l'équilibre entre l'individu et le collectif.

Ce plan porte initialement onze actions structurées autour de quatre objectifs majeurs :

- renforcement du système de prévention ;
- accompagnement des évolutions ;
- accompagnement managérial ;
- régulation du travail.

2.1.2b L'allocation des moyens

Le rôle de régulation se traduira également dans l'élaboration d'un **nouveau modèle d'allocation des moyens aux composantes**, modèle fondé sur des critères objectivés et partagés. Naturellement, l'élaboration de ce modèle s'effectuera en co-construction et sa mise en œuvre s'inscrira dans la durée.

Ce modèle aura vocation à évoluer pour tenir compte progressivement des travaux conduits en matière de connaissance des coûts et de comptabilité analytique.

2.1.2.c Les outils de transformation

Le dernier axe en matière de gestion responsable porte sur la réflexion relative à **l'intégration des nouveaux objets dans le pilotage de l'établissement** : en premier lieu l'Idex, mais également les Ecoles universitaires de recherche, les instituts (instituts Convergence ou à l'initiative de l'université), voire, éventuellement, dans l'avenir, les sociétés universitaires et de recherche. Ces nouveaux instruments créés notamment dans le cadre du PIA, doivent être des vecteurs de développement et d'innovation, tout en étant en cohérence avec la stratégie, la structuration de l'établissement et son mode de fonctionnement.

Afin de veiller à cette cohérence, AMU à l'occasion de la révision de la convention avec Prostimvalor Méditerranée, introduira un comité de surveillance et une périodicité plus fréquente afin de parfaitement fluidifier les échanges d'information. Le même type d'attention sera porté au fonctionnement avec la SATT.

2.2 Le développement d'un nouveau modèle de gestion

L'objectif est ici de développer des actions qui permettront :

- d'une part de passer d'une position de suivi et de constat, notamment en matière financière, à une position d'analyse pour une meilleure prospective ;
- et d'autre part de proposer un modèle de gestion fondé sur l'intelligence collective et la confiance.

2.2.1 Ainsi, des *séances annuelles d'échange* seront organisées avec chaque responsable d'unité budgétaire pour lui permettre de présenter l'analyse de son exécution budgétaire, au regard notamment de son projet présenté en conférence de moyens et des priorités de l'établissement.

2.2.2 Il en sera de même pour la **prise en compte des recommandations** figurant dans les audits internes, en lien avec l'objectif d'amélioration continue.

2.2.3 Déjà évoquée dans l'action portant sur *la création de «Fab'labs»* fondés sur l'intelligence collective, ou la responsabilisation des gestionnaires dans les dispositifs de contrôle en les rendant acteurs uniques dans le domaine les concernant, la gestion dite ici «responsabilisante» vise également à donner à chaque acteur intervenant dans un processus de gestion une marge d'action, mobilisant ses compétences, son savoir-faire, sa capacité d'initiative dans le cadre collectif.

Cela passe en premier lieu par une redéfinition du rôle du « manager», à savoir l'encadrant, quel que soit son statut et le nombre d'agents placés sous sa responsabilité: la rédaction d'une **charte du**

management responsable, prévue dans le plan d'amélioration de la qualité de vie au travail, permettra de préciser les engagements de l'établissement en matière de valeurs à partager (équité, transparence, déontologie...), de pratiques à adopter (réunions d'équipes régulières, capitalisation des expériences...) et de postures à prendre (bienveillance, écoute,...).

2.2.4 *La création de communautés professionnelles* prévues dans l'action relative aux **réseaux professionnels** au sein du SDRH permettra un partage et une valorisation des bonnes pratiques et une montée en compétences collective, facteurs contribuant à la responsabilisation des acteurs.

2.2.5 Enfin, cette responsabilisation pourra passer par *l'expérimentation du télé-travail*, dont la généralisation sera liée à l'évaluation qui sera faite, sur des bases objectives, de cette première étape expérimentale.

3. L'université, un acteur socialement responsable

L'établissement se veut être lui aussi un acteur responsable, tout d'abord en sa qualité d'employeur, mais également en termes de responsabilité sociétale.

3.1 La mise en œuvre du plan d'amélioration de la qualité de vie au travail

Déjà évoqué, il en sera un premier élément, particulièrement structurant grâce à sa cohérence avec des actions portées dans le cadre du SDRH ou du SDH, par exemple la formation obligatoire de l'encadrement – quel que soit le statut de l'agent concerné - aux techniques de management et à la prévention des RPS. La mise en place **d'un observatoire social** permettra de disposer des outils d'analyse qui, d'une part, alimenteront la réflexion pour faire évoluer les dispositifs de prévention et, d'autre part, viendront renforcer les dispositifs d'alerte déjà en place (cellule de veille socio-professionnelle,...). L'ouverture **d'espaces de dialogue**, centrés sur l'organisation du travail et son amélioration, fera écho au modèle de management responsable porté par l'établissement.

3.2 Le dialogue social

Il sera encore renforcé : à côté des réunions de toutes les instances à un rythme très soutenu, des réunions trimestrielles systématiques de la direction de l'établissement avec chaque organisation syndicale seront mises en place, en lieu et place des réunions tenues jusque-là sur leur demande. De manière plus globale, le plan d'amélioration de la qualité de vie au travail induit, par l'ensemble des dispositifs qu'il inclut, l'affirmation d'une volonté de développement du dialogue au sein de chaque structure interne de l'université.

3.3 La formation de ses personnels

Elle sera un axe transverse fort et structurant pour AMU durant la période quinquennale qui s'ouvre. Le SDRH porte **l'identification de parcours professionnels lisibles** pour chacun et la création de viviers permettant la mise en œuvre de ces parcours. Une formation individualisée, soutenue par l'action de référents formation, sera un vecteur de mise en œuvre et de réussite de telles actions. De la même manière, le plan d'amélioration de la qualité de vie au travail porte dans ses axes un accompagnement managérial renforcé par des actions de formation au format diversifié (ateliers, coaching,...). Le schéma directeur handicap soutient également des actions de sensibilisation au handicap auprès des responsables de structures et des équipes d'une part et des actions de formation des agents concernés pour améliorer le maintien dans l'emploi d'autre part. Du côté des enseignants et enseignants-chercheurs, la nouvelle obligation de formation des nouveaux maîtres de conférences comme le déploiement de nouvelles pratiques pédagogiques voulues dans ce présent contrat représenteront un défi majeur à relever.

3.4 La sûreté des sites de l'établissement

La sûreté fera l'objet d'une vigilance particulière afin de garantir à l'ensemble de la communauté universitaire des conditions de travail conformes aux attentes nouvelles de tous en la matière. Un système de contrôle d'accès par carte homogène sera déployé, ainsi que, chaque fois que cela apparaîtra nécessaire, un système de vidéosurveillance, avec la constitution de PC sûreté sur les campus. En parallèle, une sensibilisation aux pratiques et postures sera mise en œuvre et des actions de formation dédiées organisées. Chaque fois que cela apparaîtra nécessaire au regard des audits de sécurité qui ont été réalisés en 2017, des mesures spécifiques visant à renforcer la sûreté de nos sites seront mises en œuvre.

3.5 la santé et la sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail continueront d'être une priorité de premier plan de l'établissement. A ce titre, les actions majeures qui seront engagées portent sur :

- le **renforcement du réseau des assistants de prévention** afin d'étendre l'évaluation des risques professionnels aux services administratifs ;
- **l'identification et le suivi de l'exposition** aux différents facteurs de risques identifiés des agents affectés sur les postes concernés par ces risques.
- **L'information et la formation des nouveaux personnels** sur cette thématique de la santé et la sécurité au travail seront renforcées, avec l'organisation de réunions dédiées à ce seul sujet, la création de modules de e-learning et l'inclusion dans le futur livret d'accueil de l'université d'une description de l'organisation de la prévention des risques professionnels.

3.6 L'action sociale, culturelle et sportive

L'action sociale et sportive s'impose progressivement comme un élément essentiel de la gestion des ressources humaines. A ce titre, elle restera un axe fort de soutien et d'accompagnement à l'ensemble des personnels, tout à la fois dans leur vie personnelle et dans leur vie professionnelle, ce qui est un élément constitutif du bien-être au travail.

Aix-Marseille Université confortera son soutien aux personnels dans le domaine des **prestations sociales**, qui seront toutes maintenues d'une part, et pour lesquelles une réflexion sera menée pour en développer de nouvelles afin de répondre à la diversité et à l'évolution des situations individuelles.

Un pont sera fait avec les actions inscrites dans les schémas directeurs, notamment le schéma directeur du handicap, l'action sociale en faveur des personnels en situation de handicap étant un des outils d'aide au maintien dans l'emploi.

L'action sociale est également un ferment de l'ouverture au monde extérieur et peut contribuer à la fédération des énergies et à l'approfondissement du sentiment d'appartenance. Ainsi, au niveau de **l'action culturelle**, les partenariats passés récemment par l'établissement avec les grands acteurs culturels du territoire devront permettre l'émergence ou le renforcement d'actions fortes avec les musées de la région (MUCEM, Musée Granet, Vieille Charité,...) et viser de nouveaux échanges avec les musées nationaux (expositions au Grand Palais, au musée d'Orsay, le Louvre à Lens,...) avec des séances guidées dédiées.

Le développement d'une pratique culturelle, en synergie avec les actions portées par différentes structures internes (comme le SCD par exemple), sera poursuivi et l'organisation de cycles annuels de conférences, destinées à l'ensemble des personnels d'AMU et données par des enseignants chercheurs et chercheurs de l'établissement, sera mise en œuvre pour aborder les grands sujets de société, les avancées scientifiques récentes, l'histoire, le théâtre, Ces nouvelles actions seront menées en coordination entre en SCASC (service commun de l'action sociale et culturelle) et la nouvelle direction de la culture.

En sus des actions qui seront spécifiquement développées à l'attention des étudiants, le **renforcement de l'offre de pratique sportive pour l'ensemble de la communauté se traduira par** la mise en œuvre généralisée du « pack sport » et permettra de dynamiser cette offre de services ; un effort tout particulier sera apporté afin d'en renforcer l'impact au niveau du nombre de pratiquants.

Le service commun d'action sociale continuera d'être un creuset de la cohésion sociale au sein d'AMU en soutenant des actions solidaires et/ou durables, qui pourront être portées par des initiatives des personnels de l'établissement sur chaque site. L'action sociale et culturelle d'AMU devra avoir pour ambition de devenir un critère d'attractivité pour les candidats à un recrutement.

ASSURER LA TRANSITION NUMERIQUE DE L'UNIVERSITE

La stratégie numérique d'AMU visera à répondre, à l'ère du numérique, à la mutation des métiers et des usages dans tous les champs d'activité (formation, recherche, pilotage, gestion financière, RH, documentation, Relations internationales,...). Elle est clairement positionnée comme **un levier pour atteindre les objectifs stratégiques de l'établissement**.

1. Répondre à la mutation des métiers et des usages

Cette stratégie numérique prendra appui sur plusieurs actions engagées dans le contrat précédent et qui seront consolidées. Ses lignes de force seront :

- un **pilotage du numérique à quatre niveaux** : gouvernance d'AMU, conseil d'orientation du système d'information, groupe suivi du déploiement du numérique, groupes projets impliquant tous les acteurs concernés (personnels et étudiants) ;
- **une déclinaison opérationnelle** de la stratégie numérique via un schéma directeur du numérique (SDN) couvrant la durée du contrat ;
- **un accompagnement au changement** qui prenne pleinement en compte la dimension humaine dans la transition numérique.

Dans le futur contrat, le schéma directeur du numérique (SDN):

- s'inscrira dans la continuité de l'actuel SDN mis en œuvre depuis 2015, avec 52 projets inscrits dans un plan de déploiement pluriannuel. Les 30 projets qui n'ont pas pu être finalisés seront déployés pendant la durée du nouveau contrat ;
- intègrera plus de 10 nouveaux projets issus de la révision du SDN effectuée en 2017.

L'ambition du SDN sera d'offrir les meilleurs dispositifs à tous les enseignants, chercheurs, étudiants, personnels administratifs et techniques pour :

- **soutenir l'activité formation** : en favorisant l'innovation pédagogique (CIPE'lab, dispositifs pour l'élaboration de nouveaux types de ressources numériques), en soutenant la formation tout au long de la vie et la formation à distance, en s'impliquant dans le futur SI-formation SICLES,... ;
- **soutenir l'activité recherche** : upgrading du mésocentre, développement d'outils de simplification de la gestion de la recherche, en partenariat avec le CNRS, et dans lesquels AMU est établissement pilote (CAPLAB, GESTLAB),... ;
- **considérer les campus à l'ère du numérique** : haute couverture WIFI, salles de visioconférences, tiers lieux aménagés,... ;
- **communiquer** : nouveau site web, AMU mobile,... ;
- **renforcer le rayonnement et la notion d'appartenance** : réseaux des Alumni et des anciens personnels,... ;
- **communiquer, échanger et travailler de manière collaborative et sécurisée** : amplifier les usages d'AMUbox et d'AMUskype,... ;

- **rendre la gestion et le pilotage plus performants** : nouveau SI-RH avec le déploiement de SIHAM, dématérialisation des processus à des fins de simplification et de fiabilisation, entrepôt de données et outils d'aide au pilotage mieux alignés sur les besoins.

AMU s'engagera dans la mise en œuvre du produit SINAPS afin d'avoir un référentiel des données gage de qualité des données, de fluidification des processus métiers et une **meilleure interopérabilité du système d'information**.

La **politique de sécurité du système d'information (PSSI)** sera renforcée.

La **veille technologique** sera amplifiée pour être en capacité d'intégrer les évolutions technologiques.

Depuis 2012, AMU dispose d'une infrastructure informatique, dite Datacenter d'AMU. Aujourd'hui cette infrastructure héberge les serveurs d'AMU mais aussi le Mésocentre multi-modalités d'AMU (Equip@meso du PIA) qui fournit à la communauté scientifique de l'aire Aix- Marseille et à la région PACA des ressources matérielles et logicielles en calcul scientifique, à travers des modalités de calcul hautes performances (HPC), de calcul distribué (Grille) et de calcul déporté (Cloud). Aix Marseille Université a soumis en septembre 2017 un dossier de **labellisation régionale de son Datacenter**. L'enjeu est de mettre des services numériques performants en HPC (High performance Computing), réseau, données et cloud, **en** mutualisant les infrastructures d'hébergement informatiques sécurisées, à destination des acteurs de l'ESR de l'établissement et de ses partenaires de l'initiative d'excellence A*Midex mais aussi des universités du site Aix-Marseille-Provence-Méditerranée.

2. Accompagner la conduite du changement

Pendant le contrat, un **dispositif de suivi des usages du numérique**, considéré dans la perspective d'une démarche qualité intégrée, sera créé. Il intègrera des travaux de recherche en sciences humaines et sociales sur l'impact de la transition numérique dans l'université.

En raison des transformations organisationnelles et techniques pouvant être induites par le numérique, la conduite du changement sera un enjeu majeur pour expliciter ces transformations, notamment pour l'évolution des pratiques métiers dans les différentes structures de l'établissement. Cette conduite du changement auprès des usagers s'opèrera par : de l'information au travers des canaux de communication d'AMU et sur des supports variés, des séances d'information/formation sur les campus, des formations au management à l'ère du numérique dédiées aux directions. Sur cet aspect, un lien avec le schéma directeur des ressources humaines et notamment **l'observatoire des métiers en évolution**, sera réalisé.

La transition numérique de l'université, pilotée au plus haut niveau par la gouvernance, sera le fruit d'un **travail collectif, dans le cadre d'un projet global et partagé**.

LE PATRIMOINE : FAIRE PROGRESSER LES CAMPUS VERS LES MEILLEURS STANDARDS INTERNATIONAUX

La stratégie immobilière d'AMU pour le prochain contrat aura pour objectif de faire de son patrimoine une nouvelle ambition pour l'université. En effet, en tant que deuxième budget après celui alloué à la masse salariale, le patrimoine joue un rôle éminemment structurant, mais il peut aussi devenir un **facteur d'efficience, de qualité de service et d'image de notre université**.

Après un contrat consacré à la mise en place d'outils permettant à AMU d'acquérir une bonne connaissance de son patrimoine et une réelle capacité d'en projeter l'évolution, il s'agira pour l'établissement d'initier une démarche visant à **en assurer une gestion dynamique, responsable et responsabilisante**. C'est donc une démarche, prenant en considération l'ensemble des actions nécessaires à la préservation, la modernisation, l'optimisation et la valorisation du patrimoine universitaire qui sera désormais mise en œuvre avec comme nouvelle obligation de concevoir **« l'actif patrimoine » comme une richesse devant participer à la réalisation des autres objectifs et missions de l'établissement**.

Cette nouvelle ambition se développera en sept axes stratégiques qui inspirent et animent le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'établissement et dont l'économie générale est la suivante :

1. Installer l'établissement comme un acteur majeur du territoire

Le nombre et la dimension des emprises immobilières d'AMU, associées à son poids démographique, inscrivent fortement l'établissement dans le tissu urbain et les territoires qui l'accueillent. En conséquence, les réponses à apporter aux questions des **rapports entre l'université, la ville et le territoire** doivent être réfléchies de façon globale et partagée. L'université se doit donc d'être un acteur de la planification urbaine et elle doit s'employer à très régulièrement échanger avec les autres acteurs locaux sur leurs stratégies propres afin **d'assurer une cohérence et une lisibilité de l'action publique territoriale locale**.

2. Utiliser la « dévolution » comme un levier de modernisation de l'action patrimoniale.

L'université mesure désormais clairement les enjeux économiques liés à l'actif immobilier et stratégique mis à sa disposition. Elle a aujourd'hui la conviction qu'il est nécessaire de passer d'une logique d'accumulation ou de préservation de cet actif à une **logique de gestion dynamique et de valorisation de ce dernier**. Toutefois, elle gardera à l'esprit que ces biens immobiliers étant des moyens mis au service de la stratégie de l'établissement, l'objectif de ce dernier doit rester de **servir au mieux ses missions de service public d'enseignement et de recherche** et non de faire de la gestion des actifs patrimoniaux une fin en soi.

Dans cette optique, l'obtention de la dévolution offrira à AMU la possibilité de **développer une stratégie de soutenabilité financière globale incluant ses actifs immobiliers**. Il s'agira donc pour AMU de s'engager dans une démarche raisonnée de « dynamisation des actifs immobiliers » et d'explorer l'ensemble des moyens d'action lui permettant de rénover, **d'optimiser et de renouveler son parc**.

Toutefois, la dynamisation de sa stratégie patrimoniale ne doit pas se réduire au seul arbitrage entre conservation et cession d'actifs. Il s'agira donc surtout pour AMU de définir et de mettre en œuvre des actions susceptibles de **maîtriser les coûts afférents à l'entretien de son patrimoine universitaire, d'accroître sa valeur économique ou sa valeur d'usage et d'augmenter les revenus générés** par une approche renouvelée de l'exploitation du domaine universitaire.

3. Faire de la transition énergétique un enjeu patrimonial majeur.

AMU est un acteur historique de la production et de la transmission du savoir. Elle participe ainsi logiquement à une meilleure compréhension des enjeux sociétaux. **La transition énergétique et écologique** faisant désormais indiscutablement partie de ces enjeux, il s'agira pour l'établissement d'être fortement impliqué sur ces thématiques, avec d'autant plus de conviction que des logiques économiques sous-jacentes invitent également à rechercher des solutions innovantes. En effet, ces solutions peuvent être tout à la fois porteuses de nouveaux partenariats économiques et vectrices d'une transition écologique vertueuse, équilibrée et économe.

AMU souhaite donc s'inscrire de façon encore plus volontaire et ambitieuse dans une démarche de développement durable. Il s'agira donc pour l'université de poursuivre et de renforcer ses actions de **sensibilisation auprès des étudiants**, mais aussi de concevoir des formations nouvelles et de conforter son appui au profit des unités de recherche œuvrant sur ces thématiques.

À ce titre, AMU mettra son patrimoine au service de cette démarche par la **création de process innovants** pouvant intéresser la société civile comme les industriels et par la création de bâtiments démonstrateurs permettant d'accompagner l'action d'entreprises et/ou start-up intéressées par le challenge.

Par ailleurs, les équipes en charge des projets patrimoniaux devront encore plus fortement adopter une méthodologie de projet intégrant **une charte environnementale** ainsi qu'un système de gestion adapté. Il s'agira donc de conforter et de revisiter ses outils en vue d'assurer une meilleure prise en compte de la transition énergétique à tous les niveaux d'intervention. Il conviendra également de compléter et de professionnaliser les équipes dans le domaine du **management énergétique** et de former les acteurs de terrain à l'utilisation des outils de mesure et aux bonnes pratiques en termes d'exploitation de bâtiments de plus en plus complexes.

4. Rechercher une meilleure cohérence de notre gestion patrimoniale et une meilleure visibilité de nos actions immobilières.

L'établissement souhaite développer une politique patrimoniale mieux partagée et plus homogène, en adéquation avec les attentes des usagers et des composantes. Il s'agira donc de **mettre en place des outils de pilotage et des indicateurs de suivi** permettant de valider les effets de cette démarche et de mesurer son niveau d'exécution en vue notamment de réajuster la trajectoire fixée initialement.

Il s'agira aussi de doter l'établissement d'une organisation et des compétences adaptées aux enjeux présents et futurs tels que la dévolution, la transition énergétique ou la valorisation du patrimoine. **L'organisation de la fonction patrimoniale** se devra donc d'être en adéquation avec les objectifs attendus et les moyens mis en œuvre.

L'établissement souhaite s'organiser autour d'objectifs partagés afin de bénéficier de la compétence et des expériences de chacun, le but étant d'accroître l'efficacité opérationnelle et de maximiser les forces en présence. L'université s'emploiera donc à définir, dans le cadre d'une réflexion portée sur la fonction patrimoniale, le rôle de chacun au regard notamment des évolutions métiers attendues,

des potentialités d'externalisation et de la nécessaire maîtrise de la masse salariale. Ces objectifs se devront évidemment d'être clairs et mesurables afin de pouvoir informer la gouvernance, mais aussi les personnels des progrès et performances atteintes.

5. Atteindre rapidement un niveau raisonnable et constant de maintenance et améliorer la sûreté et la sécurité de nos sites

La dimension de l'établissement et sa diversité génèrent une complexité de gestion qu'il importe de parfaitement maîtriser. La fonction patrimoniale est, en effet, actuellement mise en œuvre par plus de 700 personnels qui agissent sur des territoires différents et assurent des missions diversifiées, mais l'établissement se doit aussi de proposer à tous ses usagers et personnels un même niveau de service et de confort, de garantir que les opérationnels de la fonction patrimoniale agissent selon une démarche homogène axée sur la qualité.

C'est dans cette perspective que la fonction de maintenance sera associée à ce que l'on pourrait appeler un « **processus qualité intégré à la stratégie patrimoniale** ». La maintenance peut, en effet, être considérée comme un vecteur et un traceur d'efficience particulièrement performant. Dans cette perspective, la réflexion stratégique d'AMU intégrera la capacité de l'établissement à maintenir et entretenir son patrimoine comme un indicateur central de l'efficience de sa politique patrimoniale.

Toutefois, il conviendra aussi d'identifier les bâtiments où l'effort doit être maintenu et réfléchir sur le devenir des bâtiments dont l'état de vétusté et/ou de fonctionnalité n'est plus en adéquation avec les besoins de l'établissement afin de garantir une cohérence globale au « processus qualité ».

De plus, l'université souhaite décliner sur l'ensemble de son patrimoine **un niveau de sûreté et de sécurité homogène et qualitatif**. La connaissance du parc *via* le relevé des existants et l'élaboration de diagnostics permettent déjà de mesurer des différences en termes de vétusté et de niveau de sûreté, ce qui va permettre de définir des priorités d'action qui seront intégrées dans un programme dédié.

En conclusion, il s'agira **d'intégrer la maintenance, la sécurité et la sûreté au plus tôt dans le processus de projet** afin de garantir la possibilité pour les opérationnels de cette thématique d'émettre un avis éclairé sur les dispositifs et dispositions à prévoir.

6. Concevoir des bâtiments agiles, capables d'évolutions fortes et innover en termes de partenariats avec la recherche.

La capacité à répondre aux évolutions des modalités pédagogiques et d'accueillir de nouveau processus de recherche dans une temporalité adaptée est un enjeu prioritaire de la fonction patrimoniale. En effet, le patrimoine et son adaptation aux besoins des entités accueillies contribuent aux missions de l'établissement, ainsi qu'à la qualité de son image en tant qu'université innovante et moderne.

L'agilité, entendue comme l'adaptabilité des bâtiments universitaires, devient un enjeu face à la nécessité de répondre à des besoins nouveaux et des usages évolutifs. Il s'agira de développer un **modèle d'organisation technique et financier réactif** associé à des équipes opérationnelles à l'écoute et à des arbitrages rapides permettant aux personnes impliquées dans le projet de maintenir le planning.

Toutefois, cette réflexion devra aussi être menée en ce qui concerne la structuration et/ou la restructuration des bâtiments afin qu'ils soient en mesure de s'adapter à des usages nouveaux et multiples.

Autant de défis qui ne pourront être relevés sans l'appui des sciences de gestion et de management, comme des sciences exactes qu'il conviendra donc d'associer dans une recherche interdisciplinaire originale.

7. Intégrer l'objectif de valorisation dans tous les nouveaux programmes et les nouveaux partenariats.

AMU œuvre déjà depuis plusieurs années à la diversification et à l'augmentation de ses ressources avec pour objectif de trouver, entre autres, les fonds indispensables au **maintien de son patrimoine**. Cette démarche devra désormais être complétée par une approche considérant ce même patrimoine comme une origine possible de ressources nécessaires à son entretien, voire comme un actif susceptible de contribuer au financement des autres missions de l'établissement.

À ce titre, et afin de définir précisément le potentiel de ses actifs immobiliers, l'université conduira une étude fine de chacun de ses sites et bâtiments en termes de surfaces, de projets, de ressources et de temporalité. Cette réflexion s'inscrira à court, moyen et long termes et consistera à développer des actions de valorisation ponctuelles (de type « vente ») ou récurrentes (de type « location »), comme des actions visant à **l'optimisation de l'utilisation du patrimoine et l'optimisation des charges d'exploitation ou recherchant le développement de nouveaux services à l'usager** comme la mise en valeur des sites universitaires par des actions de promotion (de type accueil de salons par exemple).

Dès lors, si l'université développe déjà des actions de valorisation (locations des amphithéâtres, accueil de start-up...), il est important qu'elle diversifie également ce type d'actions et qu'elle centralise et homogénéise cette démarche. La connaissance du potentiel valorisable (y compris des services associés) et la mise en place d'outils de gestion partagés permettront, en outre, de développer une stratégie de valorisation qui sera génératrice de nouveaux partenariats avec les opérateurs financiers (Caisse des dépôts et Banque européenne d'investissement) ou économiques.

Aix-Marseille Université s'appuiera sur la structuration et l'excellence de la recherche interdisciplinaire qu'elle a su développer, la pluridisciplinarité et la qualité de l'offre de formation qu'elle a su déployer et renouveler, la capacité d'innovation qu'elle a su créer et entretenir, sur l'assise territoriale solide qu'elle a su construire et enfin sur le formidable potentiel et la richesse que constituent ses personnels, pour mener à bien ses ambitions et conforter son positionnement d'université de rang mondial.

*Mais au-delà de ce projet 2018-2022, AMU souhaite se projeter sur les dix années à venir. En ce sens, AMU confortera la trajectoire qu'elle entend suivre en s'appuyant notamment sur des avis externes tels que ceux du Comité de prospective stratégique, du Conseil stratégique des Alumni et du Board A*Midex.*



Désignation co-commissariat aux comptes

Conseil d'administration Séance du 19/12/2017

DCP/AC

Périmètre

Le Conseil d'Administration doit se prononcer sur l'attribution d'un marché relatif à :

- la certification des comptes consolidés d'AMU¹
- Dont ceux de la SAS PROTISVALOR MEDITERRANEE (participation majoritaire)
- Pour la période 2018 – 2023
- Après d'un co-commissariat aux comptes

AMU, étant tenue de présenter des comptes consolidés, à **l'obligation de nommer 2 commissaires aux comptes**, issus de cabinets d'audit différents. Cette disposition vise notamment à renforcer l'indépendance de l'auditeur face aux entités contrôlées les plus importantes.

Le co-commissariat aux comptes n'est ni un « double » ni un commissariat aux comptes « partagé » mais au contraire, comme l'exprime la Loi de sécurité financière², "l'exercice concerté de la mission légale, par deux professionnels en vue de l'examen contradictoire des comptes du bilan" (le terme « contradictoire » étant pris au sens conféré par le droit français en terme procédural).

¹ Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

² Loi LSF n° 2003-706 de sécurité financière du 1^{er} août 2003

Modalités

- Recours à l'accord-cadre multi-attributaires N° SAJ-PAM 14-44 attribué par l'AMUE (centrale d'achat) en avril 2015 auprès de 6 titulaires :

- ❖ Pricewaterhouse Coopers
- ❖ Deloitte
- ❖ Mazars
- ❖ Ernst & Young
- ❖ KPMG
- ❖ Grant Thornton

- Procédure de remise en concurrence portée par l'agence comptable et la direction de la commande publique d'AMU auprès **des 6 titulaires** sur la base d'un marché subséquent adapté

Critères d'attribution :

Adaptation de la méthodologie au contexte de l'établissement 40%

- » Description des actions envisagées pour les quatre phases d'une mission de certification **50%**:
 - l'orientation et la planification de la mission
 - l'appréciation des risques liés au contrôle interne
 - l'obtention des éléments probants et le contrôle des comptes
 - la production du rapport d'audit et autres livrables
- » Description des actions envisagées pour tenir les impératifs de délais d'arrêté des comptes au 28/02/N+1, notamment en termes de calendrier d'intervention et de coordination avec l'Adhérent, de possibilités d'intervention lors de pré-clôtures ou clôtures intermédiaires qui seraient mises en œuvre par l'Adhérent **30%**.
- » Proposition d'actions spécifiques adaptées au contexte de l'établissement **20%**

Adéquation de l'équipe proposée 35%

- » Proportion d'auditeurs seniors et juniors affectées et adéquation de leurs qualifications aux missions/tâches attendues **25%**
- » Expérience professionnelle des auditeurs dans le secteur public et descriptions de leurs compétences techniques et expertise, dans la prise en compte des évolutions normatives et réglementaires, en système d'information (notamment SAP) et dans les domaines connexes (juridique, fiscalité, comptabilité,) **20%**
- » Degré de connaissance par les auditeurs des établissements de l'enseignement supérieur et/ou de recherche (publics ou privés) **20%**
- » Moyens mis en œuvre pour stabiliser l'équipe affectée et présentation des moyens mis en œuvre en cas de remplacement et/ou modification de l'équipe **30%**
- » Participation des auditeurs à des institutions spécifiques au secteur public **5%**

Prix global proposé pour la durée de la mission 25%

(Sur la base de prix plafonds fixés au titre de l'accord-cadre)

Calendrier

29/06/2017	Remise en concurrence des 6 titulaires
15/09/2017 – 16 h 00	Date limite de remise des plis
Octobre 2017	Analyse des offres
12/12/2017	Vote du Conseil d'Administration
Décembre 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Informations par la DCP des 4 titulaires non retenus - Respect délai de 11 jours (fermeture des voies de recours)
Décembre 2017	Transmission simple* de l'acte de nomination du co-commissariat à la DGFIP
Janvier 2018	Signature, mise au point et notification des marchés subséquents

** La nomination n'est plus effectuée par le MINEFE en application de l'art 41 de la loi n°2004-1545 du 20/12/2014 relative à la simplification de la vie des entreprises*

Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse

LOT A :	Pricewaterhouse Coopers	540 000 € HT/an Soit après mise au point : 270 000 € HT/an
LOT B :	Mazars	433 094 € HT/an Soit après mise au point : 216 547€ HT/an

Evolution des statuts UFR

Tendance actuelle : le regroupement

- **Incitation nationale : MESR**

- Fusion Universités
- Universitarisation des professions paramédicales (Grande Conf. Santé)
- Restructuration secteurs santé des universités

- **Incitation Locales**

- AMU : exemplarité
- Voir évoluer le secteur santé d'AMU
- Prise de conscience des différents acteurs

Etat des lieux

- Orthophonie, Orthoptie
- IFSI
- Psychomotriciens
- Ergothérapie
- Pédicures-podologues
- *Projet : Masso-kinésithérapie*

➤ Paramédical

Pré-requis

- Ecoles
 - Maïeutique
 - Paramédicaux
 - ❖ Sciences infirmières
 - ❖ Sciences de la réadaptation

- Ecole de médecine



Faculté
de Médecine
Aix-Marseille Université

UFR des sciences médicales et paramédicales

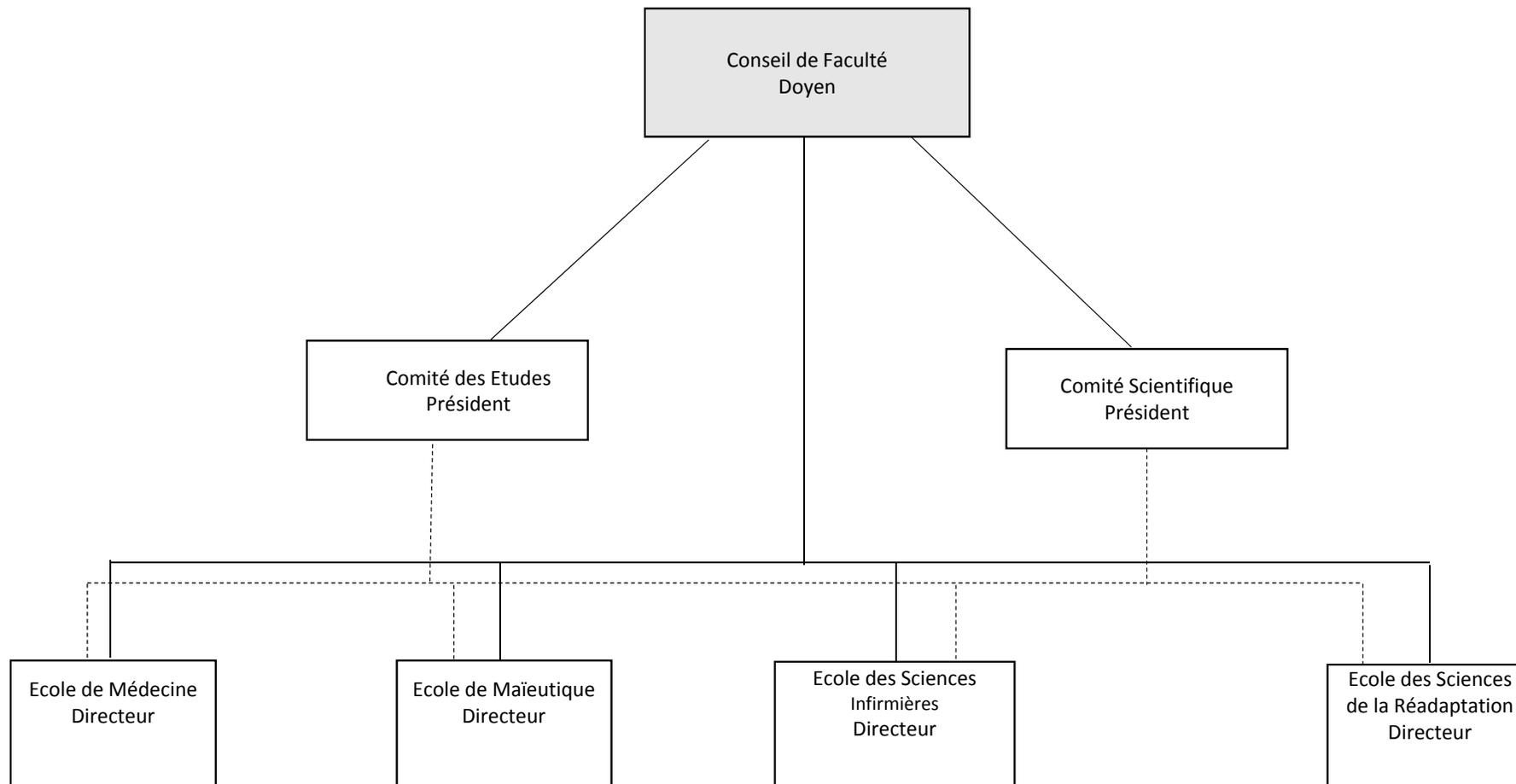
Ecole de médecine

Ecole de maïeutique

Ecole des sciences infirmières

Ecole des sciences de la réadaptation

Organigramme





Enjeux...

- Recherche
- Enseignement
- Soins
- Acculturation
- Structuration
- Mutualisation

Enjeux...

- Recherche



- Acculturation



- Enseignement

- Structuration



- Soins

- Mutualisation

Enjeux...

- Recherche
- Enseignement
- Soins



- Acculturation
- Structuration
- Mutualisation



Enjeux...

- Recherche



- Acculturation

- Enseignement



- Structuration

- Soins



- Mutualisation